

# Comptes rendus - 11.04.20

## Droits humains

- [Formation aux droits humains](#)
  - [Annexes de la 1ère partie sur les droits humains](#)
  - [Droits humains et christianisme](#)
  - [Annexe de la 2nde partie : Droits humains et christianisme](#)
  - [Comment éduquer aux droits humains ?](#)
  - [Comment agir pour les droits de l'Homme](#)
  - [Association d'éducation aux droits humains](#)
  - [Livret de formation aux droits humains \(2.5Mo\)\(pdf\)](#)
  - [Réflexions au sujet de la Journée Internationale des Droits de la Femme](#)
  - [Régulation des Naissances](#)
  - [Femmes porteuses d'eau vive](#)
- 

## Formation aux droits humains

Voici une proposition de formation sur les Droits Humains, que vous pouvez me demander ([armelduteil@hotmail.fr](mailto:armelduteil@hotmail.fr)), ou consulter sur mon site : <http://armel.duteil.free.fr>. En voici les sujets :

- La 1° partie présente Les droits de l'Homme
- La 2° partie parle de : Droits humains et christianisme
- La 3° partie parle de : Comment éduquer aux droits humains?
- La 4° partie parle de : Comment agir pour les droits humains ?

### I) Les droits de l'Homme

Voici le plan de cette première partie :

1. Le Code d'Hammurabi
2. La Charte du Mandingue
- 3.

## Les différentes religions

4. Les droits humains dans l'histoire moderne
5. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme
6. La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
7. L'apparition de nouveaux droits
8. Des moyens pour mettre en pratique les droits humains
9. Les différents droits humains
10. Le Protocole de Maputo
11. Des droits discutés
12. Quelle justice, dans la société ?
13. En marche vers la responsabilité de tous, et pour tous
14. Quelle égalité dans la société ?
15. Questions pour passer à l'action
16. Prière des religions

## En annexe : documents

1. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : texte officiel
2. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en français simple, pour les enfants
3. La Convention relative aux Droits de l'Enfant, simplifiée
- 4.

## Présentation de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

5. L'homosexualité au Sénégal

Voici déjà le détail de la deuxième partie :

1. Droits humains et Parole de Dieu
2. Droits humains et histoire de l'Eglise
3. Droits humains et enseignement de l'Eglise
4. Droits Humains et Eglises protestantes.
5. Droits Humains et vie chrétienne
6. Justice et Paix et Droits humains

Nous avons également écrit des documents, sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Voici la liste des fiches actuellement prêtes :

1. La foi chrétienne
2. La Doctrine sociale de l'Eglise
3. Les dix principes de la Doctrine sociale de l'Eglise
4. La dignité de la personne humaine
5. Les droits de la personne humaine
6. Droits et devoirs
7. Rapports entre personnes et société
- 8.

La liberté religieuse.

## **Annexe : Documents pour le formateur**

**NB** : Ces fiches doivent être **adaptées à la situation locale**, pour en tirer des actions possibles, et qui conviennent. Elles doivent être refaites, ou au moins enseignées, en tenant compte de la culture et de la langue de l'endroit. Nous proposons un questionnaire, à la fin, pour **passer à l'action**. Et aussi quelques proverbes, à titre d'exemple. On cherchera bien sûr des **proverbes**, dans la langue du lieu.

Pour que ces fiches soient comprises par le plus grand nombre de personnes, nous les avons écrites en **français simple. Pour faciliter la lecture**, en public mais aussi personnelle, nous avons ajouté des virgules, là où on peut faire une pose. Tout est écrit en phrases courtes.

Ce travail n'est pas terminé : Ce n'est qu'un début et une première ébauche, afin d'obtenir votre collaboration. Aussi toutes les propositions d'amélioration seront les bienvenues.

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit. Et répondre à leurs questions).*

## **Introduction :**

**Dans toutes les sociétés et dans tous les pays**, on a voulu vivre heureux. Pour cela, on a cherché, la justice et le respect. On a enseigné des qualités, des valeurs et des façons de vivre ensemble, à partir des coutumes et des traditions. Tout cela est très important, et on ne doit pas l'oublier. On a même annoncé officiellement (proclamé) ou écrit des lois, depuis très longtemps. En voici deux exemples : 1°) le code d'Hammurabi, et 2°) la Charte du Mandingue. Nous allons ensuite expliquer l'histoire des droits de l'homme, depuis le début jusqu'à maintenant.

## **Le code d'Hammurabi**

Il a été écrit à Babylone, dans l'IRAK actuel, sous la direction du roi HAMMURABI, environ 1750 ans avant Jésus-Christ. C'est l'un des plus anciens écrits de lois, qui soit arrivé jusqu'à nous. Ce n'est pas un texte religieux, c'est un texte pour féliciter le roi Hammurabi, de la façon dont il rendait la justice. Mais il fait appel à l'autorité de Dieu. Il a été écrit dans la pierre, et placé dans un temple, le Temple de Sippar. Il a ensuite été recopié, et envoyé dans tout le royaume. Ce code est fait pour que « le fort n'écrase pas le faible ». Il comprend 282 articles. Ce texte très ancien nous montre, que la volonté de respecter le droit des hommes est très ancienne. Par exemple, il y a déjà le code de Ur Nammu, encore plus ancien, qui a été écrit en 2100 avant Jésus-Christ.

## **Que dit ce Code ?**

Il veut régler la vie de chaque jour des hommes. Il s'adresse aux différents groupes de la société : la famille, l'armée, les responsables de la vie religieuse et de la vie économique, etc... Il parle de choses très précises, comme par exemple : les vols, comment rembourser l'argent prêté, ce qu'on doit payer pour une plantation, les accords entre les hommes (les contrats), ce que l'on doit faire à ceux qui ne peuvent pas rembourser leur dette ; que faire avec les esclaves qui se sont enfuis, etc... Le Code parle aussi des droits de la femme et des droits des esclaves : par exemple, un esclave ne doit pas être séparé de sa femme, ni de ses enfants. Il dit aussi quoi faire, si un maçon a mal construit une maison, et qu'elle est tombée. Ce Code explique que la justice doit être rendue

par des tribunaux, pas par soi-même. Et que dans ces tribunaux, on doit chercher la vérité, en demandant les témoignages des gens (les témoins : ceux qui ont vu vraiment ce qui s'est passé). Et non pas en utilisant la magie (les cérémonies fétichistes traditionnelles, les accusations ou la sorcellerie). Et si on pense que le jugement n'est pas juste, on peut aller voir le roi.

Ce Code insiste sur les bons exemples qu'il faut donner aux autres, à partir des bonnes choses que le roi Hammurabi a faites. Et qui doivent être continuées. Il montre aussi, que les chefs d'un pays doivent être justes. Et rendre justice, avec égalité pour tous les hommes. Certains passages de ce Code sont encore utilisés, jusqu'à maintenant.

## La charte du mandingue

En Afrique, il existe depuis toujours des coutumes et des qualités (des valeurs), que nos ancêtres nous ont laissées, pour vivre heureux et dans la paix, tous ensemble. Mais il y a aussi des textes écrits. Par exemple la Charte du Mandingue, qui a été annoncée officiellement en 1222, quand on a nommé Sundiata KEITA, empereur du Mali. Cette Charte est un ensemble de lois, faites par l'organisation des chasseurs. Ils ont promis par serment, de la respecter. C'est une Charte très importante. Elle est encore valable pour aujourd'hui. Elle a même servi de modèle, pour écrire la Constitution de plusieurs pays africains, au moment de l'indépendance.

**Cette Charte demande** que l'on respecte la vie humaine, et la liberté des personnes. Et que l'on cherche la solidarité (vivre ensemble et s'aider mutuellement). Pour cela, elle demande en particulier de supprimer l'esclavage. Alors que pourtant, c'était la tradition au temps de Sundiata. Cette Charte contient sept paroles :

1. **Toute vie** humaine est une vie : aucune vie n'est supérieure à une autre. On doit donc respecter tous les hommes.
2. Tout mal que l'on fait aux autres, doit être réparé. On ne doit pas **faire souffrir** son frère ou sa sœur. On doit respecter ses droits.
3. Chacun doit aider son frère. Les enfants doivent respecter leurs parents. Les parents doivent éduquer leurs enfants. Chaque membre de **la famille** doit travailler, pour les besoins de tous.
4. Chacun doit protéger **la terre** des ancêtres. Si les hommes disparaissent d'une région, cette région sera triste. Elle finira par mourir.
5. **La faim** est mauvaise. **L'esclavage** est mauvais. Les chasseurs disent : « tant que nous serons là, les gens auront de quoi manger. Et on ne prendra plus d'esclaves dans les autres villages, par la guerre »
6. **La guerre** est interdite à partir d'aujourd'hui. A cause de toutes les souffrances qu'elle entraîne. Celui qui a été écrasé, il doit être protégé.
- 7.

**La liberté d'agir et de parler.** Le corps de l'homme a besoin de manger. Mais son âme (son esprit) a besoin de trois choses : voir les gens que l'on a envie de voir, dire ce qu'on a envie de dire, et faire ce que l'on a envie de faire. Si une seule de ces trois choses manque, l'homme souffre et perd sa force.

### **Par cœur : Que dit la Charte du Mandingue ?**

La Charte du Mandingue dit : Toute vie est une vie. On doit : 1. Réparer le mal que l'on a fait aux autres. 2. S'aider les uns les autres. 3. Protéger son pays. 4. Supprimer l'esclavage et la faim. 5. Arrêter la guerre. 6. Chacun est libre de dire, de faire et de voir, ce qui est bon pour lui.

### **Les différents religions**

Elles ont apporté aussi leurs idées, pour les droits de l'homme. Par exemple,

**Chez les Juifs :** on lit dans l'Ancien Testament (Lévitique 19, 18) « Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Tu respecteras la veuve, l'orphelin et l'étranger ». Et les 10 Commandements expliquent en détail ce que l'on doit faire.

**Chez les Bouddhistes :** « Celui qui fait du mal aux êtres vivants, c'est une personne inférieure. Et aussi, celui qui prend ce qui ne lui appartient pas., Celui qui blesse son voisin. Celui qui se vante et abaisse les autres. On n'est pas une personne supérieure, par sa naissance. C'est par ses bonnes actions, que l'on devient une personne supérieure (Sutta Nipata I, 7).

**Chez les chrétiens :** Jésus disait dans la maison de prières de Nazareth (Luc 4, 18 à 19) : « L'Esprit de Dieu est sur moi. Il m'a béni avec l'huile sainte. Il m'a envoyé annoncer la Bonne Nouvelle de l'Évangile aux pauvres. Dire aux prisonniers qu'ils vont être délivrés. Dire aux aveugles qu'ils vont voir à nouveau. Rendre la liberté à ceux qui sont écrasés et traités injustement. Annoncer une année de bénédictions, de la part du Seigneur ».

*Nous parlerons de cela en détail dans la fiche suivante : Droits Humains et Christianisme.*

**Chez les musulmans :** le Coran dit : « O hommes, nous vous avons créés à partir d'un mâle et d'une femelle. Nous avons fait de vous des pays et des tribus, pour que vous puissiez vous connaître les uns les autres. Le plus grand devant Dieu, c'est celui qui est le plus croyant ». Le Coran demande de faire le bien, d'aimer tous les hommes et d'aider ceux qui souffrent, spécialement les pauvres. En particulier par l'aumône, qui est le 5<sup>ème</sup> pilier de l'islam.

Qu'est-ce que nos ancêtres nous ont dit sur les Droits de l'Homme, dans nos différentes langues (civilisations) ? Que nous disent les religions traditionnelles africaines, sur les Droits Humains ?

*N.B. L'ONU et la Francophonie préfèrent parler des Droits de l'Homme, pour respecter les déclarations officielles. Les ONG préfèrent parler des Droits Humains, pour montrer qu'ils s'adressent à la femme, autant qu'à l'homme. Ce sont en fait les mêmes Droits, dans les 2 cas.*

### **Dans l'histoire moderne**

**La révolte des esclaves :** Dans tous les temps, les hommes ont lutté pour être libres. Et ils ont voulu la justice pour tous. Les deux textes dont nous avons parlé plus haut, demandent le respect et la libération des esclaves. En effet, depuis toujours, les esclaves ont cherché à se libérer. On connaît bien la révolte de Spartacus contre les Romains, au 1<sup>er</sup> siècle avant Jésus-Christ. Dans les pays arabes, il y a eu aussi la révolte des Zinj contre les

Abassides, au 9<sup>ème</sup> siècle. En Amérique du Nord, les esclaves venus d'Afrique se sont sans cesse révoltés, du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle.

Il y a eu aussi de nombreux **écrits et lois**, pour défendre les droits humains. En voici les plus importants :

**La grande Charte d'Angleterre** : C'est un texte écrit en 1215, pour limiter le pouvoir des rois, qui faisaient trop souffrir leur peuple. Il y a eu ensuite, l'Habeas Corpus en 1679, pour empêcher de garder les gens en prison sans jugement. Et le **Bill of Rights**, en 1689, qui décide que le roi doit écouter les députés (le Parlement).

**Aux Etats-Unis d'Amérique** : La Déclaration d'Indépendance de 1776. Et l'interdiction de l'esclavage, au moment de la guerre de Sécession.

**La Déclaration française des droits de l'homme et du citoyen** : Au moment de la Révolution, en 1789. Elle affirme qu'il y a des droits, qui sont naturels à l'homme : ils font partie de sa personne. On ne peut pas les supprimer. Par exemple, la liberté, la propriété (le droit d'avoir ce dont on a besoin pour vivre), la sécurité (la protection), le droit de résister à ceux qui veulent nous écraser, etc... Cette Déclaration dit avec force, que tous les hommes sont égaux, devant la loi et dans les tribunaux. Elle explique que les trois pouvoirs du pays doivent être séparés et indépendants : l'exécutif (le gouvernement), le législatif (les députés) et la justice (les juges et les avocats). Cette déclaration est résumée dans ces trois mots, qui sont encore la devise de la République Française : liberté, égalité, fraternité.

**Les mouvements d'indépendance des pays colonisés** en Afrique, en Asie et en Amérique, depuis la fin de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale en 1945 jusqu'en 1960, avec leurs lois et leurs Constitutions. Ces luttes d'indépendance ont permis de mettre en pratique, les droits des peuples à la liberté et à l'indépendance.

## La Déclaration universelle des droits de l'homme

Pendant la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, on a fait des choses très mauvaises, que l'on n'avait jamais vues avant.

1. On a tué **beaucoup de civils**, même des personnes âgées, des femmes et des enfants.. Les civils tués ont été beaucoup plus nombreux, que les soldats qui faisaient la guerre.
2. On a cherché à supprimer entièrement **le peuple juif**, sans aucun jugement. Même ceux qui n'avaient fait aucun mal. Même les bébés et les personnes âgées. C'est ce qu'on appelle : un génocide. Plus de 6 millions de personnes ont été tuées, dans de très grandes souffrances. On les mettait dans des prisons très dures (les camps de concentration). Et on les tuait, dans des chambres à gaz. C'est ce que l'on a appelé : l'holocauste.  
De la même façon, les nazis (ceux qui commandaient en Allemagne) ont tué **les handicapés et les homosexuels**. Et aussi les gens des petits groupes (**les minorités**), comme les Roms et les gitans (les gens du voyage). Et encore, ceux qui refusaient la dictature et les mauvaises actions d'Hitler (**les opposants**).
3. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, on a utilisé la **bombe atomique**. En quelques secondes, cette bombe a tué des dizaines de milliers de personnes. Elle a supprimé deux villes entières (Hiroshima et Nagasaki). Mais surtout, à cause de la radioactivité, la bombe atomique a rendu de nombreuses personnes, malades ou handicapées. Et elle en a fait mourir beaucoup, par la suite.

Après la fin de la guerre, en 1945, on a créé l'ONU (Organisation des Nations Unies) pour défendre la paix dans

le monde. Des gens de bonne volonté, venus de groupes et de pays différents, se sont réunis. Ils ont travaillé pendant trois ans. Ils ont écrit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), pour que ce qui s'était passé pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, n'arrive plus jamais. Et aussi pour **défendre les droits et les libertés, de tous les hommes** du monde entier. Cette Déclaration a été faite le 10 Décembre 1948, à l'ONU.

### **De nombreux documents :**

Pour bien expliquer les droits de l'homme, et pour que tout le monde les mette en pratique, après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), on a écrit ensuite **d'autres textes** : des décrets, des déclarations, des conventions, des protocoles, des chartes, etc... **Ces déclarations parlaient** en particulier, sur les droits économiques (les problèmes d'argent et de travail), et sur mes droits sociaux (les problèmes de la société). En effet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de la Révolution française en 1789, voulait surtout défendre les citoyens, devant le pouvoir du roi et de l'Etat. Parce que les rois avaient trop fait souffrir leurs peuples, et ils avaient trop profité d'eux. La Déclaration universelle des droits de l'homme parlait surtout des libertés personnelles. En effet, elle était faite après la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, surtout par des gens des pays appelés « libéraux », c'est-à-dire l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis. Les pays socialistes, eux, parlaient surtout des **droits économiques et sociaux**. Et de plus en plus de syndicats ou d'autres groupes, cherchaient à défendre leurs droits particuliers. Pour protéger par exemple **les droits des femmes, des enfants, des handicapés, des immigrés et des pauvres de toutes sortes**. Car *« si la tête est frappée, les dents ne rient pas »* (proverbe kossi). Cela nous montre, que la façon dont on comprend les droits de l'homme, continue à avancer.

Pour que la Déclaration universelle des droits de l'homme, et les autres lois, soient bien appliquées, l'ONU a mis en place un **Conseil des droits de l'homme**, à Genève, en Suisse, le 20 Juin 2006. On a continué à réfléchir aussi, dans les différents pays et continents. Par exemple, on a écrit la **Charte des droits de l'homme et des peuples** », pour le continent africain.

### **La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples.**

NB : Une charte c'est un ensemble de lois (de règlements), pour organiser les relations entre les hommes, dans la société. C'est une liste des droits que l'on a et des responsabilités que l'on doit prendre (ses devoirs).

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme a été écrite pour les hommes du monde entier. C'est une Déclaration universelle. Elle doit donc être respectée, partout dans le monde. Mais chaque Continent a ses traditions, ses qualités et ses valeurs (ce que l'on appelle : la culture). Les moyens de vivre au niveau économique et les façons de vivre au niveau social sont différents, selon les continents. Les hommes n'ont pas les mêmes façons de vivre partout. En Afrique, nous avons des **traditions et une civilisation spéciales**, qui viennent de nos ancêtres. Et surtout, à cause de nos conditions de vie plus difficiles, on cherche davantage à vivre ensemble, dans nos villages et nos quartiers. C'est ce qu'on appelle **la vie communautaire**. C'est pour cela que les pays africains (l'OUA : Organisation de l'Union Africaine) ont composé une Charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Car les gens n'ont pas les mêmes moyens pour vivre, partout. En Afrique spécialement, il y a **la pauvreté. Et la nouvelle colonisation**, à partir des pays riches et qui ont des industries (des *gros* ateliers et des grandes machines). C'est ce qu'on appelle le « néo-colonialisme » : des pays riches qui profitent, et qui font souffrir les pays pauvres.

Cette Charte complète la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais en plus, elle reprend les valeurs et les qualités de la culture africaine. C'est pourquoi on y parle des droits de l'homme **et des peuples**, pour bien insister sur la « vie ensemble » (la dimension communautaire), qui est si importante pour nous en Afrique. Et qu'il faut à tout prix garder. On y parle aussi des **droits des travailleurs, des droits des réfugiés, des droits des prisonniers ou des personnes** civiles pendant la guerre, etc... Car « le perroquet ne chante pas, quand il est dans une forêt étrangère »

N.B. voir la présentation de cette Charte en annexe. On pourra aussi trouver en annexe, des **documents sur les droits humains**. On pourra trouver d'autres textes intéressants dans le site : <http://armel.duteil.free.fr>, à la rubrique « Droits de l'Enfant ». En particulier : un résumé de la Convention sur les droits de l'enfant, en français simple ; une Conférence sur les Droits de l'enfant et le christianisme ; une approche culturelle pour la promotion des droits de l'enfant ; les droits de l'enfant dans l'islam ; et un document de l'UNICEF sur les Droits de l'enfant et la Bible.

## **L'apparition de nouveaux droits**

Différents groupes surveillent, pour voir si les différentes déclarations sont bien appliquées. Ils cherchent à les faire connaître et à les défendre. En même temps, ils continuent à réfléchir et à agir. C'est ce qui amène à la découverte de nouveaux droits. Par exemple, actuellement, on parle beaucoup du **respect de la terre et de l'environnement**. A cause de tous les problèmes que pose, l'augmentation de la population dans le monde. Mais aussi à cause des nouvelles techniques (les façons de travailler) et des machines modernes : On utilise de plus en plus de pétrole, et on fabrique de plus en plus de fumée, de gaz et de carbone. Tout cela salit la terre et l'air, de plus en plus. C'est ce qu'on appelle **la pollution**. On rend malades également l'eau et la mer.

On tue de très **nombreuses espèces d'animaux et de plantes**. On prend aussi trop de poissons dans la mer ou dans les rivières. Sans laisser le temps aux petits de grandir. Ils vont finir par **disparaître**. Cela a déjà commencé. On détruit la forêt, alors que ce sont les arbres qui prennent le carbone de l'air, et le rendent meilleur. On tue les arbres par les feux de brousse, ou pour faire du charbon de bois. On coupe de plus en plus d'arbres, pour avoir du bois, sans en replanter. Or les arbres font aussi venir la pluie. C'est pourquoi, **les déserts** avancent partout.

A cause des gaz que nos machines fabriquent, **la terre s'est réchauffée**. Ces gaz cassent la couche d'ozone, qui protège la terre des rayons du soleil. Les glaciers fondent. Tout cela entraîne les inondations, et le niveau de la mer augmente de plus en plus. On a aussi de plus en plus de tornades et de tremblements de terre.

**L'énergie atomique** est très dangereuse, elle aussi. Il y a déjà eu de nombreux accidents très graves, par exemple en Ukraine (Tchernobyl) et au Japon. Mais aussi aux Etats-Unis. Or, il ne faut pas penser seulement à nous-mêmes. Nous devons **penser à nos enfants qui viendront** sur terre après nous. Eux aussi ont des droits. Nous avons le devoir de garder une Terre propre, où il sera possible de bien vivre, pour les hommes qui viendront après nous.

## **Des moyens pour mieux mettre en pratique ces droits**

Il ne suffit pas d'écrire des nouveaux droits. D'abord, il faut qu'ils soient **acceptés et connus** dans les différents pays (c'est ce qu'on appelle : ratifier les droits). Ensuite, il faut s'assurer qu'ils sont **respectés et mis en pratique**. Un certain nombre de groupes, d'associations ou d'ONG font attention à cela. L'ONU elle-même a mis en place des moyens, pour mettre les droits humains, anciens et nouveaux, en pratique. Par exemple, en 1976 à l'ONU, on a décidé deux conventions : 1° - la Convention internationale sur les droits sociaux et culturels. 2° - la Convention internationale sur les droits sociaux et politiques. Pour protéger les libertés, et donner des moyens pour les défendre. Ces déclarations doivent être obligatoirement appliquées par tous les pays

du monde. Pour vérifier cela, le 20 Juin 2006, on a mis en place à Genève, le Conseil des Droits de l'homme de l'ONU.

C'est à **chacun de nous, personnellement et ensemble**, de faire connaître les différents droits. Et de lutter pour défendre des nouveaux droits (ce qu'on appelle : des plaidoyers). Et surtout de tout faire, pour que les droits qui ont été acceptés, soient vraiment mis en pratique. Car *« tant que les semences sont enfermées dans le sac, elles ne donnent pas de fruit »*.

## Les différents droits humains

On peut les diviser en 3 générations : 3 étapes, qui se complètent peu à peu, au cours de l'Histoire.

### La première génération (première étape) :

A partir des lois anglaises (Bill of Rights) en 1687, de la Constitution des Etats-Unis en 1776, et de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de la Révolution Française en 1789. Ce sont les droits civils et politiques, c'est-à-dire **les droits du citoyen** dans la société, par rapport à l'Etat et aux responsables du pays. Ce sont les libertés fondamentales et la protection des personnes

1. Liberté de conscience, de pensée et de religion
2. Liberté d'opinion (avoir ses propres idées) et d'expression (avoir le droit de parler)
3. Liberté de réunion et d'association (les différents groupes)
4. Liberté de circulation, dans le pays et à l'extérieur (émigration)
5. Liberté de participer à la vie politique.

### La deuxième génération :

A partir de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, et du Pacte International relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU en 1966, sous l'influence des pays communistes et socialistes : ce sont les **droits économiques, sociaux et culturels**. Car *« quand le pauvre parle, personne ne l'écoute »* (proverbe bamoun)

- économiques, pour avoir de quoi vivre, normalement et dans la dignité. C'est ce qui touche en particulier à l'argent et au travail. Mais aussi à la santé, et la propriété (avoir des choses à soi).
- sociaux, pour participer librement à la vie de la société, et aux différents groupes
- culturels, pour défendre ses coutumes et sa civilisation) : c'est le droit à l'information, pour connaître les

choses qui se passent, dans la vérité ; et le droit à l'éducation.

### La troisième génération :

Les **droits de solidarité**, à partir de 1980 et des découvertes modernes. Ils parlent de l'égalité entre tous, et du bonheur pour tous les hommes : le droit des peuples à la paix, au développement (et maintenant à un développement durable), à l'environnement (respecter la nature), le droit à la vie (bio éthique), les droits des hommes qui viendront après nous. *« Si tu plantes un arbre, c'est pour que tes enfants mangent ».*

Des droits pour des **personnes ou des groupes spéciaux**, avec les années de leur adoption à l'ONU. Par exemple :

1. Droits des réfugiés (1951)
2. Droits des femmes (1979)
3. Droits des enfants (1989)
4. Droits des petits groupes (minorités) (1989)
5. Droits des migrants (1990)
6. Droits des handicapés (2006).

Nota Bene :

- Les droits et les libertés des gens, ne sont **jamais totaux et absolus** (valables toujours et partout). D'abord, ils sont limités par les droits et la liberté des autres. Comme on le disait déjà, au moment de la Révolution française : « Ma liberté s'arrête, là où commence la liberté des autres ».
- Je suis responsable de moi-même, mais aussi des autres. Je dois prendre mes responsabilités, par rapport aux **droits des autres**. Parce que, si j'ai des droits et des libertés, les autres ont les mêmes droits et les mêmes libertés. *« Les oiseaux n'ont pas tous la même couleur. Mais ils chantent tous ».*
- Les droits et les libertés personnels sont aussi limités, par le bien de tous (**le bien commun**). Et l'ordre et la paix dans la société. Car *« celui qui a froid, il se rapproche de celui qui a du feu »* (proverbe luluwa)
- Nous avons **des droits, mais aussi des obligations** (des choses que l'on doit faire obligatoirement = des devoirs). Car *« le cadeau n'a pas de côté »* (proverbe munyanka).
-

**Les adultes** ont des obligations envers les enfants : les aimer. Mais les enfants doivent aussi respecter les adultes. En commençant par leurs parents.

- **Les enseignants** ont des obligations par rapport à leurs élèves : bien les enseigner et les éduquer... mais ils ont aussi des droits, devant leurs élèves, devant l'Etat et devant les parents d'élèves.
- **Les juges** doivent appliquer la loi au Tribunal, sans faire de différence entre les personnes. Mais ils ont le droit d'être libres dans ce qu'ils décident, et d'être protégés.
- **Les journalistes** ont la liberté de parler. Mais ils doivent respecter la vie privée des gens.
- **Les gardiens de prison** doivent respecter les prisonniers. Mais ils ont le droit à la sécurité.
- **les patrons** doivent respecter leurs travailleurs. Mais ils ont aussi droit au respect
- **L'Etat** et les responsables du pays, ont des obligations envers les citoyens (les habitants). Ils doivent les respecter, les protéger et les faire grandir. Mais **les citoyens** doivent respecter les lois, et les chefs. Et aussi les autres habitants du pays.

## **Le Protocole de Maputo**

L'OUA est devenue maintenant : l'U.A. (Union Africaine). Ses membres ont continué à écrire de nouveaux textes. Par exemple, le Protocole de Maputo, qui a été accepté (adopté) le 11 Juillet 2003. De quoi parle ce protocole (ensemble de lois) ?

Il parle des droits des femmes en Afrique. Car *«la femme est comme le feu. Quand tu la prends, tu la prends doucement »*(proverbe peul)

- Le Protocole parle de **la sécurité** des personnes, et de **la liberté** dans le mariage. Et aussi du droit pour les femmes, de participer à la vie politique, et à ce qu'on décide dans le pays.
- On parle aussi du droit des femmes **d'avoir leur part**, dans l'héritage de leurs parents ; du droit d'avoir de quoi manger ; et d'avoir une maison. Car à cause des guerres, il y a maintenant beaucoup de femmes, qui sont chefs de famille. Sans oublier les veuves.
- On y parle aussi de **la protection** des femmes dans leur corps. Contre toutes les formes de violences qu'on leur fait : les coups, et en particulier le viol. Mais aussi, contre les coutumes traditionnelles dangereuses, comme l'excision. Et de la protection des femmes, pendant les guerres.
- On demande aussi **l'égalité**, entre les femmes et les hommes, devant la Justice (au Tribunal). Pour que les

femmes soient protégées par la loi. En particulier les veuves, les femmes âgées ou handicapées, et toutes les femmes en situation de détresse (de souffrance).

- Dans ce Protocole, on parle encore des droits pour les femmes à **être éduquées** et formées (enseignement). Et **des droits économiques** : pour avoir de l'argent et ce qui est nécessaire pour vivre, pour la santé, et pour mettre au monde les enfants, dans de bonnes conditions.

Tout cela est très bon. Car *« la femme est comme la tige du haricot. Nous la tirons tout doucement. Sinon, elle se casse »* (proverbe songe) Mais, comme souvent, les choses ne sont pas simples pour ce Protocole. D'abord, on a accusé les pays occidentaux (l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis spécialement), d'avoir poussé les pays africains à écrire ce Protocole, pour réduire le nombre de naissances des bébés africains. Et ainsi diminuer l'importance de l'Afrique dans le monde. En tout cas, ce qui est vrai, c'est que ce Protocole demande, que l'on autorise **l'avortement** en Afrique.

On a accusé aussi ce Protocole de **détruire la Famille, et les traditions africaines** en général. Le Protocole disait qu'il voulait lutter contre les mutilations génitales (l'excision). Mais à partir de là, il en a profité pour imposer la théorie du genre, qui cherche à supprimer les différences entre l'homme et la femme. Cela risque de casser l'organisation de la société, et les traditions africaines dans ce domaine. C'est pourquoi ce Protocole a été refusé par l'Eglise catholique. Mais aussi par beaucoup d'autres personnes, de différents groupes et religions. Ce Protocole est la suite des Conférences de l'ONU du CAIRE, en Egypte, en 1994, et de PEKIN en 1995, auxquelles des organisations musulmanes se sont également opposées (voir la fiche suivante : *Droits Humains et Enseignement de l'Eglise*).

### **Des droits discutables, et des solutions trop courtes :**

Donc parmi ces nouveaux droits que l'on affirme, certains ne sont pas acceptés par tout le monde. Et même, d'autres sont mauvais.

Ainsi on parle du « **droit à l'avortement** » Mais par ce « droit », on tue des milliers d'enfants, qui ont déjà commencé à vivre, dans le ventre de leurs mères. Cette question de l'avortement est très difficile. Car il y a beaucoup de grossesses indésirées (non voulues) : par exemple, chez les écolières et les collégiennes. Il y a des grossesses précoces (qui arrivent trop tôt), ou qui arrivent trop tard. Certaines femmes sont fatiguées, parce qu'elles ont trop d'enfants, et elles ne peuvent pas bien les éduquer. Il y a des femmes qui sont enceintes, parce qu'elles ont été violées, etc... Il faut à tout prix aider ces femmes et ces jeunes filles enceintes, qui ont des problèmes.

Mais est-ce que **la solution**, c'est d'autoriser l'avortement par la loi ? Car les femmes qui se font avorter dans les cliniques « légalement », ce sont des femmes riches. Les femmes pauvres ou qui ont des problèmes, elles continuent souvent à se cacher, pour faire des avortements clandestins. Avec toutes **les souffrances et les conséquences mauvaises** qu'on connaît : elles restent malades ou très faibles ensuite. Elles ne peuvent plus avoir d'enfant. Et même parfois, elles en meurent. Comme dit un proverbe lari: *« tu sautes de côté pour éviter une couleuvre. Et tu tombes sur un serpent cracheur »*. Et même quand l'avortement est fait dans de bonnes conditions à l'hôpital, il y a toujours les **conséquences psychologiques** (dans le cœur) : une grande tristesse et un grand regret, qui souvent rend la femme malheureuse pour toute sa vie. Car elle ne peut pas oublier ce qu'elle a fait.

D'un côté, on veut supprimer la peine de mort. Et de l'autre, on donne le droit d'avorter. Il faudrait savoir ce qu'on veut ! La loi « tu ne tueras pas » est une loi très importante, dans toutes les sociétés. Supprimer cette loi,

cela va obligatoirement casser cette société. En tout cas, aussi bien nos ancêtres que Dieu lui-même, nous ont dit : « Tu ne tueras pas ».

Et surtout, on dit : la femme a le droit d'avorter. Mais est-ce que l'enfant, lui, n'a pas **le droit de vivre**. De quel droit le tuer ? Quel mal a-t-il fait ?

Il ne suffit donc pas d'autoriser l'avortement. La 1<sup>o</sup> chose à faire, et la plus importante, c'est de **supprimer les causes**, qui entraînent ces grossesses non voulues, et qui font souffrir : Arrêter les mariages forcés, les mariages trop jeunes, arrêter de violer les femmes, mettre en place une bonne régulation des naissances, etc... Car quand il y a un problème, agir sur les conséquences, sans attaquer les causes, ce n'est jamais une bonne solution. En tout cas, ces femmes et ces jeunes filles ont surtout besoin d'être accueillies, écoutées, encouragées et aidées, dans leur grossesse. Pas seulement qu'on leur dise : 'Si tu veux, on va enlever l'enfant'. Cela ne règlera pas leurs problèmes. Mais si on interdit l'avortement, il faut alors donner aux femmes, les moyens de faire grandir leurs enfants, dans de bonnes conditions.

Bien sûr, sur cette question, il faudra réfléchir beaucoup plus profondément. Et aussi sur d'autres questions, comme la régulation des naissances, la fécondation artificielle, les mères-porteuses, etc... Ou sur la théorie du «genre» que les pays occidentaux veulent nous imposer. Dans cette fiche, nous ne pouvons parler seulement, que des droits en général. Pour le point de vue chrétien, voir la 2<sup>o</sup> partie de cette formation.

On parle aussi du «**droit des homosexuels**» à se marier, et à adopter des enfants». Mais qu'est-ce que le mariage ? N'est-ce pas l'union d'un homme et d'une femme ? Comme nos ancêtres nous l'ont enseigné, depuis toujours. Est-ce que ce «droit des homosexuels», ne va pas tuer la famille ?

Bien sûr, il est nécessaire, de **mieux respecter les homosexuels** dans la société. Et d'arrêter de les faire souffrir, ou de leur faire honte. Parce qu'on doit respecter tout le monde. Mais même si on respecte tout le monde, cela ne veut pas dire, leur permettre de faire tout ce qu'ils veulent, ni n'importe quoi. Et sur cette question, l'Islam est d'accord avec le Christianisme. (*voir en annexe, le document : L'homosexualité au Sénégal*).

Un autre droit discuté, c'est le «**droit à l'euthanasie**» C'est-à-dire faire mourir des grands malades, qui ne peuvent plus guérir. Mais Dieu a donné un commandement clair à Moïse : « Tu ne tueras pas ». Et il existe maintenant, ce qu'on appelle les soins palliatifs, pour aider les grands malades, à bien finir leur vie. N'est-ce pas cela le plus important ?

On fabrique aussi des **embryons humains** dans des laboratoires. Et on fait des expériences de médecine sur eux. Alors que la vie humaine est sacrée. Bien sûr, c'est important de faire avancer la médecine, pour mieux soigner les gens. Mais en continuant à respecter la vie humaine. Et on peut faire les mêmes expériences, sur d'autres cellules humaines que sur les embryons. Par exemple, les cellules souches.

Le monde change. Les choses avancent. «On ne peut pas arroser le riz d'aujourd'hui, avec les pluies d'autrefois» (proverbe lari). Comment trouver des nouvelles manières d'être unis et de partager (la solidarité)?

Le but de l'économie (l'organisation du travail et de l'argent), c'est de permettre à tout le monde de mieux vivre, en partageant les biens, d'une manière juste entre tous. Pour cela, il faut que chacun se sente responsable des autres. Et se conduise, en prenant ses responsabilités, et en réfléchissant à ce qu'il fait. Comment y arriver ? Nous allons réfléchir à 3 questions :

- Quelle justice faire grandir dans la société ?

-

Comment arriver à une responsabilité de tous, et pour tous ?

- Quelle égalité faire grandir dans la société ?

## Quelle justice pour faire grandir la société ?

Le préambule de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dit : « Il est nécessaire de reconnaître la dignité (la valeur) intérieure de tous les membres de la famille humaine. Et aussi leurs droits égaux, et que personne ne peut enlever. C'est la base de la liberté, **de la justice**, et de la paix... Tous les pays du monde entier, unis à l'Organisation des Nations-Unies, se sont **engagés** à respecter réellement, toujours et partout, les **droits de l'homme, et les libertés de base (fondamentales)**. Mais quels sont ces droits et ces libertés ? Qu'est-ce que la justice ? Et comment la faire grandir dans la société ? L'injustice n'est pas obligatoire, elle est créée par les hommes. Comment la supprimer, ou au moins la diminuer ?

Mais d'abord, qu'est-ce qu'une injustice ? Pour parler simplement, c'est chaque fois que nous avons envie de dire devant une chose qui arrive: « ce n'est pas normal ». C'est quand des hommes font souffrir leurs frères, sans raison valable.

Au contraire, ce qui est juste, **c'est ce qui est bon, ce qui est droit**. Ce qui aide et rend heureux. C'est ce que nous sentons dans notre cœur, qu'il faut faire. Une chose est juste, si elle est utile à tout le monde, et pas seulement à quelques-uns.

Parfois, on pense que tout ce qui nous fait souffrir, est injuste. Mais d'abord, la souffrance fait partie de la vie humaine. On ne peut pas la supprimer. Et certains acceptent de souffrir, pour aider et sauver leurs frères. Mais il faut que ce soit volontairement, et librement. Et que cela serve au bien des autres. Mais **si on profite des autres, c'est de l'injustice**. *« Le ventre qui va profiter d'un autre, il dit : c'est moi le grand frère ! » (proverbe hutu).*

### Essayons de mieux comprendre :

1. D'abord, la justice est écrite **dans le cœur** de l'homme. C'est ce qui nous permet de juger, de la valeur de nos actions. On dit alors : avoir le sens de la justice, avoir des idées et un amour de la justice. C'est un idéal, un but à atteindre.
2. Ensuite, c'est une façon de **se conduire** : respecter toutes les personnes humaines. Et se conduire avec tous, avec égalité. On parle alors d'agir avec justice.
3. Enfin, c'est juger de la valeur de nos actions. Pour les **punir ou les récompenser**. Par exemple, dans les tribunaux. Mais aussi dans les différents groupes de la société. On dit alors : « rendre la justice ». C'est une organisation de la société. Et la punition ou la récompense, pour être juste, doit correspondre au mal ou à la valeur, de ce que les gens ont fait,

Dans ce chapitre, nous allons voir surtout, comment mettre la justice dans la société. Nous ne parlerons pas des jugements et des tribunaux : c'est une question spéciale. Nous avons déjà parlé des droits et des devoirs, dans les fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Pour mettre la justice dans le cœur des hommes, nous en parlerons dans la 3<sup>o</sup> partie : Comment éduquer aux Droits Humains.

**Les idées sur la justice**, ont beaucoup changé dans l'histoire du monde. Même maintenant, elles ne sont **pas les mêmes dans tous les pays**. Ces idées dépendent de la culture et de la civilisation. Et aussi des coutumes et des traditions. En Afrique Noire, nos ancêtres nous ont laissé une façon de rendre la justice : régler les problèmes sous l'arbre à palabre.

Souvent, il y a des difficultés (des oppositions), **entre la justice traditionnelle, venue des anciens, et la justice moderne**, venue de la colonisation. Ce n'est pas la même façon de régler les problèmes. Par exemple, pour les terrains. Les anciens nous ont dit que la terre appartient à la grande famille. Ils nous ont appris comment partager les terrains, au village. Par exemple pour les cultures. Mais maintenant, on nous dit que la terre appartient à l'état. Des gens viennent de la ville, avec des papiers. Et ils prennent la terre des paysans. N'est-ce pas une grande injustice ? Que faire dans ces cas-là ? (voir dans mon site : <http://armel.duteil.free.fr>, la rubrique : justice et paix, comptes-rendus 2011 : rencontre sur l'accaparement des terres en Afrique).

Enfin, la justice est liée à la liberté, à l'égalité, à la vérité, et aussi à la paix. C'est pourquoi, on parle beaucoup maintenant, de « commissions justice et paix ».

Il y a la justice entre les personnes, entre les différents groupes de la société, entre les pays. Et maintenant, la justice et le droit international (au niveau du monde entier)

Il y a aussi **plusieurs façons** de mettre en pratique la justice et le droit. D'abord, il y a la **justice corrective** : on corrige les inégalités. Pour cela, on donne la même chose à chacun, sans tenir compte de leurs mérites. « Je suis comme la langue, au milieu des dents » (proverbe shambala). Il y a aussi la **justice distributive** : On partage d'après les mérites de chacun. On donne plus, à ceux qui ont fait plus. « Il faut remuer les feuilles de manioc moisies, sinon on risque de tout perdre » (proverbe fang)

Ensuite, ou bien on laisse les choses comme elles sont, ou bien on essaie de les changer. John Rawls dont nous allons parler, explique que les inégalités passent des parents aux enfants. Et alors, cela fait des différences, déjà à la naissance. C'est une injustice. **La justice sociale** va alors essayer de changer les choses. On « *cherche le bien le plus grand possible, pour le plus grand nombre de personnes* » (Bentham).

Quand on a fait du mal aux autres, il faut réparer. On parle alors de justice **restauratrice**. On a beaucoup parlé de la commission '*Vérité et Réconciliation*' en Afrique du Sud, après la fin de l'apartheid (les inégalités et les injustices des blancs contre les noirs). On voulait seulement, que les gens reconnaissent le mal, qu'ils ont fait aux autres. Et le manque de respect des Droits Humains. Et ensuite, qu'ils demandent pardon. Il n'y avait pas de punition. C'était une très bonne chose, mais très difficile à faire. Par exemple, de même au Rwanda, après le génocide, on a voulu remettre en place les tribunaux traditionnels (les gacaca). Mais on s'est aperçu que cela devenait parfois, une occasion de vengeance. Ou de fausses accusations (des « règlements de compte »).

Actuellement, on cherche à mettre cette commission en place, par exemple au Togo, en Côte d'Ivoire et en Guinée. Mais on s'aperçoit que les gens, qui ont été traités injustement, ils n'ont pas besoin seulement, de connaître la vérité. Et de savoir, le mal que l'on a fait à leurs parents. Ils ont besoin aussi de réparation. C'est pourquoi, on parle maintenant de commissions « Justice, Vérité et Réconciliation ». « L'œil qui a vu la fumée, il doit retirer le bois du feu » (proverbe bassar).

**Les religions** ont aussi apporté leur part, pour la justice, à partir de leurs textes saints. En particulier, les 10

commandements, donnés par Dieu à Moïse, et qui sont communs aux 3 religions : le Judaïsme, le Christianisme et l'Islam. Mais qui étaient déjà présents dans le cœur des hommes, depuis toujours. Et que nos ancêtres nous ont aussi enseignés. Pour le Judaïsme, il y a tout l'enseignement de Moïse (le Deutéronome) et des Prophètes, résumés par exemple dans Ezéchiel ( 18, 5-13). Pour le Christianisme, il y a toute la vie de Jésus et l'enseignement de Saint Paul : nous en parlerons dans la partie suivante. Dans l'Islam, on s'appuie sur le Coran, mais aussi sur la Tradition (les hadiths) et la Charia. Et il y a des tribunaux islamiques dans beaucoup d'endroits.

John Rawls est un philosophe américain, qui a écrit en 1971, un livre très important : « *la Théorie de la Justice* ». Il explique que **la justice se construit, sur la dignité humaine**. Aucun homme ne doit être utilisé par les autres, comme une chose ou une machine. En effet, c'est très bon de se mettre ensemble, pour avoir des choses, que l'on ne peut pas avoir tout seul. Mais à condition que ce ne soit pas un seul qui profite, et qui prenne les résultats de l'action de tous, pour lui seul. Car « *on ne tape pas sur le tam-tam d'un seul côté* »(proverbe douala). Au niveau du pays, cela veut dire qu'on accepte, que les moyens du pays, servent à tout le monde. Et qu'on ne cherche pas à les garder seulement pour soi-même, pour sa famille ou son ethnie, pour son groupe social, religieux ou autre. Car « on creuse le tam-tam dans la forêt, mais c'est pour faire danser tout le village ». Il faut donc organiser une société, où chacun pense aux autres, et à leurs droits. Sans s'oublier soi-même bien sûr. Comme le disait déjà Dieu à Moïse : « aime ton prochain comme toi-même » (Lev 19,18)

**Ily a des conditions** pour cela, pour être heureux, tous ensemble. Ce sont d'abord les libertés de base, en commençant par la liberté de penser et de parler. Ensuite, c'est l'ensemble des droits du citoyen (les droits civiques et les droits politiques), pour vivre en société. C'est ce qu'on appelle la démocratie

Ensuite, il faut chercher **les moyens**, pour protéger et pratiquer les libertés. D'abord, permettre à chacun, de grandir au maximum dans ses qualités, dans la mesure où cela ne fait pas souffrir les autres. Pour qu'une équipe de foot-ball gagne, il faut que chaque joueur soit formé le mieux possible. Cela suppose la protection, pour pouvoir vivre en paix. Et la liberté, pour ne pas être obligé de faire des choses qu'on ne veut pas, par exemple par l'Etat et les Chefs du pays. Cela demande la possibilité, de réfléchir ensemble à ces questions. Et donc que tout le monde ait le droit à la parole, et soit respecté. La justice part donc de la liberté, pour arriver à l'égalité.

Ce que l'on a pu avoir, **on le partage**. Mais sans choisir un groupe particulier, ni le sexe, ni la langue, ni la religion, ni la place dans la société. Car « *de soleil n'oublie aucun village* »(proverbe ambede). Il faudra donc faire attention, à ce que les gens qui ont la meilleure place, ne prennent pas plus que les autres. D'ailleurs, comment savoir, qui a le plus travaillé au bien de la société, pour lui donner davantage ? Si tout le monde a la même valeur, tous ont droit à la même chose. Pourquoi certains auraient plus que d'autres, seulement parce qu'ils auraient eu plus de chance ? Ou parce qu'ils ont plus reçu, à la naissance ? Qu'est-ce qu'ils ont fait eux-mêmes, pour cela ?

John Rawls donne donc **2 principes** :

1. Le principe d'égalité : chaque personne a droit, aux libertés les plus grandes possibles. Et une part égale pour tous
2. Le principe de différence : On peut accepter des différences, si elles profitent à tout le monde, et pas seulement à quelques uns. C'est la justice distributive, pour le bien commun. Par exemple, si la société devient plus riche, les pauvres doivent pouvoir en profiter, autant que les riches. Mais cela ne vaut pas seulement pour l'argent. C'est vrai aussi, pour la richesse du cœur. Il s'agit d'avoir un but élevé pour la société (un idéal).

## Le principe de différence :

Si on donne la même chose à tout le monde, les gens qui sont les plus capables et les plus courageux, ils ne sont pas encouragés à travailler. Ils n'ont pas envie d'avancer, ni de faire avancer la société. Car de toutes façons, ils n'auront pas plus que les autres. John RAWLS propose donc une solution : on donne des avantages importants, à ceux qui agissent davantage pour la société. Alors, ils ont envie de faire encore mieux, car ils en profitent. Et si on leur permet de gagner de nouvelles richesses, cela fera plus d'argent à partager pour tous. On peut donc accepter une certaine inégalité (des différences) dans la société, pour partager davantage de richesses. *«C'est au chef de famille, que l'on donne les cadeaux. Mais il les partage avec tous ».*

Mais à **condition que cela profite bien, à tout le monde**. Et que ceux qui gagnent beaucoup, ne gardent pas la plus grande partie pour eux. Qu'est-ce que cela veut dire ? C'est que, par exemple, les plus riches pourront profiter, de la richesse qu'ils ont gagnée. Mais ils paieront plus d'impôts que les autres, pas seulement en quantité mais même en proportion. Et l'argent de ces impôts servira au bien de tous, par exemple pour les écoles et les hôpitaux (la santé). Cela se fera sous le contrôle de la société, pour que les choses restent toujours au service de tous. En particulier, au service des plus pauvres. Pour que ceux qui ont plus, ne gardent pas tout pour eux.

Mais ce partage se limite aux questions économiques (à l'argent). On laisse les gens libres, d'avoir leurs idées et leur religion. On ne leur impose pas un comportement, ou une façon de vivre. On laisse la liberté à tous. On demande seulement **l'égalité des droits, et le partage avec tous**. En commençant par ceux qui en ont le plus besoin. Car *«les 2 yeux sont égaux dans la tête. Mais la main se porte, vers celui qui a été frappé »*(proverbe peuhl).

On ne cherche pas à limiter les richesses. Au contraire, on cherche à les augmenter. Mais en faisant attention, à ce qu'elles profitent à tous. Donc, chacun est libre de travailler, comme il veut et autant qu'il veut. Mais personne n'a le droit de garder pour lui seul, les avantages qu'il a. Ni ce qu'il a gagné. Bien sûr, cela demande des efforts (des sacrifices) de la part des riches. Car ils doivent partager. Mais ils y gagnent la paix. Et ce qu'ils gardent, ils peuvent en profiter tranquillement. En effet, si les plus pauvres savent qu'ils vont profiter des efforts des autres, ils ne vont pas se révolter contre eux. Au contraire, ils vont pousser ceux qui peuvent faire davantage, à faire encore plus, car ils en profiteront eux-mêmes. Un proverbe bulu explique : *»'Nous sommes égaux' apporte la faim »* Mais pour cela, il y a deux **conditions** :

D'abord que **les pauvres** sentent, que la société fait tout pour les aider. Et que dans une autre organisation de la société, ils seraient encore moins soutenus. Parce qu'il y aurait moins de moyens, pour les aider. Parce que c'est toute la société, qui serait pauvre. Quand on n'a rien, on ne peut rien partager !

Ensuite, il faut une **société bien organisée**. Et qui veille sans arrêt au partage : *« Quand c'est le père qui partage, chacun peut parler »* (proverbe ful). Sinon, ceux qui ont le pouvoir, vont vouloir tout garder pour eux. Il faut donc un contre-pouvoir. C'est le travail de **la société civile**, et de ses différentes organisations : les ONG, groupes, mouvements et associations. Pour veiller au partage dans la société : que chacun pense à lui-même, mais sans oublier les droits et les devoirs des autres.

## Que penser de cela ?

Il reste **deux problèmes**. D'abord, dans cette explication de Rawls, on ne parle de la justice, que comme une distribution de l'argent et des choses. Mais on ne parle pas de vie juste. Chacun vit comme il veut. On ne parle non plus de société juste, pour aider les gens à **vivre d'une manière bonne** (en respectant les lois, la morale et les commandements de Dieu). Mais à ce moment-là, est-ce que les gens ne vont pas faire n'importe quoi,

pourvu que cela rapporte de l'argent, et qu'on le partage ? Il y a alors le danger, de ne plus avoir de règles : on ne cherche plus le bien total de la société, ou des gens, mais seulement l'intérêt. Or *« l'homme ne vit pas seulement de pain »*.

Ensuite, chacun fait ce qui lui paraît bon. Et il laisse les autres faire ce qu'ils veulent, au nom de la liberté. Mais est-ce que **cette liberté ne va pas être vide** ? Est-ce que la liberté n'a pas besoin d'être dirigée ? Et d'avoir un but à atteindre ? Nous sommes libres, c'est vrai, mais pour quoi faire ? Et comment y arriver ? Est-ce que la vie en société, ce n'est pas aussi partager des idéaux moraux (des buts bons), des bonnes traditions (l'éducation), et des bonnes façons de se conduire (les qualités et les vertus) ? *« Quand on est au champ, chacun pense au travail. Mais le soir, à la veillée, on partage les idées »*. Pour être vraiment libres, est-ce qu'on ne doit pas savoir où on va, et faire des bonnes choses ensemble ? Donc, la société a besoin **d'un but bon**, et de bonnes façons de vivre (la morale).

Pourtant, on ne doit pas obliger tout le monde à faire la même chose. Ni imposer une seule façon de vivre, ou une seule religion, par exemple. C'est pourquoi la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme parle de la liberté de religion, de la liberté de pensée, et de la liberté de conscience.

Il faut donc **trouver un équilibre** : entre le bien, que tout le monde doit chercher à faire ; et la liberté de chacun, de chercher ce bien à sa manière. Car le bien ne peut se faire que librement. *« On ne peut pas forcer l'escargot, à se coller à l'arbre »* (proverbe). Mais il est important de réfléchir à tout cela, ensemble. C'est de cette manière, que l'on arrive à être unis dans la société, pour avancer ensemble. C'est la base de la tolérance. Car il y a plusieurs façons de bien faire. *« Chaque oiseau a son chant »*. Et *« pour faire une bel orchestre, chaque instrument doit donner sa voix »*. C'est ce qu'on appelle la complémentarité (se compléter). Personne n'a le droit d'imposer ses idées aux autres. Mais c'est nécessaire de parler ensemble, pour se mettre d'accord sur les choses les plus importantes, que nous voulons dans notre société. Et pour accepter les idées des autres. Cela montre le travail de chacun : Chaque habitant du pays, doit réfléchir, librement mais sérieusement, à ce qu'il veut faire de sa vie. Et à ce qu'il veut vivre avec les autres : quelle société il veut construire avec eux.

Cela demande toute une **éducation**. Car *« la noix de palme ne restepas noire ; elle mûrit »* (proverbe sengele). Pour les enfants et les jeunes, cette éducation se fait d'abord par les parents dans la famille. Ensuite, à l'école. Pour tous, elle se fait dans les différents groupes, mouvements et associations. Et aussi, bien sûr, dans les différentes religions. Elle devrait aussi se faire dans les partis politiques, si l'on veut qu'ils jouent leur rôle. Et qu'ils ne soient pas seulement, une course à l'argent et au pouvoir.

De même, les responsables **ne doivent pas imposer leurs idées**, aux habitants du pays. Ce serait de la dictature. Au contraire, ils doivent savoir que tous les habitants sont égaux « en dignité et en droits ». Et que chaque citoyen est libre, et responsable de lui-même. *« C'est seulement quand tu as goûté à la nourriture, que tu sais qu'elle est amère »* (proverbe zulu). C'est pour cela aussi, qu'il y a des élections : pour que chacun puisse dire, quel genre de société il veut avoir. Et que ce soit le plus grand nombre qui choisisse, quand chacun a voté.

La 2<sup>ème</sup> question : est-ce qu'on doit aider les plus pauvres, toujours et partout, et de la même façon ? En effet, il y a des gens qui sont pauvres, et même écrasés, parce qu'ils n'ont pas été capables de faire beaucoup de choses, depuis leur naissance. A cause des problèmes qu'ils avaient, dans leur corps ou dans leur esprit (leur intelligence). Comme par exemple les handicapés. Ou bien parce qu'ils sont nés dans un milieu pauvre : ils n'ont pas eu de moyens pour agir. Ou bien, ils n'ont pas eu de chance. Ou encore, ils ont été écrasés, à cause de la méchanceté des hommes, ou d'une société injuste. Tous ceux-là, il faut évidemment les aider Car *« Dieu enlève les cailloux, du plat de l'aveugle »*.

Mais ceux qui sont pauvres, à cause de leur paresse ? Ceux qui ont fait des mauvaises choses, est-ce qu'ils ne doivent pas en supporter les conséquences ? Et ceux qui ont refusé de vivre avec les autres, et qui se retrouvent tout seuls. Que faire avec eux ?

**Donc, on ne doit pas soutenir tout le monde de la même façon.** Il faut voir chaque cas, en particulier. Et on doit pousser ceux qui agissent mal, à changer. Car l'homme est une personne responsable. Il a des droits, mais aussi des devoirs. Il doit supporter les conséquences, de ce qu'il a fait. L'homme doit faire des efforts par lui-même. Et non pas tout attendre des autres, sans rien faire. Quand il a pris un mauvais chemin, il doit essayer de changer, comme dit un proverbe : « *Si tu t'es perdu dans la forêt, reviens d'où tu es parti, et prends un autre chemin* ».

Mais ce n'est pas toujours facile, de voir dans quelle mesure, la personne est responsable de ses malheurs, ou de sa pauvreté. De toute façon, ce n'est jamais facile de changer tout seul : « *un seul doigt ne peut pas laver la figure* » (proverbe). Les autres et la société doivent au moins faire le maximum, pour **aider les gens à changer**. Comme dit un proverbe wolof : « *l'homme est un médicament pour l'homme* ».

L'homme n'est jamais totalement libre. Il ne se libère, que peu à peu. Il n'est jamais totalement responsable, de ce qui lui arrive. La société et ceux qui l'entourent, agissent aussi sur lui. Donc, même s'il s'est mal conduit, c'est important de lui donner une nouvelle chance. La personne humaine a une intelligence, pour réfléchir et pour savoir ce qu'elle doit faire. Elle a des forces pour agir. Mais ses forces sont limitées. Elle a besoin du soutien, de ses frères et de ses sœurs. C'est pour cela que l'on vit en société. L'homme doit chercher à transformer la société dans laquelle il vit. Mais d'un autre côté, la société transforme les personnes, par les façons de vivre, les lois, l'éducation que l'on donne, les habitudes, les coutumes et les traditions, les exemples et les conseils des autres, etc... Ce n'est pas facile de lutter contre cela. Ce n'est pas toujours obligé. Et parfois ce n'est pas bon.

Donc, il ne faut surtout pas condamner, tous ceux qui ont des difficultés, ou qui sont pauvres, en disant : « c'est parce qu'ils sont mauvais ». Ou bien : « c'est de leur faute, c'est parce qu'ils n'ont rien fait ». Il vaut mieux **continuer à les aider**, malgré tout. Mais en les conseillant, et en les soutenant. Et en leur donnant les moyens, d'agir davantage par eux-mêmes, pour avancer. « *la branche qui plie, on lui met un tuteur* ». (D'après l'article de Fabien SPITZ : « John Rawls et la question de la justice sociale », Revue « Etudes » de janvier 2011).

## **En marche vers la responsabilité de tous et pour tous**

### **Des nouveaux problèmes :**

Le monde avance. Et au fur et à mesure, de nouveaux problèmes arrivent.

**La mondialisation.** Les lois et les droits, ont été faits, pour les pays. Mais maintenant, nous vivons au niveau du monde entier (le globe). C'est ce qu'on appelle la globalisation. Donc, la façon dont les lois et les droits sont utilisés, n'est plus adaptée au niveau mondial.

De plus, si on traite tous les pays de la même façon, **les plus forts** vont écraser les plus faibles, car « *les gros poissons mangent les petits* ». C'est pourquoi, on parle maintenant du droit des pays pauvres, au développement. Et d'un partage équitable (juste et égal) entre tous les pays du monde. C'est le problème de l'O.M.C (Organisation Mondiale du Commerce). On veut mettre en place le commerce, au niveau du monde. Mais comment organiser ce Commerce, dans la justice ? Pour ne pas écraser, les pays les plus faibles et les plus

pauvres, il faut des protections internationales. Pas seulement des accords entre 2 pays (bilatéraux).

Il y a aussi des conflits entre les droits civils et politiques, les droits économiques et les droits sociaux et culturels (nous les avons expliqués plus haut : les 3 générations des droits humains). **Ces trois sortes de droits ne vont pas obligatoirement ensemble.** Et c'est difficile de respecter ces trois choses, en même temps. Par exemple, la Chine et le Vietnam ont donné la liberté au niveau de l'économie : les gens sont libres pour gagner de l'argent, et pour lancer des entreprises. Mais les gouvernements de ces pays n'ont pas donné la liberté politique. C'est toujours le Parti qui commande. Et beaucoup de gens ne sont pas contents de cela. Ils essaient de se révolter. Les gouvernements les en empêchent. Et il y a encore moins de liberté politique. Au contraire, si on a la liberté politique mais sans organisation, c'est l'économie du pays qui va souffrir. Et alors, même si les gens sont libres, ils vont devenir de plus en plus pauvres. Ce qui n'est pas non plus une bonne chose.

Il y a aussi les oppositions, entre **l'intérêt économique et le bien commun.** Car naturellement, chacun pense à son intérêt personnel, ou à celui de son groupe. Et à ce qui lui rapporte de l'argent. Plus qu'au bien commun, qui touche le bien de tout le monde ensemble. Comment faire pour organiser cela ?

Il y a aussi la peur de l'avenir, à cause des dangers, qui viennent en particulier des **découvertes scientifiques modernes**, comme l'énergie atomique. Et aussi, les expériences sur les êtres vivants et le clonage (fabriquer des doubles des êtres vivants). Certains savants voudraient même le faire pour l'homme.

De même, ce n'est pas facile de mettre ensemble, les droits des personnes qui vivent maintenant, et **les droits des générations futures.** C'est-à-dire des gens qui viendront après nous.

Ce n'est pas facile non plus, de mettre ensemble les droits des personnes, et **les droits de l'environnement** (la protection de la terre). Ni de garder ensemble la protection des personnes humaines, et la protection du « non-humain » (la protection des autres êtres vivants : les plantes et les animaux)

## Quelles solutions ?

La première solution, c'est l'« **égale dignité** » de tous, pour tous les droits humains. Cela permet d'être juste, envers tous les hommes. Et d'unir les droits civils et politiques, et les droits économiques.

C'est aussi, la nouvelle idée du **développement durable.** Cela permet d'unir le droit au développement, et le devoir de respecter l'environnement, pour le bien des populations futures. On cherche à grandir et à avancer, mais en faisant attention à ne pas casser la terre. A ne pas finir (épuiser) toutes ses richesses. Et à causer le moins de problèmes possibles, pour les hommes qui viendront après nous. Mais aussi ne pas tuer les êtres vivants (les autres espèces : les plantes et les animaux). Par exemple, on va utiliser ce qu'on appelle les énergies renouvelables, qui ne vont pas vite se terminer, et qui ne salissent pas la terre (qui ne font pas de pollution). En effet, souvent, les Chefs des pays cherchent à respecter les droits actuels de l'homme. Mais, sans penser à l'avenir. Ils cassent ou gaspillent les biens du monde, comme l'environnement, l'eau ou la santé. Par la pollution, les produits chimiques ou atomiques, etc... C'est pourquoi, on parle de plus en plus maintenant, du **droit à un environnement sain**

De même, on pensait souvent à la responsabilité des Chefs d'Etats. Mais on pensait beaucoup moins, à la responsabilité des **Compagnies internationales.** Pourtant, certaines font encore plus de mal que les Etats, à la Terre et à son avenir. Pour régler tout cela, on a mis certaines choses en place, au niveau du monde. Par exemple, on a retrouvé une ancienne Loi des Etats-Unis de 1789, the Alien Tort Claims Act. On l'a reprise, depuis les années 1980. Ce texte dit, que les Tribunaux d'un pays peuvent juger, les manques de respect des Droits de l'Homme, qui apparaissent partout dans le monde. Pas seulement chez eux. Et qu'ils peuvent condamner, pas seulement les Etats, mais aussi les Compagnies multinationales. C'est ce qui a permis de

condamner, par exemple, la Société Uni Local. Elle construisait des gazoducs (des tuyaux pour emmener le gaz). Pour cela, elle obligeait ses travailleurs à faire des travaux forcés, en accord avec les Chefs militaires de la Birmanie. Et la Société Total a été également condamnée, pour cette affaire, en France. Pourtant, cela s'était passé en Birmanie.

On pense donc maintenant, à la responsabilité des Sociétés multinationales. Par exemple des Compagnies pétrolières, qui se mettent d'accord avec des régimes autoritaires (des pouvoirs forts), ou avec des chefs rebelles. Par exemple, elles leur vendent des armes, pour avoir le pouvoir, et ensuite, prendre leur pétrole, ou d'autres richesses du pays. Comme TOTAL l'a fait au Congo. Ou bien, on vodes Sociétés pharmaceutiques, qui essaient leurs médicaments sur des populations, sans même les prévenir. Ces sociétés ont été condamnées, par exemple au Nigéria. Et elles ont dû payer de grosses amendes.

**Il reste encore beaucoup à faire.** En effet, il faut arriver à des lois internationales, pour toutes ces questions. Cela demandera du temps. Pourtant **les choses avancent.** Par exemple, on a écrit des Codes de conduite et des « principes directeurs », à l'OCDE (l'Organisation pour le Commerce et le Développement Européen) en 1976. Ensuite, l'O.I.T. (Organisation Internationale du Travail de l'ONU), a adopté des nouveaux principes, en 1998, pour mieux défendre les droits sociaux (les droits des hommes et de la société). A la Conférence de RIO au Brésil, en 1992, on a réfléchi aux problèmes de l'environnement. Suite à cela, l'OCDE a revu à nouveau ses façons de travailler, pour les rendre meilleures, en 2000.

La sous-commission des Droits de l'Homme de l'ONU a été plus loin. En Août 2003, elle a adopté les « principes sur la responsabilité, en matière de droits de l'homme, des sociétés transnationales et autres entreprises » Pour surveiller les grandes sociétés, que les Chefs des pays eux-mêmes, ne peuvent pas contrôler. On a rappelé, que ces sociétés ne peuvent pas faire n'importe quoi, dans le domaine des droits de l'homme. On a prévu des réparations, pour les personnes auxquelles elles font du mal. Et ces réparations peuvent être demandées, par des Tribunaux nationaux (d'un pays), pas seulement par l'ONU. Par exemple, les grandes sociétés qui fabriquent des médicaments, pensent surtout à l'argent qu'elles peuvent gagner. Elles protègent leurs intérêts, grâce au système des brevets. Et elles oublient les souffrances des malades. Grâce à ces principes, on a pu avoir la permission, de fabriquer, des médicaments contre le SIDA, en grand nombre et beaucoup moins cher, (des médicaments « génériques »).

De même, pour contrôler l'application des Accords de Kyotto, sur l'avenir de la Terre, ce ne sont plus seulement les pays qui peuvent le faire. Mais aussi des Groupes, comme les ONG (ce qu'on appelle **la Société civile**). Et aussi le Secteur privé.

Il y a toujours eu des guerres dans le monde. Mais maintenant, on a des armes qui tuent beaucoup plus de personnes, comme les bombes atomiques. Et ce ne sont pas seulement les soldats qui meurent. On tue plus de civils que de militaires : des enfants, des vieux, des femmes. Pourtant, ils ne se battent pas, et ils n'ont rien fait de mal. Pour casser les pays et les gens, on viole les femmes, d'une manière organisée et méchante. On cherche à supprimer des ethnies et des groupes humains entiers. C'est ce qu'on appelle **le génocide et les crimes contre l'humanité** Pour lutter contre cela, on a mis en place le Tribunal Pénal International (T.P.I.), et le Comité des Droits de l'Homme de l'ONU. Mais beaucoup de pays ne les reconnaissent pas. Même et surtout les pays les plus grands, comme les Etats-Unis et la Chine.

On a aussi cherché à diminuer, les armes atomiques. On a interdit certaines armes, comme par exemple les mines anti-personnelles, qui tuent beaucoup de civils et de gens innocents. On cherche maintenant à **supprimer les armes** légères. Et à surveiller, et diminuer, la vente des armes dans le monde. Surtout que souvent, pour acheter ces armes, les rebelles cultivent par exemple de la drogue. Et les gouvernements détournent les richesses du pays.

## L'idée de responsabilité

Dans tout cela, on continue bien sûr de parler des droits humains. Mais on parle aussi de plus en plus, de la **responsabilité** de l'homme. En particulier, par rapport à ceux qui viendront après nous. En effet, au moment de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, il y avait des Chefs, qui commandaient leur peuple avec force (des dictateurs). Alors, on avait surtout insisté sur les droits, pour défendre les personnes. On n'avait pas voulu beaucoup parler des devoirs. Parce qu'on avait peur que les Gouvernements de ce temps-là, se servent de cette idée de « devoirs », pour obliger les hommes à faire ce qu'ils voulaient, dans la dictature. Au lieu de respecter leur liberté.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ne dit pas le mot « responsabilité ». Mais le Préambule parle clairement de responsabilité : « Considérant que les états membres **se sont engagés** à respecter les droits de l'homme, et les libertés fondamentales (de base), **d'une façon réelle et pour tous...** Pour remplir pleinement cet **engagement...que tous** les peuples et toutes les nations fassent des efforts, pour **reconnaître et mettre en pratique**, ces droits et ces libertés ». Il s'agit bien là, d'une véritable responsabilité.

C'est pourquoi maintenant, on parle de plus en plus de « **biens publics** ». Et de la responsabilité de protéger ces biens (Dans l'Eglise, on parle plutôt du « bien commun ». Voir les fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise) On dépasse alors les seuls droits personnels actuels, pour voir **notre responsabilité**, par rapport à toute l'humanité (tous les hommes présents et à venir). Par exemple, on dit que la santé de la population, est un bien commun à défendre. De même, on parle du droit de tous, à avoir de l'eau potable. On dit que les usines et les sociétés qui salissent la Terre (la pollution), et qui cassent notre environnement, sont responsables. Et donc, qu'elles doivent payer le mal, qu'elles font, non seulement aux hommes, mais aussi à la nature. C'est dans ce sens, qu'on parle du **bien de toute la Terre** (y compris le non-humain, c'est-à-dire la nature, les plantes et les animaux, et pas seulement les hommes).

Jusqu'à maintenant, on pensait qu'on était surtout responsable, du mal que l'on avait fait dans le passé. Les coupables devaient payer aux autres, le mal qu'ils avaient fait, par des indemnisations et des réparations. Maintenant, on parle aussi de la **responsabilité préventive**. Comme dit le proverbe : *il vaut mieux pré – venir, que guérir*. C'est-à-dire venir, et agir, avant que les problèmes et les accidents n'arrivent. Et limiter au maximum, les risques et les dangers.

Mais il ne faudrait quand même pas aller trop loin. Actuellement, on paye de plus en plus d'assurances, pour se protéger. Par exemple contre les accidents de voitures, contre les maladies... Mais quand on veut se protéger de tout, on finit par avoir peur de tout. Si on veut vivre sans risque, on ne fait plus rien. D'ailleurs, l'assurance auto, par exemple, n'empêche pas les accidents. Et l'assurance maladie ne redonne pas la vie, à ceux qui sont morts. Un proverbe lari dit : *»Tu sautes de côté, pour éviter une couleuvre. Et tu tombes sur un serpent cracheur !* ». Donc, ce qu'il faut, c'est penser à l'avenir. Mais en gardant la **confiance. Avec courage**, et sans avoir peur d'avancer. Les nouveaux droits dont nous avons parlé doivent justement permettre cela. Un proverbe ouolof dit : *»Si je meurs dans la forêt, au moins que ce soit le lion qui me tue* ».

Jusqu'à maintenant, quand un pays faisait du mal à un autre, il devait payer, le mal qu'il avait fait. Par exemple, pendant la guerre, ou pour une pollution (amener des produits chimiques ou atomiques). S'il avait volé les richesses d'un pays (des minerais et des matières premières). Ou simplement, s'il avait exploité un pays plus faible. Par exemple en ne payant pas assez cher ce qu'il achetait (par des contrats miniers imposés par la force, la menace ou la corruption). Mais il n'y avait pas de **responsabilité, au niveau mondial**. Seulement d'un pays envers un autre pays. On arrive peu à peu à cette responsabilité mondiale. Par exemple, le Protocole de KYOTTO, parle de la responsabilité des pays au niveau mondial, par rapport aux changements de climats. Il y a des conseils dans ce Protocole (la prévention). Mais on a prévu aussi des sanctions (des punitions et des

amendes à payer), pour les pays qui ne diminuent pas les quantités de gaz mauvais, qu'ils produisent.

Il reste quand même un problème : depuis les attentats du 11 Septembre 2011, les pays deviennent plus autoritaires. Et pour protéger leur sécurité, ils se referment sur eux-mêmes. A cause du **terrorisme**, qui grandit de plus en plus. Egalement en Afrique, à cause par exemple de l'Aqmi : Al Quaida en Afrique de l'Ouest. Cela diminue le respect des droits, au niveau international. Pourtant, tout ce qu'un pays fait, a des conséquences au niveau du monde entier. Et donc **tout pouvoir doit s'accompagner d'une responsabilité**. Pour ne pas faire souffrir les personnes, présentes ou futures. Que ce soit dans le domaine politique, économique, scientifique, religieux ou culturel. Dans les médias (les journaux, la radio, les télévisions et Internet). Et aussi pour le non-humain (les animaux, les plantes et toute la nature). Car c'est sur cette terre que nous vivons. C'est notre Mère.

(D'après l'article : **Vers une responsabilité responsable, dans une communauté mondialisée** de Mireille DELMAS MARTY. Revue « Etudes » 4141, de Janvier 2011)

## Quelle égalité dans la société ?

L'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dit : *« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »*. Dans les fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise, nous avons déjà expliqué, de quelle égalité il s'agit. Et quelle est la dignité de tout homme et de toute femme (fiches 3 et 4). Mais comment mettre en pratique cette égalité ? Comment défendre cette dignité ?

### La dignité

Souvent, on parle « des gens d'en haut » et « des gens d'en bas ». Que penser de cette façon de parler ? C'est vrai que tout le monde n'a pas la même place, dans la société. Et tout le monde ne peut pas avoir la même fonction (faire le même travail), dans une entreprise (une usine ou un atelier), un hôpital ou une école. Mais la place différente, et le travail différent fait par les personnes, cela ne veut pas dire, que certaines personnes seraient plus dignes que *d'autres*. Un proverbe luluwa explique : *« le fusil respecte la fourche. Et la fourche respecte le fusil »*. Car dit un autre proverbe : *« la trace du pied du pauvre sur la route, est la même que celle du riche »*

- En effet, si tu es plus intelligent, ou plus fort à la naissance, tu n'y es pour rien.
- Ensuite, certains sont très intelligents, mais ils ne peuvent pas faire grandir leur intelligence. Par exemple, ils ne peuvent pas faire d'études, parce que leurs parents sont trop pauvres. Ou qu'il y a la guerre dans le pays.
- Enfin, ce qui est important, c'est que chacun joue bien son rôle. Et qu'il fasse son travail le mieux possible, là où il est. C'est cela sa dignité. Donc *« que la pirogue respecte l'eau, pour que l'eau respecte la pirogue »*.

**Malheureusement, souvent, ce n'est pas ce qu'on dit.** Et ce n'est pas ce qu'on fait, dans la société : On pense que ceux qui travaillent dans les bureaux, sont supérieurs aux travailleurs manuels (les ouvriers et les artisans, qui travaillent avec leur mains). Et on parle même de « cadres supérieurs ». Supérieurs en quoi ? Et par rapport à qui ? Pas obligatoirement supérieurs en dignité, en tout cas !

Souvent, ceux qui ont fait des études (les intellectuels), sont davantage respectés que les autres (les analphabètes). Mais il y a des intellectuels, qui se conduisent mal. Et qui font mal leur travail. Jusqu'à perdre

leur dignité, et ne plus être respectés. Au contraire, il y a des analphabètes, qui sont très intelligents. Intellectuel et intelligent, ce n'est pas la même chose ! C'est vrai que ceux qui travaillent dans les bureaux, sont mieux payés que les autres. Mais cela vient seulement de la façon, dont on a organisé la société. Ce n'est pas obligé. Et la valeur de la personne, ce n'est pas une question d'argent. La dignité, ça ne s'achète pas !

De nombreux médecins et enseignants, et même des techniciens agricoles (des ingénieurs agronomes), veulent rester en ville : ils refusent d'aller travailler dans les villages. Et même dans les quartiers « populaires ». Ils veulent rester au centre-ville. Parce qu'on respecte davantage les riches que les pauvres. Et qu'on donne plus d'honneur aux gens du centre-ville, qu'aux gens des quartiers. Mais comment le pays pourra-t-il avancer dans ces conditions ?

Si dans une usine, il n'y avait que des ingénieurs, et pas d'ouvriers, est-ce qu'elle pourrait marcher ? Si dans le pays, il n'y avait que des fonctionnaires, et pas de paysans, est-ce que les gens pourraient manger ? L'important, c'est d'arriver à former une communauté de travailleurs, dans l'entente et dans le respect. Parce qu'on a compris que chacun est nécessaire, pour le bien de tous. Pour qu'un pays soit en paix, n'est-ce pas nécessaire, que tous les citoyens soient respectés à égalité ? Que l'on reconnaisse la dignité de tous ? Et que l'on donne les mêmes droits à chacun ? Le droit à l'éducation, mais aussi le droit à la santé, par exemple. Et aussi le droit à un travail, où on est respecté, et qui permette de faire vivre sa famille. Comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme le demande.

Mais alors, **comment organiser la société**, pour mettre le plus d'égalité possible, entre toutes les personnes ? Tout le monde veut l'égalité, entre tous les hommes et toutes les femmes, dans la société. Mais il y a deux façons de marcher vers cette égalité: ou bien on veut diminuer les inégalités (les différences), par rapport à **la place** des différents groupes de la société. Ou bien, on laisse la société telle qu'elle est, avec ses différentes classes (ses différents étages ou niveaux), en particulier les niveaux économiques (le travail et l'argent), ou politique (le pouvoir). Mais on augmente **les chances** de ceux qui le veulent, de quitter leur groupe, et de « monter dans la société ». Que penser de ces deux solutions ?

## L'égalité des places

On regarde **les positions occupées par les différents groupes** de la société : les paysans, les ouvriers et ceux qui travaillent dans les bureaux. Mais aussi les chômeurs, ceux qui font des petits métiers, et ceux qui ont un salaire (qui sont payés tous les mois, par un patron). Egalement, les analphabètes, ceux qui ont fait seulement l'école primaire, et les intellectuels qui ont fait l'université. Ou encore, les enfants, les jeunes et les adultes. Ou bien les hommes et les femmes. Ou encore les différentes ethnies, ou les différentes religions du pays.

On essaye de **diminuer les différences** entre ces différents groupes. On ne regarde pas seulement l'argent qu'ils gagnent, mais aussi la protection (la sécurité) et le respect qu'ils reçoivent. Et aussi la liberté et les moyens qu'ils ont, pour travailler (les conditions de travail), et dans toute leur vie (la qualité de la vie).

Dans cela, on cherche à **faire avancer ensemble**, toutes les personnes de ce groupe. On veut que tout le monde profite des services du pays. Par exemple, l'école, les soins dans les hôpitaux, et les moyens de se défendre dans la vie sociale. Par exemple, on dit : » tous les enfants doivent pouvoir aller à l'école ». Ou « la santé pour tous ». Car *« il n'y a pas de séparation entre l'igname et sa peau (son écorce) »*

## Que penser de cela ?

Donc on cherche à diminuer les inégalités (les différences entre les différents niveaux), dans la société. Par exemple, on essaie de **diminuer les différences de salaires** (l'argent qu'on donne aux travailleurs), entre les ouvriers et les ingénieurs.

Ou bien, on va chercher à donner **la sécurité sociale à tous** : l'argent pour élever les enfants (les allocations familiales), pour se faire soigner (l'assurance maladie), et quand on est trop âgé pour travailler (la retraite). Alors que jusqu'à maintenant, dans nos pays, ce sont seulement les fonctionnaires payés par l'état, qui profitent de cette sécurité sociale. Et ceux qui ont un salaire régulier, payé normalement par un patron qui respecte la loi.

On fait payer des **impôts plus importants aux riches**, qui ont davantage de moyens. Pour payer l'école ou la santé pour tous. Et pour faire des routes, pour que les paysans puissent vendre leurs produits. Dans ces conditions, il y a moins de différence entre les riches et les pauvres. Et entre les différents groupes de la société.

Mais chacun reste dans sa position, et dans son groupe. On veut mieux payer les ouvriers. Mais on ne cherche pas tellement à donner aux ouvriers, les moyens de se former, pour devenir ingénieurs. On veut que tous les enfants aillent à l'école. Mais on n'aide pas tellement les élèves intelligents, mais qui sont pauvres, à continuer leurs études. Et on ne change pas tellement, la façon dont on enseigne à l'école. C'est pourquoi, on a pu dire que, avec cette façon de faire, on veut diminuer les différences, entre les groupes. Mais on ne cherche **pas tellement à transformer, l'organisation de la société en elle-même. On laisse les groupes tels qu'ils sont.** On diminue seulement les différences entre eux. Car *«même si tu as faim, tu ne mets pas la main dans le plat du chef»* (proverbe ntomba)

Il y a aussi un danger : c'est que les gens **attendent toujours, que l'Etat** vienne les aider. Ils ne cherchent pas tellement, à sortir de leurs problèmes, par eux-mêmes, en faisant leurs propres efforts. Cela risque d'augmenter la paresse, ou au moins le manque de courage (les initiatives). Comme le dit le proverbe zulu : *«Tu es pressé pour manger. Mais tu es lent pour travailler»*. Et cela augmente le parasitisme : on veut profiter au maximum, de l'état et des autres. Au lieu de se mettre à leur service, et de travailler tous ensemble. A ce moment-là, le nombre de chômeurs augmente. Et quand les étudiants ont leur diplôme, ils attendent que le Gouvernement leur donne du travail. Au lieu de lancer eux-mêmes leur propre entreprise. On finit même, par demander à chacun à rester à sa place, au lieu de chercher à avancer. On leur dit : « on va arranger votre situation »...et rien ne se fait. Un proverbe dit : *«Si tu veux qu'on te mette le canari sur la tête, commence par le mettre toi-même sur ton genou»*.

De plus, chaque groupe cherche à défendre les avantages qu'il a, pour son propre groupe. Et il **risque d'oublier les autres**. Les gens de la ville oublient les paysans. Les travailleurs salariés, défendent leurs droits, grâce aux syndicats. Mais parfois, ils oublient ceux qui font des petits métiers. Et les chômeurs, qui n'ont ni salaire, ni syndicat. Les travailleurs qui ont l'âge de la retraite ne veulent pas partir, pour laisser la place aux jeunes. Les gens du centre de la ville oublient les gens de la banlieue et des quartiers populaires. Chacun pense à faire profiter ceux de sa propre famille, ou de son ethnie. Même s'ils ne sont pas capables. Et on s'oppose aux autres ethnies, s'il le faut. Les hommes veulent garder leurs avantages, ils pensent à leurs intérêts. Et ils oublient les femmes : ils ne leur donnent pas leur place, dans la société. Et même parfois, ils les empêchent d'avancer. N'est-ce pas en partie à cause de cela qu'il y a moins de filles que de garçons, dans les collèges et les lycées, et surtout à l'université ? De même, on oublie les étrangers et les petits groupes de la société. Comme par exemple les handicapés, qui n'ont pas les mêmes moyens de se défendre que les grands. Et ce sont les plus pauvres, qui continuent à souffrir. Alors que ce sont les premiers qu'il faudrait aider. *«Celui qui a pris dans sa main une grande bouchée (ration), c'est vers sa bouche qu'il la porte»* (proverbe toucouleur)

Quand on cherche l'égalité des places (la même place pour tout le monde), on risque aussi de forcer les gens, à rester tous ensemble. Et les obliger à tous faire les mêmes choses, pour avoir les mêmes droits. Comme cela s'est fait par exemple, dans les pays communistes. Ils se sont appuyés sur «la lutte des classes». Pour défendre

les ouvriers, ils ont attaqué les autres groupes de la société. Ils cherchaient l'égalité sociale. Mais peu à peu, ils sont **devenus des dictatures**. C'est un danger auquel il faut faire attention, quand on travaille à l'égalité des places. Nous avons vu cela dans beaucoup de nos pays, après l'indépendance. Les gens au pouvoir disaient, qu'ils travaillaient pour le peuple. Et qu'ils voulaient le libérer. Mais en fait ils travaillaient pour eux-mêmes. Et pour arriver à l'égalité entre tous, ils ont utilisé la force, les oppositions et la guerre. Au lieu de chercher l'entente, et l'accord libre de tous.

Donc, même si le bien de tous doit passer en premier, il faut en même temps, respecter la liberté de chacun, et lui laisser sa chance. Ensuite, il faut pousser chacun, à faire le maximum de ce qu'il peut. Et à se débrouiller par lui-même, au lieu de tout attendre de l'Etat et du Gouvernement. Enfin, il faut veiller à la paix, à l'entente et au partage, entre les différents groupes du pays.

### **L'égalité des chances.**

C'est la 2<sup>ème</sup> façon, pour mettre l'égalité entre les hommes, et la justice dans la société. On cherche à permettre à tous, d'occuper n'importe quelle place dans la société, du moment qu'il le mérite. Et on lui donne les moyens, pour y arriver. On ne cherche donc pas d'abord, à supprimer les différences entre les groupes de la société, au sujet de l'argent, du travail ou de la place. Mais on veut enlever les discriminations, c'est-à-dire les différences imposées aux personnes individuelles, par la force et d'une manière que l'on trouve injuste : quand on met les personnes à l'écart (de côté), et qu'on les empêche d'avancer. Pour arriver à cela, on organise la compétition entre les gens (la concurrence : la lutte et la course). On fait des concours, où on dit que chacun a la même chance. Dans ces conditions, chaque groupe va lutter, pas pour faire avancer tout le groupe ensemble, mais au moins certaines personnes de son groupe. Par exemple des femmes, des handicapés, des gens de telle langue, de telle ethnie, ou de telle religion, etc.... Après cela, on pense que les différences de places dans la société sont justes. Puisque, au départ, on a donné à tout le monde, la possibilité d'avancer et la chance de grandir. Du moins, c'est ce qu'on dit. Mais un proverbe teke dit : *«La chance n'est pas comme un pagne, qu'on met et qu'on enlève»*

### **Que penser de cela ?**

**C'est très bien** de faire, que des gens des minorités (des petits groupes qui étaient mis à part), puissent avancer. Et que des gens qui étaient rejetés en arrière, puissent avoir leur chance dans la société : que ce soit les femmes, les jeunes, les paysans, les petites ethnies, les étrangers, les handicapés, etc... Par exemple que certains enfants pauvres des villages ou des quartiers de la ville, puissent faire des études dans des grandes écoles. Et faire partie ensuite, des responsables qui dirigent le pays. Ou que des femmes deviennent des chefs d'entreprises et de grandes sociétés. C'est bon que ceux qui sont capables, et qui sont courageux, soient récompensés.

Mais il ne faut quand même pas se tromper. Ni tromper les gens. On ne peut pas, à chaque moment, distribuer à nouveau les places et les avantages dans la société, d'après les mérites et les efforts des gens. **Comme si tout le monde avait les mêmes chances !** Par exemple, comme si les enfants de paysans analphabètes pouvaient devenir des fonctionnaires, aussi facilement que les enfants de chefs d'entreprises, qui vivent en ville. Ou bien, comme si les enfants de travailleurs manuels pouvaient devenir des intellectuels, aussi bien que les enfants de professeurs. On dit : « tout le monde a sa chance ». Mais un proverbe hutu explique : *la chance de la chèvre, n'est pas celle de la vache* ». Les enfants des ministres et des chefs d'entreprises (les patrons), vont étudier dans les grandes universités, en Europe ou en Amérique du Nord. Pendant ce temps, les enfants des ouvriers et des artisans, ils étudient dans des écoles de quartier, qui ne marchent pas bien, et qui n'ont pas de moyens. Et les enfants de paysans ne peuvent même pas aller à l'école primaire, parce qu'il n'y en a pas dans leur village. Ou qu'ils doivent travailler avec leurs parents, pour faire vivre la famille.

Si on voulait vraiment donner la même chance à tout le monde, il faudrait faire redescendre tout le monde au

même niveau, à chaque fois. Et repartir à zéro, tous les ans. Mais ce n'est pas ce qui se fait. Et ce n'est même pas possible. Les « grands » restent les grands, les enfants des intellectuels restent des enfants d'intellectuels, et les enfants de la ville ont plus de chance que les autres (au moins ceux du Centre, des beaux quartiers). Donc on accueille seulement quelques « petits » parmi les grands, en croyant que cela suffit, pour que tous les autres « petits » restent tranquilles. Mais, bien sûr, ceux qui n'ont pas réussi, ils n'acceptent pas cela.

On ne cherche pas à supprimer les différences, entre l'ensemble des paysans et l'ensemble des gens de la ville. Ou bien, entre le groupe de tous les travailleurs manuels, et celui des travailleurs intellectuels. Les différences ne sont pas diminuées, entre les groupes. Ce sont seulement certaines personnes, qui peuvent changer de situation. A ce moment-là, **la société devient beaucoup moins communautaire et solidaire** : On ne cherche plus autant, à avancer tous ensemble. Quand on défend l'égalité des chances, c'est la lutte entre les personnes. Chacun veut grandir au maximum, et profiter de sa chance le plus possible. Cela pousse les gens à être insatisfaits. Et cela ne les amène pas, à transformer la société. Chacun cherche plutôt à profiter, des occasions qui se présentent. Parfois, **par n'importe quel moyen : même la corruption, la méchanceté ou le mensonge** En tout cas, on classe les gens : Il y a les bons et les moins bons. Et ceux qu'on appelle « bons », ce ne sont pas toujours ceux qui se conduisent bien. Ni ceux qui pensent le plus aux autres. Ce sont ceux qui ont réussi. On ne cherche pas à voir, par quels moyens ils ont réussi. *«Celui qui mange les biens des autres, il mange en regardant dehors »*(proverbe hutu)

**La société devient individualiste** (ce sont les individus qui passent en premier) : chacun pense d'abord à soi. Car *« 2 coqs ne s'aident pas, pour attraper un seul ver »* (proverbe pygmée). La société devient « élitiste » : on veut former une élite, un petit groupe de responsables, qui soient le plus capables possible. Les autres derrière, ils n'ont qu'à essayer de suivre, et de faire ce qu'ils peuvent. C'est un choix : il y a des raisons de choisir cela. Mais il faut au moins comprendre, ce qui se passe vraiment. Pour en éviter les dangers. Et pour diminuer les mauvaises conséquences possibles. C'est comme une course. Il faut choisir : ou bien on va faire une course individuelle : Chacun va courir pour lui-même. Et il va essayer de dépasser les autres. A ce moment-là, il ira plus vite, mais il arrivera tout seul. Ou bien, on va faire une course d'équipe. On ira moins vite. Mais au moins, on arrivera tous ensemble.

Un avantage de l'égalité des chances, c'est que l'on fait attention aux différents groupes de la société : on va chercher à donner la chance, à quelques personnes de **chacun** de ces groupes. Pas à toutes les personnes ensemble. Mais seulement, à ceux qui auront, ce qu'on appelle le mérite. C'est-à-dire la chance, et les moyens de dépasser les autres. On va veiller, à ce qu'il y ait des représentants de chacun des groupes de la société, qui fassent des progrès. Mais seulement ceux qui le peuvent. Les autres restent là où ils sont. Donc certaines personnes avancent. Mais les groupes dans leur ensemble ne changent pas. Et **les différences, les inégalités et les injustices entre les groupes continuent, dans la société**. Parce qu'on ne cherche pas vraiment, à lutter contre elles. *toutes les traverses des murs, n'arrivent pas jusqu'au toit »*

On ne cherche pas à rendre meilleures, les écoles des quartiers et des villages. On est content, simplement parce que quelques enfants de paysans ou de chômeurs, sont entrés à l'université. Et parce qu'il y a quelques Grandes Ecoles, où on accepte **quelques élèves**, intelligents et qui travaillent. C'est vrai qu'ils le méritent. Mais on ne cherche pas à relever le niveau de toutes les écoles, pour le maximum d'élèves : on ne cherche pas à mieux enseigner, et à donner davantage de moyens, à tous. Alors, les autres élèves, dans les quartiers populaires de la banlieue, ils ont toujours les mêmes problèmes. Ils restent toujours en retard. Car la façon d'enseigner et de faire marcher les écoles dans le pays, ne change pas. On a une élite, des gens qui commandent aux autres. Mais souvent, ils pensent beaucoup plus à eux-mêmes, qu'à faire monter toute la société. Et ils oublient leurs frères et leurs sœurs, des milieux d'où ils sont sortis. Et donc les différences augmentent de plus en plus. Pourtant, » *un bras déformé, c'est un bras comme le tien »* (proverbe kanuri)

On est content, parce que **quelques femmes** sont devenues ministres, ou chefs d'entreprise. Mais est-ce que cela

a transformé, la vie des autres femmes du pays ? Est-ce que cela a fait avancer la condition de la femme ? Bien sûr, il y a quelques femmes parmi les patrons. Mais les patrons ne changent pas : ils se conduisent toujours comme des patrons, avec leurs travailleurs. Et les femmes qui sont devenues patrons, elles aussi. Il y a bien quelques femmes patrons, mais rien ne change pour la plupart des autres femmes, « parce qu'elles n'ont pas de mérite », comme on dit. Et les femmes qui ont un travail, elles doivent toujours s'occuper de la maison et des enfants en plus, comme avant. On ne cherche donc **pas à transformer la vie des femmes**. Ni de donner à toutes les femmes, leur vraie place dans la société. *« 3 grains de riz ne suffisent pas, pour remplir la marmite »*

C'est la même chose, pour les hommes : il y a beaucoup de chômeurs. Donc, ceux qui ont un travail, c'est une chance. Mais on leur demande de travailler de plus en plus. Au lieu de chercher à partager leur travail, avec les chômeurs.

Au lieu de faire avancer toute la société, on est content parce qu'on a fait grandir quelques-uns. Mais c'est souvent **dans des conditions de plus en plus difficiles**. Même s'ils ont plus d'argent. Et ils doivent se battre, pour garder leur place.

Dans ces conditions, chaque groupe va lutter, pour ne pas être oublié. Et pour faire avancer certaines personnes de son groupe. Par exemple, les femmes, les handicapés, les gens de telle langue ou ethnique, ou de telle religion, etc... Tous vont demander à être reconnus, dans la société. Pour cela, on fait ce qu'on appelle des quotas. C'est-à-dire que chaque groupe doit avoir sa part, et une partie des richesses et des biens du pays. Dans la même proportion (la même part) que les autres. Chaque groupe demande à être représenté, à la direction de la société. Et alors, quand quelques personnes du groupe sont devenues des responsables, tout le groupe est satisfait. Parce qu'il est représenté par quelques uns. Par exemple, si une personne d'une ethnique est nommée ministre, toute l'ethnie est contente. Parce qu'on ne cherchait pas à faire monter tout le monde, mais à être reconnu et représenté.

Mais alors, dans chaque groupe, pour qu'on ne les oublie pas, souvent, ils vont dire qu'ils sont écrasés. Pour avoir plus d'avantages, ils disent qu'ils ne sont pas respectés. Et s'ils pensent qu'on les a oubliés, ils se mettent en colère et se révoltent. **Cela augmente les tensions et les oppositions dans la société**. Ce n'est plus la lutte des classes, entre les prolétaires et les bourgeois (entre les ouvriers et les patrons), comme au temps du marxisme et du communisme. Maintenant, c'est la lutte entre les vainqueurs et les vaincus. Et entre ceux qui ont réussi et ceux qui n'ont pas réussi : Tu t'es battu pour réussir, parfois contre les autres. Maintenant, tu as la chance d'avoir une bonne place pour toi. Il faut tout faire pour la garder. Et pour la donner à tes enfants, pour qu'ils puissent continuer après toi. Pour cela, certains sont prêts à utiliser tous les moyens. Même les plus mauvais. *« 2 coqs ne s'aident pas pour gratter la terre » (proverbe basuto)*

Ainsi, on a aidé quelques personnes, de certains petits groupes défavorisés (les minorités, les plus pauvres,...). Et **on pense que ça suffit**. Le résultat, c'est qu'on oublie les conditions de vie et de travail, des différents groupes qui forment la société. On augmente le nombre de gens qui ne sont pas contents. Les plus pauvres et les plus défavorisés qui n'ont pas réussi, se révoltent. Autrefois, c'étaient surtout les ouvriers qui se révoltaient contre les patrons. Pour être mieux payés, et pour travailler dans de meilleures conditions. Les syndicats étaient forts, c'était la « lutte des classes ». Maintenant, ce sont ceux qui n'ont pas eu leur chance, dans tous les groupes de la société, qui risquent de s'attaquer, à ceux qui ont réussi. Cela se comprend. Et on ne peut pas empêcher la jalousie. Les choses ont changé, mais les mêmes problèmes restent. *« On n'aime pas celui qui se donne à lui-même » (proverbe baoulé)*

**Un autredanger** de cette course aux avantages, c'est que finalement on rejette beaucoup de personnes. En effet, on dit : « tu as ta chance, il faut en profiter ». Mais alors, c'est la lutte entre les personnes. Et si tu n'arrives pas à dépasser les autres, on te dit facilement : « c'est parce que tu n'es pas capable ». Ou bien « tu n'as pas su profiter de ta chance, tant pis pour toi ». Les gens se sentent alors **humiliés et abaissés**. **Ils sont découragés**. Ce qui est

grave dans tout cela, c'est que ceux qui n'ont pas eu la chance de réussir, on dit qu'ils ne sont pas intelligents. Ou bien, on dit : « ils sont paresseux, ils manquent de courage pour travailler ». Or *tu peux courir plus vite que le chien. Mais pas plus vite que le mépris* » (proverbe tutsi)

Et même, on finit par avoir peur, des gens qui n'ont pas réussi. Alors que c'est pourtant le plus grand nombre. On pense qu'ils sont dangereux. Dès qu'il y a un problème, on envoie les policiers contre eux, pour qu'ils restent tranquilles. Et qu'ils supportent leur vie difficile, sans rien dire. Le Gouvernement devient **de plus en plus dur, envers les gens**. Et il utilise de plus en plus la force. Quand il y a des problèmes dans la société, on cherche des « boucs émissaires ». C'est à dire des gens, que l'on accuse d'être responsables. Le plus souvent, les étrangers ou les petits groupes (les minorités), ou ceux qui ne font pas comme tout le monde .... C'est un peu comme pour les sportifs : s'ils gagnent, on leur donne beaucoup d'argent. Mais s'ils perdent, on les condamne, on les accuse, on leur fait honte, on les abaisse et on les humilie : tant pis pour ceux qui perdent, même si ce n'est pas de leur faute ! Pourtant un proverbe massai dit : « *ne méprise pas un homme. Car tu peux le rencontrer demain* »

## Que choisir ?

Pour notre pays et notre société, il faut savoir ce que nous voulons. Allons-nous choisir le tennis, où on cherche à gagner tout seul, en battant les autres ? Ou allons-nous choisir plutôt le football, où on cherche à gagner ensemble, pour le pays tout entier ?

Le mieux, ce serait d'avoir à la fois les avantages et les bonnes choses, de l'égalité des places et celles de l'égalité des chances. Sans en avoir les défauts (les mauvaises choses). Malheureusement ce n'est pas possible. On est obligé de choisir. Comment choisir ? Et que faire ?

D'abord, **rappelons-nous ce que nous avons dit** : Ou bien, on veut augmenter les salaires les plus bas. Et permettre aux gens des quartiers populaires, aux populations pauvres et aux personnes défavorisées de mieux vivre. Ou bien, on laisse les choses, comme elles sont. On se contente de donner leur chance à quelques personnes : celles qui ont le plus de « mérite », et qui sont davantage capables d'avancer personnellement. Et on laisse les autres derrière.

Ou bien, nous changeons la société. Et il faudra prendre les moyens pour cela. Et faire beaucoup d'efforts. Ou bien nous permettons à quelques-uns, de monter dans la société. Mais pour les autres, rien ne changera. Et donc ils risquent de se mettre en colère, contre ceux qui ont cherché à avancer tout seuls. Et ce sera le début de la révolte et de la guerre. N'est-ce pas ce qui s'est passé dans le nord de l'Afrique, avec ce qu'on a appelé le printemps arabe ? Car il ne suffit pas que quelques personnes deviennent des chefs, et soient plus riches. Si tous les autres continuent à souffrir, à être pauvres et à être abaissés. *« Quand on tue l'éléphant, on donne à manger à tout le village »*.

C'est utile de réfléchir, à ce qui se passe **dans les autres pays**. Par exemple, aux Etats-Unis ou en Grande Bretagne, on a suivi le système de la libre concurrence, et du concours entre les personnes (la compétition). Mais on voit qu'avec ce système, les inégalités et les différences dans la société deviennent de plus en plus grandes, puisqu'on ne lutte pas contre elles. Entre les différents groupes de la société, mais même entre les personnes. A la place des syndicats, ce sont les minorités qui se battent. Mais de toute façon, on continue à se battre.

Dans les pays européens, on cherche à appliquer davantage, l'égalité entre les groupes. On défend la sécurité sociale, pour soutenir les familles, les malades et les personnes âgées. On aide les chômeurs. Mais cela coûte très cher, et les pays n'ont plus les moyens pour cela. Car il y a la crise économique. Et certains pensent qu'on aide trop les gens, et qu'ils ne font plus d'efforts par eux-mêmes.

Mais surtout, il est très important **de choisir, quelle société nous voulons, pour nous-mêmes.** Ce qu'il faut c'est au moins, réfléchir à nos manières d'agir. Que ce soit dans la politique, dans l'économie (le travail ou l'argent), ou dans les questions sociales (la vie en société). Il faut chercher à voir plus clair. Et penser aux dangers et aux conséquences de ce que l'on fait, Ne pas se laisser conduire par les événements, et ne pas laisser faire les choses. Comme dit un proverbe : *«la pirogue que l'on ne conduit pas, elle se perd dans la mer ».* Il ne faut pas non plus accepter, tout ce que les autres nous disent. Et ne pas nous laisser conduire par les autres sans réfléchir, même s'ils sont forts. Un proverbe baoulé dit : *«L'étranger a des gros yeux. Mais il ne voit pas ».* Et *« c'est le chasseur du village, qui connaît le chemin des animaux dans la forêt ».*

D'après le genre de société que nous aurons choisi, nous ne ferons pas la même chose. Et nous ne prendrons pas le même chemin. On ne fait pas la même chose, si on veut que tous les travailleurs vivent mieux : les travailleurs manuels ouvriers et artisans qui ont un salaire, mais aussi ceux qui font des petits métiers. Ou bien si on cherche seulement, que quelques travailleurs deviennent ingénieurs, et travaillent dans des bureaux. **On ne prend pas les mêmes moyens** non plus, si on veut rendre meilleur l'enseignement, et donner des moyens de bien marcher à toutes les écoles. Ou si on cherche seulement, de permettre à quelques enfants de paysans, d'aller à l'université.

Il faut choisir, mais cela va demander aussi, **une éducation de toute la population.** Que l'on cherche le bien de tous, et pas seulement le bien de ses propres enfants, de son groupe ou de son ethnie. Que ceux qui ont une meilleure place, et plus d'argent, acceptent d'avoir moins, pour que les autres aussi avancent. Que les richesses du pays, servent à toute la population. Et qu'elles soient utilisées, pour les choses les plus nécessaires (les besoins de base), comme l'éducation, la santé et la lutte contre la pauvreté.

Il faut voir aussi **quels sont nos moyens.** Nous sommes des pays pauvres. Nos moyens sont limités. Par exemple, si on veut la sécurité sociale pour tous, où trouver les moyens ? Pour le moment elle est réservée à ceux qui ont la chance d'être fonctionnaires Ce sont donc des problèmes très compliqués Nous ne pouvons pas tout faire, tout de suite. Comme dit un proverbe : *« c'est doucement que la banane mûrit ».* Mais il faut au moins savoir quel arbre on veut, le planter et en prendre soin.

**Il y a au moins 2 raisons de choisir l'égalité des places.** D'abord, parce qu'alors, on cherche **davantage l'union dans la société.** On cherche le bien et l'intérêt de tous. Et donc on rend la vie dans la société meilleure. On cherche l'égalité pour tous, et cela diminue les jalousies et les oppositions. A ce moment-là on peut vivre en paix, plus facilement. On voit ce qu'on a de commun, ensemble. Plutôt que ce qui nous sépare. Cela nous pousse à agir ensemble. Plutôt que de nous opposer les uns aux autres. Et que chacun lutte pour soi-même, en s'imposant sur les autres, pour sa réussite personnelle. Le problème, c'est de ne pas écraser les personnes, et de ne pas obliger tout le monde à faire la même chose. Et de ne pas empêcher ceux qui peuvent avancer de le faire, mais au contraire de les soutenir. A condition que ce soit pour le bien de tous. Mais bien sûr, c'est plus facile de penser seulement à soi, et à son groupe et sa famille. Plus que de chercher le bonheur de tous. Et de se priver, pour le bien des autres. Il faut donc être vraiment décidés.

Ensuite, on peut se demander si ce n'est pas l'égalité des places qui amène le plus l'égalité des chances. En effet, s'il y a moins de différences entre les personnes dans la société, c'est plus **facile de monter dans la société**. Mais s'il y a trop d'inégalités, alors le trou à traverser (la distance à franchir) est trop grand. Au contraire, quand on cherche l'égalité des chances en premier, les moins forts et les plus petits sont oubliés. Et ils restent en arrière. Les différences augmentent. Et aussi les jalousies et les oppositions.

Cela veut dire aussi, que nous devons apprendre à **vivre ensemble, en étant différents**. Que nous acceptions les idées des autres, surtout s'ils ne pensent pas comme nous. Que nous respections les différentes façons de vivre. Que nous respections les autres groupes, les autres ethnies et les autres religions. Car *«l faut plusieurs légumes, pour faire un bon plat »*. C'est ce qu'on appelle la complémentarité. Et aussi la démocratie.

Bien sûr, tout cela ce sont des idées : des principes. Il nous faut chercher ensemble ; **comment les mettre en pratique**. D'après notre vie et ce que nous pouvons faire vraiment, à partir des moyens que nous avons. Et aussi à partir de la situation de notre pays et *de son histoire*.

Il ne faut pas oublier d'où nous venons. **Rappelons-nous ce qui s'est passé**, au moment des **indépendances**. Certains pays sont restés unis aux pays qui les avaient colonisés. Et ces pays ont continué à les exploiter, et à profiter d'eux : ils ont eu l'indépendance politique (au moins en théorie), mais pas l'indépendance économique. D'autres pays, pour être libres, se sont tournés vers l'URSS (la Russie) et la Chine, en suivant les idées marxistes et le chemin communiste. Mais souvent, l'économie (le développement et l'argent) n'a pas marché. Les gens sont devenus pauvres. Les gouvernements sont devenus de plus en plus durs. Les dictatures sont arrivées. Et les gens ont perdu leur liberté.

Pour nous faire sortir de cette pauvreté, le Fonds Monétaire Internationale (FMI) et la Banque Mondiale nous ont *demandé* de faire **«l'ajustement structurel »**, avant de nous aider. Ils nous ont dit : « Vous avez trop de dettes. Il faut diminuer vos dépenses. » Pour faire des économies, nous avons diminué le nombre des fonctionnaires. Mais beaucoup de gens se sont alors retrouvés au chômage. Ils ne pouvaient plus nourrir leurs familles. Nos gouvernements ont diminué les dépenses pour la santé et les écoles. Et alors, de nombreux malades n'ont plus été soignés. Et les enseignants n'ont plus eu les moyens d'enseigner.

Maintenant, le marxisme est tombé. Partout, c'est **le libéralisme**. C'est l'égalité des chances, avec toutes les conséquences dont nous avons parlé. Non plus au niveau d'un pays, mais du monde entier (la mondialisation). Bien sûr, on veut organiser le monde, pour que ça se passe le mieux possible. Par exemple, on a mis en place l'OMC : l'Organisation Mondiale du Commerce. Mais ce sont les pays les plus forts, qui commandent. Et les plus riches qui veulent continuer à profiter. Là aussi, il nous faut bien réfléchir. Pour prendre les moyens, pour arriver à ce que nous avons choisi. Et penser aux conséquences de ce que nous faisons. Pour chacune des personnes, en particulier les plus faibles, et pour le pays tout entier. Un proverbe ouolof dit : *«si tu égorges un animal, le sang te coule sur les mains »*

Un autre proverbe dit : *«si tu ne sais plus où aller, reviens là d'où tu es parti »*. Nous avons une **culture et une civilisation**, que les ancêtres nous ont laissée. Nos ancêtres nous ont montré un chemin. Il ne faut pas l'oublier. Au lieu de toujours vouloir copier, ce que les autres font. Un proverbe dit : *«L'écureuil vit dans les arbres. Mais il ne s'habille pas, avec les plumes de l'oiseau »*

Nous n'avons pas la place ici, d'expliquer toute la culture africaine. Rappelons l'une ou l'autre chose. La plus importante, c'est certainement **la solidarité**. Nos ancêtres nous ont appris à vivre ensemble. A partager et à accueillir l'étranger. Ils cherchaient la paix. Ils nous ont appris à régler nos problèmes, dans l'entente et le dialogue, sous l'arbre à palabre. Les anciens nous ont aussi enseigné un certain nombre de qualités : le courage, le sérieux, le respect. Et beaucoup d'autres choses, que l'on enseignait aux jeunes, au moment de l'initiation. Ils respectaient la nature. Et ils croyaient en Dieu. N'est-ce pas important de garder tout cela ? En cherchant

comment le vivre, dans le monde d'aujourd'hui.

Bien sûr, **tout n'était pas bon**, dans la façon de vivre des anciens. On voulait vivre ensemble, on attendait ceux qui étaient moins rapides. Mais à cause de cela, la société n'avancait pas beaucoup. Pour être unis, on voulait que tout le monde soit d'accord, et fasse la même chose. Et ceux qui ne se conduisaient pas comme tout le monde, on les accusait d'être sorciers. Et on utilisait la malédiction, la magie ou même les empoisonnements, pour les empêcher d'avancer. Il fallait toujours écouter les anciens. Le petit frère devait rester soumis et obéissant au grand frère, dans toutes les occasions. Cela aussi empêchait la société d'avancer.

Il nous faut voir comment éviter tout cela. Par exemple, donner aux femmes et aux jeunes leur place dans la société. Et la liberté de **commencer des choses nouvelles**. Car le monde a changé. Et il continue d'avancer. Un proverbe du Ruanda dit : *« quand le rythme du tam-tam change, le pas de la danse doit changer lui aussi »*. Autrefois, on vivait beaucoup moins longtemps. Et on vivait ensemble. Si le père et la mère mourraient, les autres parents s'occupaient des orphelins. De même, les personnes âgées étaient prises en charge, par la grande famille. Maintenant, ce n'est plus la même chose. Les vieux parents sont restés au village. Leurs enfants sont en ville et ils les oublient. Les relations ont changé : maintenant, en ville, elles sont surtout entre personnes, qui ont le même niveau dans la société. Et on commence à parler d'orphelinats et d'hospices (des maisons pour les vieux). Est-ce la meilleure solution ? Est-ce que notre civilisation n'est pas en train de se perdre ? Comment garder les valeurs des anciens ?

Un proverbe dit : *« si tu reçois un parent, tu le nourris les 2 premiers jours. Le 3<sup>e</sup> jour, tu lui donnes une houe, et vous allez ensemble au champ ! »*. Car autrefois, tout le monde faisait le même travail. Mais maintenant, si tu es médecin, et que tu reçois ton petit frère, est-ce que tu vas l'amener avec toi, pour soigner les gens ? Il va rester à la maison, sans rien faire. Et cela risque de durer longtemps. Autrefois, au village, on avait des grandes cours. On pouvait accueillir beaucoup de monde. Mais si tu habites en ville dans une seule pièce, comment vas-tu faire ?

**Nous avons aussi des choses à apprendre des autres.** Mais en voyant comment les vivre selon notre culture, selon nos besoins et les réalités de notre vie, et selon ce que nous avons choisi : aider toutes les personnes à mieux vivre, augmenter l'unité dans la société, défendre les plus faibles et avancer ensemble. Ne pas opposer les groupes, les uns contre les autres. Chercher à ce qu'il y ait du partage dans la société, pour vivre en paix et que la société reste tranquille. C'est nécessaire si l'on veut que chacun puisse profiter de sa chance. En même temps, ne pas tout donner aux gens, sans aucun effort de leur part. Sinon ils vont devenir des parasites (des gens qui profitent de la société). Ne pas laisser non plus des gens s'enrichir, sur le dos des autres. Car tout cela ferait tomber la société. Et c'est tout le monde qui perdrait.

On dit souvent que la vertu se trouve dans le juste milieu. Il faut donc chercher sans arrêt l'équilibre, entre l'égalité des places et l'égalité des chances. Il n'y a pas de solution toute faite à l'avance. C'est comme quand on conduit une voiture : si on va trop à gauche, on revient au milieu. Si on va trop à droite, on revient aussi au milieu. Mais pour cela, il faut connaître la route, et bien la regarder. C'est-à-dire : réfléchir, savoir quelle société et quelle égalité on veut, et **s'adapter aux différentes choses qui arrivent**. Il faut aussi bien tenir le volant (le guidon) : c'est-à-dire, être capable de diriger la société. Et ne pas laisser l'argent, les chefs ou les intérêts de quelques-uns diriger le pays

(Pour cette partie, je me suis inspiré de l'article de François DUBET : égalité de places, égalité de chances, Revue « Etudes », Janvier 2011)

*Toutes ces questions sont difficiles. Et elles ont des conséquences graves sur la vie des hommes. Il faut donc y réfléchir, sérieusement et profondément, en écoutant les idées de tous. Surtout celles des sages et des religieux. Et en prenant le temps nécessaire pour cela. Comme le dit un proverbe wolof : »Pour attraper un singe dans la brousse, il faut s'approcher lentement ». Nous reparlerons de ces problèmes en détail, dans la fiche suivante, sur les droits humains et l'enseignement de l'Eglise.*

### **Pour parler ensemble :**

- Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?
- Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?

### **Questions pour passer à l'action**

1. Quels sont les droits humains, qui nous semblent les plus importants. Pourquoi ?
2. Quels sont les droits humains, qui nous touchent le plus ? Pourquoi ? Comment faire pour les mettre en pratique ?
3. Quels sont nos devoirs et nos responsabilités envers les autres, qui nous semblent les plus importants ? Quels sont les devoirs qui sont les moins respectés, dans notre société ?
4. Comment adapter les Droits Humains, à notre culture et à nos coutumes, sans en perdre la valeur, ni l'importance ?
5. Sur les droits humains, ou sur les droits de l'enfant, tels qu'ils sont enseignés, est-ce qu'il y a des choses, avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord ? Pourquoi ?
6. Est-ce qu'il y a des droits importants, qui ne sont pas encore enseignés ? Lesquels ?
7. Comment mettre davantage de justice dans notre société ?
8. Comment arriver à la responsabilité de tous, pour tous ?
9. Que préférons-nous pour notre société : l'égalité de place ou l'égalité de chance ? Pourquoi ? Qu'allons-nous faire pour y arriver ?

## Prière des religions

**Le responsable :** Dieu, Père de tous les hommes, nous voici réunis ensemble, en communauté. Nous sommes réunis, en peuple de croyants. Nous sommes venus de différents endroits. Nous nous rassemblons dans un même lieu, comme un exemple de ton peuple. Un peuple de personnes différentes, de cultures différentes, d'âges et de sexes différents, de foi et de vie différentes. Pourtant, nous sommes réunis ici, avec le même esprit, et dans le même but : vivre dans ton amour. Nous savons que c'est toi, qui nous donnes la vie. Tu nous aimes, tu es bon pour nous. Nous voulons vivre ce temps de prière, avec toi. Et dans cet esprit de prière et de foi, nous nous accueillons les uns les autres, en ton Nom.

*On allume alors une bougie, signe de la lumière de Dieu, qui éclaire le monde entier. Et qui rassemble les hommes autour de Lui, comme les hommes se rassemblent autour du feu.*

**Le responsable :** Cette bougie est le signe, que nous voulons changer notre société, pour accueillir tous les hommes. Que la lumière de cette bougie éclaire notre vie, et tout notre pays. Que notre prière monte au-dessus de nous, comme la fumée de cette bougie. Que notre prière arrive jusqu'à Dieu, qui nous entend, et qui répond à toutes nos prières. Dieu nous appelle à lui montrer notre amour, par notre manière de vivre ensemble. Dans le monde, et dans chacune des communautés où nous vivons.

**Prière musulmane :** Nous écoutons un texte du Coran :

*« Par la clarté du jour, par la nuit qui s'étend, ton Seigneur ne t'a pas abandonné. Il n'est pas contre toi. Oui, la vie future est meilleure pour toi, que celle-ci. Ton Seigneur te donnera bientôt ses cadeaux, et tu seras heureux. Il t'a trouvé orphelin, et il t'a donné une maison. Il t'a trouvé perdu sur la route, et il t'a conduit. Il t'a trouvé pauvre, et il t'a rendu riche. Ne fais pas souffrir l'orphelin. Ne rejette pas le mendiant. Et raconte les bontés de ton Seigneur (93.1 à 11)*

**Introduction à la prière :**

Le responsable : « Nous sommes rassemblés ici, dans la joie, pour dire merci à Dieu. Et pour ouvrir une route, qui nous donne l'espoir. Dieu, nous te demandons ta paix, qui dépasse tout ce que nous espérons. Et nous prions, pour que ta justice soit faite sur la terre. Une justice plus forte que toutes nos fautes, et que tous nos défauts ». *(tous prient un moment en silence)*

**Prière traditionnelle :**

*« Père, le monde c'est ta terre ; c'est ta volonté. Soyons en paix, que les cœurs soient en paix. Tu es notre père, enlève tout mal de notre chemin » (prière Nuer Souba).*

**Introduction à la prière :**

Prions, pour que nous soyons les hommes de Dieu : pour mettre l'amitié dans nos communautés, et pour consoler nos frères qui pleurent. *(tous prient un moment en silence)*

**Le responsable :** « Dieu de la vie, tu as créé les hommes, tous avec la même dignité. Nous sommes tous tes enfants. Tu nous appelles à vivre, dans l'unité et dans l'entente. Aide nous à faire grandir, la foi et l'amour, autour de nous ».

**Prière bouddhiste :**

*« Pendant leur vie courte et blessée, ils pensent à l'amour ; ils font entrer des milliers d'êtres vivants dans la non violence. Pendant la guerre, ils ne se mettent du côté de personne car les bouddhistes qui ont une volonté forte sont heureux quand la guerre s'arrête et qu'il y a l'entente et la réconciliation (*

Vimalakirti 8).

### **Introduction à la prière :**

Prions pour être unis aux pauvres, aux malades et à tous ceux dont les droits ne sont pas respectés. Que nous sachions les soutenir, les consoler et les guérir par nos actions, et leur apporter la justice. (*tous prient un moment en silence*)

**Le responsable :** Selon la volonté de Dieu, nous sommes appelés à vivre dans la paix et l'entente, en respectant la dignité et la valeur de chaque personne.

### **Prière hindoue :**

« *Que le Seigneur du jour, nous donne la paix. Que le Seigneur de la nuit, nous donne la paix. Que le Seigneur de la vue, nous donne la paix. Que le Seigneur de la force, nous donne la paix. Que le Seigneur de la parole, nous donne la paix. Que le Seigneur de l'espace, nous donne la paix.*

*Je me mets à genoux devant Brahmane, de qui vient tout pouvoir. Je dirai la vérité, et je garderai la loi. Protège mon maître qui m'enseigne. Et protège-moi de tout mal (Taittiriya Upanishad)*

### **Introduction à la prière :**

Nous sommes tous appelés à vivre dans l'entente, selon la volonté de Dieu. Pour respecter la dignité, et la grande valeur de chaque personne. Nous prions pour que la lumière brille sur nous. Et pour que tu chasses la nuit, de ce monde (*tous prient en silence*).

### **Prière chrétienne :**

Seigneur, fais de moi, un instrument de ta paix  
Là où se trouve la méchanceté, que j'apporte l'amour ;  
Là où se trouve l'insulte, que j'apporte le pardon ;  
Là où se trouve le doute, que j'apporte la foi ;  
Là où se trouve le découragement, que j'apporte l'espérance ;  
Là où se trouve la nuit, que j'apporte la lumière ;  
Là où se trouve la tristesse, que j'apporte la joie.

- Fais que je cherche à consoler, plutôt qu'à être consolé,  
Et à comprendre les autres, plus qu'à être compris par eux.

Car c'est en donnant, qu'on reçoit,  
C'est en pardonnant, qu'on est pardonné,  
Et c'est en mourant, qu'on naît à la vie qui ne finit pas. (*Prière de Saint François*)

**Le responsable :** Disons ce que nous avons découvert ensemble, de la volonté de Dieu. Nous répéterons tous ensemble, à chaque fois, la dernière phrase.

**Le responsable :** Dieu, tu nous as appelés à vivre en paix. Tu es la Paix elle-même. Que nous ayons Ta lumière, pour construire la Paix.

**Tous :** Que nous ayons Ta lumière, pour construire la Paix.

**Le responsable :** Là où il y a le manque de connaissances et les mauvaises idées, qu'il y ait la lumière et la

connaissance.

**Tous :** Qu'il y ait la lumière et la connaissance.

**Le responsable :** Là où il y a les idées toutes faites à l'avance, sur les autres, et que nous refusons de changer. Là où il y a la méchanceté. Que nous nous acceptions les uns les autres, pour nous aimer.

**Tous :** Que nous nous acceptions les uns les autres, pour nous aimer.

**Le responsable :** Là où il y a la peur et le manque de confiance, qu'il y ait la confiance.

**Tous :** Qu'il y ait la confiance.

**Le responsable :** Là où l'on fait souffrir nos frères, et où on les écrase, qu'il y ait la liberté et la justice.

**Tous :** Qu'il y ait la liberté et la justice.

**Le responsable :** Là où il y a la pauvreté et la maladie, qu'il y ait la joie et la santé.

**Tous :** Qu'il y ait la joie et la santé.

**Le responsable :** Là où il y a la guerre et la division, qu'il y ait l'entente et la paix.

**Tous :** Qu'il y ait l'entente et la paix.

**Le responsable :** Seigneur tu nous appelles à trouver un nouvel espoir. Tu nous demandes de rendre plus fort notre amour, et de travailler pour la justice et l'union de tous. Tu nous vois rassemblés, comme des personnes de différentes religions. Nous te demandons ta bénédiction.

**Bénédiction 1.** Que Dieu vous donne de refuser les paroles fausses, les mensonges et les fausses amitiés, pour vous aimer de tout votre cœur.

**Tous : AMEN**

**Bénédiction 2.** Que Dieu vous donne la force de lutter contre l'injustice, et tout ce qui écrase les hommes, et tout ce qui casse la terre, pour travailler pour la justice et l'égalité de tous, et la paix.

**Tous : AMEN**

**Bénédiction 3.** Que Dieu vous donne de pleurer avec ceux que l'on fait souffrir. Qu'Il vous donne de vous attaquer à la faim et à la guerre. Qu'il vous donne de savoir tendre les mains à vos frères, pour les consoler, et changer leurs souffrances en joies ;

**Tous : Amen**

**Bénédiction 4.** Que Dieu vous donne la force, de faire avancer les choses dans le monde, pour faire ce qui semble impossible.

**Tous : Amen**

**Bénédiction 5.** Que Dieu vous donne la sagesse, pour être des exemples vivants de respect, de pardon, d'amour et de justice, pour tous les hommes.

**Tous : Amen**

**Bénédiction 6.** Que Dieu vous bénisse et vous garde. Que sa lumière brille sur vous, et sur tous ceux que vous aimez. Que Dieu vous protège de tout mal.

**Tous : Amen.**

**Prière finale :** Dieu notre Père, tu connais la situation de l'étranger, qui n'est pas accueilli. Tu connais la souffrance, de ceux qui ont tout perdu. Apprend-nous à accueillir l'étranger, et à montrer à tous, notre amour pour nos frères. Ainsi, nous nous rapprocherons de Toi. AMEN

*(D'après AEFJN et une équipe de Spiritains irlandais).*

Tel: 01 4923325/4923326 Fax: 01 4923316 Email: [justice@imu.ie](mailto:justice@imu.ie) Website: [www.imu.ie](http://www.imu.ie)

---

## **Annexes de la 1ère partie sur les droits humains**

### **I) Déclaration universelle des droits de l'homme (Paris, le 10 décembre 1948 )**

#### **Préambule**

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte, les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les États Membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

**L'Assemblée générale proclame** la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de

développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États Membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

### **Article premier**

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

### **Article 2**

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.

De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

### **Article 3**

Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

### **Article 4**

Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

### **Article 5**

Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

### **Article 6**

Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

### **Article 7**

Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

### **Article 8**

Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

## **Article 9**

Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

## **Article 10**

Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

## **Article 11**

1. Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.
2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d'après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l'acte délictueux a été commis.

## **Article 12**

Nul ne sera l'objet d'immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d'atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

## **Article 13**

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l'intérieur d'un État.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

## **Article 14**

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

## **Article 15**

1. Tout individu a droit à une nationalité.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

## **Article 16**

1. A partir de l'âge nubile, l'homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.

2. Le mariage ne peut être conclu qu'avec le libre et plein consentement des futurs époux.

3. La famille est l'élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l'État.

### **Article 17**

1. Toute personne, aussi bien seule qu'en collectivité, a droit à la propriété.

2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété.

### **Article 18**

Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion ; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu'en privé, par l'enseignement, les pratiques, le culte et l'accomplissement des rites.

### **Article 19**

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

### **Article 20**

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d'association pacifiques.

2. Nul ne peut être obligé de faire partie d'une association.

### **Article 21**

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l'intermédiaire de représentants librement choisis.

2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d'égalité, aux fonctions publiques de son pays.

3. La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

### **Article 22**

Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale ; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l'effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l'organisation et

des ressources de chaque pays.

### **Article 23**

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu'à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s'il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats et de s'affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

### **Article 24**

Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

### **Article 25**

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

### **Article 26**

1. Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire. L'enseignement technique et professionnel doit être généralisé ; l'accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.
2. L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.
3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants.

### **Article 27**

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.
2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

### **Article 28**

Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

### **Article 29**

1. L'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.
2. Dans l'exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n'est soumis qu'aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d'assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d'autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l'ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.
3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations Unies.

### **Article 30**

Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un État, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

## **II Déclaration Universelle des droits de l'homme en français simple pour les enfants**

1. Quand les enfants naissent, ils sont libres et tous doivent être traités de la même manière. Ils sont doués de raison et de conscience, et doivent agir les uns envers les autres de façon amicale.
2. Les droits énoncés dans la Déclaration sont reconnus à tout le monde : – Homme ou femme – Quelle que soit la couleur de la peau – Quelle que soit la langue – Quelles que soient les idées – Quelle que soit la religion – Quelle que soit la fortune – Quel que soit le milieu social – Quel que soit le pays d'origine. Peu importe aussi que le pays soit Indépendant ou non.
3. Tu as le droit de vivre, et de vivre libre et en sécurité.
4. Personne n'a le droit de te prendre comme esclave et tu ne peux prendre personne comme esclave.
- 5.

Personne n'a le droit de te torturer, c'est-à-dire de te faire du mal.

6. Tu dois être protégé par la loi de la même manière, partout et comme tout le monde.
7. La loi est la même pour tout le monde; elle doit être appliquée de la même manière pour tous.
8. Tu dois pouvoir demander la protection de la justice quand les droits que ton pays te reconnaît ne sont pas respectés.
9. On n'a pas le droit de te mettre en prison, de t'y garder ou de te renvoyer de ton pays injustement ou sans raison.
10. Si tu dois être jugé, ce doit être publiquement. Ceux qui te jugeront doivent être libres de toute influence. Tu dois être considéré comme innocent tant qu'on n'a pas prouvé que tu étais coupable.
11. Si tu es accusé d'une infraction, tu dois toujours avoir le droit de te défendre. Personne n'a le droit de te condamner ou de te punir pour ce que tu n'as pas fait.
12. Tu as le droit de demander à être protégé si quelqu'un veut salir ta réputation, pénétrer chez toi, ouvrir tes lettres ou t'importuner ou importuner ta famille sans raison.
13. Tu as le droit de circuler comme tu le désires dans ton pays. Tu as le droit d'en sortir pour aller dans un autre pays et tu dois pouvoir revenir dans ton pays si tu le souhaites.
14. Si on te fait du mal, tu as le droit d'aller dans un autre pays et lui demander de te protéger. Tu perds ce droit si tu as tué quelqu'un et si tu ne respectes pas toi-même ce qui est écrit dans la Déclaration.
15. Tu as le droit d'appartenir à une nation et personne ne peut t'empêcher sans raison de changer de nationalité si tu le veux.
16. Dès que la loi te le permet, tu as le droit de te marier et de fonder une famille. Pour cela, ni la couleur de ta peau, ni le pays d'où tu viens, ni ta religion ne sont des obstacles. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits quand ils sont mariés et aussi quand ils se séparent. On ne peut forcer personne à se marier. Le gouvernement de ton pays doit protéger ta famille et ses membres.
17. Tu as le droit de posséder quelque chose et personne n'a le droit de te le prendre sans raison.
- 18.

Tu as le droit de choisir librement ta religion, d'en changer et de la pratiquer seul ou avec d'autres personnes.

19. Tu as le droit de penser et de dire ce que tu veux sans que personne puisse te l'interdire. Tu dois pouvoir échanger librement des idées, y compris avec les habitants des autres pays.
20. Tu as le droit d'organiser des réunions pacifiques ou de participer à des réunions dans un but de paix. On n'a pas le droit de forcer quelqu'un à devenir membre d'un groupe.
21. Tu as le droit de participer aux affaires politiques de ton pays, soit en faisant toi-même partie du gouvernement, soit en choisissant des hommes politiques qui ont les mêmes idées que toi. Les gouvernements doivent être élus régulièrement et le vote doit être secret. Tu dois pouvoir voter et toutes les voix ont la même valeur. Tu dois pouvoir accéder à la fonction publique comme n'importe qui d'autre.
22. La société dans laquelle tu vis doit t'aider à profiter de tous les avantages (culture, travail, protection sociale) qui te sont offerts ainsi qu'à tous les hommes et femmes de ton pays et à les développer.
23. Tu as le droit de travailler, de choisir librement ton travail, d'avoir un salaire suffisant pour vivre et faire vivre ta famille. Si un homme et une femme font le même travail, ils doivent gagner autant. Tous ceux qui travaillent ont le droit de se grouper pour défendre leurs intérêts.
24. La durée du travail de chaque jour ne doit pas être trop longue, car chacun a le droit de se reposer et doit pouvoir prendre régulièrement des vacances qui lui seront payées.
25. Vous avez le droit, toi et ta famille, d'avoir ce qu'il faut pour ne pas tomber malade, manger à votre faim, vous habiller et vous loger et vous avez le droit d'être aidés si tu n'as plus de travail, si tu es malade, si tu es vieux, si ta femme ou ton mari est mort ou si tu ne gagnes pas ta vie pour toute autre raison indépendante de ta volonté. La mère qui va avoir un enfant et le bébé lui-même doivent bénéficier d'une protection particulière. Tous les enfants ont les mêmes droits, que la mère soit mariée ou non.
26. Tu as le droit d'aller à l'école et tous les enfants doivent y aller. L'école pri-maire doit être gratuite. Tu dois pouvoir apprendre un métier ou faire les études que tu veux. À l'école, tu dois pouvoir développer tous tes talents et on doit t'y apprendre à t'entendre avec les autres, quels que soient leur race, leur religion ou le pays d'où ils viennent. Tes parents ont le droit de choisir l'école où ils veulent t'envoyer et l'enseignement que tu recevras.
27. Tu dois pouvoir profiter des arts et des sciences de ton pays et de leurs bienfaits. Si tu es artiste, écrivain ou scientifique, tes travaux doivent être protégés et tu dois pouvoir en tirer profit.
- 28.

Pour que tes droits soient respectés, il faut qu'il existe un " ordre " qui puisse les protéger. L'" ordre " doit régner dans chaque pays aussi bien que dans le monde.

29. Tu as également des devoirs envers les gens parmi lesquels tu vis. C'est eux qui te permettent de développer pleinement ta personnalité. La loi doit garantir les droits de l'homme. Elle doit permettre à chacun de respecter les autres et d'être respecté.
30. Aucune société, aucun être humain, nulle part au monde, ne peut se permettre de détruire les droits décrits dans ce que tu viens de lire.

### **III) Convention relative aux Droits de l'Enfant simplifiée. Première partie (articles 1 à 41)**

#### **Article 1 Définition de l'enfant**

La Convention concerne tous les enfants âgés de moins de 18 ans sauf si la loi de ton pays t'accorde la majorité avant cet âge.

#### **Article 2 Non-discrimination**

Tous les droits énoncés dans cette Convention doivent t'être accordés, quelle que soit l'origine ou la fortune de tes parents, ainsi qu'à tous les autres enfants, filles et garçons. L'Etat a l'obligation de les faire respecter pour tous les enfants.

#### **Article 3 Intérêt supérieur de l'enfant**

Toutes les décisions te concernant doivent tenir compte de ton intérêt.

L'Etat doit assurer ton bien-être, si tes parents ne peuvent le faire. Il est responsable des services chargés de ta protection, de ta sécurité et de ta santé.

#### **Article 4 L'exercice effectif de ses droits**

L'Etat doit faire tout son possible pour assurer aux enfants l'exercice des droits économiques, sociaux et culturels définis par la Convention.

#### **Article 5 Orientation de l'enfant**

Tes parents ou la famille élargie ont le droit et le devoir de te guider, selon le développement de tes capacités. L'Etat doit tout faire pour que ce droit soit respecté.

#### **Article 6 Droit à la vie**

Tout enfant a droit à la vie. L'Etat doit assurer la survie et le développement de l'enfant.

## **Article 7 Nom et nationalité**

Dès ta naissance, tu as droit à un nom, à une nationalité, si possible de connaître tes parents et d'être élevé par eux. L'Etat doit respecter ce droit.

## **Article 8 Protection de l'identité**

L'Etat doit t'aider à protéger ou à rétablir ton identité, ta nationalité, ton nom et tes relations familiales.

## **Article 9 Le droit de vivre avec tes parents**

Tu as le droit de vivre avec tes parents sauf s'ils te maltraitent ou te négligent. Tu as aussi le droit de garder contact avec tes deux parents si tu es séparé des deux ou de l'un des deux.

## **Article 10 Réunification de la famille**

L'enfant et ses parents ont le droit de quitter tout pays et d'entrer dans le leur pour que la famille puisse se retrouver.

## **Article 11 Déplacements et non-retours illicites**

Personne ne peut t'enlever de ton pays ni s'opposer à ton retour dans ton pays.

Les Etats doivent trouver des solutions pour faire respecter ce droit.

## **Article 12 Opinion de l'enfant**

Dès que tu en es capable, tu as le droit de donner ton avis sur toute question qui te concerne.

L'Etat doit protéger ce droit.

## **Article 13 Liberté d'expression**

Tu as le droit de t'exprimer librement. Tu as le droit de rechercher, de recevoir et de diffuser des informations sous une forme orale, écrite, imprimée ou par tout autre moyen de ton choix, à condition de respecter les droits et la réputation des autres ainsi que la sécurité de la société.

## **Article 14 Liberté de pensée, de conscience et de religion**

L'Etat respecte le droit de l'enfant à la liberté de pensée, de conscience et de religion, dans le respect du rôle de guide joué par les parents.

## **Article 15 Liberté d'association**

Tu as le droit d'adhérer à des associations ou d'en former et de participer à des réunions pacifiques.

## **Article 16 Protection de la vie privée**

Tu dois être protégé dans ta vie privée, ta famille, ton domicile et ta correspondance ainsi que contre toute atteinte illégale à ton honneur ou à ta réputation.

## **Article 17 Accès à l'information**

Tu as le droit à une information diversifiée, utile à tes connaissances et à ta compréhension des autres cultures.

L'Etat encourage la production de livres pour enfants. Les médias tiendront compte de ta langue, même si elle est minoritaire.

L'Etat doit te protéger contre les informations et les documents qui pourraient te nuire.

## **Article 18 Responsabilités des parents**

Ce sont tes deux parents qui ont la responsabilité commune de t'élever et d'assurer ton développement et l'Etat doit les aider dans cette mission, même si les deux travaillent.

## **Article 19 Protection contre les mauvais traitements**

L'Etat doit te protéger contre toutes les formes de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon, de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle, que tu sois sous la garde de tes parents ou de toute autre personne à qui tu es confié

L'Etat doit prendre les dispositions nécessaires pour que de telles situations ne se produisent pas.

## **Article 20 Protection de l'enfant privé de son milieu familial**

Si tu n'as plus de famille ou si le maintien dans ta famille est contre ton intérêt, l'Etat doit t'assurer une protection de remplacement, en tenant compte de ton éducation et de ta culture.

## **Article 21 Adoption**

Dans les pays où l'adoption est admise, elle ne peut se faire que dans l'intérêt supérieur de l'enfant et quand sont réunies toutes les autorisations des autorités compétentes et toutes les garanties nécessaires. Personne ne pourra tirer un profit matériel de cette adoption.

## **Article 22 Enfants réfugiés**

L'enfant a le droit d'être considéré comme réfugié. Il est protégé par le droit international, qu'il soit seul, accompagné de ses parents ou par d'autres adultes.

Si tu es dans cette situation, les Etats et organisations internationales devront t'aider à retrouver ta famille. S'ils ne peuvent le faire, tu seras protégé et tes droits seront reconnus.

## **Article 23 Enfants handicapés**

L'enfant handicapé a droit à des soins spéciaux, à une éducation et formation adaptées pour lui permettre de mener une vie digne et pleine afin de parvenir au degré d'autonomie et d'intégration sociale le plus élevé possible. Les pays échangeront des informations et les pays en développement seront particulièrement aidés.

## **Article 24 Droit à la santé et aux services médicaux**

Tu as le droit de jouir du meilleur état de santé possible et d'être soigné. L'Etat doit réduire la mortalité des nourrissons et des enfants, développer les soins de santé primaires, la lutte contre la malnutrition et les maladies, fournir de l'eau potable et aider les mamans avant et après l'accouchement. Il doit abolir les pratiques traditionnelles dangereuses pour ta santé.

## **Article 25 Révision de ton placement**

Si tu es placé par des autorités compétentes pour une protection spéciale, tu as droit à un examen périodique de ton traitement.

## **Article 26 Sécurité sociale**

Tu as le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris des assurances sociales.

## **Article 27 Niveau de vie**

Tu as droit à un niveau de vie décent pour assurer ton développement physique, mental, spirituel, moral et social. Ce sont tes parents qui en sont les premiers responsables. L'Etat doit les aider.

## **Article 28 Droit à l'éducation**

Les Etats te reconnaissent le droit à l'éducation sur la base de l'égalité de chances. L'enseignement primaire doit être obligatoire et gratuit, l'enseignement secondaire et supérieur accessibles à tous, selon les capacités de chacun. La discipline scolaire doit respecter tes droits et ta dignité. Les Etats doivent coopérer pour éliminer l'analphabétisme.

## **Article 29 Objectifs de l'éducation**

Ton éducation doit viser l'épanouissement de tes dons, t'inculquer le respect des droits humains, te préparer à une vie adulte active dans une société libre, encourager le respect de tes parents et de ta culture dans un esprit d'amitié entre tous et t'apprendre à respecter la nature.

## **Article 30 Enfants de minorités**

Si tu appartiens à une minorité, tu as le droit de jouir de ta culture, de pratiquer ta religion et de parler ta propre langue.

### **Article 31 Droit aux loisirs**

Tu as droit au repos, aux loisirs, au jeu et aux activités récréatives. Tu as le droit de participer librement aux activités artistiques et culturelles dans des conditions d'égalité.

### **Article 32 Travail des enfants**

Tu dois être protégé contre l'exploitation. Nul ne peut t'obliger à accomplir un travail dangereux ou nuisant à ton éducation, à ta santé, à ton développement. L'Etat fixe un âge minimum, les horaires, les conditions de travail et punira ceux qui ne respecteront pas ces règles.

### **Article 33 Consommation et trafic de drogue**

L'Etat doit te protéger contre la consommation, la production et le trafic de la drogue.

### **Article 34 Exploitation sexuelle**

L'Etat doit te protéger contre toutes les formes d'exploitation et de violence sexuelle, y compris la prostitution et la participation à toute production pornographique.

### **Article 35 Vente, traite et enlèvement**

L'Etat a l'obligation de tout faire pour que tu ne puisses pas être enlevé ni vendu. Le commerce d'enfants est interdit.

### **Article 36 Autres formes d'exploitation**

L'Etat doit te protéger contre toutes les autres formes d'exploitation nuisant à ton bien-être.

### **Article 37 Torture et privation de liberté**

Tu ne peux être soumis ni à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Tu ne peux pas être exécuté ni emprisonné à vie. Ta détention doit être la dernière solution possible. Elle doit être courte et tu dois être séparé des adultes. Tu auras droit à une assistance juridique et à rester en contact avec ta famille.

### **Article 38 Conflits armés**

En cas de conflit armé, l'Etat doit éviter que tu participes directement aux hostilités si tu as moins de 15 ans. Si tu es touché, l'Etat a l'obligation de te protéger et de te soigner.

### **Article 39 Réadaptation et réinsertion**

Si tu as été victime de conflit armé, de tortures, de négligence, d'exploitation ou de toute autre forme de traitements cruels, l'Etat doit faciliter ta réadaptation physique, sociale et psychologique.

## **Article 40 Justice pour mineurs**

Tout enfant suspecté, accusé ou reconnu coupable d'avoir commis un délit a droit à un traitement qui respecte sa dignité, son âge et sa réadaptation sociale.

Il a droit à une assistance juridique pour assurer sa défense. Le placement en institution doit être évité chaque fois que cela est possible.

## **Article 41 Respect des normes déjà établies**

Si la loi en vigueur dans ton pays t'est plus favorable que le texte de cette Convention, c'est elle que l'on doit t'appliquer.

## **Deuxième partie (articles 42 à 54)**

### **Article 42 Faire connaître la Convention**

L'Etat a l'obligation de faire largement connaître les droits contenus dans la Convention, aux adultes comme aux enfants.

### **Article 43 à 54 Dispositions d'application**

Un comité international d'experts est mis en place pour assurer le contrôle de l'application de cette Convention.

## **IV) La charte africaine des droits de l'Homme et des peuples**

Cette Charte a été annoncée le 27 Juin 1981, à NAIROBI, au Kenya, pendant la 18<sup>ème</sup> Conférence de l'OUA (Organisation de l'Unité Africaine). Le 21 Octobre 1986, elle a commencé à être appliquée, quand 25 Etats ont décidé de le faire (ratification). Maintenant, elle est acceptée par tous les pays de l'Afrique (53). Sauf le Maroc, parce qu'il ne veut pas reconnaître la République Arabe Saharouie.

Une charte, c'est un ensemble de lois. Cette Charte comprend 68 articles. Elle dit avec force, que les droits humains s'adressent à tous les hommes dans le monde. Cette Charte est faite pour bien comprendre et mettre en pratique les droits humains en Afrique. Il est nécessaire de respecter les traditions et les valeurs de la civilisation africaine.

Dans la 1<sup>ère</sup> partie, on parle des droits mais aussi des devoirs. On parle des droits des personnes, au niveau individuel et collectif (ensemble) : articles 1 à 18. On cherche donc à protéger les choses les plus importantes, pour pouvoir vivre en hommes : le droit à la vie, le droit de parler (s'exprimer), de se réunir, d'aller librement là où on veut (droit de circulation), d'avoir une maison, d'avoir les moyens nécessaires pour vivre (niveau de vie suffisant), de vivre dans un monde propre (environnement sain), etc...

Mais cette Charte parle aussi des droits des peuples, des articles 19 à 25. Dans les articles 27 à 29, on insiste sur le droit au développement. Pour cela, on rappelle les devoirs de l'Etat (le gouvernement), de la Communauté internationale (les pays du monde entier, tous ensemble), mais déjà de la Famille.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, est créée une Commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Les différents pays, mais aussi les personnes et les groupes, peuvent s'adresser à cette Commission quand il y a des problèmes

au sujet des droits de l'homme. Cette 2<sup>ème</sup> partie s'appelle : « Mesures de sauvegarde » (*On pourra chercher le texte de cette Charte, comme tous les autres documents dont nous avons parlé, sur Internet*).

Normalement, tous les Etats africains doivent envoyer à cette Commission, un compte-rendu sur ce qu'ils ont fait, pour les droits des hommes et des peuples. Ces rapports sont ensuite rendus publics (tout le monde peut les connaître), ce qui est très important. Le 28<sup>ème</sup> Rapport de la Commission a été connu en Juillet 2010. Le 12 Mai 2011 a eu lieu la 49<sup>ème</sup> Session ordinaire de la Commission.

Le 25 Janvier 2004, la **Cour africaine des droits de l'homme et des peuples** a été mise en place pour défendre les droits de l'homme et des peuples en Afrique.

Comme pour toutes les autres lois, le chemin n'est pas encore terminé. Il faudra trouver des moyens, pour permettre aux gens d'avoir des contacts plus personnels, avec la Commission. Et faire que les décisions soient vraiment mises en pratique. On parle aussi maintenant d'un Parlement africain, et des Etats-Unis d'Afrique.

**Tout cela dépend, en partie, de chacun d'entre nous.** On a dit que les Africains doivent avoir la liberté d'aller partout en Afrique (liberté de circulation). Mais c'est à chacun de nous d'accueillir les étrangers, spécialement les réfugiés et les personnes déplacées par la guerre. Et aussi les émigrés, qui reviennent d'Europe ou d'ailleurs. Et ceux qui n'ont pas pu y arriver, et qui reviennent en arrière.

## V) L'homosexualité au Sénégal

Le président de l'ONDH, Maître Assane Dioma Ndiaye, a prôné une lecture africaine, sur le traitement de l'homosexualité au Sénégal : « Nous avons africanisé d'une certaine manière la charte africaine des droits de l'homme et des peuples. Elle est originale en ce sens qu'elle prévoit des droits et des devoirs pour les citoyens, mais également des droits collectifs ».

Selon l'avocat des droits de l'homme, le phénomène de l'homosexualité est marginale au Sénégal : « Sincèrement, je pense que ce phénomène, contrairement à ceux que pensent les autres, sera marginal au Sénégal. Je crois à l'ancrage à nos valeurs sociales culturelles et religieuses. Je pense que de façon générale, nous ne vivons pas l'homosexualité, en tout cas, dans nos familles, dans nos quartiers. Peut-être qu'il y a des éphémères mais il n'y a pas à exagérer outre mesure ».

L'avocat a rappelé que l'article 27 de la charte africaine des droits de l'homme et des peuples dit que chaque individu a des devoirs envers la famille et la société, envers l'Etat et les jeunes collectivités légalement reconnues, et envers la communauté internationale.

Les droits et les libertés de chaque personne s'exercent dans le respect du droit d'autrui de la société, de la sécurité collective, de la morale et de l'intérêt commun

Aussi, a-t-il ajouté, le point 7 de l'article 29 dit que chaque citoyen doit veiller dans ses relations avec la société, à la préservation et au renforcement des valeurs culturelles africaines positives, dans un esprit de tolérance, de dialogue et de concertation, et d'une façon générale de faire contribuer à la promotion de la santé morale de la société. « C'est pourquoi nous estimons que ceux qui voudraient choisir cette orientation sexuelle, devront le faire dans un cadre strictement privé. Nous ne voulons pas de l'exercice d'un droit qui porte préjudice aux droits de la communauté. Nous sommes dans un Etat à majorité croyante. Aussi bien l'Islam que le Christianisme bannissent l'homosexualité. Et de façon générale, notre code de la famille interdit l'union entre hommes ».

**Auteur:** Charles Thialice SENGHOR (extrait du site : sénéweb, 23-6-2011)

---

## II - Droits humains et christianisme

Voici une proposition de formation **sur les Droits Humains**. Vous pouvez me la demander ([armelduteil@hotmail.fr](mailto:armelduteil@hotmail.fr)), ou la consulter sur mon site : <http://armel.duteil.free.fr>.

La 1° partie présente LES DROITS DE L'HOMME

La 3° partie parle de : COMMENT EDUQUER AUX DROITS HUMAINS

La 4° partie parle de : COMMENT AGIR POUR LES DROITS HUMAINS

**Voici la table des matières de cette deuxième partie** sur les Droits Humains et le Christianisme:

1. Droits humains et Parole de Dieu
2. Droits humains et histoire de l'Eglise
3. Droits humains et enseignement de l'Eglise
4. Droits Humains et Eglises protestantes.
5. Droits Humains et vie chrétienne
6. Justice et Paix et Droits humains

Nous avons aussi écrit des documents sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Voici la liste des fiches actuellement prêtes :

1. La foi chrétienne
2. La Doctrine sociale de l'Eglise
3. Les dix principes de la Doctrine sociale de l'Eglise
4. La dignité de la personne humaine
5. Les droits de la personne humaine
- 6.

## Droits et devoirs

7. Rapports entre personnes et société
8. La liberté religieuse.

Nota bene : Pour les chrétiens, la base de leur action, c'est la Parole de Dieu. C'est pourquoi au début de chaque chapitre, nous proposons **un passage de l'Évangile**, en lien avec le chapitre. On pourra d'abord y réfléchir, soit personnellement, soit en groupe, en utilisant si l'on veut les questions proposées. On pourra également terminer par **une prière et un chant**. Si l'on veut enseigner ces documents en catéchèse, on pourra s'inspirer des fiches sur la Doctrine Sociale de l'Église, pour un déroulement complet, conformément au plan des leçons de catéchèse.

Si l'on donne cette formation **dans un cadre laïc**, bien sûr on sautera ces différents points. On prendra simplement les passages qui conviennent, dans la partie : réfléchissons.

Si le formateur s'adresse à des personnes **d'une autre religion**, il présentera les écrits et les explications au sujet des Droits Humains, tels qu'ils sont donnés dans cette religion. Pour cela, le mieux sera de faire venir, un représentant de cette religion, capable de bien expliquer les choses. Déjà un certain nombre de choses que nous disons ici sur Dieu, sont reconnues aussi par les **musulmans**, et les autres croyants. Et dans le Coran, on parle non seulement des prophètes de l'Ancien Testament (Abraham-Ibrahima, Moïse-Moussa, David-Daouda...), mais aussi de Jésus (Issa) et de Marie (Mariama). Les textes qui appellent les chrétiens et les musulmans, à agir ensemble, sont très nombreux. Citons simplement le Message du Conseil pontifical pour le dialogue entre les religions, de la fin du Ramadan de l'année 2011 : « Chrétiens et musulmans, faisons grandir la dimension spirituelle de l'homme (les valeurs de l'esprit et de la foi) ».

Ce Message explique : « Les chrétiens et les musulmans sont différents, mais les deux religions reconnaissent la dignité de la personne humaine, qui a des droits et des devoirs. Dieu nous a donné l'intelligence et la liberté. Nous sommes appelés à reconnaître ensemble ces valeurs, car elles sont fondées sur la nature humaine, qui est la même pour tous. C'est pourquoi, les uns comme les autres, nous voulons enseigner ces valeurs humaines et morales, aux jeunes qui viennent après nous ».

Ces fiches doivent être **adaptées à la situation locale**, pour en tirer des actions possibles, et qui conviennent. Elles doivent être redites, en tenant compte de la culture et de la langue de l'endroit. Nous proposons un questionnaire, à la fin, pour **passer à l'action**. Et aussi quelques proverbes, à titre d'exemple. On cherchera bien sûr des **proverbes**, dans la langue du lieu.

Pour que ces fiches soient comprises par le plus grand nombre de personnes, nous les avons écrites en **français simple**. Pour faciliter la lecture, en public mais aussi personnelle, nous avons ajouté des virgules, là où on peut faire une pose. Tout est écrit en phrases courtes.

***Ce travail n'est pas terminé*** : Ce n'est qu'un début et une première ébauche, afin d'obtenir votre collaboration. Aussi toutes les propositions d'amélioration seront les bienvenues.

**Introduction** : Les Droits humains sont pour tous (universels), mais chacun doit les vivre selon la société où il vit, et selon sa culture (sa civilisation). Mais aussi selon sa religion, pour être engagé dans toute sa personne, et dans toute sa vie. Comment vivre les Droits humains en chrétien ? En quoi la foi chrétienne, éclaire-t-elle et soutient-elle, les droits humains ?

Pour nous chrétiens, la base de tous les droits, c'est notre **dignité d'enfants de Dieu**. Si c'est Dieu qui m'a fait, et que je suis sauvé par Jésus-Christ, on doit à tout prix me respecter (voir les fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise).

Moïse a donné les **Dix Commandements** au nom de Dieu. En même temps, il explique avec force les droits de chacun. En particulier les droits des pauvres, des petits et des étrangers. Voir, par exemple, Lévitique 19 (Moïse va même jusqu'à dire, que l'étranger a les mêmes droits que le citoyen du peuple hébreu, dans le pays). La base de tout cela, c'est Dieu Lui-même. Dieu dit : *« Tu seras saint, parce que je suis saint. »*

Les droits des pauvres et des petits seront expliqués, avec encore plus de force, par Jésus dans les **Béatitudes et le Sermon sur la Montagne** (Matthieu 5 à 7). Et ces droits seront montrés en exemple, d'abord par **la vie de Jésus-Christ** lui-même.

Tout cela sera ensuite réfléchi, dans la prière, par les différentes Eglises chrétiennes, tout au long de l'Histoire.

## 1) Droits humains et parole de Dieu

### - Parole de Dieu : (Lv 19,1-3 + 9-18 + 29-37)

Après la lecture de cette Parole, nous nous posons les 4 questions suivantes :

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun reedit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole nous montre sur Dieu ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte l'espérance).
4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

**Explication** : Ce texte nous présente les Droits humains, à partir des Dix Commandements de Dieu. En les appliquant, à la société du peuple d'Israël de ce temps-là. C'est un appel pour nous, à chercher comment vivre, les droits humains et les dix commandements, **dans notre propre culture**. Selon nos coutumes, et ce qui se passe aujourd'hui dans notre société. On pourra reprendre ce texte point par point, en voyant ce qui s'applique à notre peuple aujourd'hui, et ce qui ne s'applique pas.

- On notera les raisons profondes de toutes ces paroles : *« Soyez saints, parce que moi votre Dieu, je suis saint »* (n° 2). On remarquera spécialement le **souci des pauvres et des étrangers** (9 et 10). Et pour les

étrangers, cette affirmation très forte : l'étranger aura les mêmes droits que toi (n° 34). Même aujourd'hui, dans nos sociétés modernes, on n'est pas encore arrivé à cela !

- On remarquera aussi les droits des travailleurs (n° 13), le respect des handicapés (n° 14), et la **nécessité de la justice**, aussi bien au tribunal (n° 15) que dans le commerce (n° 35).
- Tous ces droits et toutes ces lois sont basés sur un amour vrai et sur la foi en Dieu (n° 18).
- On pourra relever aussi **la dimension sociale** de ces commandements. Ainsi, la prostitution n'est pas seulement un péché personnel. C'est une faute, qui casse la société tout entière (n° 29)
- Enfin, le n° 31 est l'occasion de réfléchir à toutes les questions de **la sorcellerie**, la divination, le maraboutage et le fétichisme, encore présentes dans notre société. Qui causent tant de mal, et font souffrir tellement de personnes.

### Réfléchissons :

(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).

### Dans l'Ancien Testament

**Pour le chrétien, l'homme a été fait à l'image de Dieu** (voir le Livre de la Genèse). Ainsi, dès le début de la Bible, quand on nous explique comment Dieu a fait l'homme et la femme, on nous parle en même temps d **es droits humains** : le droit au respect et à la dignité, le droit au travail et au loisir, le droit à une famille. Et aussi l'égalité entre l'homme et la femme.

En effet, c'est Dieu qui appelle l'homme à la vie (voir Genèse 2,7 à 25). Dieu donne à l'homme une terre (n° 8) : un très beau jardin où il fait bon vivre. Il lui donne les moyens de vivre (n° 9) : des arbres et de bons fruits. Dieu demande à l'homme de travailler (n° 15) : cultiver le jardin, mais aussi le protéger. Et surtout, Dieu lui donne la femme, pour qu'ils puissent s'aimer et vivre ensemble (n° 18 à 25) : *« La femme est une aide, qui va bien avec l'homme. Elle est l'os de ses os, et la chair de sa chair »*. Toutes ces choses sont autant de droits pour l'homme : le droit à la vie, le droit d'avoir ce qu'il faut pour vivre, les droits des travailleurs, le droit à un mariage libre dans l'amour... Et ces droits sont pour tous les hommes. Ils permettent de vivre ensemble, dans la paix et dans la liberté. Comme le dit un proverbe *«Des cœurs voisins, ça vaut mieux que des maisons voisines »*

Dieu crée **l'homme intelligent, libre et responsable**. Il crée la personne humaine, homme et femme. C'est la base de toute la société humaine. Dieu donne toute la terre à l'homme, avec ses plantes et ses animaux. L'homme doit travailler la terre, mais aussi la protéger. *«quand il y a la paix, le coupe-coupe peut travailler »* (proverbe jabo)

**Malheureusement, l'homme a refusé ce** que Dieu avait prévu. A ce moment-là, l'homme a perdu sa dignité, mais aussi ses droits. Et il doit en supporter les conséquences : l'homme commande en chef à la femme (Gen 3,16). La vie en société devient difficile : Caïn tue Abel (Gen 4, 8). Les hommes construisent une Tour, pour

arriver jusqu'à Dieu (Gen 11 : la tour de Babel). Et finalement ils ne se comprennent plus entre eux. Ils se dispersent sur toute la terre. Toutes ces choses sont l'exemple, de ce qui se passe dans le monde, encore aujourd'hui. *«Quand le lézard arrive au milieu des fourmis, les fourmis se dispersent »* (proverbe bassar).

A cause du péché, la terre se révolte contre l'homme (Genèse 4, 19). Le travail devient difficile (3, 18). C'est pourquoi, l'homme a besoin de lois, pour le faire marcher dans le bon chemin. Pour que les hommes se respectent entre eux. Mais aussi pour qu'ils respectent la Terre. Pour que tous les hommes soient protégés. Et qu'ils participent, avec les mêmes droits, à la vie de la société.

C'est Dieu qui m'a fait. Si je refuse Dieu, je me refuse moi-même. Je perds ma dignité. Et je refuse aussi les autres. Car quand on refuse Dieu, on casse les relations. Non seulement avec Lui, mais aussi avec tous les hommes, qui sont faits par Dieu. Et alors on fait souffrir les autres, de toutes les manières possibles. Jusqu'à les tuer. Cela c'est l'histoire de Caïn et Abel. C'est toute **l'Histoire du monde, jusqu'à maintenant.** *«Le feu n'a pas de frère »* (proverbe bassa)

**Mais Dieu n'abandonne pas les hommes :** Si l'homme est fait à l'image de Dieu (Genèse 1, 27), cela veut dire que l'homme doit vivre en relation avec Dieu. Cela veut dire aussi que, dans l'homme, il y a quelque chose qui vient de Dieu. On doit donc le respecter. Même s'il fait le mal. C'est pourquoi Dieu protège Caïn. Même quand il a tué Abel (Genèse 4, 15). Car Dieu écoute la prière de Caïn (n° 13). Dieu dit : *« Si quelqu'un tue Caïn, on le vengera 7 fois. Et Dieu met un signe sur Caïn, pour que le premier venu ne le frappe pas. »*

Dieu est triste quand il voit l'homme faire le mal (Genèse 6, 6). Il fait tomber des grandes pluies, pour faire mourir les hommes mauvais (le Déluge). Mais il continue à protéger la terre. C'est pourquoi, il sauve Noé, sa famille et toutes les espèces d'animaux. Et Il dit à **Noé** (Genèse 8, 22) : *« Je ne maudirai plus jamais la terre. Tant que la terre durera, les hommes planteront et récolteront. Il y aura le froid et la chaleur. Le jour et la nuit ne s'arrêteront jamais »*. Et jusqu'à maintenant, Dieu continue à créer le monde, chaque jour. Il continue à protéger la terre. Il continue aussi à protéger l'homme, comme il l'a dit au temps de Noé (Genèse 9, 6) : *« Celui qui verse le sang de l'homme, aura son propre sang versé. Car l'homme a été fait à l'image de Dieu. ..Voici que je fais une Alliance (un accord d'amitié), avec vous et avec ceux qui viendront après vous. Et avec tous les animaux qui sont avec vous, pour toujours...Et voici le signe de mon Alliance avec toute la terre : un arc en ciel...Quand l'arc apparaîtra dans le ciel, je me souviendrai de l'Alliance qu'il y a entre moi et vous, et tous les êtres vivants »*

Dieu refera la **même Alliance avec Abraham**, le père des croyants (lire le Livre de la Genèse chapitre 17). Puis avec **Isaac et Jacob (Gen 35)**. Il sera l'ami de **Joseph**, et il le protégera. (Gen 41,37)). Car dit un proverbe soninké : *«Ce que Dieu donne, le vent ne peut pas l'emporter »*

**Au temps de Moïse**, Dieu fait une alliance d'amour avec les hommes. Il leur donne les Dix commandements, qui expliquent comment respecter les droits humains (Deutéronome 5). Et surtout, Dieu donne la base de ces droits : l'amour de Dieu et l'amour de nos frères : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces. Tu aimeras ton prochain, comme toi-même »*.

Dieu dit à son peuple, au moment de l'Alliance : *«Soyez saints parce que je suis saint, moi le Seigneur votre Dieu »* (Lévitique 19, 1). Moïse en tire les conséquences pour le **respect des pauvres**. En particulier, il demande une année sabbatique tous les sept ans, où on remet les dettes des pauvres. Et un grand jubilé tous les 50 ans, où on rend les terrains pris en gage. Et où on libère les esclaves (Voir Deut.15). Moïse demande également que l'on laisse aux pauvres, les grains et les fruits qui n'ont pas été récoltés. Tout cela est possible grâce à la foi et au soutien de Dieu. Un proverbe minah dit : *«Dieu Lui-même chasse les mouches, de l'animal qui n'a pas de queue »*. Dieu dit clairement au peuple : *«Le Seigneur vous a fait sortir de la terre d'Egypte où vous étiez des esclaves. Vous devez faire la même chose, les uns pour les autres »*. Et Il ajoute (Deutéronome 30, 11 à 14) : *« Cette loi que je te donne aujourd'hui, elle ne dépasse pas tes forces. Tu peux le faire.. Ce n'est pas la peine de monter dans le ciel, pour l'entendre et la mettre en pratique. Ni d'aller au fond de la mer, pour la chercher. Ma parole*

*est près de toi, elle est dans ta bouche, elle est dans ton cœur. Pour que tu la mettes en pratique ».*

Dieu parle donc au peuple d'Israël, qu'il a choisi. Mais il continue aussi de parler, dans le cœur des autres hommes. Pour les appeler à la **liberté, et au respect des droits de leurs frères**. N'est-ce pas Lui qui leur a donné les idées (inspiré), par exemple pour écrire le Code d'Hammurabi, qui est plus ancien encore que la Loi de Moïse.

A partir de là, Moïse explique **les droits des gens**. En particulier les droits des pauvres, des étrangers, des veuves et des orphelins : *«Tu accueilleras l'étranger parce que tu as été toi-même étranger dans la Terre d'Egypte. Je suis le Seigneur ton Dieu »*. Comme le dit un proverbe galla : *«les dents sont toutes amies entre elles »*. Moïse explique aussi les droits des travailleurs, et la justice (voir par exemple Lévitique 19, 9 à 18). Le Lévitique explique aussi les droits de chacun, dans la famille (Lévitique 20, 8 à 21). Il explique également les droits dans la société, par exemple pour les terrains (Lévitique 25, 23 à 55). Et au retour de l'exil à Babylone, le grand prêtre Esdras va annoncer à nouveau cette Loi de Dieu, dans une grande cérémonie (Néhémie 8).

Pour un exemple de réflexion sur ces questions, voir mon site <http://armel.duteil.free.fr> , rubrique « Activités paroissiales », rencontres du Carême 2007.

**Les prophètes continueront à demander la justice, au Nom de Dieu.** Et à défendre les droits des pauvres et des petits. (*Demande aux participants de dire ce qu'ils connaissent, sur l'enseignement des Prophètes*).

Par exemple, le Prophète Michée dit au nom de Dieu, à ceux qui prennent ce qui appartient aux autres : *« Malheur à vous, qui préparez des mauvaises actions. Vous qui organisez le mal la nuit, quand vous êtes couchés. Et qui commencez à faire le mal dès que vous vous levez le matin. Vous désirez les champs de vos frères, et vous les prenez de force ; vous prenez leurs maisons ; vous prenez le propriétaire, en même temps que sa maison ; vous prenez l'homme avec son héritage. Voici ce que Dieu va faire, contre cette race de malheur : vous ne pourrez pas protéger votre cou, des coups que je vais vous porter ; vous ne pourrez plus marcher la tête haute. Ce sera pour vous un temps de malheur. Et on chantera sur vous, pour se moquer de vous.... il n'y aura plus personne, pour prendre une corde à mesurer, et voler le champ de son frère »* (2, 1 à 5).

Michée dit aussi aux chefs, au nom de Dieu : *« Ecoutez donc, vous les chefs de la famille de Jacob. Vous qui commandez le peuple d'Israël : N'est-ce pas à vous de connaître le droit ? Mais vous êtes contre le bien, et vous aimez le mal. Vous mangez la chair de mon peuple. Vous arrachez sa peau. Vous cassez ses os. A cause de cela, quand vous crierez vers Dieu, Dieu ne vous répondra pas »*.

De même Osée dira, par exemple, contre les femmes riches de Samarie : *«Vous êtes comme les vaches de Bashan. Vous profitez des faibles. Vous faites souffrir les pauvres. Vous dites à vos maris : « apporte nous à manger et buvons » Dieu est saint. Et il l'a juré sur sa sainteté : Des jours viennent, où on vous traînera avec des crochets en fer, comme des animaux. Et avec des hameçons, comme des poissons »* (Amos 4, 1 à 2).

Les Prophètes annoncent, que Dieu va changer tout cela. Comme le dit Jérusalem : *« Je suis tombée, mais je vais me relever. Je suis dans la nuit, mais Dieu est ma lumière. Je supporte la colère de Dieu, parce que j'ai péché contre lui. Mais il va me juger et me faire justice. Il va me faire sortir à la lumière, et je verrai ses actions justes »* (Michée 7, 8 à 9).

Au temps du Prophète Isaïe, les Juifs se plaignent de Dieu, en disant (58, 4 à 12) : *«Seigneur, nous jeûnons, mais tu ne le vois pas. Dieu répond : C'est parce que, quand vous jeûnez, vous continuez à faire des affaires. Vous faites souffrir vos travailleurs. Vous jeûnez, mais vous continuez à vous disputer, et à vous battre. Voilà le jeûne que je préfère : défaire les chaînes injustes, qui attachent les gens ; renvoyer ceux qu'on fait souffrir, dans la liberté ; casser tout ce qui écrase les hommes ; partager ton pain avec celui qui a faim ; accueillir chez toi le pauvre, qui n'a pas de maison ; quand tu vois un homme nu, tu lui donnes des habits ; tu ne refuses pas d'aider celui qui souffre, car il est ta propre chair. Si tu fais cela, alors ta lumière éclairera comme le jour. Ta blessure sera vite guérie. Ta justice marchera devant toi. Et la gloire de Dieu te suivra. Alors tu crieras vers Dieu, et il te*

*répondra ; tu l'appelleras, et il te dira : me voici... Dieu te conduira. Il te donnera à manger en plein désert. Il donnera la force à tes hommes. Tu seras comme un jardin bien arrosé. Tu seras comme une source, qui sort de la terre, et dont l'eau ne s'arrête jamais. Tu reconstruiras les maisons tombées. Tu relèveras les fondations d'autrefois. On t'appellera « celui qui répare les maisons fendues », « celui qui refait les chemins, pour qu'on puisse habiter dans la paix ».*

(On pourra lire le prophète Michée, sur la défense des pauvres. Et le prophète Amos, chapitres 4 à 8, sur la justice sociale. Ou bien, on relira dans un missel, les 1<sup>o</sup> lectures des messes de Carême. Par exemple : Isaïe 1,10-20 ; 58,1-14 et 65,17-21. Jérémie 7,23-28 ; 18,18-20 ; 20,10-13. Ezéchiel 18,21-28 ; 37,21-28. Osée 6,1-6 ; 14,2-10. Joel 2,12-18. Daniel 9,4-10).

Les Prophètes continuent donc de rappeler, l'Alliance de Dieu avec son peuple. Et aussi la Loi de Dieu, pour défendre les droits des gens. Et respecter en particulier les pauvres, ceux qui souffrent, et tous les petits de la société. Isaïe, par exemple, dit clairement : Voici l'Alliance de Dieu. Et la liberté qu'elle apporte, est **pour tous les hommes**. Il explique (60, 2 à 4) : *«Dieu se lève sur toi. Sa gloire apparaît au-dessus de toi. Les peuples marchent vers ta lumière. Les rois avancent vers ta clarté qui naît. Lève les yeux et regarde autour de toi : tous se rassemblent et viennent à toi ».*

### **Les paroles et les actions de Jésus**

Le sommet de la loi et des droits de l'homme, c'est Jésus et son Evangile. En particulier **les Béatitudes et le Sermon sur la Montagne** (Matthieu 5 à 7). (*Tu demandes aux participants, ce qu'ils connaissent sur les Béatitudes, le Sermon sur la Montagne, et les commentaires de Jésus sur les Dix Commandements de Dieu*).

Jésus, le Fils de Dieu lui-même, vient sur terre. Sa parole est claire : *«Heureux les pauvres de cœur, le Royaume des Cieux est à eux »* (Matthieu 5,3). Jésus explique à nouveau les Commandements de Dieu, mais en allant beaucoup plus loin que Moïse. Et en leur donnant leur vrai sens. Pour **libérer totalement les hommes**, de tout ce qui les écrase (Discours sur la Montagne, Matthieu 5 à 7).

Quand Jésus commence à annoncer l'Evangile, la première chose qu'Il fait, c'est d'aller prier dans la Maison de Prières de Nazareth son village (la Synagogue). Il reprend pour lui-même, les paroles du prophète Isaïe (Luc 4,14-21) : *«L'Esprit de Dieu est sur moi. Il m'a béni par l'huile sainte, pour annoncer la Bonne Nouvelle de l'Evangile aux pauvres. Dieu m'a envoyé dire aux prisonniers, qu'ils vont être libres. Dire aux aveugles, qu'ils vont voir à nouveau. Il va laisser partir ceux qui étaient écrasés, dans la liberté. Il va annoncer une année de bonheur et de grâces, de la part du Seigneur ».* Et Jésus explique bien *«Cette Parole est vraie aujourd'hui, pour vous qui l'écoutez ».* Aujourd'hui encore, Jésus nous appelle à entrer dans son travail, pour la justice et la libération de nos frères. Il veut que nous travaillions avec lui, pour mieux respecter les droits humains. Et pour faire grandir le respect de tous, surtout des plus petits. **Cela dépend de nous**, que cette parole devienne vraie aujourd'hui. Quand Jésus reviendra à la fin du monde, il nous dira : *«Tout ce que vous avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait »* (Matthieu 25).

Pour sauver les hommes, et **faire venir le Royaume de Dieu avec ses droits et ses libertés**, Jésus ira jusqu'à donner sa vie. A nous maintenant, d'apporter le salut gagné par Jésus-Christ, jusqu'au bout du monde. Car nous vivons maintenant aux dimensions du monde (la mondialisation). Partout dans le monde, il y a des pauvres, des gens qui souffrent, qui sont malades et qui ont faim, des étrangers, des prisonniers, et des gens dont les droits ne sont pas respectés. Il ne suffit pas de faire la charité (l'aumône), et d'encourager toutes ces personnes. Il s'agit de défendre leurs droits. Il faut les libérer. Et pour cela, s'attaquer aux injustices. Et éduquer nos frères et nos sœurs aux droits humains. Pour lutter ensemble, contre les causes de toutes ces souffrances, et du manque de respect et de dignité pour les hommes. Il ne suffira pas de penser à nos droits et à nos libertés. Ni de chercher seulement notre bonheur personnel, en oubliant les autres. Nous prions : *«Père, que ton règne vienne ».* Un règne

qui est offert à tous les hommes, sans distinction. Un Royaume d'amour et de vérité, de foi et de liberté, de justice et de paix, de pardon et de réconciliation. Comme nous le dit la Préface de la Fête du Christ Roi.

**Les Apôtres, puis les Pères de l'Eglise**, rappellent sans cesse le droit des gens. Les papes, les évêques et les théologiens continueront après eux. Et depuis le 19<sup>ème</sup> siècle, l'Eglise a adapté son enseignement, aux changements de la société moderne : c'est ce qu'on appelle la Doctrine Sociale de l'Eglise. (Voir la série de fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Et les 2 chapitres suivants : Droits humains et Histoire de l'Eglise, et Droits Humains et enseignement de l'Eglise)

Pour un exemple de réflexion en paroisse, sur ces questions, voir mon site <http://armel.duteil.free.fr>, rubrique « Activités paroissiales », rencontres de Carême 2009.

## **Le Royaume de Dieu et les droits humains.**

« *Nous attendons des cieux nouveaux et une terre nouvelle, où la justice habitera* » (2<sup>o</sup> Pierre 3,13 et Apocalypse 21, 1). Nous attendons que tous les hommes soient libérés. Mais aussi toute la création, toute la Terre (Romains 8, 19 à 25). Nous attendons le Royaume de Dieu. Bien sûr, ce Royaume n'est pas encore arrivé complètement sur la Terre. C'est pour cela que nous ne devons pas nous décourager, quand nous voyons le mal sur la terre, et le manque de respect des droits de l'homme. **Le Royaume n'est pas encore là. Mais il vient.** C'est ce que le temps de l'Avent nous rappelle, chaque année.

Nous travaillons pour une société meilleure. Notre société n'est pas parfaite. Mais aucune société ne sera jamais, le Royaume de Dieu sur la Terre. A cause de cela, les chefs doivent nous respecter. Ils n'ont pas le droit de nous obliger, à faire ce qu'ils veulent. Parce qu'ils ne sont pas les chefs du Royaume de Dieu. Ils sont seulement chefs d'un pays des hommes. Ils ne peuvent pas faire notre bonheur pour toujours. C'est pour cela aussi, que nous refusons la dictature.

**Mais le Royaume de Dieu vient.** Il est d'abord pour les pauvres, et pour ceux qui ont faim de justice (voir Matthieu 5, 3 à 12 : Les Béatitudes). C'est pour cela que, nous les chrétiens, nous travaillons pour les droits humains, avec les autres hommes. Parce que ces droits aident à construire, le Royaume de Dieu sur la Terre. Nous attendons le jour où *« Dieu habitera avec les hommes. Nous serons son peuple. Et Lui sera notre Dieu, Dieu avec nous. Il essuiera toutes les larmes de nos yeux. Il n'y aura plus de mort. On ne pleurera plus, on ne criera plus, on ne souffrira plus. Car le monde ancien sera parti. Alors Dieu qui est assis sur sa chaise de chef dira : Voici que je fais toutes les choses nouvelles. Ces paroles sont sûres et elles sont vraies »* (Apocalypse 21,3-4). ). « *Dieu ne laisse pas vide, la bouche qu'il a faite* » (proverbe malinké) et « *Dieu ne met pas le bossu sur le dos* » (proverbe bassar)

C'est cela le Royaume de Dieu. C'est aussi cela que nous cherchons quand nous luttons pour les droits de l'homme. C'est pour cela que nous voulons faire avec les hommes du monde entier, **une vraie famille** (la communauté internationale) : une famille construite sur les droits de l'homme. Où chaque homme peut être libre. Et vivre heureux, personnellement et avec les autres. Ou « *même ton chien connaît la maison de tes amis* » (proverbe bornu). Où « *tu n'as pas d'ennemi, ni de clôture à ta parcelle* » (proverbe hutu). Pour les chrétiens, la **lutte pour les droits humains est donc une préparation du Royaume de Dieu.** Et une manière de le faire venir.

## **Appliquer la Parole de Dieu à notre vie :**

La Parole de Dieu est la base de notre action. Elle est la lumière qui éclaire notre route. Mais il faut la mettre en pratique. Et pour cela, bien comprendre ce qu'elle nous dit, sur notre vie. Et sur les différents problèmes de notre société. Juste un exemple : Dans la première Partie sur les Droits Humains, nous avons parlé de l'égalité

des places et de l'égalité des chances. Il est sûr que, pour des chrétiens, la Parole de Dieu va nous éclairer sur cette question, et nous aider à choisir. Je donne juste quelques idées :

**La vie de Jésus** : Jésus n'a pas voulu être fils de roi, ou de chef. Il a choisi d'être un villageois, un « broussard », originaire d'un petit village méprisé, Nazareth (Jean 1,46). C'était un artisan, qui travaillait de ses mains pour gagner sa vie. C'était un homme du peuple, qui a cherché le bien de tout le peuple. Il est l'homme parfait, qui a parfaitement réussi sa vie. Mais comment ? C'est **en aimant jusqu'au bout**, et en se donnant totalement à ses frères et à ses sœurs. Ce qu'il nous demande de chercher en premier, à sa suite, c'est l'amour.

Jésus a fait spécialement attention aux pauvres, et aux petits de la société. Il leur a rendu leur dignité. Il leur a donné la 1<sup>o</sup> place, dans le Royaume de Dieu (Mat 5, »). Jésus n'a pas cherché son intérêt personnel. Mais **le bonheur de tous**, pour sauver tout le peuple. Son enseignement des Béatitudes (Mat 5 à 7) n'est pas un programme de développement économique. Mais il nous rappelle, ce à quoi nous devons faire attention en premier, dans toutes les choses.

Jésus appelle chacun à grandir, et à **profiter de sa chance**. Comme l'explique l'histoire des talents (Mat 25, 14-29). Mais sans jalousie, et sans attaquer les autres. **Sans faire de concours** (compétition), ni même de comparaison avec les autres. Dieu remercie celui qui a gagné 2 talents, autant que celui qui en a gagné 5. Parce qu' *»il a été fidèle dans les petites choses »*

A la suite de Jésus, Paul nous appelle à agir tous ensemble, en communauté. **En acceptant nos différences, et en nous complétant les uns les autres. Comme** les membres d'un même corps (1<sup>o</sup> Cor 12)

Pour construire la société, bien sûr, les chrétiens s'appuieront sur **la Doctrine Sociale de l'Eglise** (voir la série de fiches sur cette question)

### **Pour parler ensemble :**

- Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?
- Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?

### **Questions pour passer à l'action :**

1. Qu'est-ce qui est vrai pour nous, encore aujourd'hui, dans l'enseignement du Livre de la Genèse? Comment le mettre en pratique, dans la situation qui est la nôtre actuellement ?
2. Qu'est-ce que nous retenons, de l'enseignement des Prophètes ? Comment suivre ces enseignements aujourd'hui ?
3. A quoi nous appellent les Paroles de Jésus, au sujet des Droits de l'homme ? Comment son exemple nous aide et nous entraîne ?
- 4.

Qu'est-ce que le Royaume de Dieu ? Comment le faire grandir parmi nous ?

5. Comment appliquer le Parole de Dieu, aux problèmes de notre société ? Donnons quelques exemples.

## 2 ) Droits humains et histoire de l'Eglise

**Parole de Dieu** : *Luc 4, 15-21 : Jésus dans la maison de prière de Nazareth*

*Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :*

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).
4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

**Explication** : La religion chrétienne ce n'est pas seulement un enseignement (des choses à connaître, ou une morale (des commandements). C'est d'abord une vie. Elle commence **par la vie de Jésus**, que les chrétiens doivent continuer à suivre, tout au long de l'histoire du monde. Comment les chrétiens ont-ils vécu, ces paroles et ces droits humains, tout au long de l'histoire ?

Cet Evangile nous montre un certain nombre de choses, sur les Droits humains. D'abord l'importance de la prière, pour les mettre en pratique (n° 16). Et l'importance des sacrements qui nous apportent une force : l'onction (n° 18). La nécessité de les enseigner, pas seulement par nos paroles, mais d'abord **par notre vie, et par notre exemple** (n° 15).

Les droits de l'homme ont été vécus tout au long de l'Histoire, depuis le Prophète Isaïe (n° 17), et même avant. Ils doivent être vécus jusqu'à maintenant, comme le dit Jésus (n° 21) : *« Cette Parole de l'Ecriture, c'est aujourd'hui qu'elle se réalise »* (n° 21). C'est cela notre responsabilité aujourd'hui, comme à toutes les étapes de l'histoire.

On pourra voir aussi, les personnes nommées par Isaïe (n° 18) : les pauvres, les prisonniers, les aveugles, les écrasés (opprimés), toute la société (n° 19). Et aussi toutes les actions, expliquées par des verbes : consacrer, envoyer, annoncer une bonne nouvelle, libérer, apporter la lumière, faire venir une année de bienfaits.

**Réfléchissons :**

(N.B. Pour une formation en group :, ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).

L'Eglise catholique, et les chrétiens en général, ont mis **beaucoup de temps pour accepter les Droits de l'homme**. Et pourtant, c'est Dieu qui a créé l'homme. Les Dix Commandements, donnés par Moïse, comprennent déjà les droits de l'homme. Et même, ils vont plus loin qu'eux. Car ils indiquent en même temps nos devoirs. Ils nous appellent à changer notre cœur. Ils s'appuient sur une action de Dieu Lui-même : Dieu sauve son peuple. Il le libère de l'esclavage. Et il fait avec lui, une Alliance d'amour. Les paroles de Jésus dans l'Evangile sont encore plus profondes. Car elles donnent la base et la racine de tous les droits : l'amour de Dieu et l'amour de nos frères. Et la vie de Jésus est un modèle d'engagement et d'action pour les droits humains (voir le chapitre précédent)

**Alors pourquoi l'Eglise a-t-elle été si longtemps, contre ces « Droits de l'homme »?** (Laisser les participants répondre, puis expliquer ce qui suit). C'est parce que la manière moderne d'enseigner les droits de l'homme, a très souvent été conduite, par **des gens qui étaient contre l'Eglise**. Et même, qui ne croyaient pas en Dieu. Par exemple, les philosophes du 18<sup>ème</sup> siècle (ce qu'on a appelé « le siècle des lumières »). Et ensuite aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, le marxisme et le communisme. Ils disaient que, pour que l'homme soit libre, il fallait qu'il refuse Dieu, et les Commandements de Dieu. Ces différents groupes et personnes se servaient des droits de l'homme, pour attaquer la religion. Et même la foi de Dieu. Alors certains chrétiens ont refusé les « Droits de l'Homme », pour défendre leur foi. Certains ont même parlé des droits de Dieu, comme s'ils étaient contre les droits de l'homme. Ce qui bien sûr n'est pas vrai. Car *« c'est Dieu qui chasse la mouche tsé-tsé de la tortue »* (proverbe malinké). Ces chrétiens voulaient aussi, que les hommes se conduisent bien, pour que tous soient heureux dans la société. Alors, ils préféraient parler des devoirs, plutôt que des droits.

Ce qui est vrai, c'est que **Dieu seul peut nous rendre vraiment libres**. C'est Lui qui nous a faits. C'est lui qui met dans notre cœur, le désir de la liberté. Et cette soif d'être respectés, avec nos droits. Les Commandements de Dieu nous enseignent un chemin de vérité et de liberté. Jésus *disait* : *« Celui qui fait la vérité, il marche vers la lumière »* (Jean 3, 21). Et il ajoutait : *« Je suis la Vérité »* (Jean 14, 6). Il disait encore : *« l'Esprit Saint, l'Esprit de Vérité, vous conduira vers la liberté totale. »* (Jean 16, 13) et : *« C'est la Vérité qui vous rendra libres »*.

**Plus grave que cela, l'Eglise n'a pas toujours respecté les Droits de l'homme**. D'abord parce que l'Eglise est composée de chrétiens, qui sont tous pécheurs. Nous ne savons pas toujours bien aimer, ni respecter nos frères et nos sœurs. Et nous faisons le mal. Personnellement, mais aussi tous ensemble. Ainsi, au Moyen Age, il y a eu ce qu'on appelle **Inquisition** : Pour défendre la foi chrétienne, on torturait et on tuait, ceux qui refusaient les choses de la religion (les hérétiques). Et on faisait alors des choses encore plus mauvaises, et qui allaient directement contre la foi. Et qui tuait la charité (l'amour pour nos frères). Comme dit un proverbe : *« Tu allumes du feu pour chasser des fourmis, et tu brûles toute ta maison »*.

De même, on a fait des guerres, pour obliger des peuples à se convertir. On a organisé les **Croisades**, pour reprendre la Ville sainte de Jérusalem aux Musulmans. On a **colonisé des peuples** et tué des gens, en s'appuyant sur la religion : des Noirs en Afrique, des Indiens en Amérique. Il faut reconnaître tout cela. Même si certaines de ces choses peuvent s'expliquer, à cause des idées de cette époque. Et que tout le monde faisait la même chose, à ce moment là. Pas seulement les chrétiens, mais aussi, par exemple, les rois, pour des raisons politiques. Ou les musulmans, pour la guerre sainte. Il ne faut pas oublier toutes ces mauvaises choses. Pas pour se décourager. Mais au contraire pour avoir le courage de changer. Et pour ne plus jamais les refaire.

**Peu à peu, les chrétiens ont compris**, que les droits de l'homme n'étaient pas contre la foi. Au contraire, ces droits pouvaient être un chemin vers une vie meilleure. Et permettre à tous les hommes d'agir ensemble. Qu'ils

soient chrétiens, croyants d'une autre religion, incroyants ou athées.

En effet, **l'Évangile rappelle, que tous les hommes sont égaux.** Et que l'homme doit être respecté, parce qu'il est fait à l'image de Dieu. Jésus a fait l'Église, pour rassembler tous les hommes dans l'unité, pas seulement les chrétiens. Car l'Église est au service du Royaume de Dieu : *» Un Règne sans limite et sans fin. Un Règne de Vie et de Vérité. Un Règne de grâces et de Sainteté. Un Règne de Justice, d'Amour et de Paix »* (préface du Christ Roi). Pour mettre cela en pratique, la première chose c'est de respecter les droits humains. Car si les hommes ont la même dignité, ils doivent avoir les mêmes **droits, à égalité.** Sinon on ne peut pas vivre cette dignité en vérité.

C'est pour cela que, au début de l'Église, les chrétiens ont refusé de reconnaître **l'empereur**, comme un dieu. Car ce n'était qu'un homme. Même s'il était le chef de tout l'empire romain Ils ont préféré être tués, plutôt que de l'adorer. Car tous les hommes sont égaux devant Dieu. *«Devant le lion, la poule et la pintade sont petites toutes les 2 ».*

Dès le début, l'Église a aussi défendu **les femmes. Pour cela, elle** interdit, par exemple, la polygamie. Et même le divorce. Alors que cela se faisait dans beaucoup de pays. Car *«C'est l'homme qui marie la femme. Mais il ne doit pas oublier, qu'il vient lui-même de la femme ».* Et c'est ce que Dieu demande.

**De même, les Pères de l'Église** ont fortement condamné **les riches**, qui font souffrir les pauvres : ceux qui deviennent riches sur leur dos. Ou simplement, ceux qui oublient les pauvres, et refusent de les aider (comme le riche de l'Évangile, avec le pauvre Lazare – Luc 16, 19 à 31). Comme le dit un proverbe : *«Tu rejettes ton frère, c'est toi-même que tu rejettes ».*

St Jean Chrysostome disait dans une homélie (50, 3 à 4), que l'Eucharistie (la Communion) est le Corps du Christ. Mais que **le pauvre**, frère de Jésus, **c'est aussi le Corps du Christ.** Il expliquait : *«Tu veux respecter le Corps du Christ (dans la communion), alors ne le rejette pas, quand Il est nu dans le pauvre. N'habille pas le Corps du Christ dans l'église (l'autel et le tabernacle) avec de belles broderies en soie, si tu ne l'habilles pas d'abord dans le pauvre, quand il est nu dehors, et tremblant de froid. Jésus a dit (en parlant de la communion) : Ceci est mon Corps. Mais il nous a dit aussi : Vous m'avez vu souffrir de la faim, et vous ne m'avez pas donné à manger. Ce que vous avez refusé à l'un de ces petits, c'est à moi que vous l'avez refusé » (Matthieu 25, 43).*

St Jean Chrysostome disait dans une autre homélie : *«Tu vois un chien ou une bête sauvage qui a faim : tu as pitié d'elle. Mais tu vois Dieu Lui-même, qui a faim et qui te demande à manger, par la voix du **pauvre** : tu n'as pas pitié de lui ! Qui peut comprendre cette sauvagerie ? N'est-ce pas un grand honneur, que de rendre service à Dieu ton maître ? Est-ce qu'il ne va pas te récompenser, devant tous les hommes du monde entier, quand il te dira (à la fin du monde, au jugement dernier) : c'est toi qui m'a nourri, c'est toi qui m'a logé, c'est toi qui m'a habillé, quand j'étais pauvre (Mat 25,30-45). Est-ce que cela ne doit pas nous pousser, à aimer les pauvres ? »*

St Ambroise explique, dans son homélie sur l'histoire de Nabot (1<sup>er</sup> Livre des Rois, 21) : *« Quand tu donnes au pauvre, tu ne lui donnes pas de ton bien, tu lui rends ce qui lui appartient. Parce que tu avais pris pour toi, ce que **Dieu a donné à tous**, pour le bonheur de tous. Car la terre appartient à tous, et non pas aux riches » (voir en annexe une présentation complète de ce texte).*

On connaît bien l'histoire de St Martin. C'était un Officier romain. Il sort, un jour qu'il faisait très froid. Il rencontre un pauvre, qui est en train de mourir, à cause du froid. Martin n'a plus d'argent à lui donner. Alors il prend son épée (son coupe-coupe), et il coupe son manteau en deux : il en donne la moitié au pauvre, et il s'habille à nouveau avec le reste. Les gens qui voient cela, se moquent de lui. Ils disent : il est habillé, avec une moitié d'habit ! Mais la nuit suivante, Jésus vient voir Martin dans un rêve : Il est habillé avec la moitié du manteau, que Martin a donné au pauvre. Et Jésus dit aux anges qui l'entourent : *« Martin n'est encore qu'un catéchumène, mais il m'a donné ce manteau ».* Cet exemple a aidé beaucoup de chrétiens, à défendre les droits

des pauvres.

St Paul demandait : *« Qui souffre, sans que je souffre avec lui ? ». Il aurait pu dire : qui est pauvre, sans que je sois pauvre avec lui. Parce que son amour le rendait semblable, à ceux qu'il aimait. Si vous aimez les pauvres, portez vraiment leur pauvreté. Soyez pauvres comme eux. Si vous aimez les pauvres, allez souvent parmi eux. Soyez heureux de les voir chez vous. Allez les visiter chez eux. Parlez facilement avec eux. Soyez à l'aise quand ils s'approchent de vous, que ce soit à l'église, dans la rue ou ailleurs. Quand vous leur parlez, dites les choses comme à des amis. Mais soyez riches dans vos mains, pour leur donner ce que vous avez »* (St François de Salles, introduction à la vie dévote (3, 15).

## **La justice dans l'Eglise.**

Jean-Paul 2 a dit, dans un discours à la Rote du 17-02-1979 : *« Le devoir de l'Eglise, c'est d'annoncer les droits humains. Et de les défendre toujours et partout. Mais cela suppose que l'Eglise soit un miroir de justice, devant le monde. C'est-à-dire que la justice et les droits humains soient d'abord respectés, dans l'Eglise elle-même »* (n° 1). Et au n° 36, le Pape continue : *« Il y a des moments de l'Histoire du monde, que les fils de l'Eglise doivent regretter. Et demander pardon. C'est quand les chrétiens n'ont pas accepté les autres. Et quand ils ont voulu imposer la Vérité, avec force et méchanceté. Même aujourd'hui, les chrétiens doivent se demander avec humilité, devant Dieu : Quelle part de responsabilité avons-nous, dans les souffrances du monde actuel ? En effet, l'Eglise marche avec tous les hommes. Elle doit être le ferment (la levure), et le cœur de la société humaine. Mais pour cela, elle doit d'abord devenir nouvelle. Pour être vraiment la famille de Dieu »*.

En effet, **les chrétiens doivent respecter les droits humains**, comme tous les autres hommes. Et donc aussi l'Eglise, comme organisation de la société. Par exemple, pour bien payer ses travailleurs et assurer leur protection (la sécurité sociale). Ou pour payer les impôts. Car l'Eglise doit être exemplaire dans la société : elle doit montrer le chemin. Et aider tous les hommes à mieux vivre. Non seulement selon l'Evangile, mais aussi d'après les droits humains. Sinon, elle est comme *« un aveugle, qui veut conduire un autre aveugle »* (Luc 6,39)

**Maintenant, l'Eglise soutient les droits de l'homme.** Le Concile Vatican 2 affirme (GS 41) : *« L'Eglise enseigne les droits de l'homme, à cause de l'Evangile que Dieu lui a donné. Elle est très heureuse, que l'on cherche actuellement à faire avancer ces droits de l'homme, partout dans le monde »*. Le même Concile Vatican 2 a demandé, que l'Eglise s'engage pour les droits de l'homme (GS 90). Et le Pape Paul VI a mis en place la **Commission Justice et Paix**, le 6 Janvier 1967. Le Pape Jean-Paul 2 et le 1<sup>er</sup> Synode pour l'Afrique ont demandé qu'il y ait une Commission Justice et Paix, dans toutes les paroisses et communautés. Et grâce en particulier aux Protestants, cette Commission est devenue maintenant la Commission Justice, Paix et Intégrité de la Création (J.P.I.C.). Pour bien montrer qu'il faut aussi protéger la Terre, que Dieu nous a donnée. Et pour cela, lutter pour l'écologie et pour un bon environnement.

En 1975, cette Commission Justice et Paix du Vatican a écrit un document sur « l'Eglise et les Droits de l'homme ». Et le 3<sup>ème</sup> chapitre du compendium (livre) de la Doctrine sociale de l'Eglise, du 29 Juin 2004, a pour titre : La personne humaine et ses droits. La 4<sup>ème</sup> partie parle directement des droits humains.

Dans sa lettre « La Paix sur la terre », Jean 23 **reconnu l'importance** de la Déclaration universelle des droits de l'homme, des Nations-Unies. En 1966, les Nations-Unies ont écrit le Pacte des droits civils et politiques, et le Pacte des droits économiques, sociaux et culturels. Paul 6 et Jean-Paul 2 ont dit que ces deux pactes étaient très importants. Paul 6, dans un discours aux Nations-Unies, le 7 Octobre 1965, disait : *« La Déclaration Universelle des droits de l'homme, est l'une des déclarations les plus importantes, pour les hommes de notre temps »*.

A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, Benoît 16 a écrit : *« La dignité de chaque homme est vraiment assurée, seulement quand tous ses droits importants (fondamentaux) sont reconnus. Quand on les protège, et quand on les fait avancer. Depuis toujours, l'Eglise rappelle que ces droits humains sont pour tous. Même si on les explique d'une façon différente, dans les différentes cultures. Et*

*qu'on ne leur donne pas la même importance, dans toutes les civilisations. En effet, ces droits humains dépendent de la nature même de l'homme. Dieu a écrit une loi naturelle, dans le cœur de l'homme. Elle est commune à tous les hommes, et à tous les peuples. C'est un guide que tous les hommes peuvent connaître. Et sur lequel tous les hommes peuvent s'entendre. Les droits humains ont donc leurs racines en Dieu lui-même, qui a fait tous les hommes. Et qui a donné à chacun, l'intelligence et la liberté. Si on oublie cette base solide, les droits humains n'ont plus de force ».*

C'est pour cela que le Pape Paul VI a été **visiter l'ONU**, pour l'encourager. L'Eglise soutient l'action de l'ONU, pour la paix et les droits de l'homme. A chaque anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, les Papes ne manquent pas de redire leur soutien à l'ONU (voir les documents à la fin de cette fiche). Par exemple, le Pape Jean-Paul 2 disait en 1978, pour le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *« A l'occasion de ce 30<sup>ème</sup> anniversaire, l'Eglise catholique (le Saint-Siège, au Vatican) dit aux peuples et à tous les pays du monde, qu'elle pense à eux. Et qu'elle fait très attention, aux droits de l'homme les plus importants (les droits fondamentaux). Car ils ont été expliqués et enseignés clairement, dans l'Evangile lui-même».*

Benoît 16 disait en Mai 2006, au moment de la création du Conseil de l'O.N.U. pour les Droits humains, à Genève : *« Ce conseil doit être le moyen, de diriger les actions politiques de chaque pays et du monde entier. Pour les conduire vers le but des Nations Unies : sauver l'homme. Pour régler les problèmes les plus importants de la vie des hommes, avec beaucoup de soin et une grande responsabilité. Pour chercher le bien de la société, et en même temps, de chaque personne ».*

**L'Eglise étudie la situation actuelle et donne son avis :** Qu'est-ce que les Papes ont dit sur les droits humains ?

### **1°) Ils parlent des droits qui ne sont pas respectés**

*Ils disent, mais ne font pas ».* Voici quelques exemples :

A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 1978, le Pape disait : *« En regardant ces trente années qui viennent de passer, nous sommes content des nombreux progrès qui ont été faits, par rapport aux Droits de l'Homme. Pourtant, on ne peut pas oublier, qu'il y a encore beaucoup de situations d'injustice dans le monde d'aujourd'hui, par lesquelles on écrase des hommes. On est bien obligé de voir, qu'il y a une différence très grande, entre ce que dit l'ONU avec raison, et la situation du monde. Un monde où les droits de l'homme sont de plus en plus cassés (violés), dans toutes les parties de la société. Cela nous rend très tristes. Et nous ne sommes pas contents (satisfaits) de la situation actuelle. Tout le monde doit reconnaître que, aujourd'hui, des personnes, et même des chefs de la société, cassent les droits les plus importants de la personne humaine, sans être punis... Tout cela attaque très gravement, la vie de la famille et de la société ».* ).

En Mai 2006, Benoit 16 écrivait, pour la mise en place du Conseil de l'ONU pour les droits humains : *« Si on regarde le monde entier, on voit que la situation des droits humains est grave. Aussi bien pour la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme que pour les Accords Internationaux (les Traités), sur les droits économiques, sociaux et culturels, sur les droits civils et politiques, et pour beaucoup d'autres lois. Beaucoup de ces droits ne sont pas respectés, dans de nombreux pays. Même dans les pays qui sont membres de ce nouveau Conseil. Ce qui est plus grave encore, c'est que beaucoup de Gouvernements pensent, qu'ils ont le pouvoir de décider eux-mêmes, ce que sont les droits humains. Et ils se donnent la permission de faire des choses très mauvaises. Par exemple, commander de force le contrôle des naissances (empêcher des parents d'avoir les enfants qu'ils veulent) ; refuser le droit de vivre à certains ; vouloir commander les pensées et les cœurs des habitants du pays ; les empêcher de connaître la vérité (pas d'accès à l'information) ; empêcher les gens d'être jugés devant tous (clairement), dans un Tribunal, et d'être défendus par des avocats ; faire souffrir, ceux qui n'ont pas les mêmes idées qu'eux en politique (les dissidents); refuser d'accueillir les étrangers (les immigrés); faire travailler les gens, dans des conditions trop dures; abaisser les femmes ; empêcher les gens de*

*se réunir (supprimer le droit d'association). Ce sont quelques exemples, des droits qui sont les moins respectés aujourd'hui. Ce nouveau Conseil des Droits Humains doit donc supprimer les différences, entre ce qu'on dit sur les droits humains, et ce qui se passe réellement, dans les différentes parties du monde, là où ils ne sont pas mis en pratique. Tous les pays membres de ce Conseil doivent défendre et faire grandir les droits humains, chacun de son côté, et tous ensemble.*

Benoît 16 ajoutait en 2008, au moment du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : *«Un long chemin a été parcouru, mais il reste encore une bonne partie de la route à faire. Des centaines de millions de nos frères et sœurs voient leurs droits attaqués, encore aujourd'hui : le droit à la vie, à la liberté, à la sécurité, à l'égalité entre tous. On ne respecte pas la dignité de chacun. On met des séparations entre les personnes, à cause de la religion, et des idées politiques ou autres. Il faut donc continuer à travailler, pour mieux expliquer les droits humains, et pour les faire avancer. Il faut faire davantage d'efforts, pour les faire respecter. Je prie que Dieu, le Père de tous les hommes, nous permette de construire un monde, où chaque personne humaine sera accueillie dans sa dignité totale. Un monde où les relations entre les personnes et les peuples seront construites sur le respect, le dialogue (se parler ensemble) et la solidarité (l'union). Je donne à tous ma Bénédiction »*

## 2°) Nouveaux problèmes et nouveaux droits

Après le Concile Vatican 2, la vie a continué. De nouveaux problèmes sont apparus dans le monde. L'Eglise a dû expliquer en particulier trois choses, parmi beaucoup d'autres, qui n'avaient pas été suffisamment développées au moment du Concile: le droit à la vie, la responsabilité des Etats par rapport aux droits de l'homme, et l'importance de la justice dans l'Eglise (voir plus haut). Jésus a dit : *«le sage dans le Royaume de Dieu, il tire de son trésor (de sa sagesse), des choses anciennes et des choses neuves »*(Mt 13,52).

*Par rapport au droit à la vie* :La déclaration « la joie et les espoirs des hommes » (GS) condamnait déjà fortement, toutes **les actions faites contre la vie**, au n° 27. Que ce soit tuer une personne (assassinat), un peuple (le génocide) ou un bébé encore dans le ventre de sa mère (l'avortement), le suicide (se tuer soi-même) ou l'euthanasie (arrêter la vie de quelqu'un qui est gravement malade). Après le Concile, les Papes ont beaucoup parlé de cela, à cause **des lois** que l'on a votées, spécialement dans des pays européens, pour permettre l'avortement et l'euthanasie. Jean-Paul 2 a même parlé dans ces pays, « d'une **culture de la mort** ». Et il a demandé aux chrétiens d'annoncer au contraire l'Evangile de la vie. Et en donnant la vie, comme Dieu le veut.

Aujourd'hui, avec la science, on peut agir sur les naissances. Il y a **les méthodes naturelles de régulation des naissances**(régler le nombre de ses enfants et la venue des grossesses), qui respectent le fonctionnement du corps de l'homme et de la femme, tel que Dieu l'a fait. Et surtout qui demandent l'entente entre le mari et la femme, pour que l'enfant soit fait dans l'amour. Ces méthodes, qui sont sûres et scientifiques elles aussi, sont préférées par les responsables de l'Eglise.

Il y aussi la **contraception** (les moyens qui empêchent la conception= la venue de l'enfant). Mais il faut savoir les utiliser. Sinon, ils peuvent apporter des problèmes pour la santé. Ils risquent d'être utilisés sans amour, et sans prendre ses responsabilités. Surtout par les jeunes, avant le mariage. Utiliser ces méthodes, cela peut aussi conduire à refuser de donner la vie, sans raison valable.

Il y a encore plus grave, c'est la stérilisation, quand on empêche l'homme et la femme d'avoir des enfants, pour toujours. La **stérilisation** est interdite par l'Eglise, surtout si elle est faite de force. Ou sans que les gens soient au courant.

Il y a aussi la **fécondation artificielle**, quand le mari et la femme n'arrivent pas à avoir des enfants normalement. On féconde l'ovule dans un laboratoire, et on le met dans le ventre de la mère. Mais parfois, pour

cela, on prend les spermatozoïdes d'un autre homme, qui n'est pas le mari de la femme. Ou bien, on met l'ovule fécondé (l'œuf), dans le ventre d'une autre femme que l'épouse du mari : cette autre femme (appelée la femme-porteuse) fabrique l'enfant à la place de l'épouse (la vraie femme du mari). L'Eglise ne peut pas accepter cela. Car l'enfant doit être fait par un homme et une femme unis et mariés, par un père et une mère qui s'aiment. A l'hôpital, on regarde aussi comment est l'enfant dans le ventre de mère. Et s'il a des maladies ou risque de naître handicapé, on propose à la mère d'avorter. Mais est-ce que tout enfant n'a pas le droit de vivre ?

On travaille aussi, dans des laboratoires, sur des embryons humains (l'œuf, l'ovule fécondé). Surtout ceux qu'on a fabriqués en plus, pour les fécondations artificielles. C'est ce qu'on appelle des **manipulations génétiques**. Cela entraîne beaucoup de problèmes. Car un embryon humain, c'est déjà une vie humaine qui est commencée. On fait cela au nom de la science (des expériences), et pour le bien futur des hommes. Surtout pour lutter contre des maladies. Mais est-ce que, dans ce cas-là, on respecte toujours l'enfant qui va naître, dans ses droits ? Surtout qu'il y a d'autres cellules humaines sur lesquelles on peut travailler. On les appelle des **cellules-souches**. Les responsables de l'Eglise ont dit des choses sur tous ces problèmes. C'est important de savoir ce qu'ils ont dit.

Par exemple, le pape disait au 1<sup>o</sup> Conseil des Droits Humains de l'ONU : « La première chose, c'est ~~le~~ **droit à la vie**. Depuis le premier moment de la vie humaine (la conception), sans attendre la naissance, jusqu'à la fin de la vie. L'homme et la femme sont des personnes humaines, même s'ils ne savent pas bien parler pour défendre leurs droits, ni entrer en relation avec les autres. Aucun gouvernement (les chefs du pays), aucun groupe ni aucune personne, n'ont le droit de décider de la vie d'un homme, comme si ce n'était pas une personne. Même pas pour arriver à des bons résultats. Car, ce serait ramener la personne humaine, à être seulement une chose (un objet), et non plus une personne.

On parle aussi du **droit des homosexuels à se marier, et à adopter des enfants**. Mais qu'est-ce que le mariage ? N'est-ce pas l'union d'un homme et d'une femme ? Pas seulement pour s'aimer, mais aussi pour avoir des enfants. Et qu'est-ce que Dieu veut pour la famille ? Dès le début de la Bible on nous dit que «*Dieu crée la personne humaine .Il les crée homme et femme* » (Genèse 1, 27). Et quand Il les unit dans le mariage, Il dit clairement : «*C'est pourquoi, l'homme quittera son père et sa mère. Il s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair* ». Dieu dit bien : il s'attachera à sa FEMME. Il ne dit pas : il s'attachera à un autre homme. La Bible continue : «*Tous les deux étaient nus. Et l'homme et sa femme n'avaient pas honte, l'un devant l'autre* » (Genèse 2, 24 à 25).

Parler du droit des **homosexuels** à se marier et à adopter des enfants ; est-ce que cela ne va pas tuer la famille ? Bien sûr, les homosexuels ont des droits. Il faut **les respecter davantage** dans la société. Il faut arrêter de les faire souffrir, ou de leur faire honte. Parce qu'on doit respecter tout le monde. Mais même si on respecte tout le monde, cela ne veut pas dire, permettre de faire tout ce que l'on veut. Ni n'importe quoi. En effet, un droit n'est valable, que s'il défend une bonne cause. Pas une chose mauvaise. Et il faut toujours se demander : Qu'est-ce que Dieu a voulu pour nous. Car «*le sage assis, voit ce que le jeune debout, n'arrive pas à voir* ».

Il y a aussi **la question du SIDA**, qui est très difficile. Comme dans toutes choses, il faut trouver l'équilibre (le juste milieu). Car on est obligé de **voir, les deux côtés des choses**. Et il y a parfois des choses, qui ne vont pas bien ensemble. Par exemple, pour la justice, on doit trouver l'équilibre, entre la punition de ceux qui ont fait le mal, et l'éducation à donner, pour que les gens ne fassent pas le mal. Pour la médecine, il faut à la fois soigner, et empêcher les gens de tomber malades (la prévention), comme le dit le proverbe : *Il vaut mieux prévenir que guérir*.

Pour le SIDA, d'un côté il faut empêcher les gens de tomber malades. Pour cela, la **meilleure solution, c'est certainement la fidélité**, pour les gens mariés : ne pas faire de relations sexuelles, avec d'autres personnes. Et l'abstinence avant le mariage (ne pas faire de relations sexuelles). Au moins ? pour ne pas attraper le SIDA par

les relations sexuelles. Car on peut aussi attraper le Sida autrement. Mais que doivent faire les gens, qui ne veulent pas laisser les relations sexuelles, en dehors du mariage ? Et ceux qui ne peuvent pas rester tranquilles pour le moment, parce qu'ils ont pris de mauvaises habitudes. Et qu'ils n'arrivent pas à changer tout de suite, malgré tous leurs efforts. Est-ce que, pour eux, il ne vaut pas mieux **prendre le condom** (la capote) ? Car *Dieu a dit : « Tu ne feras pas d'adultère ». Mais il a dit aussi : « tu ne tueras pas »* (tu ne donneras pas la mort). Et il faut penser aussi, au bien de toute la société. Pas seulement le bien des personnes particulières. Or, quelqu'un de séropositif, qui fait des relations sexuelles sans protéger l'autre personne, il risque de lui donner la mort. Ne pas protéger quelqu'un de la mort, c'est lui manquer gravement de respect. C'est aussi manquer de sérieux pour soi-même.

Il y a aussi **le cas des gens mariés**, dont l'un des deux est devenu séropositif. Surtout qu'il peut être devenu séropositif, même sans avoir commis l'adultère (sans relation sexuelle). Car on peut aussi attraper le SIDA, en recevant du sang malade (les transfusions sanguines). Ou bien au moment de la circoncision ou de l'excision, si elle est faite avec des instruments qui ne sont pas propres (stérilisés). Et aussi par les tatouages (scarification).

Tout cela, ce sont des questions nouvelles mais très compliquées, sur lesquelles l'Eglise réfléchit avec sérieux. Mais aussi avec prudence, et en prenant le temps nécessaire. Car *« si tu manges trop vite, tu vas te brûler la bouche »* (proverbe lari). De plus, pour toutes ces questions, les chrétiens doivent agir, ensemble avec les autres hommes. (*Voir ce que nous avons dit plus haut, dans la fiche sur l'Histoire des Droits de l'Homme*).

Quand on parle de l'enseignement de l'Eglise, souvent on ne pense qu'aux questions de sexualité, parce qu'elles posent des problèmes très difficiles. Mais dans l'Eglise, on a aussi beaucoup réfléchi à **la vie dans la société (les droits sociaux)** : pour défendre les travailleurs, pour défendre les migrants et pour défendre les pays pauvres (voir le chapitre suivant). Car *« quand l'œil pleure, le nez coule aussi »* (proverbe galla). En effet, donner la vie, ce n'est pas seulement faire des enfants. C'est faire grandir la vie dans le monde. C'est travailler, pour que tous les hommes puissent **vivre mieux**, en sortant de la pauvreté. Et aussi dans la liberté et la dignité.

En ce moment, on réfléchit aussi beaucoup, pour voir comment **défendre la terre et protéger l'environnement** (ce qui nous environne, c'est ce qui nous entoure). C'est ce qu'on appelle le respect de la Création (protéger l'intégrité de la Création). C'est pourquoi les commissions « Justice et Paix s'appellent maintenant « Justice, Paix et Intégrité de la Création » (JPIC). Comme le disait Saint Paul (1<sup>o</sup> Cor 3,22) : *« Tout est à vous. Mais vous, vous êtes au Christ. Et le Christ est à Dieu »*. Et il expliquait (Rom 8,19-23) : *« La Création attend de toutes ses forces, de voir venir les enfants de Dieu... Elle garde l'espérance d'être délivrée, elle aussi, de l'esclavage, pour ne plus être cassée (la dégradation inévitable). Et pour connaître la liberté, et la gloire des enfants de Dieu. Nous le savons bien : toute la Création crie sa souffrance. Elle est dans les souffrances d'une naissance, qui dure encore. Et elle n'est pas seule. Nous aussi, nous crions notre souffrance. Mais nous avons commencé, de recevoir l'Esprit Saint.. »* C'est pourquoi, l'Eglise Evangélique d'Allemagne disait en 1975 : *« C'est Dieu qui a donné la Terre à l'homme. C'est pourquoi les droits humains doivent faire respecter la Terre (la Création) : la Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par Dieu. Pas seulement pour notre bonheur maintenant, mais aussi pour le bonheur de ceux qui viendront après nous. C'est pour cela, qu'il faut protéger la Création »*. (Voir les documents en annexe). Un proverbe lari dit : *« L'héritage que nous avons reçu des ancêtres, il faut le protéger »*

### **Pour parler ensemble :**

- Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?
-

Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?

### Questions pour passer à l'action

1. Chez nous, qu'est-ce que les chrétiens disent des Droits humains ?
2. Quels sont les droits humains qui ne sont pas respectés, dans l'Eglise, dans nos Communautés chrétiennes et dans nos Mouvements ?
3. Est-ce qu'on y parle des Droits humains ? Comment ?
4. Dans notre pays, quels sont les droits humains qui ne sont pas respectés ? Que dit l'Eglise par rapport à cela ? Et nous, que pouvons-nous faire ?
5. Que pensons-nous de ce que l'Eglise enseigne sur la sexualité ? Par exemple, sur l'avortement, la régulation des naissances, l'homosexualité, le SIDA, etc...
6. Dans notre pays, est-ce qu'on parle de l'écologie et de la protection de l'environnement ? Comment ? Qu'en pensons-nous ? Que faire nous-mêmes par rapport à cela ?

### Prière et chant

### 3) Drohumains et enseignement de l'Eglise

Parole de Dieu (Mat 25,31-40) : Le jugement à la fin du monde

Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun reedit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).
4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

**Explication** : Jésus est le Roi du monde, qui viendra nous juger à la fin des temps (le jugement dernier). Sa

Parole est la base des Droits Humains. Mais Il ne s'est pas contenté d'enseigner les droits humains, **Il les a vécus** lui-même parfaitement. Et Il les a défendus toute sa vie, jusqu'à la mort.

Cet Evangile nous enseigne, quelle est la base de l'égalité profonde, entre les hommes : c'est que nous sommes **tous frères de Jésus**, et enfants de Dieu, quelles que soient nos différences (n° 40).

Le fondement de l'action pour les droits humains, c'est l'Amour de Dieu et de nos frères. Les droits humains ne sont pas seulement une théorie (un enseignement de choses à connaître). C'est une vie pratique, pour **reconnaître dans nos frères** et nos sœurs, la présence de Dieu en eux, et le **visage de Jésus** : *« Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim ou soif, être nu, étranger, malade ou prisonnier ? »* (n° 37).

Les droits humains concernent toutes les nations et **tous les hommes**. On doit les expliquer partout (n° 32). Dans le monde, il y a des hommes qui font le bien, et d'autres qui font le mal. C'est seulement à la fin du monde, que nous serons séparés. En attendant, il nous faut agir, pour construire un monde meilleur (n° 32).

L'action pour les droits humains, ce sont des choses pratiques et concrètes, pour aimer et aider nos frères et nos sœurs, dans la vie de chaque jour (n° 35 et 36). Les droits humains, ce sont d'abord des personnes qui souffrent. Et pas seulement des choses à enseigner ou des idées à défendre. Même si celles-ci sont nécessaires.

### **Réfléchissons :**

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions, au cours d'un dialogue. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

Jésus disait : *« Le Royaume de Dieu arrive parmi vous »*. Mais nous savons, qu'il n'est **pas encore complètement là**. C'est seulement au Ciel, qu'il sera complètement réalisé. Mais à chaque fois que nous luttons, pour aimer et libérer nos frères, nous construisons le Royaume de Dieu. Et Dieu est avec nous. Dans l'histoire des hommes, c'est seulement peu à peu, que l'on a compris les droits humains. Et on continue à découvrir sans cesse, de nouveaux droits (voir plus haut). Par exemple, dans l'Eglise, au début on a accepté l'esclavage. On disait : c'est la société qui le veut, on n'y peut rien. Ce n'est que peu à peu que les chrétiens ont compris, que l'esclavage est directement contre la volonté de Dieu. Et contre l'égalité, qui doit exister entre tous les hommes. De même, on doit reconnaître que, par exemple, jusqu'à maintenant, l'Eglise ne donne pas une place suffisante à la femme. Et il y a encore beaucoup d'autres choses de l'Evangile, que l'Eglise a besoin de mieux **comprendre, pour mieux l'enseigner, et pour mieux le vivre**.

Il est donc important que nous ayons les yeux et le cœur ouverts. Pour **continuer à réfléchir** à notre vie, et à la vie de notre société. Ensemble, avec tous, en écoutant le St Esprit dans notre cœur, et à la lumière de l'Evangile. Car *« on n'arrose pas le riz d'aujourd'hui, avec les pluies d'autrefois »* Par exemple, pour ce qui concerne la faim dans le monde, l'organisation du Commerce mondial, la guerre atomique, le respect des émigrés, l'indépendance des petits pays, en Afrique et ailleurs, etc...

### **L'enseignement des papes**

Depuis le début, l'Eglise a enseigné l'Evangile. Mais nous comprenons mieux maintenant, que l'Evangile demande qu'on respecte les droits humains. Et même, il va plus loin. De plus, la société change, et le monde avance. Il est donc important de chercher, comment expliquer l'Evangile dans les nouvelles façons de vivre, personnellement et en société. Un proverbe dit : *« Quand le rythme du tam-tam change, le pas de la danse doit changer aussi »*. C'est pourquoi, **depuis plus de 100 ans**, les responsables de l'Eglise parlent de choses précises,

qui touchent aux droits de l'homme.

Le Pape Léon 13 a lutté, pour faire reconnaître **les droits des travailleurs**, et les droits humains en général (Voir sa lettre de 1891 sur « Les choses nouvelles »). Ce qui est important dans cette lettre, ce n'est pas seulement ce qu'il dit : sur le droit d'avoir les choses nécessaires pour vivre (le droit à la propriété), et le droit à un salaire juste (gagner assez d'argent dans son travail pour faire vivre sa famille). Ou sur les groupements des travailleurs (les syndicats). Ce qui est le plus important, c'est la façon dont il regarde les travailleurs, avec respect et en défendant leur dignité. Dans toute leur vie, et pas seulement pour tel ou tel droit spécial. Et aussi la façon dont il parle du bien commun.

Le Pape Benoît XV, après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, (1914-1918), encourage les Etats à s'unir, pour **défendre les libertés**, et reconstruire les pays (maintenir l'ordre social) : Lettre « La paix, don de Dieu » du 23.05.1920.

Pie XI s'attaque à la dictature qui commence en Italie (Lettre « Nous n'avons pas besoin » du 29.6.1931), en Allemagne (Lettre « Avec soucis et tremblements » du 14.03.1937) et la Russie (« Le divin Rédempteur » du 19.03.1937). Là, il ne s'agit plus seulement des droits des travailleurs, mais des droits humains en général. Et des **droits de la personne face à la société**.

**Les Eglises protestantes et orthodoxes** vont aussi s'engager dans la même direction. D'abord pour défendre **la liberté religieuse**. Par exemple à partir de 1917 en Russie, pour les églises orthodoxes, attaquées par le marxisme et les Etats communistes. Ensuite les protestants en Allemagne, quand Hitler veut commander aux Eglises. Mais malheureusement on doit reconnaître, que toutes ces Eglises ont d'abord pensé à elles-mêmes, et à défendre leur liberté de religion. Les chrétiens ont été beaucoup moins engagés pour les droits humains en général Et pour défendre les Juifs. Alors qu'on les a fait beaucoup souffrir. Et qu'il y a eu plusieurs millions de tués, dans des camps de prisonniers (camps de concentration et chambres à gaz : ce qu'on a appelé l'holocauste). Si l'Eglise veut être écoutée, elle doit d'abord **défendre tous les hommes**, pas seulement les chrétiens. C'est son devoir, c'est pour cela que Jésus l'a faite.

Pie XII est Pape pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. Dans son message de la Pentecôte 1941, il rappelle le droit au travail. A Noël 1941, il insiste sur les droits fondamentaux (les plus importants) pour avoir **la paix**. A Noël 1943, il demande **la démocratie**. Après la guerre, il soutient l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies) à Noël 1956, et l'O.I.T. (Organisation internationale du travail) le 19.11.1954. Et il demande aux catholiques de soutenir les efforts de ces Organisations.

Jean XXIII écrit deux lettres très importantes, pour éclairer les changements qui sont arrivés dans le monde. Dans « L'Eglise, mère et maîtresse » du 15.05.1961, il regarde les problèmes du monde **du point de vue des pays pauvres**, et des pays en voie de développement (le Tiers-Monde). Dans « La paix sur la terre » du 11.04.1963, le Pape ajoute aux **droits fondamentaux** de l'homme : le droit d'être enseigné, le droit d'être au courant des choses (information) et le droit de participer à la vie de la société (droits politiques). Et il ne s'adresse plus seulement aux chrétiens, mais **à tous les hommes de bonne volonté**.

Le Concile du Vatican 2 fera faire de grands progrès, en particulier la Constitution sur « l'Eglise dans le Monde » (GS), que nous avons souvent citée. On ne fait plus un enseignement théorique (des idées générales), mais on parle des **problèmes des hommes**, tels qu'ils sont vécus à la base. Et on demande aux chrétiens, de poser des actions concrètes, faites avec intelligence et courage.

Paul VI ira dans le même sens. Il soutient l'ONU, pour défendre les droits humains et la paix. La Lettre sur « Le Progrès des Peuples » montre que la paix demande le développement, des peuples et des personnes. Et que **la liberté demande la justice**, le développement total de tous (le **développement intégral**), et que l'on respecte les droits des hommes de tous les pays. Les pays riches doivent donc penser aux pays pauvres.

Ensuite Paul VI écrit une Lettre, pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Lettre de Léon XIII : « La 80<sup>ème</sup> année arrivant ». Paul VI s'attaque au fait, que la vie en ville n'est pas humaine pour beaucoup. Il attaque aussi les injustices envers les femmes. Il soutient les hommes qui recherchent l'égalité des droits, et qui veulent participer à **la vie politique**. Il rappelle que l'action politique est très importante, pour unir les habitants du pays, et chercher le bien de tous. Et aussi pour faire respecter les libertés des personnes, des familles et des groupes.

Jean-Paul II va dans le même sens. Dans son discours à l'ONU de 1979, il explique que le chemin pour empêcher la guerre, dépend de nous tous. Il demande le respect des droits des personnes et des peuples (n° 7). Il défend les hommes qui souffrent, parce que leurs droits ne sont pas respectés. Il parle des **droits de l'esprit et du cœur**(la conscience humaine), des **façons nouvelles de vivre en société**, mais aussi dans nos relations avec Dieu (n° 19). Jean-Paul II a continué à enseigner les droits humains, jusqu'à la fin de sa vie. Il a écrit des lettres très importantes, par exemple sur le travail. Il a dit : *« l'homme est le chemin de l'Eglise »*

Benoît XVI a pris maintenant la suite, avec une réflexion très profonde. Par exemple, dans sa lettre *« La Charité dans la Vérité »*

Les Synodes des Evêques ont parlé eux aussi. De même que les Conférences Episcopales dans les différents pays (voir, par exemple, dans mon site <http://armel.duteil.free.fr>, la rubrique « Justice et Paix : Déclarations »).

### **Des vérités de base :**

- Un chrétien doit respecter les droits de l'homme, parce qu'il est un homme. Il doit lutter contre l'injustice, la méchanceté et la pauvreté, comme tous les autres hommes et avec eux. Il doit défendre la liberté. Un proverbe wolof dit : *« L'homme est le médicament de l'homme »*.

Mais il doit lutter contre le mal qui est dans le monde, **par la force de l'Amour**. Cet Amour, c'est le commandement de Jésus lui-même : *« Aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés »*. Nous ne cherchons donc pas en premier, à défendre nos droits personnels. Mais plutôt à défendre les autres. Et à les aimer. Avec courage et patience. Car *« L'amitié est une trace qui s'efface dans le sable, si on n'y repasse pas sans arrêt »*

En même temps, le chrétien se rappelle qu'il est pécheur, vivant dans un monde de péché. Il cherche donc d'abord, à **changer sa propre vie. Et à pardonner** aux autres. Car nous sommes tous pécheurs. Comme Jésus nous l'enseigne, dans la prière du Notre Père (Matthieu 7, 12) : *« Pardonne-nous nos offenses, comme nous pardonnons aussi, à ceux qui nous ont offensés »*. Un proverbe dit : *« L'homme n'est pas un serpent, pour changer de peau. Pourtant, il peut changer, lui aussi »*.

**C'est Jésus** qui a sauvé l'homme. Il lui permet de vivre dans l'amour. St Paul dit (Romains 13, 7 à 10) : *« Donnez à chacun son droit : l'impôt à l'Etat, qui demande l'impôt. L'obéissance à ceux qui doivent être obéis. Le respect à ceux qui doivent être respectés. N'ayez de dette envers personne, sauf la dette de l'Amour. Parce que celui qui aime son frère, il a rempli toutes les lois. En effet, tous les commandements de Dieu sont réunis dans cette parole : tu aimeras ton prochain comme toi-même. L'amour ne fait pas de mal aux autres. La charité, c'est toute la loi »*.

Un chrétien doit lutter pour les droits humains, **parce que ces droits nous protègent**, de tous ceux qui veulent nous commander, par la force. Que ce soit dans la politique, au niveau économique (dans le travail) ou au niveau culturel (dans notre vie en société). Parce que Dieu seul est Dieu. Le pouvoir des chefs, qui sont **responsables** des autres hommes, c'est un pouvoir qui vient de Dieu. Ceux qui sont chefs des autres, doivent eux aussi remplir leurs devoirs, et respecter les droits des autres. Car ils seront un jour jugés par Dieu. *« La royauté ne pousse pas dans un arbre »*

(proverbe ashanti)

L'homme, tout seul, ne peut pas défendre ses droits. Ni respecter les droits des autres. L'homme ne peut pas se sauver lui-même. Ni se protéger tout seul. Il est créé par Dieu. **C'est Dieu** qui lui permet de devenir un vrai homme, juste et libre. Car Dieu n'oublie jamais les hommes qu'il a faits. Comme le dit le Psaume 8, 5 : « *Qu'est-ce que l'homme, pour que tu penses toujours à lui ?* ». Notre réponse à cet amour de Dieu, c'est la foi. Pour nous, chrétiens, les droits humains ne sont pas quelque chose, que l'homme a gagné par lui-même, tout seul. Même pas par une longue lutte, tout au long de l'histoire du monde (voir plus haut, l'histoire des droits de l'homme). **Les droits humains sont le résultat de l'amour de Dieu**, qui nous a faits libres et à son image. Et qui nous permet de vivre d'une manière libre, comme Lui. Si l'homme a le droit d'avoir ses idées, et de suivre son cœur (la liberté de pensée et la liberté de conscience), c'est parce que Dieu lui parle dans son cœur. Si aucun homme ne doit écraser un autre homme, même pas les chefs de famille ou du pays, c'est parce que tout homme est fait à l'image de Dieu. Les musulmans disent, dans le même sens, que l'homme est le reflet de Dieu. Et qu'il est le lieu-tenant (le représentant) de Dieu sur la terre.

### **Cela a des conséquences importantes pour notre vie en société :**

1. Tout le monde a le droit au respect. **Tout homme a le droit** de parler, et de prendre sa place dans la société. C'est la base de la démocratie. *« Dans le poulailler, toutes les poules pondent des œufs ».*
2. On doit **respecter tous les hommes**, même ceux qui ont fait le mal. Parce qu'ils ont toujours une dignité (une valeur) d'homme. C'est pour cela que l'on parle, par exemple, des droits des prisonniers (même ceux qui sont en prison, parce qu'ils se sont mal conduits). Un proverbe dit *« Un bras tordu peut encore travailler »* (proverbe kanuri)
3. Tout le monde doit **être libre**. Pas seulement les riches, les forts ou les chefs. On doit chercher à rendre libres tous les hommes, autant que possible. On ne peut pas accepter des lois ou une société, qui abaissent les hommes. Même si c'est seulement quelques-uns. Un proverbe yombe explique : *« Ce qui est à toi, est à toi. Ce qui est à l'autre, est à l'autre ».*
4. L'homme ne peut pas réussir sa vie tout seul. Pour être un vrai homme, il a **besoin de Dieu** qui l'a fait. *« c'est quand il est monté sur l'arbre, que le singe peut attraper les fruits »*
5. Tous les hommes sont faits par Dieu. Par la foi en Dieu, l'homme devient capable de vivre dans la **paix, avec ses frères**. Et de casser tout ce qui sépare les hommes : le tribalisme et le racisme. Et quand on rejette les pauvres, les faibles et les petits, etc... *« Pour semer dans ton champ, il faut d'abord enlever les pierres et les mauvaises herbes ».*

### **La base (la fondation) des droits humains, d'après le Concile Vatican 2**

1. c'est **la dignité de l'homme, fait par Dieu** à son image,
- 2.

ce sont **les Commandements de Dieu**, qui comprennent les droits humains. A partir de ces Commandements de Dieu, on peut s'entendre avec les gens des autres religions, pour défendre les Droits de l'homme. Car ces Commandements de Dieu sont acceptés par tous les croyants. Et on les trouve déjà dans nos traditions, et dans ce que nos ancêtres nous ont enseigné.

3. Les Droits de l'homme reposent donc, sur la foi et la **conscience** (la voix qui parle dans notre cœur). Comme le disait déjà St Paul : *« les païens ne connaissent pas la loi de Dieu. Mais ils font naturellement, ce que les Commandements de Dieu demandent. Car ils sont une loi pour eux-mêmes. Et en faisant ce que la loi de Dieu demande, ils montrent que cette loi est écrite dans leur cœur. C'est bien ce que montre leur conscience (la voix de Dieu qu'ils entendent dans leur cœur). Et aussi les jugements sur le bien et le mal, qu'ils se donnent les uns aux autres »* (Romains 2, 14 à 19). C'est cela que les théologiens catholiques ont appelé **la loi naturelle**. C'est-à-dire la loi qui est inscrite dans la nature de l'homme, depuis qu'il a été fait par Dieu. Avant même les Dix Commandement et l'Évangile. C'est donc une loi qui est pour tous les hommes. Et que tous les hommes connaissent dans leur cœur, plus ou moins bien.

**Le Synode des Evêques de 1971** affirme : *« Depuis des siècles, des hommes de bonne volonté ont travaillé, pour faire avancer les droits de l'homme : des philosophes, des savants, des hommes politiques, des juges et des avocats. Ce travail doit continuer. Car les droits de l'homme ne sont pas encore totalement reconnus. Et il faut les adapter sans cesse à la société, qui continue de changer et d'avancer. L'Église participe aussi à cette recherche des droits de l'homme : par ses laïcs, ses théologiens, ses prêtres, ses missionnaires et ses responsables. Le travail propre de l'Église, c'est de défendre et de faire avancer, la dignité et les droits fondamentaux de la personne humaine (c'est-à-dire les droits essentiels, les droits de base et les plus importants). C'est pourquoi, l'Église s'unit aux efforts de tous les hommes de bonne volonté dans le monde. Et à toutes les organisations qui travaillent, pour la liberté et les droits fondamentaux de l'homme. Cette **action ensemble des chrétiens et des non chrétiens**, a donné de très bons résultats. Cela a permis aussi aux catholiques de bien travailler dans l'union, avec les autres chrétiens, protestants et orthodoxes. Dans cette action commune, chacun apporte ses propres raisons, qui le poussent à défendre les droits de l'homme. Et à faire grandir ses libertés. Et ainsi, tout le monde avance, se complète et s'enrichit. Cela est très important ». « Pour faire un bon plat, il faut plusieurs légumes »*

NB : Dans cette fiche, nous avons voulu seulement donner les principes généraux. Il faudra ensuite **appliquer ces principes, aux différents problèmes** qui arrivent. En cherchant à connaître, ce que les responsables de l'Église en disent. On peut en voir un exemple (résumé), à la fin de la fiche précédente, au sujet des problèmes de Sexualité, des droits sociaux et de la question de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Voir également la note ci-dessous, sur la devise : *« liberté, égalité, fraternité »*. Pour savoir, comment enseigner les Droits Humains, voir la 3<sup>o</sup> partie.

### **Pour parler ensemble :**

*Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*

*Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

### **Questions pour passer à l'action.**

- 1.

Est-ce que les droits humains sont enseignés, dans nos écoles et dans notre société ? Qu'est-ce que l'Eglise fait pour cela ? Que pourrait-elle faire encore ?

2. Qu'est-ce que le Concile Vatican 2, et les deux Synodes pour l'Afrique, ont enseigné sur les droits humains ? Comment mettre cela en pratique ?
3. Qu'est-ce que nous connaissons de l'enseignement du Pape, sur les droits humains ?
4. Quelles sont les choses spéciales sur les droits humains, que l'Eglise enseigne dans notre pays ? Pas seulement les évêques, mais aussi les prêtres dans les homélies, les catéchistes dans la catéchèse, les responsables dans les Mouvements d'action catholique, et dans les autres groupes ?
5. Qu'avons-nous retenu de ce chapitre ? Comment le mettre en pratique ?

## Prière et chant

NOTE : La devise : « Liberté, Egalité, Fraternité » et l'ENSEIGNEMENT DE L'EGLISE.

La devise de la Révolution française était « Liberté, égalité, fraternité ». Cette devise a été emportée dans le monde entier. Elle a servi à la libération de nombreux peuples. Que nous dit la Parole de Dieu, par rapport à cela ?

Pendant son premier voyage en France, en 1980, Jean-Paul 2 disait : *« La devise « Liberté, égalité, fraternité » tient une très grande place, dans votre culture et dans votre histoire. Mais, au fond, ce sont des idées chrétiennes. Bien sûr, ceux qui ont composé cette devise n'étaient pas chrétiens. Mais ils voulaient agir pour l'homme »*. Aujourd'hui, ces trois mots ont beaucoup perdu de leur force. Beaucoup de gens dans le monde n'y croient plus. Est-ce que l'Evangile ne pourrait pas leur redonner une force nouvelle ?

## La Liberté.

*« Dieu n'a pas donné des ailes à l'oiseau, pour qu'il se traîne par terre ! »*

Les libertés sont expliquées par la loi. **Les lois** sont là pour protéger, les libertés des personnes et des peuples... à condition qu'elles soient justes. Ce qui n'est pas toujours le cas. De toutes façons, la loi ne suffit pas à libérer les gens. Ils doivent se libérer eux-mêmes.

Si je veux être libre, c'est parce que je sais que **j'ai une valeur (une dignité)**. Et cette dignité vient de Dieu, qui a fait l'homme. Pour être libre, la première chose à faire, c'est donc de **reconnaître Dieu, et de le servir**. C'est cela qui rend les hommes libres du péché, et de tout ce qui les empêche de vivre dans la paix. C'est ce qui permet de faire le bien. Car c'est seulement en faisant le bien, que nous devenons libres. Sinon, nous devenons esclaves du mal, de la méchanceté, de la colère, et de nos mauvaises habitudes.

Le droit à la liberté, ce n'est donc pas le droit de faire n'importe quoi. Je suis libre, mais c'est pour être un homme. Et un homme c'est celui qui se conduit bien, pas celui qui fait n'importe quoi. C'est celui qui respecte sa dignité. Sinon sa liberté ne sert à rien. Cette **liberté de faire le bien**, on l'appelle dans l'Eglise, la liberté des

enfants de Dieu. St Paul disait (2<sup>ème</sup> aux Corinthiens 3, 17) : *« Là où l'Esprit du Seigneur se trouve, là est la liberté »*. Et il explique : *« Le Christ nous a libérés, pour que nous soyons vraiment libres »* (Galates, 5, 1). Cette liberté grandit, quand on garde la Parole de Dieu. Comme disait Jésus : *« Si vous gardez mes paroles, vous connaîtrez la Vérité. Et la Vérité fera de vous des personnes libres .... Celui qui fait le péché, il est esclave du mal, il n'est plus libre. Mais Jésus le Fils de Dieu nous a libérés du péché. C'est pourquoi vous êtes vraiment libres »*. (Jean 8, 31 à 34).

Devenir libres, ce n'est donc pas faire tout ce qui nous plaît, à tout moment et sans réfléchir. Chercher seulement notre plaisir, cela va nous donner des mauvaises habitudes, qui nous entraîneront. Et nous ne pourrons plus faire, les bonnes choses que nous désirons dans notre cœur. Nous serons **esclaves de l'argent, du pouvoir, du sexe**, etc..

Si nous voulons toujours faire comme tout le monde, nous deviendrons esclaves de la mode, de la publicité, de la danse et de « l'ambiance ». Tout cela, c'est bon. Mais à condition de savoir le commander. Et donc de **réfléchir à la façon dont nous vivons. Et aux conséquences** de ce que nous faisons. Pour nous-mêmes et pour les autres. Si nous acceptons de toujours suivre les idées des autres, nous serons comme des moutons. Nous ne saurons pas diriger notre vie. Pensons aux tentations de Jésus au désert, quand il a refusé ce que Satan lui disait (Mat 4,1-11)

Devenir libres, c'est donc nous laisser transformer et sauver par Jésus. C'est nous libérer de toutes les habitudes mauvaises, pour pouvoir faire le bien. Et si nous sommes libérés par Jésus, nous devons à notre tour libérer nos frères. Pas seulement les **hommes, mais aussi toute la Création** (la Terre entière). Comme l'explique St Paul (Romains 8, 20 à 21) : *« La Création était sous le pouvoir du péché. Mais elle espère être libérée, de l'esclavage de la mort et de la pourriture (la corruption), pour partager la liberté des enfants de Dieu »*. C'est pourquoi nous devons protéger la terre, que Dieu nous a donnée. Pour qu'elle soit heureuse, libérée du péché et en bonne santé, elle aussi.

Mais est-ce que cette liberté des enfants de Dieu, ne va pas supprimer la liberté des hommes ? Pas du tout. C'est Dieu qui a créé l'homme. Et le Christ et son Evangile nous appellent à rendre plus forte, la liberté de tous les hommes. Et donc, de **libérer nos frères**. Au départ, nous ne sommes pas libres. Parce que nous sommes nés dans un monde de péché, où le mal existe. Mais nous nous libérons peu à peu, grâce à la Parole et à l'Amour de Jésus. Et nous faisons tout notre possible, avec l'aide de Dieu, pour libérer les autres. Pour enlever tout ce qui les écrase, tout ce qui les attache, et tout ce qui les diminue. Déjà, en nous libérant, nous libérons en même temps nos frères. Nous les entraînons par notre exemple. Et alors, tous ensemble, nous transformons ce monde. Nous aidons à construire un monde de libertés. Une terre et un pays libres. Un proverbe wolof explique : *« Le monde, c'est comme laalebasse d'eau. Quand tu as bu, tu la passes à l'autre, pour qu'il y boive aussi. »*

## **L'égalité :**

*« Le soleil n'oublie aucun village »* (proverbe ambede)

Autrefois, l'égalité sociale n'existait pas dans la société. On n'y pensait même pas, on ne la recherchait pas. Il y avait les nobles, les hommes libres, les gens castés et les esclaves. On trouvait cela normal. On disait même : *« c'est Dieu qui l'a voulu. Il faut garder l'ordre de la société »*. Mais peu à peu, **l'égalité est devenue un droit**, qui a été enseigné dans le monde entier. Pourtant, les inégalités continuent, dans toutes les sociétés du monde.

**Certaines inégalités viennent de la nature, de notre corps et de l'histoire** de notre personne : nous ne sommes pas toujours les mêmes. Nous n'avons pas la même force, quand nous sommes dans le ventre de notre mère, quand nous sommes bébés, jeunes, adultes ou personnes âgées. De même, les différentes personnes n'ont pas la même force, dans leur corps. Et ces inégalités sont augmentées par la pauvreté, qui entraîne la faim et la

maladie, chez beaucoup de personnes.

De même, les hommes ne sont **pas égaux dans leur intelligence**, à leur naissance : il y a des gens qui naissent plus intelligents que d'autres. Mais, en plus, tout le monde ne peut pas aller à l'école, ni même recevoir une éducation. Et toutes les écoles n'ont pas la même qualité. Et ces différences peuvent devenir **des injustices, quand elles sont causées par les hommes**. Dans la société, souvent les gens ne sont pas égaux devant la loi. Au Tribunal, on donne souvent raison aux riches, parce qu'ils peuvent donner de l'argent aux juges. Ou qui ont des amis. Un proverbe ibo dit : *«celui qui a un frère juge, il n'est jamais coupable»*. Dans la société, ce sont les forts qui commandent. On donne raison à ceux qui ont une bonne place, et à ceux qui sont au pouvoir, parce qu'ils peuvent s'imposer. Et parfois, ils vont même jusqu'à écraser les pauvres et les petits. Pourtant, un proverbe bassar nous avertit : *«On ne doit pas donner raison à la pâte d'igname, seulement parce qu'elle est blanche»*.

### **Mais alors, comment dire que tous les hommes sont égaux ?**

Tous les hommes sont égaux en dignité. Ils ont les mêmes droits. Et cela, depuis leur naissance. Comme le dit le premier article de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : ***«Tous les hommes naissent libres et égaux, en dignité et en droits»***. Tous les hommes sont égaux en dignité, parce qu'ils sont tous des personnes humaines : les hommes mâles, mais aussi les femmes. Les enfants comme les personnes âgées. Tout le monde, sans aucune exception. Et pour nous chrétiens, nous savons que tous les hommes ont été voulus et faits par Dieu. Ils sont tous aimés par Lui. Cette dignité de base, est à l'intérieur de toute personne humaine. Personne ne peut l'enlever. Parce qu'elle vient de Dieu Lui-même. Elle est beaucoup plus importante, que toutes les différences, dans le corps ou dans l'intelligence. Elle est aussi plus importante, que la place que l'on a dans la société. Ou l'argent que l'on a, et tout ce qu'on peut acheter avec. Un proverbe malinké affirme : *«On ne peut pas voir la différence, entre la trace du pied d'un esclave, et la trace du pied d'un homme libre»*

C'est parce qu'il avait la dignité de Fils de Dieu, que Jésus n'a pas eu peur de prendre la place des esclaves, pour nous sauver et pour nous rendre libres (voir Philippiens 2, 7). **Jésus nous a rendu la dignité**, que nous avions perdue par le péché et le mal. Il nous a rendus tous égaux. Devant Dieu, mais aussi devant les hommes. Un jour, Jésus marchait sur la route avec ses Apôtres. Les apôtres se disputent (Marc 9, 33). Jésus leur demande : *« De quoi avez-vous discuté sur la route ? Ils se taisent. Parce qu'ils avaient parlé entre eux, pour savoir qui était le plus grand. Alors Jésus s'assoit. Il appelle les douze apôtres et il leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, qu'il soit le dernier de tous, et qu'il soit le serviteur de tous »*.

Qu'est-ce que cela nous montre ? Cela nous montre deux choses :

1. D'abord c'est **Jésus qui peut mettre une vraie égalité**, entre les hommes dans le monde : *« Jacques et Jean, les fils de Zébédée, disent à Jésus : Donne-nous d'être assis l'un à ta droite, l'autre à ta gauche, quand tu seras dans la gloire de ton Royaume. Jésus leur répond : Vous ne savez pas ce que vous demandez. Est-ce que vous pourrez boire au verre de souffrance, que je vais boire ?... Les autres apôtres se mettent en colère contre Jacques et Jean. Jésus les appelle. Il leur dit : Les chefs des peuples païens commandent comme des patrons. Les grands font peser leur force et leur pouvoir, sur les gens. Chez vous, cela ne doit pas être la même chose. Celui qui veut devenir grand, il sera votre serviteur. Celui qui veut être le premier, il sera l'esclave de tous. Car Jésus, le Fils de l'Homme, n'est pas venu pour être servi, mais pour servir. Il est venu donner sa vie, pour sauver la grande foule des hommes »* (Marc 10, 36 à 45). Jésus a cassé la cause des inégalités entre les hommes, en enlevant nos péchés, et le mal qui est dans le monde. Et tout ce qui pousse les hommes, à écraser et à abaisser leurs frères.

- 2.

Mais en plus, Jésus nous donne la **possibilité, de lutter contre les inégalités**. Comment ? Pas en forçant les gens. Pas par la méchanceté, les bagarres ou les armes. Mais en nous abaissant nous-mêmes. Et en nous mettant au service de nos frères et de nos sœurs. Cela nous montre, que l'égalité profonde entre les hommes est possible. Parce que Jésus l'a rendue possible, en devenant homme et en nous sauvant. Car il a rendu à tous les hommes, la même dignité d'enfants de Dieu. Jésus disait : « *Je suis votre maître et votre chef. Si moi je vous ai lavé les pieds, vous aussi, vous devez vous laver les pieds les uns aux autres* » (Jean 13, 13 à 14). Saint Paul a bien compris cela. Il explique : « *Dieu ne fait pas de différence entre les hommes* » (Galates 2, 6). Nous sommes tous égaux devant Dieu. Jésus va même jusqu'à dire : « *Celui qui ne devient pas comme un petit enfant, il n'entrera pas dans le Royaume de Dieu* ».

Souvent les chefs, et ceux qui ont la force ou le pouvoir, cherchent à commander. Pour cela, ils vont jusqu'à écraser les autres. Au contraire, Marie chante pour dire « merci » à Dieu (le Magnificat) : *Dieu s'est penché sur sa petite servante. Son amour s'étend d'âge en âge. Il montre la force de son bras. Il renvoie les orgueilleux. Il fait tomber les forts de leur chaise de chef. Il élève les petits. Il donne toutes sortes de bonnes choses, à ceux qui ont faim. Il renvoie les riches les mains vides. Il relève son peuple Israël, son serviteur. Il se souvient de son amour. Il se souvient de la promesse qu'il a faite à Abraham, et à ses enfants, jusqu'à la fin des temps* » (Luc 1, 48 à 55). C'est cela que nous avons à vivre, **à la suite de Marie, et grâce à sa prière**. Si nous faisons cela, il y aura la vraie égalité de Dieu entre les hommes. Une égalité profonde, à l'intérieur des cœurs. Une égalité plus grande, que toutes les différences entre les personnes. Et que personne ne pourra enlever. Car nous sommes tous égaux devant Dieu. Et Dieu nous appelle à vivre, comme des frères et des sœurs. En nous mettant au service les uns des autres, et sans écraser personne. En relevant, ceux qui sont abaissés. En rendant forts, ceux qui sont écrasés. En leur rendant leur dignité et leur place dans la société. Comme Marie l'a chanté dans son chant.

## La fraternité.

*« Tu connais ton frère au moment du deuil. Pas au moment de la récolte des arachides »* (serer)

On parle partout de fraternité. On appelle les gens « mon frère », « ma sœur ». Mais est-ce que nous nous conduisons vraiment, comme des frères et des sœurs ? Trop souvent, il y a les bagarres et les oppositions, entre nous. Et même les guerres. Alors, comment dire que nous sommes tous frères ? **Que faire pour vivre vraiment en frères ?** Qui peut nous aider à y arriver vraiment ?

Il n'y a pas de frère, s'il n'y a pas d'abord un père et une mère, qui ont des enfants. Nous ne pouvons donc pas vivre en frères, si nous refusons **Dieu, qui est notre Père à tous**. Paul explique : « *Dieu est le premier (la source) de tous les pères, sur la terre et dans les cieux* » (Ephésiens 3, 15).

Nous pouvons vivre en frères, si nous servons tous **notre grand frère, Jésus**. Lui, le premier-né de tous les être vivants (1<sup>ère</sup> aux Colossiens 1, 15). Jésus nous fait vivre pour toujours dans l'amour, parce qu'il est le premier-né d'entre les morts, le vivant, le ressuscité (Colossiens 1, 18). Il est le grand frère, d'un très grand nombre de petits frères (Romains 8, 29). C'est pourquoi, nous aussi, nous cherchons à être **les frères et les sœurs de tous, sans rejeter personne**. Si nous suivons Jésus, et si nous vivons comme lui, alors nous aidons à construire un monde de frères. Nous nous accueillons les uns les autres. Quand l'enfant prodigue revient à la maison, le père dit au grand frère : « *Il faut bien que nous fassions la fête ! Parce que ton frère était mort, et il est redevenu vivant* » (Luc 15, 31).

Nous sommes tous frères également, parce que nous les chrétiens, **nous avons une seule mère**. Qui est cette mère ? (*Tu laisses les participants répondre*). Cette mère, c'est l'Eglise, la nouvelle Jérusalem. Comme le chantait déjà le psaume 86 (87) : « *On appelle Jérusalem « ma mère »* ». Car tous les hommes sont nés en elle » C'est pour cela que Jésus a créé l'Eglise. **L'Eglise**, c'est la famille des enfants de Dieu. C'est **une famille de frères**

, où nous pouvons apprendre à vivre en frères. L'Eglise est ouverte à tous les hommes, sans rejeter personne. Paul explique : *«Le Christ est notre paix. Il a fait des Juifs et des païens, un seul peuple. Par sa mort sur la croix, il a fait tomber, le mur de la colère et de la méchanceté, qui nous séparait... En sa personne il a tué la haine (la méchanceté). Et nous sommes tous réconciliés »*(Ephésiens 2, 14 à 17). L'Eglise nous permet de redevenir frères. Le travail de l'Eglise, c'est justement de faire grandir la fraternité dans le monde. Comme dit un proverbe songe : *«Les pintades s'entendent : elles volent ensemble »*

L'Eglise est notre mère. Elle nous donne les moyens de vivre l'Evangile, et donc aussi les droits humains. En particulier la liberté, l'égalité et la fraternité. C'est dans l'Eglise, que nous entendons l'Evangile. Ce sont **les sacrements**, qui nous aident à le mettre en pratique. Le baptême fait de nous des hommes et des femmes nouveaux, enfants de Dieu, frères et sœurs de Jésus. Le sacrement de réconciliation nous permet de faire grandir, le pardon et la réconciliation, dans notre vie et autour de nous. L'eucharistie nous donne l'Amour du Christ, pour mettre la communion entre les hommes. Le mariage nous aide à construire, des familles unies et heureuses. Et la famille est la base de la société. *«l'écureuil cueille des fruits pour le cochon »* (proverbe songe)

**Ce sont les communautés chrétiennes** (les communautés de base et les paroisses) qui nous permettent d'agir ensemble. Ce sont nos Mouvements d'action catholique, et les autres groupes chrétiens, qui nous permettent d'agir avec les autres hommes, pour transformer la société . Un proverbe fang explique *«Si le chimpanzé a le courage de se battre, c'est parce qu'il compte sur l'aide du gorille »*. Dans la 4<sup>ème</sup> Prière Eucharistique, on nous dit : *«Jésus nous a envoyé l'Esprit Saint, depuis chez Dieu son Père. C'est le plus grand des cadeaux faits aux croyants. L'Esprit Saint continue son travail dans le monde, pour rendre toutes les choses saintes (Il y achève toute sanctification) »*. C'est là le travail de l'Eglise notre Mère. Et notre travail à nous, les frères de Jésus : rendre le monde saint et le sauver. Jésus a apporté aux hommes la liberté, l'égalité et la fraternité, par son Evangile et toute sa vie. Maintenant, c'est à l'Eglise, et à chacun d'entre nous, de les faire grandir, partout où Jésus nous envoie. Comme il disait : *«Vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'au bout du monde »* (Actes 1, 8). Jésus dit encore : *«Ceux qui croiront en moi, ils chasseront les esprits mauvais en mon nom. Et ils parleront des langues nouvelles »*. Marc explique que, en effet, *«ils sont partis annoncer la Bonne Nouvelle de l'Evangile. Le Seigneur travaillait avec eux. Il rendait fortes leurs paroles, par des miracles (les signes qui les accompagnaient) »* (Marc 16, 17 à 21).

Pour nous, catholiques, nous n'oublions pas non plus, les paroles de Jésus sur la Croix. Elles sont très importantes, car il les a dites au moment de sa mort : *«Jésus voit sa mère. Il voit à côté d'elle, le disciple qu'il aime. Il dit à sa mère (en montrant Jean) : « Femme voici ton fils ». Puis il dit au disciple « Voici ta mère ». Et à partir de cette heure-là, Jean, le disciple, prend Marie chez lui »* (Jean 19,26). Jésus nous a donné sa mère, pour qu'elle soit notre mère à tous. Nous sommes tous frères et sœurs de Jésus. Nous sommes tous les **enfants de Marie, notre mère**. C'est son exemple et sa prière qui nous entraînent, pour construire la liberté, l'égalité et la fraternité dans le monde.

#### 4) Droits humains et églises protestantes

**Parole de Dieu** (Luc 7,36-50) : Jésus et la prostituée qui demande pardon, « Marie Madeleine »

Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
- 3.

Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).

4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

**Explication :** Cet Evangile nous montre, quel doit être le comportement de tous les chrétiens, par rapport à leurs frères et à leurs sœurs. Nous voyons bien la différence de comportement, entre Jésus et Simon le pharisien.

**La base des droits humains, c'est l'amour** (n° 47). Cet Evangile nous rappelle, que tous les hommes ont une dignité : la dignité de la personne humaine. Ils ont tous le droit au respect, à égalité : les gens sérieux, comme Simon le pharisien, mais aussi les prostitués. Et également les voleurs, les fous, les handicapés, les enfants de la rue, les étrangers, etc...

Si nous n'avons pas su garder notre dignité jusqu'à maintenant, **avec Jésus c'est possible de changer et de vivre mieux**, comme cette prostituée (48). Si nous n'avons pas suffisamment respecté, les droits de nos frères et de nos sœurs jusqu'à maintenant, que devons-nous faire ? Ce que nous devons chercher en premier, c'est de **vivre dans la foi et d'apporter la paix à nos frères** (n° 50).

### **Réfléchissons :**

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir, sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Lire d'abord chaque paragraphe. Puis, demander aux participants ce qu'ils ont compris, et s'ils ont des questions à poser. Cette fiche se compose de citations. On verra à chaque fois, comment mettre ce qui est dit en pratique, là où on vit. D'après les moyens que l'on a.*

**Pour les Protestants réformés :** on peut parler par exemple de Junger Moltmann. Et de la Déclaration de 1979 : *« Les Droits de l'homme viennent, des Droits de Dieu sur l'homme. Et de l'Alliance (l'union) de fidélité, de Dieu avec son peuple. C'est parce que Dieu aime l'homme, que l'homme est libéré. La dignité de l'homme, c'est que Dieu l'aime. Et qu'Il a fait Alliance avec lui. Les droits mais aussi les devoirs de l'homme, viennent de cette dignité de la personne humaine. Parce qu'elle est aimée de Dieu. »*

D'autres théologiens protestants expliquent : les droits humains ne sont pas seulement pour les chrétiens, mais pour tout le monde. Parce que l'homme est une personne, et non pas un animal. Il est **capable de réfléchir et d'agir librement**. C'est pour cela qu'il a des droits et des devoirs. C'est ce que dit la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui s'adresse à tout le monde (Universelle), sans regarder leur religion ou d'autres choses. C'est à cause de notre dignité de personne humaine, que même les chefs qui nous commandent et les lois de l'Etat, doivent nous respecter. Le rôle de l'Etat, c'est de protéger la liberté de l'homme.

Mais pour les chrétiens **cette dignité vient de Dieu**. Elle ne vient pas de nous-mêmes. C'est une grâce de Dieu. Et **la Justice de Dieu** qui nous sauve, demande que nous mettions aussi la justice entre nous. Cette dignité, on ne peut l'enlever à personne. Même pas à ceux qui font le mal. Parce que, un homme qui a fait le mal, peut toujours changer sa vie. Et suivre à nouveau un bon chemin. De toutes façons, nous sommes sauvés par Dieu qui nous aime. Pas à cause des bonnes choses que nous faisons, mais à cause de l'Amour de Dieu. Et Dieu ne veut pas sauver seulement les hommes. Il veut sauver la Terre entière qu'Il a faite (la Création). C'est pour cela que la Terre elle-même a des droits. Et que nous devons la respecter, en même temps que nous respectons les droits humains.

Nous sommes des hommes, mais nous sommes aussi des chrétiens. C'est pourquoi, nous vivons d'abord l'Évangile. **L'Évangile est au-dessus des droits humains**, car il vient de Jésus, le Fils de Dieu qui nous sauve. L'Évangile nous éclaire et nous donne la force, pour mieux comprendre les droits humains. Pour les vivre avec tout le monde, et pour les faire avancer de plus en plus.

**La Déclaration de 1976 de l'Alliance Réformée mondiale** parle de la foi et de la religion, en tant qu'elles soutiennent les droits de l'homme. Elle insiste sur le devoir de s'opposer aux tyrans (les chefs qui font souffrir leur peuple). Et aussi sur le droit de la terre, à ne pas être exploitée par l'homme. C'est-à-dire que l'homme ne fasse pas souffrir la terre. Et qu'il ne s'en serve pas, sans penser aux conséquences mauvaises, pour la terre. Mais aussi pour les enfants, et pour les hommes qui viendront après nous. En effet, quand on parle des droits humains, il ne faut pas penser seulement, aux relations entre les personnes actuelles. Mais aussi **penser**

1. aux relations entre les personnes individuelles et la société,
2. entre la société humaine et la création (la terre que Dieu a faite),
3. entre les personnes vivant aujourd'hui et les personnes à venir plus tard sur la terre.

**Les Eglises luthériennes** déclaraient, au Congrès d'Evian : « L'Eglise voit bien que des millions de personnes, n'ont pas le droit à la justice humaine. Elles ne peuvent pas faire ce qu'elles voudraient, pour vivre mieux. Il y a beaucoup de violences (des attaques par la force et des méchancetés) dans la société : on **supprime les droits des personnes** ; on met les gens en prison et on les torture ; les droits humains dans la vie de la société et l'économie (le travail et l'argent) ne sont pas respectés. En particulier par les riches qui ont des grands terrains, ou par les entreprises étrangères, qui commandent l'économie des pays pauvres. A cause de cela, les populations souffrent de **la faim et de la pauvreté**. Elles sont découragées. L'Assemblée demande aux Eglises membres de la Fédération luthérienne, de défendre davantage la Déclaration Universelle pour les Droits de l'Homme. En particulier les articles 2, 5, 10, 18, 19, et 26. En insistant sur **les droits des groupes**, pas seulement les droits des personnes individuelles. Et en cherchant à vraiment les aider, pas seulement parler pour eux.

**L'Eglise évangélique d'Allemagne** a résumé ses idées dans un document, en 1975, en disant :

1. Tout homme a une **dignité et le droit à la vie**.
- 2.

2. Les droits humains sont **pour tous les hommes**. On ne peut rejeter ni abaisser personne, pour aucune raison.
3. Les droits humains doivent protéger tous les hommes, contre la méchanceté de leurs frères. Tous ensemble doivent **mettre en place une société**, où les droits de tous sont respectés.
4. Dieu a créé l'homme pour **vivre en communauté** (ensemble). C'est pourquoi les droits humains ne regardent pas seulement chaque personne, dans sa vie individuelle. Mais aussi la vie en société.
5. C'est Dieu qui a donné la Terre à l'homme. C'est pourquoi les droits humains doivent faire **respecter aussi la Terre** (la Création) ; la Terre ne nous appartient pas, elle nous est prêtée par Dieu. Pas seulement pour notre bonheur maintenant, mais aussi pour le bonheur de ceux qui viendront après nous. C'est pour cela qu'il faut protéger la Création.
6. Dieu a dit : « Tu aimeras ton prochain comme toi-même ». C'est pour cela que nous sommes capables de laisser nos propres droits, pour **défendre d'abord les droits des autres**. Même si cela doit nous conduire jusqu'à la mort. Mais volontairement et librement, sans être obligés. A la suite de Jésus, qui a donné sa vie pour faire vivre le monde, et pour sauver tous les hommes.

**Le Conseil Œcuménique des Eglises** (COE) regroupe toutes les Eglises chrétiennes, orthodoxes et protestantes. Ses déclarations et ses actions sont donc très importantes.

Dès sa création en 1948 à Amsterdam, le COE a demandé à ses différentes Eglises membres, de s'engager à **construire une société qui prenne ses responsabilités**. C'était après la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale, qui avait cassé la société, dans le monde entier. Et après la division du monde en deux blocs : le bloc capitaliste libéral, avec les pays de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis ; et le bloc communiste de l'Europe de l'Est, dirigé par la Russie. Ces deux blocs cherchaient, chacun de son côté, à dominer le monde. En particulier les pays d'Afrique, avant et après leur indépendance. Le Conseil Œcuménique a demandé en particulier : la liberté d'opinion (le droit d'avoir ses propres idées) ; la tolérance (respecter les autres, et les accepter tels qu'ils sont) ; le contrôle du pouvoir politique (ne pas laisser les gouvernements et les partis politiques, faire tout ce qu'ils veulent) ; contrôler aussi les pouvoirs économiques (les grandes sociétés internationales et les chefs d'entreprises) ; l'égalité entre les hommes ; la liberté, en particulier pour surveiller ce que font les gouvernements.

Ensuite, le COE a soutenu **les Mouvements d'indépendance des différents pays**, pour demander un changement rapide de la société. Cette action a été conduite et soutenue, par les théologies de la libération, et par la théologie de la révolution. Ces théologies insistaient davantage, sur l'action commune de l'ensemble des hommes, plutôt que sur les droits individuels de la personne. Et aussi sur l'importance d'une action politique, et même révolutionnaire si nécessaire. Pas seulement des actions de charité, au niveau économique et social. Tout cela a demandé à rendre meilleures et plus profondes, les idées qu'on avait sur les droits humains.

En 1966, a eu lieu **la Conférence mondiale « Eglise et Société »** organisée par le C.O.E. (Conseil Œcuménique des Eglises). Pour la première fois, les Eglises d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud et du Centre (Amérique latine), ont parlé à égalité, avec les Eglises d'Europe et d'Amérique du Nord. Ils ont parlé de la faim, du sous-développement, de la dépendance (on doit tout faire, pour respecter les plus petits) et des injustices. Ces idées ont été soutenues, par des nouvelles façons de comprendre la foi chrétienne et l'Évangile, dans le Tiers-Monde (les pays pauvres et en développement). En particulier, grâce aux « Théologies noires ». Et à « la Théologie de la

libération » venue d'Amérique latine. Les chrétiens ont mieux compris, que si les droits humains ne sont pas respectés, et s'il y a la pauvreté dans le monde, c'est à cause d'une mauvaise organisation, de la Société et du monde entier.

A partir de 1970, le COE met en place un programme **d'actions contre le racisme**. En effet, en 1948, on pensait que les droits humains allaient être appliqués partout. Grâce à la fin de la 2<sup>ème</sup> Guerre Mondiale, et à la Déclaration Universelle des Droits de l'homme, On croyait que les progrès de la science, profiteraient à tout le monde. Pour avoir de quoi manger, être en bonne santé et vivre heureux. Mais dans les années 1970, on s'aperçoit qu'il y a toujours des dictatures, des chefs qui commandent durement, et qui font souffrir leurs peuples. On voit aussi, que tous les peuples n'avancent pas vers **la démocratie**(une société libre, où chacun peut parler, et participer à ce qui se fait). Il y a des gens qui deviennent riches. Mais beaucoup d'autres ont faim. Ils n'ont pas les moyens de vivre en bonne santé. Ni d'être heureux avec leurs familles. On s'aperçoit aussi qu'avec le progrès et nos machines, nous sommes en train de casser la terre. Pour empêcher cela, on parle de plus en plus de l'écologie et du respect de l'environnement, de la lutte contre la pollution, etc....

**En Octobre 1974, à Saint Pölten** en Autriche, l'assemblée donne les premières choses à faire obligatoirement, par rapport aux Droits de l'homme.

1. **Tout homme a le droit à la vie.** Cela comprend le droit à tout ce qui est nécessaire pour vivre. Et la protection contre les attaques, qui viennent d'une mauvaise organisation de la société. Que ce soit au point de vue économique (travail et argent), social (la vie ensemble), ou politique (la direction du pays).
2. Tout le monde a le droit de **vivre selon sa culture** (ses coutumes, ses traditions et sa civilisation). Même les petits groupes d'hommes (les minorités). Et aussi les réfugiés et les immigrés (personnes qui vivent dans un autre pays que le leur).
3. Tout le monde a le droit de **participer** à ce qu'on décide dans la société, pour une vraie démocratie.
4. Tout le monde a le droit **d'avoir ses propres idées**. C'est cela qui empêche la société de devenir trop dure, et les chefs d'imposer leurs idées avec force. On doit défendre les prisonniers d'opinion (ceux qui sont en prison à cause de leurs idées, sans avoir rien fait de mal).
5. Tout le monde a le droit à **sa dignité** (le respect de sa valeur). Personne ne doit être torturé. Ni mis en prison, sans un vrai jugement.
6. Chacun a le droit de **choisir sa religion**, ou sa foi. Et de la pratiquer, en parole ou par des prières, faites seul ou ensemble, à la maison ou devant tout le monde.

**Ces droits sont soutenus par le C.O.E. à NAIROBI en 1975.** Cette rencontre est très importante. Je vais donc en donner plusieurs textes. On y parle spécialement des gens mis en prison sans raison, et de ceux qui sont torturés ; des femmes violées ; des prisonniers transportés loin de chez eux ; des enfants que l'on fait souffrir ; des gens qu'on appelle « fous » et qu'on enferme de force ; des familles et des groupes humains qui sont rejetés. Toutes ces personnes doivent être protégées et soutenues. On explique que ces souffrances viennent **des injustices dans la société**. A cause des chefs qui commandent avec force, et qui imposent leur pouvoir. Et à cause des **inégalités économiques (la pauvreté)**. Pour la liberté religieuse, on a dit aussi, qu'on a le droit de

critiquer les chefs religieux, et la façon dont la religion est vécue.

Actuellement, nous sommes tous liés les uns aux autres, et aux hommes du monde entier. Cela nous demande de lutter pour les droits humains, toujours et partout. **Le Conseil Œcuménique des Eglises (COE)** explique en 1975, à NAIROBI : *« L'Évangile nous demande de continuer à réfléchir avec sérieux, pour voir les manques de respect des droits humains. Pour changer notre société. Et pour nous unir aux chrétiens des autres pays, qui travaillent, eux aussi, pour les droits humains. L'Évangile nous demande de lutter pour les pauvres, et ceux qui sont écrasés : ceux qui cherchent le respect de leurs droits, aussi bien dans l'Église que dans la Société. L'Évangile nous rend libres. Il nous demande de travailler, avec les gens des autres religions. Et avec ceux qui ont d'autres idées que nous, mais qui cherchent la dignité des hommes comme nous... Travailler pour les droits humains, c'est travailler au plus profond des choses (agir sur les causes), pour construire une société sans injustice... C'est lutter, pour que les peuples et les petits groupes (les minorités) aient une vie libre, et qu'on respecte leur culture propre (leur civilisation). C'est défendre le droit de donner son avis, et de pouvoir décider avec les autres (co-gestion) : le droit de participer à ce qui se fait dans le domaine social (la vie de la société), dans le domaine politique (le gouvernement du pays), et dans le domaine économique (le travail et l'argent). C'est le droit d'avoir des idées différentes des autres, le respect de sa dignité (sa valeur de personne), et le droit à la liberté religieuse. Et donc le droit, d'agir contre la façon dont les responsables dirigent le pays, si cette façon va contre la religion ».*

Une autre chose qui a mieux fait comprendre les droits humains aux chrétiens, c'est leur engagement, et les actions qu'ils ont faites. En particulier auprès **des réfugiés** (les gens chassés de leurs villages et de leurs pays), **et des handicapés** (les personnes dont le corps ou l'esprit ne travaillent pas bien). Et aussi les actions **des femmes**, pour faire reconnaître leurs droits. On peut résumer cela, par cette partie de la déclaration de la 5<sup>ème</sup> Assemblée du COE, à NAIROBI en 1975 :

*« Nous défendons les droits humains, parce que nous croyons que Dieu veut une société, où les droits de l'homme sont respectés. Tous les êtres humains sont faits à l'image de Dieu. Ils sont égaux. Ils sont très importants, aux yeux de Dieu et aux nôtres. Jésus-Christ nous a unis les uns aux autres, par sa vie, sa mort et sa résurrection. C'est pourquoi, ce qui touche l'un d'entre nous, nous touche tous... Travailler pour les droits humains, c'est agir au niveau le plus profond (sur les Organisations de la Société et leurs causes), pour construire une Société sans injustices ».*

Cette Assemblée insiste aussi, sur **le droit des peuples et des minorités** (les petits groupes), à agir librement. Et à garder leur civilisation et leurs coutumes (leur identité culturelle). Elle rappelle le droit de tous les hommes, de participer à ce qu'on décide dans la société, pour la politique et pour les questions d'argent et de travail. Et aussi, le droit d'avoir des idées différentes. Et le droit de chaque personne à la dignité.

**A l'Assemblée de Dar Es Salam** en 1977, on regrette que ceux qui défendent les Droits humains, ne soient pas écoutés. Au contraire, quand ils veulent défendre les personnes traitées injustement, on fait encore plus souffrir ces personnes, dont les droits ne sont pas respectés. Au lieu de les libérer, et de les relever. Le COE demande à chaque Église de faire un rapport, sur la façon dont les droits humains sont respectés, dans les pays où elle se trouve. On demande à tous :

1. d'agir pour que **les droits humains soient vraiment respectés**, surtout les droits d'avoir un travail, d'être formé (enseigné et éduqué) et d'avoir de quoi vivre.
- 2.

**défendre les groupes** que l'on fait souffrir. Par exemple : les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les petits groupes (les minorités) et les petites ethnies.

3. voir les chefs des pays, pour **défendre les personnes** dont les droits ne sont pas respectés. Et celles qui sont torturées.
4. demander aux Tribunaux de défendre **les personnes persécutées** (que l'on fait souffrir). Et de protéger les personnes, qui sont chassées de leur pays. Pour cela, voir avec les juges et les avocats, comment mieux utiliser, les différentes déclarations sur les droits humains.

La rencontre disait : *«Nous redisons avec force, que notre devoir de chrétiens, nous demande de travailler aussi, avec ceux qui ne sont pas chrétiens. Pour faire respecter les idées des gens (la liberté d'opinion et la liberté de religion), mais aussi la liberté de ne pas pratiquer de religion..... Pour s'opposer aux forts, quand ils abusent de leur pouvoir, et qu'ils ne respectent pas le droit des pauvres. En effet, pour protéger vraiment les droits humains, il faut partager les pouvoirs. Et mettre en place des lois et des organisations, qui protègent aussi bien les droits des personnes, que les droits de la société. Que ces droits humains soient aussi respectés, dans les relations entre les pays. Tant que des pays sont commandés par d'autres, leurs droits ne peuvent pas être respectés ».*

#### **Pour parler ensemble :**

- *Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*
- *Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

#### **Questions pour passer à l'action :**

- Quelles sont nos relations, avec les autres Eglises chrétiennes (protestante, anglicane, etc...) ?
- Est-ce que nous connaissons leurs idées ?
- Qu'avons-nous découvert sur leur enseignement, dans ce chapitre ?
- Comment mieux nous connaître ?
- Que faisons-nous déjà ensemble ?
-

Comment mieux agir ensemble ?

## Prière et chant

### 5) Droits humains et vie chrétienne

**Parole de Dieu** (Luc 22,24-27) : « **Ne faites pas comme les chefs des peuples** »

Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :

1. *Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).*
2. *Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre, sur Dieu et sur Jésus ?*
3. *Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).*
4. *Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).*

## Explication

Les chefs ont le droit de commander, c'est même leur devoir. Mais de quelle façon ? Jésus dit : *«Celui qui commande, il doit prendre la place de celui qui sert»* (n° 26). C'est bien là, **la nouveauté de l'Evangile**. Jésus disait : *«Je ne suis pas venu supprimer la loi, mais la rendre meilleure»* (Matthieu 5, 17). Et pour cela, Jésus n'a pas peur de mettre les choses à l'envers. Il demande donc à ses disciples, de se conduire autrement que les autres hommes, à cause de l'Evangile et par amour. Pas seulement de faire leurs devoirs, et de respecter les droits des autres. C'est cela qui apporte la vraie paix, au lieu de se battre, pour avoir le pouvoir et la première place (N° 24). C'est cela qui permet vraiment, de respecter la dignité des autres. C'est cela qui permet de défendre les droits des plus pauvres, et des petits de notre société : *«Que le plus grand d'entre vous prenne la place du plus jeune»* (n° 26)

Tout cela n'est possible, que **si nous aimons le Christ**. Et que nous cherchons à vivre, avec Lui et comme Lui (n° 27).

## Réfléchissons

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

**Des raisons supplémentaires pour les chrétiens, de travailler pour les Droits Humains.**

**Jésus, Fils de Dieu, s'est fait homme** (l'Incarnation). Cela ajoute une nouvelle lumière, sur les idées anciennes, au sujet de l'homme et de sa dignité. En effet, c'est seulement en partant du Christ, la Parole éternelle de Dieu qui s'est fait homme, que l'on peut comprendre ce qu'est vraiment l'homme. Pie 12, à Noël 1944, expliquait : *» la dignité de l'homme, c'est d'être l'image de Dieu. C'est à partir de là que l'Eglise travaille, pour défendre les droits de la personne humaine, et des différents groupes humains «.*

La lettre du Pape Jean 23 (la Paix sur la Terre) explique que chaque homme est une personne (et non pas un animal). Il dit que tous les hommes ont été **rachetés (sauvés)** par le Sang du Christ Jésus. Par la grâce de Dieu, les hommes deviennent **enfants et amis de Dieu**. Et ils reçoivent l'héritage de **la Vie Eternelle**.

Les protestants réformés insistent davantage sur l'amour de Dieu, pour les hommes. Et sur l'Alliance qu'Il a faite avec eux : *« Les Droits de l'homme viennent, des Droits de Dieu sur l'homme. Et de l'Alliance (l'union) de fidélité, de Dieu avec son peuple. C'est parce que Dieu aime l'homme, que l'homme est libéré. La dignité de l'homme, c'est que Dieu l'aime. Et qu'Il a fait Alliance avec lui. Les droits mais aussi les devoirs de l'homme, viennent de cette dignité de la personne humaine. Parce qu'elle est aimée de Dieu*

Le Concile Vatican 2 affirme (GS 41,3) : *« L'Eglise enseigne les droits humains, à partir de l'Evangile, que Jésus lui a donné. Elle est très contente des efforts, qui se font actuellement pour les droits humains, partout dans le monde. Mais ces efforts ont encore besoin de recevoir les idées de l'Evangile, pour éviter les fausses idées sur la liberté. Car souvent les hommes pensent que, pour être complètement libre, il faut refuser les lois de Dieu. Si on suit ce chemin-là, au lieu de sauver la dignité de l'homme, on la perd ».*

Le Concile Vatican 2 explique encore : *« C'est l'Esprit Saint qui conduit cette recherche des droits humains, à cause de la bonté de Dieu. En effet, le St Esprit met dans nos cœurs, le désir de la Vie éternelle. Mais il soutient aussi, les désirs de la famille humaine à mieux vivre. Et à organiser la société et le monde, pour cela. L'Esprit Saint rend le désir des droits humains, meilleur et plus fort... Tout ce qui va contre la vie de l'homme et des groupes humains, est en même temps une insulte grave contre Dieu : quand on tue des gens, quand on se tue soi-même (le suicide), quand on tue des peuples entiers (le génocide), quand on fait mourir les malades qu'on ne peut pas guérir (l'euthanasie), quand on tue des bébés dans le ventre de leur mère (l'avortement), quand on empêche les gens d'avoir des enfants (la contraception et la stérilisation). Et aussi quand on blesse volontairement l'homme dans son corps, par les mutilations (on coupe des bras, des jambes ou un autre membre) ; quand on pratique la torture physique et morale (on fait souffrir la personne par méchanceté, dans son corps ou dans son cœur) ; quand on la force à faire, ce qu'elle ne veut pas (les contraintes psychologiques).*

*Egalement tout ce qui va contre la dignité de l'homme : La pauvreté, qui empêche de vivre d'une façon digne de l'homme. Les gens que l'on met en prison, alors qu'ils n'ont rien fait de mal. Les gens que l'on enlève de force, de leurs villages et de leurs quartiers. L'esclavage, la prostitution, la vente des femmes et des enfants. Les façons de travailler, qui abaissent les travailleurs. Tout cela est contre la civilisation ».*

Et le Concile ajoute, pour bien insister : *« Tous les hommes sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Ils sont sauvés (rachetés) par le Christ. Dieu les appelle tous à la même chose (la même vocation). Ils ont le même but : la Vie avec Dieu. C'est pourquoi toutes les différences et inégalités que l'on met entre les hommes, attaquent les droits les plus profonds de la personne humaine : que ce soit dans la vie de la société, ou par rapport aux coutumes. Qu'il s'agisse des différences de sexes, de races, de couleurs, de pouvoir et de force, de place dans la société, de langues ou de religions. Toutes les inégalités faites à partir de cela doivent être enlevées, parce qu'elles sont contre la volonté de Dieu.*

*La dignité égale entre tous les hommes, et entre tous les groupes humains, demande que l'on arrive à une vie plus humaine, et plus juste. Pour cela, il faut à tout prix supprimer, les trop grandes inégalités (différences) entre les hommes, et entre les peuples de l'unique famille humaine : qu'elles soient économiques (par rapport à l'argent), ou sociales (dans la façon de vivre ensemble, en société). Parce que tout cela est contre la loi de Dieu. Et contre la loi chrétienne de l'amour et de la fraternité. Si nous sommes tous enfants de Dieu, nous*

*sommestous frères. Si Dieu est le Père de tous les hommes, nous sommes une seule famille. Par conséquent, nous avons tous la même dignité, la même valeur et les mêmes droits. Nous sommes tous égaux, devant Dieu et devant les hommes ».*

Paul 6 a écrit au Secrétaire Général des Nations Unies : « **L'Eglise cherche les droits de Dieu.** A cause de cela, elle ne pourra jamais oublier les droits humains. Parce que l'homme est créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance. Quand on ne reconnaît pas les droits humains, ou qu'on ne les respecte pas, l'Eglise est blessée ».

Et il disait devant toute l'assemblée de l'ONU (Organisation des Nations Unies) en 1973, pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), qu'il soutenait l'action de l'ONU, pour la paix et la justice. Et quand l'ONU lutte, pour les valeurs défendues par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Pour cela, ce qui pousse le pape, c'est son devoir de rendre présente, la Parole de Jésus qui nous sauve. Pour qu'elle soit vivante et actuelle. *« En effet, c'est la Parole de Dieu qui nous guide, pour comprendre plus facilement les droits humains. Et cela d'une façon sûre, et valable pour tous. C'est Dieu qui a écrit ces droits dans le cœur de l'homme, pour bien organiser la vie de la société. C'est le ferment (la force) de l'Evangile, qui met dans le cœur de l'homme, le désir de chercher une dignité toujours plus grande ».*

Cela est vrai en particulier pour **le droit des peuples à l'indépendance et au développement.** Comme le disait le Pape Paul 6 : *« Ce sont des désirs des hommes d'aujourd'hui, qui sont bons. C'est le résultat d'un travail de l'Evangile, dans le cœur des hommes. Et c'est mon travail de Pape, de soutenir ces désirs ».* C'est pourquoi il appelle tous les hommes à vivre en frères. Avec inquiétude (angoisse), mais aussi avec Espérance. Car tous les hommes sont les enfants du Dieu vivant.

Donc c'est clair : l'Evangile demande à **l'Eglise de défendre les droits humains.** C'est son travail (sa mission) de justice et d'amour. Comme le Synode des Evêques de 1971 l'explique : *« L'Eglise en tant que religion, n'a pas de solutions précises (concrètes), aux problèmes de la société en général, pour y mettre davantage de justice. Surtout pas dans les domaines politiques ou économiques (le travail et l'argent). Mais, c'est le travail de l'Eglise et de ses responsables, de faire grandir la dignité de la personne humaine. Et de défendre ses premiers droits (les droits fondamentaux : les plus importants, ceux qui sont essentiels). C'est pourquoi l'Eglise a le droit de dire ce qu'elle pense, sur la vie de la société, même pour la politique. Et d'expliquer ce que les droits de la personne humaine demandent, pour sauver les hommes ».* (Voir la note sur les droits fondamentaux, dans la fiche 5 de la série : la Doctrine sociale de l'Eglise : les droits de la personne humaine).

Le Synode de 1974 sur les droits humains disait : *« Tous les hommes peuvent connaître la vérité, sur la dignité de l'homme et ses droits. Mais pour nous les chrétiens, c'est dans l'Evangile que nous trouvons la meilleure explication. Et c'est l'Evangile qui nous donne les meilleures raisons, pour défendre et faire avancer les droits humains ».*

**Pour l'Eglise, l'homme est plus grand que tout.** Le Pape Paul 6 disait encore : *« Aucun groupe ne respecte la personne humaine, autant que l'Eglise. Elle protège la différence entre l'homme et les autres vivants. Elle défend sa dignité, la richesse de ses droits que l'on ne peut pas enlever, son caractère sacré, sa possibilité d'être éduqué, son désir de grandir dans toute sa personne, et sa vie qui ne finit pas, mais qui se continue après la mort (l'immortalité). L'homme a des libertés et des droits, qui lui viennent de sa personne humaine, en tant que telle. Mais en plus, il a été élevé au-dessus de sa nature d'homme, en étant uni au Christ (qui fait de l'homme un enfant de Dieu) ».* Donc, ce que nous dit la foi, va beaucoup plus loin, que ce nous dit la seule intelligence humaine. Comme dit le proverbe : *« le vieux assis, voit ce que l'enfant debout ne voit pas »*

### **La liberté de l'Evangile, plus grande que la liberté des droits humains.**

La liberté intérieure, qui nous est donnée par la foi, va beaucoup plus loin, que la liberté donnée par les droits de

l'homme. **Car seule la foi, nous libère du péché et de la mort. C'est pourquoi,** nous pouvons vivre la liberté de l'Évangile, même quand nous sommes écrasés, ou en prison. Car c'est la liberté du cœur, pas seulement celle du corps (la liberté de se déplacer). Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire que l'action politique ne suffira pas à sauver les hommes, totalement et pour toujours. Mais, en même temps, que la liberté des enfants de Dieu, nous demande de nous mettre au service des droits humains. Pour donner la vie, et libérer nos frères le plus possible, jusqu'au plus profond de leur cœur. « *Pour aimer, pas seulement avec notre langue et par des mots, mais avec des actes et en vérité* » (1<sup>ère</sup> Jean 3, 16 à 19). Car « *la bouche ne mange pas, si les pieds ne partent pas* » (proverbe kussu)

**La liberté religieuse**, demandée par les droits humains, est très importante, pour permettre aux hommes de vivre leur foi. C'est pourquoi nous devons la défendre **pour tout le monde**, pas seulement pour les chrétiens. Le signe qu'une société est vraiment au service de l'homme, et de toutes ses libertés, c'est qu'elle respecte la liberté religieuse. (*Voir la fiche 8 de la série sur la Doctrine Sociale de l'Église*).

Les droits de l'homme concernent seulement la vie sur la terre. Ils parlent des lois, des droits et des devoirs. La vie chrétienne ne s'arrête pas à la vie sur la terre. Et déjà sur terre, elle est relation et **communio**n avec Dieu. **Et aussi avec tous les hommes**. A ce moment-là, il ne s'agit pas seulement de lois ou de devoirs, mais d'abord d'amour. **L'amour de tous**, et spécialement des pauvres et des petits. (*Voir la fiche 6 : Droits et devoirs*) ; Car « *sans amour, on n'est rien du tout* ».

**En résumé** : - Parmi les Droits de l'Homme, il y a le droit d'association. L'Église nous permet de vivre ensemble dans la paix. Et de nous soutenir, pour agir ensemble. « *L'homme n'est pas une feuille, pour danser tout seul* » (proverbe massango)

Les Dix Commandements comprennent les Droits Humains. Et ils indiquent en même temps les devoirs. Mais ils ne sont pas seulement une déclaration. Ils s'appuient sur une expérience : Dieu sauve son peuple. Et sur une alliance d'amour. Une alliance qui s'appuie sur Dieu lui-même, au Sinaï. C'est une alliance qui transforme le cœur de l'homme, et qui sauve le peuple tout entier. Et nous croyons que, ce que Dieu a fait autrefois, il veut le faire encore aujourd'hui : sauver tous les hommes. C'est cela notre Espérance.

### **Pour parler ensemble :**

*Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*

*Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

### **Questions pour passer à l'action.**

1. Quelle est la base de notre dignité ? Dans notre pays, qu'est-ce qui empêche les gens d'avoir leur dignité ? Quels sont les gens dont la dignité n'est pas respectée ? Comment redonner leur dignité à ceux qui nous entourent, en commençant par les plus petits ?
2. Des gens disent autour de nous : « je suis libre de faire ce que je veux ». Qu'en pensons-nous ? Qu'est-ce que la liberté ? Comment devenir vraiment libre ?
- 3.

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dit : *«Tous les hommes naissent libres et égaux, en dignité et en droits »*. Pour nous chrétiens, quelles raisons avons-nous de dire cela ? Que faut-il changer dans notre société, pour que tous les habitants soient traités à égalité ?

4. Que fait l'Eglise dans notre pays, pour mieux faire comprendre les Droits humains ? Et pour mieux les défendre, en essayant d'aller plus loin que la situation actuelle ?

## Prière et chant

## 6) Justice et paix et droits humains

Parole de Dieu (Jean 8,3-11) : La femme adultère.

*Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :*

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).
4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

## Explication :

Dans ce chapitre, nous allons étudier les Droits Humains, tels qu'ils sont expliqués par la Commission Justice et Paix du Vatican. Mais cet Evangile nous rappelle ce qui est le plus **important : l'amour, le pardon et la réconciliation**. A cause de sa bonté (sa miséricorde), Jésus a fait plus que ce que la Loi de Dieu demandait. Pour sauver cette femme, et lui permettre de commencer une vie nouvelle. Mais d'abord, pour chercher la vraie justice, qui va plus loin que la loi (n° 7), Jésus ne cherche pas d'abord, à rappeler à la loi. D'ailleurs, les gens la connaissent déjà. Il aide les gens à changer leur vie, pour qu'ils respectent la loi en vérité. Aussi bien ceux qui font le mal, comme cette femme adultère, que ceux qui disent faire le bien, comme ces scribes et ces pharisiens. Et pourtant, eux aussi, ils sont pécheurs.

Les scribes et les pharisiens ne cherchaient pas le bien des gens, ni à défendre la loi. Ils cherchaient seulement à faire tomber Jésus (n° 6). Cela arrive encore souvent, aujourd'hui. Et nous, **pour quelles raisons** défendons-nous les Droits humains ? Sommes-nous prêts à changer notre vie comme cette femme (n° 11) ?

Comment défendre vraiment les Droits humains, en suivant le chemin de Jésus : sans condamner les gens, mais au contraire en les aidant à changer, à mieux respecter les droits, et à mieux faire leurs devoirs (n° 11) ?

## Réfléchissons :

*(N.B. Pour une formation en groupe, ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions, au cours d'un dialogue. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

Le pape Paul 6, après le 2<sup>o</sup> concile du Vatican, a mis en place une commission Justice et Paix. Cette Commission « justice et paix » du Vatican travaille avec le Conseil Œcuménique de Genève, dans le Codepax (Comité pour le développement de la justice et de la paix). Elle écrivait en 1975, dans le document »L'Eglise et les droits de l'homme « : *L'intelligence de l'homme lui permet déjà, de comprendre les droits humains.* Ce que vous allez lire est donc valable, pour tous les hommes, de toutes les langues et de toutes les religions. En voici les idées principales.

### 1<sup>o</sup>) Pour la liberté et les droits les plus importants (fondamentaux).

*«Les dents sont toutes amies entre elles » (proverbe Galla)*

La Société doit chercher le bien des personnes. Chaque homme est une personne, avec une intelligence et sa liberté. La personne humaine est le début et la fin (le but), de toutes les organisations de la société. Ces organisations sont au service de la personne. C'est pourquoi les responsables de l'Eglise disent :

1. **Tous les hommes sont égaux** en valeur, en dignité et dans leur personne. Sans différence de race, de sexe ou de religion.
2. Tous les hommes ont les **mêmes droits** fondamentaux (les droits les plus importants). Et les **mêmes devoirs**.
3. On doit obligatoirement respecter les droits de la personne humaine. On ne peut pas les supprimer. Ils sont vrais, **toujours et partout**.
4. Chaque homme a **droit à la vie**, au respect de son corps (l'intégrité physique), **aux moyens nécessaires** pour vivre normalement, spécialement pour la nourriture, le logement (avoir une maison), les moyens de vivre et la sécurité sociale (l'aide que donne la société en cas de maladie ou pour les personnes âgées = la retraite, et aussi pour élever les enfants = les allocations familiales).
5. Tous ont le droit au **respect** de leur nom et de leur personne, et à la **protection** de leur façon de vivre.
6. Tous ont le droit d'agir, d'après ce qu'ils pensent dans leur cœur (**leur conscience**). Et de chercher librement la vérité, selon les moyens qui appartiennent aux hommes. Cela peut aller jusqu'à refuser certaines lois de la société, dans certains cas et après avoir bien réfléchi.
- 7.

Tous ont le droit de donner leurs idées (**liberté d'expression**). Et de connaître ce qui se passe, avec vérité (**droit à l'information**).

8. Tous ont le droit de prier Dieu selon leur cœur, personnellement et en public (devant tout le monde). Et d'avoir une juste **liberté religieuse**.
9. Un autre droit important de la personne humaine, c'est d'être protégée. Et que l'on respecte les droits de tous les hommes, **dans la justice**. Tous sont égaux devant la loi. Au tribunal, tous ont le droit de savoir qui les accuse. Et d'être défendus normalement, par des avocats.
10. Enfin, dans chaque personne, **les devoirs vont avec les droits**, sans qu'on puisse les séparer. Les droits et les devoirs trouvent leur naissance, leur durée et leur force dans la loi naturelle, qui vient de Dieu. C'est-à-dire dans la nature même de l'homme, créé par Dieu.

## 2°) Les droits civils, politiques, économiques (pour le travail et l'argent), sociaux (pour la vie en société) et culturels (pour les coutumes et la civilisation)

*«Si la tête est frappée, est-ce que les dents rient ? »* (proverbe kossi)

Là aussi les responsables de l'Eglise ont expliqué plusieurs libertés et plusieurs droits de base (fondamentaux), au sujet des réunions entre les hommes, du mariage, de la famille, de la participation à la vie politique, du travail, des choses que l'on a (la propriété privée), de la culture (la civilisation) et du progrès des peuples (le développement). Tout cela est très important, aussi bien au niveau personnel que pour tous les hommes.

1. Tous les hommes ont le droit de se réunir librement et **des'organiser**. Ils ont le droit de donner à leur groupe les organisations qui sont les meilleures, pour atteindre le but qu'ils recherchent.
2. Tous ont droit à la liberté d'habiter et de **se déplacer** dans leur propre pays, dont ils sont citoyens. Et aussi d'aller dans d'autres pays et d'y être accueillis. C'est pour cela qu'il faut aider spécialement **les réfugiés**, en respectant le droit d'asile (le droit d'aller se mettre à l'abri pour être protégé), dans un esprit d'humanité (de bonté et de respect des hommes).
3. Tous ont le droit de choisir leur façon de vivre. Ils ont le droit de se marier. Dans **le mariage** l'homme et la femme sont égaux, aussi bien pour leurs droits que pour leurs devoirs. Les hommes sont libres aussi de devenir prêtres ou religieux (frères ou sœurs).
4. La **famille** est la cellule (la partie) première et normale de la société. Elle est bâtie sur un mariage fait librement, avec une seule femme et sans se séparer (sans divorce). Il faut prendre tous les moyens : économiques (l'argent), sociaux (les façons de vivre), culturels (les coutumes et les traditions), et moraux (le bon comportement), pour que le mariage soit solide et dure. Et pour qu'il puisse jouer son rôle et grandir, dans de bonnes conditions.
- 5.

**Les parents** ont le droit de mettre des enfants au monde. Ce sont eux les premiers, qui doivent s'occuper de leurs enfants et les éduquer, à l'intérieur de la famille.

6. **Les enfants et les jeunes** ont le droit d'être éduqués, de vivre dans de bonnes conditions, et d'être enseignés d'une bonne manière (avoir des moyens de communication moralement sains).
7. **La femme** a la même dignité de personne humaine que l'homme. Elle a les **mêmes droits** que lui, pour participer à la vie culturelle (la civilisation), économique (le travail et l'argent), sociale (la vie en société avec les autres) et politique du pays.
8. **Les personnes âgées, les orphelins, les malades** et tous ceux qui sont abandonnés ont le droit d'être soignés et aidés, d'après leurs besoins.
9. A cause de sa dignité, toute personne humaine a le droit de **participer** à la vie de la société, d'apporter sa part pour réaliser le bien de tous (le bien commun), de voter et de participer aux discussions de la société.
10. Chaque homme a le droit **d'avoir un travail**. Il a le droit de faire grandir ses qualités et sa personnalité, dans son travail. De travailler d'une manière responsable (en pouvant faire des choses par lui-même : prendre des initiatives dans les questions économiques). Cela demande qu'il puisse travailler dans de bonnes conditions, sans problème pour sa santé et pour un bon comportement. Que dans le travail, les jeunes puissent grandir normalement. Les femmes ont le droit de travailler, dans des conditions qui respectent leurs responsabilités, et leurs devoirs de femmes et de mères. Tout le monde a le droit de se reposer, et de se distraire d'une manière juste.
11. Tous ceux qui travaillent avec leur tête (travail intellectuel) ou avec leurs bras (travail manuel) doivent être **payés** d'une manière juste. Cet argent doit leur permettre de vivre, d'une manière humaine et dans la dignité.
12. Pour se défendre, les travailleurs ont le droit de faire **la grève**, quand il n'y a plus d'autre moyen de se défendre.
13. Tout le monde a le droit d'avoir les choses nécessaires, pour soi et pour sa famille (**la propriété privée**). C'est ce qui permet d'être libres, personnellement et en famille. Cette liberté est un droit sans condition, mais qui a quand même des limites. Car il ne faut pas oublier que, ce que Dieu a fait (la Création), c'est pour tous les hommes. Par conséquent, les biens de la terre et de la société doivent être partagés, entre tous les hommes et tous les peuples. Donc, on n'a pas le droit de garder des richesses pour soi, si cela empêche le bien des autres : il faut partager le bien commun, et donner aux pauvres ce à quoi ils ont droit. Même si nous devons nous priver pour cela. On n'a donc pas le droit de garder pour soi, tout ce qu'on a, si à côté les autres n'ont pas, ce qui est nécessaire pour vivre. Même si on l'a gagné par un travail juste, (Voir l'enseignement des premiers Pères de l'Eglise, dès le début des Communautés chrétiennes).
- 14.

Tous les hommes et tous les peuples ont le **droit au développement** (grandir et avancer), dans le respect de tous les droits humains fondamentaux (de base, essentiels). Ils sont le désir des personnes et des peuples. Tous ont le droit de recevoir une partie des richesses du pays. Et de participer à la culture (la civilisation) et à la vie de la société.

15. Tous les hommes ont le droit de participer aux **biens de la culture** (la civilisation). Pour cela, ils ont le droit d'être **enseignés** à l'école, et d'apprendre un métier, selon les possibilités du pays. Ceux qui le méritent doivent recevoir un enseignement supérieur (aller à l'Université). Pour que chacun puisse avoir dans la société, le rôle et les responsabilités qui correspondent aux moyens, qu'il a reçus à la naissance, ou qu'il a acquis par la suite.
16. Les villes, les villages et les groupes grands et petits (minorités), ont tous droit à la vie et à la dignité, dans la société et les organisations. Ils doivent **pouvoir grandir**, dans une ambiance protégée et rendue meilleure. Et partager à égalité, les richesses de la nature, et ce que la civilisation donne. Les responsables de la société doivent penser surtout aux **petits groupes** (les minorités), pour qu'ils puissent grandir (se développer). Ils chercheront à défendre leur langue, leurs traditions (leur culture) et leurs coutumes, avec les moyens qu'ils ont, pour continuer à avancer.
17. Tous les peuples ont le droit de conserver leur identité (**leur civilisation et leurs traditions**).
18. *Pour des exemples concrets d'activités pour la Justice et la Paix, et l'organisation d'une commission, voir mon site <http://armel.duteil.free.fr>, rubrique « Justice et Paix ». Et le blog <http://justice.paix.guinée.free.fr>. Nous verrons dans la 3<sup>o</sup> partie, ce que la Commission Justice et Paix a dit, sur la façon d'enseigner les Droits Humains.*

### **Pour parler ensemble :**

- *Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*
- *Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

### **Questions pour passer à l'action :**

1. Que pensons-nous de cette façon d'expliquer les droits humains, de la Commission Justice et Paix ?
2. Quelle différence y a-t-il d'avec ce que l'on dit en général, sur les droits humains ?
- 3.

Quelle conclusion en tirons-nous, pour les actions à mener, dans notre propre vie, et au niveau du pays ?

4. Comment faire connaître ces explications autour de nous, et les faire entrer dans la vie de la société ?

## Prière et chant

---

# Annexe de la 2<sup>de</sup> partie : Droits humains et christianisme

## Documents pour le formateur :

## Documents pour la chapitre 2 : Citations des pères de l'église.

### Jean Chrysostome

Prédicateur inlassable, commentateur infatigable de l'Évangile, il entrecroise en permanence deux thèmes : la gloire de Dieu et l'amour du prochain. S'il prêche sur le « sacrement de l'autel » (l'eucharistie), c'est pour continuer sur le « sacrement du frère » (l'expression est de lui), et sur la responsabilité des riches en faveur des plus pauvres. S'il parle du Christ ressuscitant, c'est pour souligner qu'il ressuscite « nu », et qu'à son exemple, il n'est nul besoin d'être enterré dans de luxueuses étoffes : les vendre pour soutenir les miséreux étant bien plus « intelligent »... Fidèle à ces lignes de conduite, il emploie l'argent reçu des dons ou même de la vente de trésors de l'église à la restauration ou la fondation d'hospices pour les malades ou les personnes sans ressources.

### La morale sociale d'Ambroise

Il se montre ferme et audacieux en matière sociale, par exemple dans son Homélie sur Naboth ( 1 Rois 21) où il dénonce la rapacité des riches et la façon dont ils oppressent les pauvres.

Quelques extraits de son homélie, pourraient être utilisés encore aujourd'hui :

« Quel est le riche, en effet, qui ne convoite chaque jour les biens d'autrui ? Quel est le puissant qui ne prétend chasser le malheureux de son petit bien, et expulser le pauvre de la campagne de ses aïeux ? ... Il n'est donc pas né qu'un seul Achab ! Ce qui est pire, Achab naît tous les jours et ne disparaît jamais de ce monde. Si l'un meurt, il en surgit un plus grand nombre... Nabot n'est pas non plus le seul pauvre qui soit tué : chaque jour le pauvre est anéanti... Jusqu'où, riches, étendez-vous vos folles envies ? Seriez-vous seuls à habiter sur la terre ? Pourquoi rejetez-vous celui qui partage votre nature ? La terre a été établie en commun pour tous, riches et pauvres. La nature ne connaît pas les riches, elle qui nous enfante tous pauvres... ».

### Voici d'autres textes, pour continuer à réfléchir

Gloire à vous, ô Christ qui nous délivrez de tant de folies et d'horreur ! Vous, chrétiens, sachez qu'il ne vous est pas seulement conseillé, mais ordonné de renoncer à toute fantaisie de luxe déplacé.

Non, vraiment, je ne puis souffrir que l'Eglise, qui a tant de riches parmi ses enfants, ne puisse secourir efficacement ceux qui sont pauvres. L'un est affamé, l'autre regorge de vin, l'un n'a plus rien à manger tandis que l'autre emploie de l'argent aux usages les plus inutiles.

Non, je ne puis tolérer une telle cruauté, un tel dérèglement ! Des hommes que Dieu a créé à son image sont

couverts de loques, et vous n'en avez pas pitié ! Vous habitez des maisons imposantes, le pauvre n'a pas de toit ! [...] Vos chiens sont nourris avec soin, et vous laissez souffrir de la faim, non un homme, mais Jésus-Christ en personne !

### **Saint Jean Chrysostome**

Un membre de ton corps enrage de privations, et toi tu rotes des morceaux de perdrix. Ton frère nu gèle, toi tant de tes vêtements sont rongés par les mites et la pourriture. Toi tu as perdu au jeu mille pièces d'or en une seule nuit, tandis qu'une malheureuse jeune fille, poussée par la misère, prostitue sa pudeur et que périt une âme pour laquelle le Christ a donné sa vie. Toi tu dis : "En quoi cela me concerne-t-il ? Ce qui est à moi, j'en fais ce que bon me semble". Après cela, avec un tel état d'esprit tu te crois chrétien, alors que tu n'es même pas humain !

### **Erasmus, Le Poignard du soldat chrétien**

Les biens présents, d'où te sont-ils venus ? Si tu dis : du hasard, tu es un athée, car tu ne reconnais pas le Créateur, et tu ne sais pas gré à Celui qui t'a pourvu. Si tu confesses qu'ils viennent de Dieu, dis-nous la raison pour laquelle tu les as reçus. Est-ce que Dieu serait injuste, lui qui nous partage inégalement les biens nécessaires à la vie ? Pourquoi es-tu riche et celui-là pauvre ?

Toi qui enveloppes tous tes biens dans les plis d'une insatiable avarice, tu penses ne faire tort à personne en dépouillant tant de malheureux ? Quel est donc l'avare ? Celui qui ne se contente pas de ce qui lui suffit. Quel est le spoliateur ? Celui qui enlève les biens de chacun. Et tu n'es pas avare ? Tu n'es pas un spoliateur, toi qui, des biens dont tu as reçu la gestion, fais ton bien propre ? Celui qui dépouille un homme de ses vêtements aura nom de pillard, et celui qui ne vêt pas la nudité du malheureux alors qu'il peut le faire, est-il digne d'un autre nom ?

A l'affamé appartient ce pain que tu mets en réserve; à l'homme nu, le manteau que tu gardes dans tes coffres; au va-nu-pieds, la chaussure qui pourrit chez toi; au besogneux, l'argent que tu conserves enfoui. Ainsi tu commets autant d'injustices qu'il y a de gens à qui tu pourrais donner.

### **Saint Basile**

Celui qui ne soulage pas son frère qui souffre, alors qu'il le peut, il est l'ennemi de son frère. Et celui qui ne nourrit pas son frère qui a faim, il le tue : c'est son meurtrier.

Félicité de Lammenais, Paroles d'un croyant, Chap.15

Aimez les pauvres et la pauvreté. Par cet amour, vous deviendrez vraiment pauvre. La Parole de Dieu nous dit : nous sommes, comme les choses que nous aimons

### **Explication d'un texte de Saint Thomas :**

"Rien de ce qui est de droit humain ne saurait déroger à ce qui est de droit naturel ou de droit divin. Or selon l'ordre naturel institué par la divine providence, les réalités inférieures sont subordonnées à l'homme, afin qu'il les utilise pour subvenir à ses besoins. Il en résulte que le partage des biens et leur appropriation selon le droit humain ne suppriment pas la nécessité pour les hommes d'user de ces biens en vue des besoins de tous. Dès lors, les biens que certains possèdent en surabondance sont destinés, par le droit naturel, à secourir les pauvres. C'est pourquoi saint Ambroise écrit : «Le pain que tu gardes appartient à ceux qui ont faim, les vêtements que tu caches appartiennent à ceux qui sont nus et l'argent que tu enfouis est le rachat et la délivrance des malheureux. » Or le nombre de ceux qui sont dans le besoin est si grand qu'on ne peut pas les secourir tous avec les mêmes ressources, mais chacun a la libre disposition de ses biens pour secourir les malheureux. Et, même en cas de nécessité évidente et urgente, où il faut manifestement prendre ce qui est sous la main pour subvenir à un besoin

vital, par exemple quand on se trouve en danger et qu'on ne peut pas faire autrement, il est légitime d'utiliser le bien d'autrui pour subvenir à ses propres besoins; on peut le prendre, ouvertement ou en cachette, sans pour autant commettre réellement un vol ou un larcin.

Le vol, même celui d'un morceau de pain pour se nourrir, est-il dans tous les cas défendu, parce qu'il contredit le droit des hommes? Saint Thomas d'Aquin part d'une affirmation catégorique qui lui semble peu contestable. Une hiérarchie avec au sommet le droit divin. Il utilise la raison, le pouvoir de distinguer le vrai du faux. Celui qui admet le point de départ doit nécessairement admettre le point d'arrivée: dans ce texte, le point d'arrivée est: "il est légitime d'utiliser le bien d'autrui pour subvenir à ses propres besoins".

Cela doit amener à réfléchir tous ceux qui considèrent que l'église est à la solde des riches. En effet, l'auteur montre que le vol et le larcin, à visage découvert ou en cachette, dans certains cas de besoin extrême, deviennent conformes au droit divin. Autrement dit un acte qui contrevient à une loi écrite peut être moralement juste.

Avouons que ce n'est pas rien que de démontrer cela.

L'intérêt de ce texte c'est de nous montrer que la raison peut être mise au service du cœur et de la charité, sans pour cela perdre son caractère de rationalité. Cela montre qu'une hiérarchie n'est pas toujours au désavantage du pauvre, comme le croit l'opinion, mais au contraire, peut le secourir.

**Voici comment un journaliste explique le document de Saint Ambroise sur Naboth :**

## **L'ancienne histoire de Nabot se répète tous les jours**

C'est ainsi que saint Ambroise commence son *De Nabuthae*, œuvre qui tire son nom de ce malheureux à qui il est arrivé de contredire le puissant qui se trouvait alors sur le trône : « Il y avait une fois un homme, du nom de Nabot. Il possédait en Yizréel un terrain, qui faisait envie à Achab, roi de Samarie. Pour obtenir ce terrain, le roi fait à Nabot plusieurs propositions. Mais Nabot les repousse toutes, en disant: «Que le Seigneur me garde de te céder l'héritage de mes pères». Le roi s'en trouve blessé dans son orgueil et il n'échappe pas à Jézabel, sa femme, combien son mari est en colère. Elle lui promet alors: «Je t'obtiendrai, moi, la vigne de Nabot». Elle ordonne de trouver deux faux témoins, ennemis de Nabot, pour qu'ils l'accusent publiquement d'avoir maudit Dieu et le roi. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nabot est lapidé et Achab entre en possession de la vigne. (1<sup>o</sup> Livre des Rois 21). L'histoire, car ce n'est pas un conte, remonte à la moitié du IX<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ. Mais l'ancienne histoire de Nabot se répète tous les jours, écrit Ambroise :

«Il n'existe donc pas qu'un seul Achab, mais ce qui est pire, il naît des Achabs tous les jours, ils ne disparaissent jamais de ce monde. S'il l'un meurt il en surgit un plus grand nombre; ceux qui volent sont plus nombreux que ceux qui perdent. Nabot n'est pas non plus le seul pauvre qui soit tué: chaque jour un Nabot est opprimé, chaque jour le pauvre est abattu» (1, 1)

Ambroise choisit un leitmotiv de caractère social: le vrai pauvre c'est le riche. Ou, si l'on veut, le riche n'est pas un vrai pauvre: il est indigent, piteusement indigent, car il recherche ce qui est à autrui; dans ses désirs «il n'a pas le sens de l'humilité, mais l'échauffement de la convoitise» (2, 8). Il est donc atteint d'une forme de folie.

Comme est folie, son dépit devant le refus de Nabot qui lui fait perdre l'appétit et le sommeil. Nous sommes bien loin du jeûne du pauvre «qui n'a rien et qui ne sait pas jeûner volontairement, si ce n'est pour Dieu. Qui ne sait jeûner, sinon par nécessité» (4, 16).

Mais la folie est encore plus profonde. En réalité, le riche cherche moins à posséder qu'à exclure les autres de la possession des biens. Au point de provoquer ce qui représente pour cette époque des catastrophes économiques. Il n'en va pas autrement aujourd'hui. Le riche parle ainsi: «Pendant que je tâche d'obtenir des augmentations de prix, j'ai perdu l'habitude de faire la charité. Combien de pauvres aurais-je pu conserver à la vie grâce au blé de l'année dernière? Il m'aurait été plus agréable de garder ces richesses qui ne s'évaluent pas en chiffres mais en grâce. [...] L'avare est toujours épuisé par l'abondance de ses récoltes, parce qu'il prévoit que le prix des

denrées alimentaires va baisser. En effet, la fertilité est le bien de tous, la stérilité est avantageuse pour l'avare seul. Il se réjouit davantage de l'énormité des prix, que de la profusion des ressources. Et il préfère avoir quelque chose seul, plutôt que de le vendre avec tous les autres» (7, 33-35). En un mot, les riches croient avoir seuls le droit de vivre. Mais cela est contre nature. «Pourquoi rejetez-vous celui qui partage votre nature et revendiquez-vous la possession de cette nature? La terre a été établie en commun pour tous, riches et pauvres» (1, 2).

C'est là le contenu de l'œuvre qui a suscité le plus de passions et de discussions dans les années 1950. Au point que l'écrit de Saint Ambroise sur Naboth a été publié sur la première page de l'Unità (le journal du Parti communiste italien de l'époque). Et quelques jours plus tard, en avril 1950, L'Osservatore Romano, le journal du Vatican, lui fit également place en première page, en parlant du «communisme théologique de saint Ambroise». En effet, Ambroise exprime dans son *De Nabuthae* une conception sociale de la propriété qui sera toujours reprise par les documents sociaux du magistère, à partir de l'encyclique *Rerum novarum* de Léon XIII. Mais, comme Ambroise l'affirme explicitement dans une autre de ses œuvres, le *De officiis* (1, 28, 132): «Ce sont les stoïciens, dit-on, [faisant à leur tour un emprunt à la loi mosaïque, « de nos Moïse et David» précise Ambroise] qui soutiennent que toutes les choses engendrées sur terre sont produites pour l'usage des hommes et que les hommes, à leur tour, sont engendrés pour leurs semblables, c'est-à-dire pour qu'ils puissent s'aider mutuellement». Autrement dit, Ambroise n'a aucune prétention à l'originalité culturelle dans sa façon de traiter le problème de la propriété; mais il va droit à son but, à la fois politique et chrétien, de transvaser des biens du riche au pauvre, seule façon de les rendre utiles au riche comme au pauvre: «Ce sont de bonnes choses, si tu les donnes au pauvre dans lequel tu fais de Dieu ton débiteur, comme si tu lui avais concédé un prêt de piété. Ce sont de bonnes choses, si tu ouvres les greniers de ta justice, de façon à être le pain des pauvres, la vie des nécessiteux, l'œil des aveugles, le père des enfants orphelins. Tu as de quoi faire le bien, de quoi as-tu peur? [...] Regarde quels débiteurs te donne la grâce: “Les lèvres des justes béniront celui qui donne généreusement le pain et il y aura des témoignages de sa bonté”. La grâce fait que Dieu le Père devient ton débiteur, Dieu qui paie les intérêts pour l'aide qu'a reçue le pauvre, comme le débiteur d'un bon créancier. La grâce fait que le Fils devient ton débiteur, lui qui a dit: “J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais hôte et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez habillé”. Il dit en effet que ce qui a été donné à chacun des plus petits, lui a été donné à lui» (7, 36-37; 14, 59).

Mais le riche oppose à cette invitation le jugement courant que la malédiction de Dieu pèserait sur les pauvres et qu'il ne servirait donc à rien de donner. Ambroise taille court sans même discuter cette objection: «Ne cherche pas ce que chacun mérite. La miséricorde n'a pas l'habitude de juger des mérites, mais d'aller au secours de la nécessité, d'aider le pauvre, de ne pas évaluer ce qui est juste». Car il sait que cette recherche d'une justice personnelle forme une spirale terrible qui, en se développant, mène jusqu'à l'homicide. «Tu es triste parce que tu veux respecter les règles de la justice pour éviter de voler autrui: moi [c'est le riche Achab qui parle], j'ai mon droit, mes lois. Je calomnierai pour dépouiller; et pour que la propriété du pauvre lui soit ravie, il sera frappé dans sa vie [...]. Avec quelle évidence a été décrit le mode de faire des riches! Ils sont tristes s'ils ne ravissent pas les biens des autres, ils renoncent à la nourriture, ils jeûnent non pour réprimer le péché, mais pour faciliter le crime. Vous pouvez les voir alors venir à l'église, humbles, zélés et persévérants, pour mériter la réussite de leur délit» (9, 41; 10, 44). Au point que pour échapper à la menace qui pèse sur le riche – «pour la mort cruelle qu'il a infligée à l'autre, il est condamné à payer par son horrible mort» (11, 48) – les œuvres de religion restent, pour ainsi dire, sans force. Sa dévotion, dont nous avons vu qu'elle n'est pas une dévotion mais une «convoitise sanguinaire» (11, 49) n'est pas utile au riche: «Offrez au Seigneur Dieu des dons, réalisez-les dans la personne du pauvre, versez-les dans celle des nécessiteux, prêtez-lui comme à un miséreux puisque vos infamies ne vous permettent pas de lui donner satisfaction d'une autre façon. Faites de celui dont vous craignez la vengeance votre débiteur» (16, 67). Si le riche peut seulement pleurer ses péchés et donner, le pauvre peut seulement demander: «Priez le Seigneur votre Dieu et soyez-lui reconnaissants, vous, tous ceux qui, autour de lui, offrez des dons c'est-à-dire qui rendez-grâce, ô vous les pauvres, car Dieu ne considère pas les apparences. Que les autres accumulent les richesses, rassemblent de l'argent, amassent des trésors d'or et d'argent; vous qui n'avez rien d'autre, priez; priez, vous qui n'avez que cela, qui est plus précieux que l'or et que l'argent» (16, 68).

Deux successeurs d'Ambroise, qui sont montés ensuite sur le trône de saint Pierre, ont voulu imiter le saint évêque de Milan dans la garde de la vigne du Seigneur, garde qui est en même temps celle du pauvre... : il s'agit de Pie XI (Achille Ambrogio Damiano Ratti) et Paul VI (Giovanni Battista Montini). Ils étaient tous deux, comme Ambroise, des hommes de très grande culture, tous deux originaires de familles riches, tous deux ils ont fait entendre leur voix comme pauvres et pour les pauvres, tous deux ils ont su faire de la politique sans avoir de buts politiques. Tous deux évoquèrent saint Ambroise dans leur magistère social. Pie XI – qui dans l'encyclique *Quadragesimo anno*, a souligné dans le style prophétique du saint docteur que «l'hégémonie économique est venue remplacer le libre échange; que le désir effréné de domination a succédé à la convoitise du gain et qu'ainsi toute l'économie est devenue horriblement dure, inexorable, cruelle», et que cette situation naît «d'une part, du nationalisme ou, aussi, de l'impérialisme économique; de l'autre côté, d'un phénomène non moins funeste et exécrable, à savoir l'internationalisme bancaire ou impérialisme international de l'argent qui fait que la patrie se trouve là où il y a un gain à réaliser» – commençait cette encyclique «en suivant ces avertissements de saint Ambroise: “Vous ne devez pas vous donner de devoir plus grand que celui de remercier”». Il se conformait ainsi à cette invitation constante à la prière (saint Ambroise n'avait-il pas dit: «Priez, vous qui n'avez que cela, qui est plus précieux que l'or et l'argent»?) qui apporte une étonnante consolation. À la lecture de ses autres documents sociaux, on trouve encore les mêmes raisons d'être consolé. Quand on lit, par exemple, la très brève et émouvante encyclique *Impendet charitas*, qui implore les hommes, à l'occasion de la Fête des Saints Anges Gardiens de 1931, d'aller au-devant des souffrances des plus petits, à l'approche d'un hiver de famine. Ou encore, le texte à peine plus long de *Charitate Christi compulsi*, du mois de mai de l'année suivante, une encyclique sociale entièrement consacrée à la prière et aux œuvres de pénitence: «Et y a-t-il un objet plus digne de notre prière et qui corresponde mieux à la personne adorable de Celui qui est l'unique “Médiateur entre Dieu et l'homme, l'homme Jésus-Christ” que le fait d'implorer que soit conservée sur la terre la foi dans le seul Dieu vivant et vrai?» .

Paul VI, qui était encore plus proche, si c'est possible, de la personne frêle et cultivée d'Ambroise, voulut rappeler précisément son *De Nabuthae* dans le paragraphe 23 de l'encyclique *Populorum progressio*, et il le fait en ces termes: «On sait avec quelle fermeté les Pères de l'Église ont précisé quelle devait être l'attitude de ceux qui possèdent à l'égard de ceux qui sont dans le besoin: “Tu ne fais pas don au pauvre”, affirme saint Ambroise, “de ce qui est à toi; tu ne fais que lui rendre ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous est ce que tu t'annexes. La terre a été donnée à tous et pas seulement aux riches”. C'est une façon de dire que la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu. Personne n'est autorisé à réserver à son usage exclusif ce qui dépasse son propre besoin, quand les autres manquent du nécessaire. En un mot, “le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle des Pères de l'Église et des grands théologiens”. Partout où survient un conflit “entre droits privés acquis et exigences primordiales de la communauté”, il appartient aux pouvoirs publics “de s'appliquer à le résoudre, avec la participation active des personnes et des groupes sociaux”»

D'après Lorenzo Cappelletti . Revue « 30 jours » d'Avril 2009

### **Fiche 3 : Droits humains et enseignement de l'Église**

#### **Message du pape Paul 6 pour la 28ème assemblée générale des nations unies, Lundi 10 décembre 1973**

Poussé par la conscience de notre mission qui est de rendre présent, vivant et actuel le message de salut proclamé par le Christ, Nous n'avons pas manqué, au cours de notre Pontificat, de donner maintes fois l'assurance de notre adhésion morale aux activités des Nations Unies en faveur de la justice, de la paix et du développement de tous les peuples.

Alors que cette éminente Assemblée internationale s'apprête à commémorer le XXVe anniversaire de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, Nous voulons une fois encore saisir l'occasion d'exprimer notre

grande confiance, en même temps que notre ferme accord, en ce qui concerne l'engagement constant de l'Organisation des Nations Unies pour la promotion toujours plus précise, plus autorisée et plus efficace, du respect des droits fondamentaux de l'homme. Comme Nous l'affirmions dans une autre circonstance, la Déclaration des Droits de l'Homme «demeure à nos yeux l'un des plus beaux titres de gloire» *Message pour le XXVe anniversaire de l'Organisation des Nations Unies: AAS 62, 1970, 684*) de votre Organisation, spécialement quand on pense à l'importance qui lui est dévolue comme chemin certain vers la paix. En réalité, la paix et le droit sont deux biens en relation directe et réciproque de cause et d'effet: il ne peut exister de paix véritable là où il n'y a point respect, défense et promotion des Droits de l'Homme. Si une telle promotion des droits de la personne humaine conduit à la paix, en même temps la paix en favorise la réalisation.

Nous ne pouvons donc demeurer indifférent devant l'urgence de construire une communauté de vie humaine qui garantisse partout à l'individu, aux groupes et particulièrement aux minorités, le droit à la vie, à la dignité personnelle et sociale, au développement dans un milieu protégé et amélioré et à l'équitable répartition des richesses de la nature et des fruits de la civilisation.

«L'Eglise, avant tout soucieuse des droits de Dieu - disions- Nous l'an dernier au Secrétaire général Monsieur Kurt Waldheim - ne pourra jamais se désintéresser des droits de l'homme, créé à l'image et à la ressemblance de son Créateur. Elle se sent blessée lorsque les droits de l'homme, quel qu'il soit, et où que ce soit, sont méconnus et violés» (*AAS 64, 1972, 215*).

C'est pourquoi le Saint-Siège donne son plein appui moral à l'idéal commun contenu dans la Déclaration universelle comme aussi à l'approfondissement progressif des Droits de l'Homme qui y sont exprimés.

Les droits de l'homme sont fondés sur la dignité reconnue de tous les êtres humains, sur leur égalité et leur fraternité. Le devoir de respecter ces droits est un devoir de caractère universel. La promotion de ces droits est un facteur de paix; leur violation est une cause de tensions et de troubles, même au plan international.

Si les Etats ont intérêt à coopérer dans les domaines de l'économie, de la science, de la technologie, de l'écologie, ils l'ont encore plus à collaborer - et la Charte de l'Organisation des Nations Unies les y engage expressément - pour protéger et promouvoir les droits de l'homme.

On objecte parfois que cette collaboration de tous les Etats pour promouvoir les droits de l'homme constitue une ingérence dans les affaires internes. Mais n'est-il pas vrai que le plus sûr moyen, pour un Etat, d'éviter des immixtions de l'extérieur, c'est précisément de reconnaître et d'assurer lui-même sur les territoires de sa juridiction le respect des droits et des libertés fondamentales?

Sans vouloir entrer dans le détail de chacune des formules de la célèbre Déclaration, mais en considérant l'élévation de son inspiration et l'ensemble de sa rédaction, Nous pouvons dire qu'elle demeure l'expression d'une conscience plus mûre et plus précise des droits de la personne humaine. Elle continue à représenter le fondement sûr de la reconnaissance pour chaque homme d'un droit de cité honorable dans la communauté des peuples.

Mais il serait vraiment déplorable pour l'humanité qu'une proclamation aussi solennelle se réduise à une vaine reconnaissance de valeurs ou à un principe doctrinal abstrait, sans recevoir une application concrète et toujours plus cohérente dans le monde contemporain, comme vous le releviez justement en assumant la présidence de cette Assemblée.

Nous savons bien qu'en ce qui concerne les pouvoirs publics, cette application ne va pas sans difficultés; mais il est nécessaire de mettre en même temps tout en œuvre pour assurer le respect et la promotion de ces droits, de la part de ceux qui ont le pouvoir et le devoir de le faire, et, en même temps, pour développer toujours davantage, dans les populations, la conscience des droits et des libertés fondamentales de l'homme. Il faut faire appel à la

collaboration de chacun afin que ces principes soient respectés «par tous, partout, et pour tous» *Message à la Conférence de Téhéran pour le XXe anniversaire de la Déclaration des Droits de l'Homme: AAS 60, 1968, 285*). Est-il vraiment possible, sans grave péril pour la paix et l'harmonie des peuples, de demeurer insensible face à tant de violations graves et souvent systématiques des Droits de l'Homme, si clairement proclamés dans la Déclaration comme universels, inviolables et inaliénables?

Nous ne pouvons cacher nos graves préoccupations devant la persistance ou l'aggravation de situations que Nous déplorons grandement, telles que, par exemple, la discrimination raciale ou ethnique, les obstacles à l'autodétermination des peuples, les violations répétées du droit sacré de la liberté religieuse sous ses divers aspects et l'absence d'une entente internationale qui le soutienne et en précise les conséquences, la répression de la liberté d'exprimer les opinions saines, les traitements inhumains envers les prisonniers, l'élimination violente et systématique des adversaires politiques, les autres formes de violence, et les attentats à la vie humaine, particulièrement dans le sein maternel. A toutes les victimes silencieuses de l'injustice, Nous prêtons notre voix pour protester et supplier. Mais il ne suffit pas de dénoncer, souvent d'ailleurs trop tard et de façon inefficace: il faut aussi analyser les causes profondes de ces situations et s'engager résolument à les affronter et à les résoudre correctement.

Il est encourageant, cependant, de noter combien les hommes de notre temps se montrent sensibles aux valeurs fondamentales contenues dans la Déclaration universelle. La multiplication des dénonciations et des revendications n'est-elle pas en effet symptôme significatif de cette sensibilité croissante face à la multiplication des atteintes aux libertés inaliénables de l'homme et des collectivités?

Avec un grand intérêt et une vive satisfaction, Nous avons appris que l'Assemblée générale tiendra à l'occasion du XXVe anniversaire de la Déclaration universelle, une session spéciale au cours de laquelle sera proclamée la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. Cette entreprise, éminemment humaine, trouvera encore une fois côte à côte le Saint-Siège et les Nations Unies - bien qu'à des plans divers et avec des moyens différents - dans un effort commun pour défendre et protéger la liberté et la dignité de chaque homme et de chaque groupe, sans aucune distinction de race, de couleur, de langue, de religion ou de condition sociale.

Nous voulons souligner aussi en ce Message la valeur et l'importance des autres documents déjà approuvés par les Nations Unies et concernant les droits de l'homme. Inspirés par l'esprit et les principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, ils représentent un pas en avant dans la promotion et la protection concrète de plusieurs de ces droits dont ils veulent garantir l'application soigneuse et fidèle. Leur ratification en assurera l'efficacité au plan national et international. Le Saint-Siège, pour sa part, y donne son adhésion morale et offre son appui aux aspirations louables et légitimes qui les inspirent.

Si les droits fondamentaux de l'homme représentent un bien commun de toute l'humanité en marche vers la conquête de la paix, il est nécessaire que tous les hommes, prenant toujours mieux conscience de cette réalité, sachent bien qu'en ce domaine parler de droits, c'est aussi énoncer des devoirs.

Nous renouvelons nos vœux à votre noble et haute Assemblée, confiant qu'elle continuera inlassablement à promouvoir entre les nations le respect et l'application des principes solennellement énoncés dans la Déclaration universelle, dans un effort sincère pour transformer la famille humaine en une communauté mondiale fraternelle, dans laquelle tous les fils des hommes pourront mener une vie digne de celle de fils de Dieu.

Du Vatican, le 10 Décembre 1973. PAULUS PP. VI

## **Message du pape Jean-Paul II à l'occasion du 30ème anniversaire de la déclaration des droits de l'Homme**

L'importante circonstance du 30<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme donne au

Saint-Siège l'occasion de manifester une fois encore aux peuples et aux nations sa sollicitude et son intérêt constants pour les droits fondamentaux de l'homme, clairement exprimés et enseignés dans le message de l'Évangile lui-même.

C'est dans cet esprit que je veux vous saluer, Monsieur le Secrétaire général, et, à travers vous, le président et les membres de l'Assemblée générale des Nations Unies, rassemblés pour commémorer cet anniversaire. À vous tous je veux dire mon ferme accord « en ce qui concerne l'engagement constant de l'Organisation des Nations Unies pour la promotion toujours plus précise, plus autorisée et plus efficace, du respect des droits fondamentaux de l'homme ». (Paul VI, [\*Message pour le XXVe anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, 10 déc. 1973\*](#), AAS 65, 1973, p. 674.)

Ces trente dernières années, des mesures importantes ont été prises et certains efforts appréciables ont été faits pour créer et soutenir les instruments juridiques destinés à protéger les idéaux exprimés dans cette Déclaration.

Il y a deux ans, la Convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels et la Convention internationale sur les droits sociaux et politiques sont entrées en application. Par elles, les Nations Unies ont accompli un important pas en avant en rendant effectif l'un des principes fondamentaux qu'elles ont fait leur dès leur fondation : établir juridiquement des moyens contraignants pour promouvoir chez les individus les droits de l'homme et protéger leurs libertés fondamentales.

Il serait certainement très souhaitable qu'un nombre toujours plus grand d'États adoptent ces conventions afin que le contenu de la Déclaration universelle soit de plus en plus appliqué dans le monde. La Déclaration trouverait ainsi un plus grand écho, étant l'expression de la ferme volonté des peuples, où qu'ils soient, de promouvoir par des garanties légales les droits de tous les hommes et de toutes les femmes sans discrimination de race, de sexe, de langue ou de religion.

Il faut noter que le Saint-Siège — en conformité avec son identité et à différents niveaux — s'est toujours efforcé d'être un fidèle collaborateur des Nations Unies dans toutes les initiatives destinées à promouvoir cette noble mais difficile action. Le Saint-Siège a toujours apprécié loué et soutenu les efforts des Nations Unies tendant à garantir d'une façon toujours plus efficace la pleine et juste protection des droits fondamentaux et des libertés des personnes humaines.

Si un regard en arrière sur ces trente dernières années nous donne toute raison d'être réellement satisfait des nombreux progrès qui ont été faits dans ce domaine, on ne peut cependant pas ignorer que le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui offre trop d'exemples de situations d'injustice et d'oppression. On est obligé de remarquer une divergence apparemment croissante entre les déclarations significatives des Nations Unies et l'augmentation parfois massive des violations des droits de l'homme dans toutes les parties de la société et du monde. Cela ne peut nous causer que de la tristesse et nous ne pouvons éprouver que de l'insatisfaction devant l'actuel état de choses.

Qui peut nier qu'aujourd'hui des individus et des pouvoirs civils violent impunément des droits fondamentaux de la personne humaine, tels que le droit de naître, le droit de vivre, le droit à la procréation responsable, au travail, à la paix, à la liberté et à la justice sociale, le droit de participer aux décisions qui concernent les peuples et les nations ?

Et que dire devant les formes variées de violence collective, comme la discrimination raciale contre des individus et des groupes, la pratique de la torture physique et psychologique sur des prisonniers ou des dissidents politiques ? La liste s'accroît encore quand nous considérons les cas de séquestration de personnes pour des raisons politiques et les enlèvements pour un gain matériel, qui atteignent d'une façon si dramatique la vie de famille et le tissu social.

Dans le monde tel que nous le voyons aujourd'hui, sur quels critères peut-on se baser pour dire que des droits de toutes les personnes sont sauvegardés ? Quelle base pouvons-nous présenter sur laquelle les droits individuels et sociaux peuvent se développer ? Indubitablement, cette base c'est la dignité de la personne humaine. Le Pape [Jean XXIII](#) l'a dit dans [«Pacem in terris»](#) : « Le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne... Par là même, il est sujet de droits et de devoirs découlant... de sa nature : aussi sont-ils universels, inviolables, inaliénables. »

Tout à fait semblable est le préambule de la Déclaration universelle elle-même : « Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde... »

Je voudrais maintenant parler de ces droits tels qu'ils sont sanctionnés par la Déclaration, et spécialement de l'un d'entre eux qui occupe indubitablement une place centrale : le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion (cf. art. 18).

Permettez-moi d'attirer l'attention de l'Assemblée sur l'importance et la gravité d'un problème très douloureux qui est encore vivement ressenti aujourd'hui. Je veux parler du problème de la liberté religieuse qui est à la base de toutes les autres libertés et qui est inséparablement lié à elles toutes en raison de cette dignité même qu'est la personne humaine. La vraie liberté est la caractéristique saillante de l'humanité : elle est la source dont découle la dignité humaine. Elle est « en l'homme un signe privilégié de l'image divine » ([«Gaudium et spes»](#), 17). Elle nous est offerte et conférée comme une mission propre.

Aujourd'hui les hommes et les femmes ont de plus en plus conscience de la dimension sociale de la vie. Il en résulte qu'ils sont de plus en plus sensibles au principe de la liberté de pensée, de conscience et de religion. Cependant, c'est avec tristesse et un profond regret qu'il nous faut l'admettre : malheureusement, comme l'a dit le [II<sup>e</sup> Concile du Vatican](#) dans sa déclaration sur la liberté religieuse : « ... il est des régimes où, bien que la liberté de culte religieux soit reconnue dans la Constitution, les pouvoirs publics eux-mêmes s'efforcent de détourner les citoyens de professer la religion et de rendre la vie des communautés religieuses difficile et précaire » ([«Dignitatis humanae»](#), 15).

L'Église s'efforce de se faire l'interprète de la soif de dignité qu'ont les hommes d'aujourd'hui. C'est pourquoi je voudrais demander solennellement que la liberté religieuse pour toutes les personnes et pour tous les peuples soit respectée partout et par tous. C'est avec émotion que je lance cet appel solennel parce que, j'en suis profondément convaincu : même si l'on met à part le désir de servir Dieu, le bien commun de la société peut profiter « des biens de la justice et de la paix découlant de la fidélité des hommes envers Dieu et sa sainte volonté » (*ibid.*, 6). Le libre exercice de la religion profite et aux individus et aux gouvernements. L'obligation de respecter la liberté religieuse incombe donc à tout le monde, aussi bien aux citoyens individuellement qu'aux légitimes autorités civiles.

Pourquoi alors une action répressive et discriminatoire est-elle exercée contre un vaste nombre de citoyens qui ont dû subir des oppressions de toutes sortes et même la mort, uniquement pour préserver leurs valeurs spirituelles, bien que, malgré tout cela, ils n'aient jamais cessé de coopérer à tout ce qui sert le vrai progrès civil et social de leur pays ? Ne devraient-ils pas plutôt être admirés et félicités que considérés comme des suspects ou des criminels ?

Mon prédécesseur [Paul VI](#) a posé cette question : « Un État peut-il solliciter avec fruit une confiance et une collaboration entière alors que par une sorte de « confessionnalisme en négatif » il se proclame athée et, tout en déclarant respecter dans un certain cadre les croyances individuelles, il prend position contre la foi d'une partie de ses citoyens ? » (Paul VI, Allocution au Corps diplomatique, 14 janvier 1978, AAS 70, 1978, p. 170.)

La justice, la sagesse et le réalisme demandent que soit surmonté un funeste sécularisme, particulièrement cette erreur qui consiste à réduire le fait religieux au domaine purement privé. À toute personne doit être donnée la possibilité, dans le contexte de notre vie collective, de professer sa foi et sa croyance, seule ou avec d'autres, en privé et en public.

Un dernier point mérite attention. Tout en insistant, et à juste titre, sur la revendication des droits de l'homme, on ne doit jamais perdre de vue les obligations et les devoirs qui sont liés à ces droits. Tout individu a l'obligation d'exercer ses droits fondamentaux d'une manière responsable et moralement justifiée. Tout homme ou toute femme a le devoir de respecter chez les autres les droits qu'il revendique pour lui-même. De plus, nous devons tous contribuer pour notre part à l'édification d'une société où il est réellement possible de bénéficier des droits et de s'acquitter des devoirs inhérents à ces droits.

Pour conclure ce message, Monsieur le Secrétaire général, à vous et à tous ceux qui, à tous les niveaux, servent dans votre Organisation, je voudrais présenter mes meilleurs vœux, avec l'espoir que les Nations Unies continueront inlassablement à promouvoir partout la défense de la personne humaine et de sa dignité dans l'esprit de la Déclaration universelle.

*Du Vatican, le 2 décembre 1978.*

## **Première session du conseil des droits de l'Homme**

Intervention du Vatican : Genève Mardi 20 juin 2006

Le nouveau Conseil des Droits de l'Homme constitue une étape du combat important visant à mettre l'homme au centre de toute l'activité politique, nationale et internationale. Nous sommes arrivés à un moment-clé: les normes internationales des Droits humains, qui reconnaissent déjà les éléments essentiels de la dignité de l'homme ainsi que chacun des droits fondamentaux qui en découlent, s'orientent maintenant vers la création de procédures en vue de garantir la jouissance effective de ces droits.

Le Saint-Siège souhaite contribuer au débat en cours, selon sa nature et ses perspectives spécifiques, toujours en vue d'offrir une réflexion essentiellement éthique, qui aide aux décisions d'ordre politique qui sont à prendre ici.

Dans le droit et dans la conscience morale de la communauté internationale d'aujourd'hui, la dignité de l'homme se manifeste comme la semence d'où naissent tous les droits et elle se substitue à la volonté souveraine et autonome des Etats comme fondement ultime de tout système juridique, y compris le système juridique international. Il s'agit d'un développement irréversible mais, dans le même temps, il est facile de constater qu'en de nombreux pays, la réalisation de ce principe suprême n'a pas été accompagnée d'un respect effectif des droits humains.

Au contraire, une vision panoramique du monde nous montre que la situation des droits humains est préoccupante. Si l'on considère l'ensemble des droits énoncés dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme et dans les Traités internationaux concernant les droits économiques, sociaux et culturels, et les droits civils et politiques, ainsi que d'autres instruments, il n'en existe aucun qui ne soit gravement violé dans de nombreux pays, malheureusement aussi chez certains membres du nouveau Conseil. Bien plus, il existe des gouvernements qui continuent de penser que c'est le pouvoir qui détermine, en dernière analyse, le contenu des droits humains et qui, en conséquence, se croient autorisés à recourir à des pratiques aberrantes. Imposer le contrôle des naissances, nier en certaines circonstances le droit à la vie, prétendre contrôler la conscience des citoyens et l'accès à l'information, nier l'accès à un procès judiciaire public et au droit d'assurer sa défense, réprimer les dissidents politiques, limiter indistinctement l'immigration, permettre de travailler dans des conditions dégradantes, accepter la discrimination de la femme, restreindre le droit d'association; tels sont

seulement quelques exemples des droits les plus bafoués.

Le nouveau Conseil des droits de l'Homme est appelé à combler le fossé entre l'ensemble des énoncés du système des conventions des droits humains et la réalité de son application dans les différentes parties du monde. Tous les Etats membres de ce Conseil devraient assumer individuellement et collectivement la responsabilité de sa défense et de sa promotion.

Dans le même temps, l'articulation hiérarchique entre les organismes les plus importants des Nations unies manifeste clairement le désir de l'Organisation de renouveler sa crédibilité aux yeux de l'opinion publique mondiale. En effet, le Conseil peut et doit être l'instrument qui oriente toutes les politiques internationales et nationales vers ce qui, selon le souhait d'un Pape qui a toujours soutenu la grande cause des Nations unies, est sa raison d'être: le service de l'homme, l'adhésion, pleine de sollicitude et de responsabilité, aux problèmes et aux tâches essentiels de l'existence terrestre, dans sa dimension et sa portée sociales, dont dépend aussi, en même temps, le bien de chaque personne" (cf. Jean-Paul II, *Discours à l'Assemblée générale des Nations unies*, 2 octobre 1979, n. 6).

Si le principe de la valeur inaliénable de la personne humaine est - comme nous le croyons - la source de tous les droits humains et de tout ordre social, permettez-moi de souligner deux corollaires essentiels:

Le premier est l'affirmation du *droit à la vie* depuis le premier moment de l'existence humaine, c'est-à-dire depuis la conception, jusqu'à sa fin naturelle: l'homme et la femme sont des personnes par le seul fait qu'elles existent, et non par leur plus ou moins grande capacité à s'exprimer, à entrer en relation ou à faire valoir leurs droits. Jamais un gouvernement, un groupe ou un individu ne peut s'arroger le droit de décider de la vie d'un être humain comme s'il n'était pas une personne, sauf en le rabaisant à la condition d'objet pour servir à d'autres fins, fussent-elles grandes et nobles.

Le second corollaire concerne les droits à la liberté de conscience et à la liberté religieuse, parce que l'être humain a une dimension intérieure et transcendante, qui est partie intégrante de son être même. Nier une telle dimension, c'est attenter gravement à la dignité humaine; cela revient à nier la liberté de l'esprit; je dirais même plus: c'est attenter à l'existence humaine même, parce que c'est transformer l'homme en un simple rouage d'un projet d'organisation sociale. C'est seulement par la liberté de conscience que l'homme est capable de se reconnaître lui-même et de reconnaître son prochain dans leur dimension transcendante, se transformant ainsi en un élément vivant de la vie sociale. Quant à elle, la liberté religieuse, dans ses dimensions personnelle et communautaire, privée et publique, permet à l'homme de vivre la relation la plus importante de sa vie, la relation à Dieu, de manière pure et sans faux-semblants qui sont indignes de lui et qui sont plus encore indignes de Dieu. Tel est l'espace intime et fondamental de la liberté que les Autorités de l'Etat doivent sauvegarder et non pas bafouer, respecter et non pas violer. Dans ce domaine, chaque violation par la force est une violation du domaine réservé à Dieu.

Bien entendu, comme toute autre liberté, la liberté religieuse doit s'insérer harmonieusement dans le contexte de toutes les libertés humaines. Elle ne peut se transformer en arbitraire: elle doit aussi se développer de manière harmonieuse et, en particulier, dans le respect attentif de la liberté religieuse d'autrui, dans le cadre des lois valables pour tous. De ce climat général de liberté responsable, l'Etat doit être dans le même temps le promoteur et le garant.

Aucun pays, quels que soient les circonstances et son degré de développement économique, ne peut se soustraire à l'obligation stricte de respecter tous les droits humains. Ces derniers ne peuvent pas être plus étendus en certaines cultures qu'en d'autres. Parce qu'il n'existe pas de pays dans lequel les hommes et les femmes auraient un degré de dignité humaine inférieur aux hommes et aux femmes d'autres pays.

Le Saint-Siège lance un appel à tous les Pays appelés à faire partie pour la première fois du Conseil des Droits

de l'Homme. En premier lieu, il attend d'eux une attitude exemplaire, qui se concrétise par un examen sincère et profond des limites injustement imposées aux droits humains - avant tout à l'intérieur de leur propre territoire - et qu'ils s'emploient à rétablir ces droits dans leur intégrité, en suivant les orientations impartiales de la Communauté internationale.

Les pays riches doivent comprendre que la jouissance des droits humains de la part de tous les habitants d'un pays, y compris les immigrés, ne s'oppose pas au maintien et à la croissance du bien-être général ni à la préservation des valeurs culturelles. Les pays en voie de développement doivent comprendre que les processus de développement économique et la promotion de la justice et de l'égalité sociale seraient beaucoup plus efficaces et rapides si on reconnaissait pleinement les droits humains au lieu de ne pas les respecter pour des motifs utilitaristes. Le Saint-Siège croit en l'homme. La foi et la confiance en chaque homme, en chaque femme, jamais ne décevra.

La réponse que le Conseil des Droits de l'Homme apportera aux défis de liberté en de nombreux pays du monde - à commencer par les membres du Conseil eux-mêmes - met en jeu la crédibilité des Nations unies et de tout le système juridique international. Le Saint-Siège suivra avec attention et sympathie son travail. Depuis sa position d'Observateur auprès des Nations unies, le Saint-Siège est disposé à offrir sa totale collaboration, pour que l'action du Conseil des Droits de l'Homme permette que soit effectivement respectée la dignité de tout homme et de toute femme. Je vous remercie de votre attention.

## **Paroles du pape Benoît XVI**

*10 décembre 2008 : 60° anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*

Il y a 60 ans, l'assemblée générale des Nations unies, réunie à Paris, adopta la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, qui constitue aujourd'hui encore un très haut point de référence du dialogue interculturel sur la liberté et sur les droits de l'homme. La dignité de chaque homme n'est véritablement garantie que lorsque tous ses droits fondamentaux sont reconnus, protégés et promus. Depuis toujours, l'Eglise rappelle que les droits fondamentaux, au-delà des différentes formulations et importances qu'ils peuvent prendre dans le cadre des diverses cultures, sont un fait universel, parce qu'inhérents à la nature même de l'homme. La loi naturelle, écrite par Dieu dans la conscience humaine, est un dénominateur commun à tous les hommes et à tous les peuples; c'est un guide universel que tous peuvent connaître et sur la base duquel tous peuvent s'entendre. Les droits de l'homme sont donc, en ultime analyse, enracinés en Dieu créateur, lequel a donné à chacun l'intelligence et la liberté. Si l'on fait abstraction de cette solide base éthique, les droits humains demeurent fragiles car privés d'un fondement solide.

La célébration du 60 anniversaire de la Déclaration constitue donc une occasion pour vérifier dans quelle mesure les idéaux, acceptés par la majorité de la communauté des nations en 1948, sont aujourd'hui respectés dans les différentes législations nationales, et plus encore dans la conscience des personnes et des collectivités. Un long chemin a sans aucun doute été parcouru, mais une bonne partie reste encore à parcourir: aujourd'hui encore, des centaines de millions de nos frères et sœurs voient menacés leurs droits à la vie, à la liberté, à la sécurité; l'égalité entre tous n'est pas toujours respectée, ni la dignité de chacun, alors que de nouvelles barrières sont élevées pour des raisons liées à la race, à la religion, aux opinions politiques ou à d'autres convictions. Que ne cesse donc pas l'engagement commun à promouvoir et mieux définir les droits humains, et que s'intensifient les efforts pour en garantir le respect. J'accompagne ces vœux de ma prière afin que Dieu, Père de tous les hommes, nous permette de construire un monde où chaque être humain se sente accueilli dans sa pleine dignité, et où les relations entre les personnes et entre les peuples soient basées.

## **Église et environnement :**

Pour un cours complet sur l'environnement, voir le CD des spiritains JPIC Documentation 2009 que vous pouvez me demander. En voici un extrait de l'AEFJN sur la question de l'eau :

L'accès à l'eau est encore un problème

Le 22 mars 2005, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Kofi Annan, a annoncé le début d'une décennie internationale d'action sur le thème « L'eau, source de vie ». Le but est d'atteindre, d'ici 2015, les objectifs convenus à l'échelon international dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, et de poser les bases de nouveaux progrès dans les années qui suivront.

Dans le monde, 4 personnes sur 10 ne disposent pas de latrines à fosse simple et près de 2 sur 10 sont privées d'eau potable ; 1,1 milliard de personnes n'ont pas accès à l'approvisionnement en eau potable ; 2,6 milliards de personnes manquent d'installations sanitaires de base. L'accès à l'eau saine et potable fait partie de la problématique de l'eau. Au moins un demi-milliard de personnes utilisent aujourd'hui l'eau sale des puits, rivières ou mares. Au moins un demi-milliard doivent quotidiennement faire de tels efforts pour quelques litres d'eau à boire que leur développement est hypothéqué. Un exemple : les filles de la plaine d'Arusha perdent 6 heures par jour pour la corvée de l'eau. A cause du manque de dispositifs d'assainissement pour 2 milliards de personnes, l'usage d'eau sale provoque aussi des maladies dans les villages et les villes d'Afrique et d'Asie.

Malgré les efforts des deux dernières décennies dans ce domaine de l'eau, le nombre absolu de personnes sans eau saine est resté invariable.

Afin de remédier à cette situation, les objectifs du millénaire ont prévu un objectif (n° 10) qui prévoit de diminuer de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau salubre. Mais les résultats ne semblent pas encourageants...

## **Le Conseil mondial de l'eau, le Forum mondial de l'eau et l'Europe**

En 1994, la Banque Mondiale a prêté son appui à la création du Conseil mondial de l'eau afin de s'attaquer à la crise de l'eau au plan international. Ce Conseil a reçu le soutien des gouvernements du Canada, de France, du Japon et des Pays-Bas ainsi que d'institutions des Nations Unies telles que la FAO, l'OMS, l'UNESCO et le PNUD ; d'importantes multinationales de l'eau parrainent aussi généreusement l'initiative.

En 1997, le Conseil mondial de l'eau a organisé son premier Forum mondial de l'eau triennal à Marrakech. Sa mission consistait à élaborer une vision mondiale de l'eau à long terme qui servirait de cadre pour une politique mondiale de l'eau, politique dont la Banque mondiale s'est faite l'ardent défenseur depuis la fin de la décennie internationale de l'eau (1981-1990). Afin de légitimer et de conférer un poids politique au Forum mondial de l'eau, chaque réunion est suivie par une conférence ministérielle. Lors du deuxième Forum mondial qui s'est déroulé en mars 2000 à La Haye, les ministres réunis ont approuvé le principe selon lequel l'eau est un besoin (une marchandise) et non un droit universel !

En fait, le Forum mondial de l'eau n'est pas une conférence des Nations Unies même s'il en a tout l'air. Pendant la conférence ministérielle à laquelle participent ministres et politiciens, une déclaration politique est faite et elle vaut pour les pays et pour les Nations Unies.

L'Union Européenne a un mandat au sein du Forum Mondial de l'Eau. Cependant à cause d'un manque total de transparence, aujourd'hui il est impossible de savoir quelle est la position de l'Union par rapport à l'accès à l'eau. De plus, le coordinateur régional pour l'Europe du Forum, M. Jeroen van der Sommen, est suspect d'avoir de forts liens avec des multinationales de l'eau

L'Europe a ainsi une position double : d'un côté, elle continue à défendre les avantages de la libéralisation pour les pays en développement ; d'un autre côté, comme apparue lors du débat sur la « Directive Services - Directive Bolkestein », elle est réticente, si non opposée à n'importe quelle forme de privatisation, quand celle-ci touche les services dans les domaines sociaux sensibles tels que la santé, l'éducation et l'eau.

## **La position de AEFJN**

Le Forum mondial de l'eau est devenu un lieu de rencontre pour plusieurs groupes de la société civile qui manifestent leur opposition à un organisme représentant surtout les intérêts des multinationales de l'eau<sup>1</sup>.

Le prochain Forum mondial de l'eau aura lieu du 16 au 22 mars 2006 à Mexico. La mobilisation de la société civile européenne a déjà commencé depuis un an avec le *Forum alternatif de l'eau* qui a eu lieu à Genève.

En tant qu'organisation chrétienne appartenant à la société civile, AEFJN croit que l'eau est un bien commun et que l'accès à l'eau est un droit fondamental pour chaque personne et chaque communauté. L'eau est et devrait rester un bien commun. Les solutions au problème d'accès à l'eau doivent par conséquent tenir compte en tout premier lieu du bien-être des individus.

Fournir un accès à l'eau potable et aux services d'assainissement est une tâche qui incombe aux autorités nationales, régionales et locales. La gestion des services d'eau et d'assainissement par le secteur public est une option nécessaire. Le fait d'abandonner les services d'eau et d'assainissement en Afrique aux seules forces du marché ne peut garantir l'accès à l'eau et à l'assainissement pour l'ensemble de la population et risque de mettre en péril le développement durable sur le plan social, environnemental et économique.

L'un des effets de la vision néo-libérale de la mondialisation est la tendance effrénée à la privatisation et l'ouverture progressive des marchés à la concurrence internationale, y compris les services de l'enseignement, les soins de santé et la gestion de l'eau. Cependant, nous affirmons que l'eau est un patrimoine des communautés, des peuples et de l'humanité, principe constitutif de la vie en notre planète. L'eau n'est pas une marchandise comme les autres ! Pour cela, nous refusons toute forme de privatisation, y compris celle d'associations public-privé.

AEFJN fait aux ministres européens les recommandations suivantes

Comme il n'y a pas de Convention des Nations Unies consacrée à l'eau, que les initiatives de privatisation dans les pays en voie de développement comme les partenariats public-privé, n'ont pas atteint les buts attendus, que les initiatives privées ont échoué et que, par contre, des réformes dans le secteur public peuvent apporter des améliorations, nous recommandons que :

L'accès à l'eau soit reconnu comme un droit humain fondamental pour chaque personne et chaque communauté ;

1. La gestion publique, sociale, communautaire, participative et intégrale de l'eau soit promue dans tous les pays d'Afrique ;
2. Les donateurs internationaux n'établissent aucune condition économique comme la privatisation de l'eau, lorsqu'ils négocient l'aide ou l'annulation de la dette ;
3. L'eau soit exclue de la sphère du commerce et du libre marché, particulièrement des accords de

commerce multilatéraux comme l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) ou bilatéraux comme les Accords de Partenariat Economique entre l'Union Européenne et les Pays africaines (APEs)

Bruxelles, 27 février 2006. Réseau Foi et Justice Afrique-Europe 174, rue Joseph II

B-1000 Bruxelles – Belgique Tel. 32-2 234 68 10, [aejfn@aejfn.org](mailto:aejfn@aejfn.org) <http://www.aejfn.org>

[1 http://www.blueplanetproject.net/cms\\_publications/TheWorldWaterForum.pdf](http://www.blueplanetproject.net/cms_publications/TheWorldWaterForum.pdf)

<http://www.ipsnews.net/news.asp?idnews=31827>

---

## **Comment éduquer aux droits humains ?**

Ceci est la 3<sup>o</sup> partie de notre **Formation sur les Droits Humains**, que vous pouvez me demander ([armelduteil@hotmail.fr](mailto:armelduteil@hotmail.fr)), ou consulter sur mon site : <http://armel.duteil.free.fr>. En voici les sujets :

La 1<sup>o</sup> partie présente Les droits de l'Homme

La 2<sup>o</sup> partie parle de : Droits humains et christianisme

La 3<sup>o</sup> partie parle de : Comment éduquer aux droits humains ?

La 4<sup>o</sup> partie parle de : Comment agir pour les droits humains ?

### **Plan de cette 3<sup>ème</sup> partie :**

1. Le but de l'éducation aux droits humains
2. Le contenu
3. Les méthodes
4. Les qualités de l'éducateur
5. Le point de vue chrétien
6. Quelques points spéciaux : une éducation permanente, l'éducation à la paix, l'éducation à l'école, comment évaluer la formation
- 7.

Solutions à certains problèmes :

- quand les droits humains ne sont pas respectés dans la société
- des questions tabou
- les mauvais comportements
- des situations difficiles
- en cas de conflit dans le groupe

Je rappelle également le contenu de la 2<sup>o</sup> partie :

1. Droits humains et Parole de Dieu
2. Droits humains et histoire de l'Eglise
3. Droits humains et enseignement de l'Eglise
4. Droits Humains et Eglises protestantes.
5. Droits Humains et vie chrétienne
6. Justice et Paix et Droits humains

Nous avons également écrit une série sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Voici la liste des fiches, actuellement prêtes :

1. La foi chrétienne
2. La Doctrine sociale de l'Eglise
3. Les dix principes de la Doctrine sociale de l'Eglise
- 4.

La dignité de la personne humaine

5. Les droits de la personne humaine
6. Droits et devoirs
7. Rapports entre personnes et société
8. La liberté religieuse.

Nota bene : Pour les chrétiens, la base de leur action, c'est la Parole de Dieu. C'est pourquoi au début de chaque chapitre, nous proposons **un passage de l'Évangile**, en lien avec le chapitre. On pourra d'abord y réfléchir, soit personnellement, soit en groupe, en utilisant si l'on veut les questions proposées. On pourra également terminer par **une prière et un chant**. Si l'on veut enseigner ces documents en catéchèse, on pourra s'inspirer des fiches sur la Doctrine Sociale de l'Église, pour un déroulement complet, conformément au plan des leçons de catéchèse.

Si l'on donne cette formation **dans un cadre laïc**, bien sûr on sautera ces différents points. On prendra simplement les passages qui conviennent, dans la partie : réfléchissons.

Si le formateur s'adresse à des personnes **d'une autre religion**, il présentera les écrits et les explications au sujet des Droits Humains, tels qu'ils sont donnés dans cette religion. Pour cela, le mieux sera de faire venir, un représentant de cette religion, capable de bien expliquer les choses. Déjà, un certain nombre de choses que nous disons ici sur Dieu, sont reconnues aussi par les **musulmans, et les autres croyants**. Et dans le Coran, on parle non seulement des prophètes de l'Ancien Testament (Abraham-Ibrahima, Moïse-Moussa, David-Daouda,...), mais aussi de Jésus (Issa) et de Marie (Mariama)

Ces fiches doivent être **adaptées à la situation locale**, pour en tirer des actions possibles, et qui conviennent. Elles doivent être redites, en tenant compte de la culture et de la langue de l'endroit. Nous proposons un questionnaire, à la fin, pour **passer à l'action**. Et aussi quelques proverbes, à titre d'exemple. On cherchera bien sûr des proverbes, dans la langue du lieu.

Pour que ces fiches soient comprises par le plus grand nombre de personnes, nous les avons écrites en **français simple. Pour faciliter la lecture**, en public mais aussi personnelle, nous avons ajouté des virgules, là où on peut faire une pose. Tout est écrit en phrases courtes.

***Ce travail n'est pas terminé*** : Ce n'est qu'un début et une première ébauche, afin d'obtenir votre collaboration. Aussi toutes les propositions d'amélioration seront les bienvenues.

**Parole de Dieu** (Luc 10,25-37) : Le bon samaritain

*Après la lecture de cet Évangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :*

1. *Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).*
- 2.

*Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?*

3. *Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous rend heureux et nous apporte force et espérance).*
4. *Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).*

## **Explication :**

Dans cet évangile, comment Jésus enseigne-t-il la charité : il rappelle la Loi de Dieu (n° 27). Mais surtout, il donne **un exemple**, pour bien montrer comment vivre cette Loi (30 à 36). Car il ne suffit pas de connaître la Loi, il faut la mettre en pratique, dans la vie concrète de chaque jour (n° 37). C'est à cela que nous devons arriver, quand nous éduquons aux Droits Humains. Nous pouvons remarquer aussi l'attitude de Jésus : le docteur de la loi ne veut pas être formé, ni même enseigné ; au contraire il veut mettre Jésus à l'épreuve (n° 25). Jésus le sait bien, mais il reste calme. Il dépasse cette difficulté pour chercher à éduquer cet homme malgré tout en vérité, en faisant appel au plus profond de son cœur. Il n'enseigne pas des théories comme un maître qui connaît tout, il pose des questions pour faire réfléchir celui à qui il parle (n° 26).

Bien sûr, on pourra réfléchir au contenu de cette histoire par rapport à la charité (l'amour de nos frères et de nos sœurs), mais ce n'est pas le but de cette fiche.

## **Réfléchissons :**

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

Pour ce chapitre, je me suis servi d'une part, du **document** de l'Organisation de la Francophonie : « L'éducation aux droits de l'Homme, guide de l'enseignant ». Et, d'autre part, des documents du Concile Vatican 2, de la Commission Justice et Paix du Vatican, et du Conseil Œcuménique des Eglise (COE).

Les personnes que nous voulons former, peuvent être des enfants, des jeunes, des adultes ou même des personnes âgées. Nous utilisons le mot « les enseignés » pour parler d'eux, tous ensemble. Ce mot est plus large que le mot « enfant » ou « élève ». Mais il vaudrait sans doute mieux dire : les formés, ou les éduqués. Car il ne s'agit pas seulement d'enseignement, mais bien de **formation et d'éducation**.

## **1°) Le but de l'éducation aux droits humains**

Pour l'Organisation de la Francophonie, c'est de faire grandir, des façons de vivre les qualités humaines (mettre en pratique, les valeurs de la personne humaine). Par rapport à soi-même (le respect de soi et la dignité), et par rapport aux autres. Cela comprend l'information (faire connaître les droits), et la formation (apprendre à les mettre en pratique). Pour cela, on cherche :

- 1.

à rendre plus fort le **respect des droits** de l'homme, et des libertés les plus importantes (fondamentales)

2. faire grandir le plus possible la personne humaine, dans toutes ses dimensions. Et donner l'idée de la **dignité de tout homme**
3. aider les gens à se comprendre, à s'accepter, à **vivre dans l'égalité et l'amitié**. Entre tous les pays, toutes les populations et tous les groupes (groupes religieux, de langues différentes, etc...)
4. former chaque personne à **agir**, d'une façon utile pour la société
5. participer au travail des Nations Unies pour **la paix**.

Le but est donc d'arriver, à ce que chaque personne connaisse ses droits, et qu'elle puisse en profiter. Et si les droits ne sont pas respectés, qu'elle devienne capable de les demander, pour elle et pour les autres,

**Le 1<sup>o</sup> synode pour l'Afrique** explique : dans l'éducation que l'on donne aux jeunes, trop souvent, on pousse les gens à penser surtout à eux-mêmes, et à dépasser les autres (l'individualisme et la concurrence). Au lieu de leur apprendre à **agir avec les autres, pour le bien de tous**. Certains font des études, surtout pour gagner de l'argent, beaucoup plus que pour construire la société. Et certains responsables de pays veulent former les citoyens, de manière à ce qu'ils suivent le chemin, qu'ils ont choisi pour eux. Pour que tout le monde obéisse, et agisse de la même manière. Au lieu de former **des hommes et des femmes nouveaux et libres**, selon l'Evangile, qui est une Bonne Nouvelle.

**La Déclaration sur l'éducation chrétienne du Concile Vatican 2** dit encore : *«Le but de l'éducation, c'est de former la personne humaine, pour qu'elle réussisse sa vie. Et qu'elle travaille avec les autres, au bonheur de tous les groupes humains. C'est le travail de la famille, de l'école, des paroisses, des communautés chrétiennes de base, des Mouvements d'action catholique et des autres groupes religieux. Et aussi des partis politiques, des syndicats, des médias (les journaux, la radio et la télévision), et des différents groupes et associations, qui existent dans le pays. Pour faire naître dans le cœur des gens, l'amour de la paix, le respect des autres et la soif de la justice. Pour demander ses droits, mais aussi pour faire son devoir. Afin d'apporter la liberté, aux hommes du monde entier, en commençant par là où nous vivons ».*

Dieu demande à tous les hommes de **grandir**, en suivant l'appel qu'ils entendent dans leur cœur (dans la liberté de leur conscience). Eduquer aux droits de l'homme, c'est donc :

1. faire grandir dans chaque personne, les **qualités** nécessaires pour cela : le respect des autres, le sens du devoir, la volonté d'être libre. Et d'abord de donner à chacun, la soif et la volonté d'avoir ces qualités, en lui-même et chez les autres. Comme dit un proverbe : »La pintade regarde la tête, de celle qui marche devant elle ».
2. Faire comprendre, que je ne suis pas seul dans le monde : **les autres existent**. Et ils ont les mêmes droits que moi. A ce moment-là, je pourrai les respecter. Car aucun homme ne peut vivre tout seul. Pour être homme, nous avons besoin des autres. L'homme vit en société, ensemble avec ses frères et ses soeurs. Un

proverbe songe dit : *»L'écureuil cueille les fruits des arbres, pour le cochon «.*

3. Il s'agit de respecter les idées des autres, et leurs façons de vivre, qui sont **différentes** des nôtres. Ne pas les obliger à devenir comme nous (ce qui serait le début de la dictature). Un proverbe dit : *» ce sont les légumes différents, qui font une bonne sauce «.*
4. La lettre de Jean 23 (« Mère et maîtresse »), explique aux n° 231 et 233 : *L'éducation chrétienne doit être totale. C'est-à-dire qu'elle doit enseigner ensemble, tous les devoirs, sans en oublier aucun. Elle doit faire naître et grandir chez les chrétiens, la volonté de faire son devoir. C'est-à-dire vivre sa foi chrétienne dans toute sa vie, y compris dans la vie économique et sociale ».* L'éducation aux droits humains dit aussi, **comment faire** son devoir. Comme dit un proverbe wolof : *»Celui qui veut le miel, doit avoir le courage de supporter les abeilles «*
5. On enseigne mieux **par ce qu'on vit**, que par ce qu'on dit. Paul VI explique : *«Le monde d'aujourd'hui n'a pas besoin de maîtres qui enseignent, mais de témoins. Et quand les gens acceptent les maîtres qui enseignent, c'est parce que ces maîtres sont en même temps des témoins ».* C'est-à-dire, des gens qui vivent eux-mêmes les droits, et qui montrent le chemin, par l'exemple de leur vie et de leurs actions. Un proverbe lari dit : *»La petite antilope suit le chemin de sa mère «*
6. Il s'agit aussi d'éduquer à la **liberté**. Car les gens doivent faire leurs devoirs, et respecter les droits des autres, librement. Sans être forcés, mais parce qu'ils ont compris, que c'est très important. Ils le font par amour du bien et des autres, pas par peur d'être punis. Un proverbe dit : *»On ne peut pas forcer un escargot, à se coller à l'arbre «.*
7. On dit souvent qu'avec le progrès et la vie moderne, les hommes deviennent de plus en plus matérialistes : ils pensent à l'argent et aux choses matérielles, plus qu'aux **choses de l'esprit et du cœur**. En effet, beaucoup de gens autour de nous, courent après l'argent. Pour cela, ils cherchent à avoir une bonne place. Ils cherchent aussi le pouvoir, pour commander aux autres. C'est justement cela que Jésus a refusé, quand il s'est opposé à Satan, dans les trois grandes tentations (Matthieu 4, 1-11). (Voir la fiche 2, sur la Doctrine sociale de l'Eglise). Un proverbe luba explique : *» Tu peux manger tout seul, puisque c'est ta nourriture. Mais pense que ta souffrance à venir, sera encore plus grande «.* L'éducation cherche à former des personnes, heureuses et à l'aise dans leur vie. Des personnes qui ont de la valeur en elles-mêmes, et non par leur argent, ou par leur pouvoir. La déclaration sur l'Eglise dans le Monde de Vatican 2 (GS) explique : *«L'homme vaut plus, par ce qu'il est, que par ce qu'il a. Ce qui est important dans la vie, c'est ce que les hommes font, pour mettre plus de justice autour d'eux. Pour vivre en paix entre les hommes. Cela est beaucoup plus important que les progrès techniques (la science et les machines) «.*

## 2°) Le contenu

**D'après la Francophonie**, l'éducation aux droits de l'homme comprend :

1. **La connaissance** des droits humains. Et la connaissance des moyens, pour les protéger et les mettre en pratique, dans la vie de tous les jours.
- 2.

**Les valeurs**, les qualités et les comportements, qui sont la base des droits de l'homme, et que l'on doit faire grandir.

3. **Les actions**, pour pratiquer les droits humains.

**Le 1° synode pour l'Afrique** explique : La première chose que l'on enseignera, c'est **la valeur de toute personne humaine**, sa dignité, et le respect qu'on doit toujours lui apporter. Pour ne pas penser seulement à soi-même, à sa famille, ou à son ethnie, mais au pays tout entier. En étant ouvert à tous les pays, et aux habitants du monde entier. Car nous faisons tous partie d'une grande famille : la famille des hommes. Et Dieu appelle tous les hommes à être ses enfants.

**Cet enseignement** comprend :

1. L'éducation à **la citoyenneté** : former des bons citoyens, qui connaissent leurs droits et leurs devoirs.
2. L'éducation à la **démocratie**.
3. L'éducation à **la paix**
4. L'éducation à la **tolérance** (s'accepter les uns les autres, comme différents).
5. L'éducation **interculturelle** (pour comprendre et accepter, les gens des différentes langues, avec leurs coutumes et leurs civilisations. Et lutter contre le racisme)
6. L'éducation **au développement durable**.

**La Commission Justice et Paix** de l'Eglise catholique a beaucoup travaillé avec le C.O.E. (**Conseil Œcuménique des Eglises**). Ils disaient ensemble, au Colloque de Baden du 3 Avril 1970 : « *Il faut mettre en place les moyens, pour mieux protéger les droits humains. Pour cela, le Colloque demande à toutes les Eglises, de commencer une éducation active (dynamique), pour mieux faire connaître la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et les autres écrits qui existent. Pour protéger les droits humains, et pour les faire connaître à tout le monde. Cette éducation devra se faire, dans toutes les organisations des Eglises. Dans l'enseignement (à l'école), on donnera des exemples pratiques et concrets pour cela. Dans les Universités chrétiennes, on mettra en place un programme, pour enseigner les droits humains et les libertés fondamentales (de base, essentielles). Ce programme comprendra en particulier, les points suivants :*

1. *l'histoire des droits de l'homme*
2. *la protection des personnes et les libertés fondamentales*
- 3.

*la protection des petits groupes (les minorités)*

4. *comment enlever toutes les différences et inégalités, entre les races et les religions*
5. *le droit international coutumier et les lois internationales, sur les droits humains*
6. *la place de la personne dans la société*
7. *comment protéger les personnes, pendant les guerres*
8. *les organisations à mettre en place, pour protéger les droits humains*
9. *les causes qui empêchent, de mettre en pratique les droits humains » (n° 58)*

### 3°) Les méthodes

Pour enseigner les droits humains, l'éducateur saura utiliser les méthodes, qui conviennent le mieux, aux personnes qu'il enseigne. En effet, les droits humains sont universels, ils sont valables pour tout le monde. Mais **la façon de les vivre**, dépend de chaque pays, avec sa situation. Elle dépend de chaque culture, avec ses qualités et ses défauts (ses bonnes et ses mauvaises choses). L'éducateur cherchera donc, ensemble avec ceux qu'il forme, comment vivre concrètement ces droits humains, dans les conditions où ils sont vraiment. Et comment faire avancer leur société, grâce aux droits de l'homme.

**Apprendre à réfléchir** (conscientisation critique).

Il ne s'agit pas d'imposer des idées choisies à l'avance, mais d'apprendre aux enseignés à :

1. **Voir et comprendre ce qui se passe**, dans la société. Par rapport à la dignité des personnes, par rapport aux libertés, et par rapport aux droits et aux devoirs.
2. **Réfléchir par eux-mêmes**, pour voir ce qui va et ce qui ne va pas ; ce qu'il faut garder et ce qu'il faut changer.
3. **Chercher ensemble ce qu'il faut faire**, pour vivre les droits humains en vérité. Garder les valeurs anciennes, mais en les adaptant au monde actuel. Voir comment vivre les valeurs modernes, dans notre propre culture et notre civilisation. Car le monde avance et les choses changent. Un proverbe dit : « *On n'arrose pas le riz d'aujourd'hui, avec les pluies d'autrefois* ». Et un autre explique : « *Quand le rythme du tam-tam change, le pas de la danse doit changer aussi* ». On reconnaît dans ces 3 étapes, la méthode de l'Action Catholique : Voir, Juger, Agir.

## Utiliser les méthodes qui font participer les enseignés.

Il n'est pas question d'imposer aux enseignés, des idées toutes faites à l'avance. L'enseigné est libre. On doit respecter et **faire grandir cette liberté**, pas la supprimer. Car c'est librement, que l'on doit vivre et respecter les droits humains, pas par peur ou en étant forcé. Cette liberté demande que l'enseigné réfléchisse, par lui-même. Qu'il choisisse personnellement et librement, de mettre en pratique les droits humains, pour lui et pour les autres. Car c'est à chacun de choisir lui-même, un but dans sa vie. Et de savoir comment il va vivre. Mais, bien sûr, en réfléchissant sérieusement, et avec l'aide des autres, pas tout seul.

Pour cela, le plus important, ce sont **les idées mêmes des personnes** à éduquer. Ensuite, que ces personnes **participent activement** : qu'elles ne se contentent pas d'écouter, mais qu'elles prennent leur part dans l'éducation. Qu'elles apportent leurs propres idées. Qu'elles n'apprennent pas les choses par cœur, mais qu'elles réfléchissent personnellement. Plus l'enseigné participe à sa formation, mieux il comprend les choses. Et aussi quand on lui parle de ce qu'il connaît, et vit lui-même (sa propre expérience).

Enfin, participer à sa formation, ce n'est pas seulement donner ses idées. C'est participer à la vie de sa communauté. C'est-à-dire agir pour **mettre en pratique** les droits humains).

## L'éducation est personnelle.

Donc on part de ce que chacun est capable de faire. Et on respecte sa personne, unique et différente de toutes les autres. On cherche à connaître ses besoins, et ce qu'il veut. On respecte sa liberté et ses choix. Et aussi sa façon d'apprendre, et ce dont il a besoin. Car tout le monde ne se forme pas aussi vite. Ni de la même façon.

Dans l'éducation aux droits humains, il y a deux choses importantes :

1. Ne **pas faire de différence** entre les enseignés. Car les droits humains sont les mêmes, pour tous. Il ne faut donc laisser personne de côté. Mais au contraire, avoir le même souci pour tous, tout en s'adaptant. « *Tu nettoies tous les plants de sorgho. Car tu ne sais pas lequel donnera du fruit* » (proverbe tutsi)
2. **Chercher le bien**, le plus grand possible, de l'enseigné (son intérêt supérieur). Car le plus important, c'est la personne humaine. Plus que les choses matérielles ou les organisations.

## Des moyens à utiliser :

Quelques **exemples de moyens** : discuter sur des exemples (étude de cas) ; préparer ensemble une conférence-débat, avec des questions et des discussions ; le théâtre (jeu de rôle) ; des photos à expliquer et à discuter (photo langage) ; des enquêtes, des émissions radio, des expositions et des tableaux ; écrire des poèmes ou des textes ; composer des chants et danser sur ces chants. Utiliser les contes et les proverbes. Faire une exposition avec les dessins des élèves, et une fête de fin d'année.

Faire ensemble **un projet**. Voici des exemples de projets, que l'on peut faire dans une école (mais aussi ailleurs) : un soutien aux enfants qui ne vont pas à l'école (enfants travailleurs et enfants de la rue) ; préparer une fête des Droits de l'Homme ; faire une exposition avec des textes, des poèmes et des dessins sur les Droits humains ; nettoyer l'école ou un bâtiment public du quartier (dispensaire, marché, etc...) par les élèves ; faire un journal de l'école ; écrire une Charte de la classe, avec les droits et les responsabilités de chacun, etc...

**En résumé**, on part de la vie et des expériences des enseignés. On les aide à connaître leur valeur, et ce qu'ils

sont capables de faire. On leur apprend à réfléchir, et à agir avec les autres. A ce moment-là, ils deviennent capables de respecter les autres, dans leur personne et dans leurs droits. Et de construire ensemble une société, où les droits humains sont respectés.

#### 4°) Les qualités de l'éducateur

- Le formateur doit **connaître et aimer les Droits Humains**.
- Mais surtout, il doit **les vivre lui-même**. Dans sa propre vie de chaque jour, et dans ses relations avec les enseignés. C'est d'abord par sa manière de vivre, qu'il forme les gens. *« d'apprenti apprend, en regardant son maître travailler »*
- On ne peut pas enseigner la **dignité** de la personne humaine, si l'on ne respecte pas ceux que l'on enseigne.
- On ne peut pas leur apprendre la **liberté**, si on ne les aide pas à trouver eux-mêmes, la façon dont ils veulent vivre et agir. Et si on ne les soutient pas, pour faire ce qu'ils ont décidé, librement et personnellement.
- On ne peut pas leur enseigner **l'égalité**, si on ne les traite pas à égalité. Et si on ne cherche pas, à ce qu'ils se conduisent à égalité entre eux. Donc, il ne fait pas de différences, entre ceux qu'il forme.
- On ne peut pas éduquer à la **justice**, si on ne traite pas les gens d'une manière juste. Voir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, articles 18 à 20, et la Convention des Droits de l'Enfant, articles 12 à 17 : le droit d'apprendre (la formation), de parler librement (liberté d'expression), de se réunir avec les autres (droit d'association), et de faire des choses (prendre des responsabilités)
- L'éducateur est capable d'**adapter son éducation**, à chaque personne. Car chaque personne est différente. *« Pour bien enseigner l'anglais à John, il faut connaître John ! »* (pas seulement connaître l'anglais). Il utilise toutes les occasions qui se présentent, et il part de la vie-même des enseignés.
- Le formateur ne se contente pas d'enseigner. Il lutte contre ce qui attaque, la valeur, le respect et la dignité des différentes personnes. Il essaie de **connaître** les souffrances des enseignés, dans leur corps ou dans leur cœur. Il est capable de voir les efforts, de ceux qu'il forme. Et aussi leurs progrès. Car *« la noix de palme ne reste pas noire, elle mûrit »* (proverbe senegale). Il **regarde ceux qu'il éduque**, pour voir s'ils mettent en pratique son enseignement. S'ils sont capables de vivre avec les autres, et d'agir pour transformer les façons de vivre. Et de respecter et de faire grandir, la liberté et les droits des autres.
-

Il demande à d'autres personnes, mieux formées dans certains domaines, d'apporter leurs connaissances, à chaque fois que c'est possible. Sans vouloir tout faire lui-même. Le formateur doit donc **partager son pouvoir**. Et soutenir les enseignés, pour qu'ils deviennent plus indépendants. Alors ils sauront à la fois, avoir confiance en eux-mêmes, et respecter les autres

## 5°) Le point de vue chrétien

Le Concile Vatican 2, dans la Déclaration sur l'éducation chrétienne, disait au n° 1 : *« L'éducation doit former les hommes, pour qu'ils dirigent toute leur vie, selon les idées de l'Évangile. Pour faire le bien, personnellement et tous ensemble, en donnant le témoignage d'une vie chrétienne ».*

Le Synode des évêques de 1971 explique, **au sujet de l'éducation à la Justice** : Les chrétiens vivent avec les autres personnes : dans la famille, à l'école pour les enfants et les jeunes, au travail pour les adultes. Et pour tous, dans les différentes activités de la société. Mais ils vivent tout cela, **d'après les idées de l'Évangile**. Celui qui éduque à la justice, doit donc apprendre aux chrétiens, à diriger toute leur vie personnelle et leur vie avec les autres, d'après les valeurs (les idées et les qualités) de l'Évangile. Pour faire le bien, et être les témoins du Christ, et de la Justice de Dieu.

Il faut d'abord apprendre à **voir le péché et le mal**, qui existent en nous et autour de nous, dans les personnes et dans la société tout entière. Il faut ensuite donner de bonnes idées sur la justice, l'amour et la vie ensemble (**la formation de l'esprit**). Il faut aussi **former le cœur** des gens, pour leur donner le désir et la force, de changer leur vie personnelle, aussi bien que la société. Pour vivre d'une façon vraiment humaine (comme de vrais hommes), dans la dignité et le respect, de soi-même et des autres.

Pour apprendre aux gens à vivre en société, on leur fait connaître leurs droits, mais aussi leurs devoirs. Pour remplir ces devoirs, on apprend aux gens, à se commander et à **diriger leur vie**, en prenant leurs responsabilités. On leur apprend aussi à respecter la liberté des autres, dans tous les secteurs de leur vie en société : pour le travail, pour la politique, pour l'argent, dans les familles et dans les quartiers, dans les écoles, les hôpitaux, les tribunaux, et partout.

Pour cela, on apprendra à **réfléchir, à la façon de vivre** des gens, dans la société. Pour devenir capables d'abandonner, les choses qui n'aident pas, à la justice entre les hommes. Et pour faire avancer le pays (le développement). Pour le bien de tous, et pas seulement de quelques-uns. En luttant contre la pauvreté, et en partageant les richesses du pays.

A ce moment-là, les gens ne se laisseront plus conduire, par les discours politiques. Ou par ce qu'on dit dans les journaux, la radio ou la télévision (les médias). Ils seront **capables de diriger leur vie eux-mêmes**. Ils pourront vivre en paix avec les autres, et travailler pour le bien de tous. Pour faire grandir un pays, où tout le monde aura sa place, et sera respecté.

Pour tout cela, les chrétiens s'appuieront bien sûr, sur **la vie de Jésus**. Et sur l'enseignement de **la Doctrine Sociale de l'Église** (voir nos fiches sur ce thème). En effet, par le baptême, le chrétien devient un homme ou une femme nouveau. Il doit donc vivre et agir, en enfant de Dieu. Et aider tous les hommes, à devenir le mieux possible, de vrais enfants de Dieu. Pour mettre en pratique la charité (l'amour de Dieu et des frères), le respect et la justice. Et faire que tous les hommes se comprennent, s'acceptent différents, et travaillent ensemble pour le bien de tous.

Les prières et **les cérémonies religieuses** (la liturgie), peuvent beaucoup nous enseigner la justice : en priant ensemble, nous devenons frères, et nous apprenons à agir ensemble. En écoutant la Parole de Dieu, nous

comprenons mieux ce que Dieu nous demande de faire. La catéchèse nous apprend à mettre la Parole de Dieu en pratique. Les Sacrements nous donnent la force de Jésus-Christ pour agir : Le baptême fait de nous des enfants de Dieu ; le sacrement de réconciliation nous libère du mal et du péché ; l'eucharistie (la communion) nous apporte l'Amour du Christ, pour Dieu et pour nos frères.

Les catholiques chercheront à travailler, **avec tous les autres chrétiens** (œcuménisme). Pour faire grandir la paix dans le monde, et aider au développement de tous les peuples. Le Synode des évêques de 1971 explique : « *On agira avec les autres chrétiens, pour défendre la dignité et les droits fondamentaux, de toutes les personnes humaines. En particulier le droit à la liberté religieuse. Et pour lutter contre toutes les différences et les inégalités, que l'on met entre les hommes : que ce soit par rapport à la religion, à la race, à la couleur, à la culture, au sexe, aux idées politiques, à la place dans la société, etc...* »

**En conclusion** : On utilise les méthodes actives où chacun participe. Mais aussi un projet, c'est-à-dire une chose à faire ensemble avec un but à obtenir. En effet, la formation doit arriver jusqu'à des actions, et des actions faites ensemble. Car c'est ensemble, en groupe et dans la société, que nous vivons les droits humains. C'est pourquoi, à chaque fois que c'est possible, le formateur aux droits humains demandera à d'autres personnes, de participer à la formation qu'il donne, chacun selon ce qu'il sait faire. C'est ce qui permettra une éducation beaucoup plus grande, et plus profonde. (On appelle cela une formation pluridisciplinaire et interdisciplinaire). Bien sûr, pour des croyants, leur foi sera présente dans tout cela, pour chercher les droits humains avec la Lumière et la Force de leur religion. Pour les chrétiens, ce sera surtout l'Évangile et l'exemple de Jésus. (Voir les chapitres de la 2<sup>o</sup> partie : « Droits humains et christianisme »).

6<sup>o</sup>) Quelques points spéciaux

**Une éducation permanente** : L'éducation aux droits humains doit commencer, dès l'enfance. Car « *On travaille l'argile, quand elle est encore humide* » (proverbe peul). Mais une telle éducation à la Justice, ne doit pas s'adresser seulement aux enfants. Elle regarde les personnes de tous les âges. Elle doit se continuer, pendant toute la vie. A chacun de chercher les moyens les meilleurs, pour cela. Cette formation ne se fera pas seulement avec des paroles, mais avec des actions pratiques. **Le premier endroit** où l'on doit faire cette éducation, c'est la **famille**. Ensuite, l'école, les syndicats, les partis politiques, les différentes associations, etc... Et bien sûr, les communautés chrétiennes et les mouvements d'Action Catholique, pour les chrétiens.

**Éducation à la paix** : Tous nous voulons la paix. Dans la plupart des cultures d'Afrique, on se souhaite la paix, quand on se salue. Et aussi dans les grandes religions : « shalom » chez les Juifs, « assalam aleïkoum » chez les Musulmans, « la paix soit avec vous » chez les Chrétiens. Le Pape Paul VI disait à l'ONU, pour le 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « *Il ne peut pas y avoir de vraie paix, là où les droits de l'homme ne sont pas respectés, défendus et augmentés* ». Pour nous chrétiens, ce respect des droits de l'homme fait partie du Salut, que Jésus est venu apporter aux hommes. Mais pour y arriver, il est nécessaire d'éduquer aux droits de l'homme, toujours et partout, sans s'arrêter ni se décourager. Et en mettant en pratique, l'enseignement que l'on donne, ou que l'on reçoit. Car il ne s'agit pas seulement de faire connaître les droits de l'homme. Il faut **donner envie de lutter** pour eux, dans la vie de chaque jour, et dans la vie de la société. Pour faire connaître et respecter la dignité (la valeur) de la personne humaine, ses droits et ses libertés, mais aussi ses devoirs. Et pour défendre la liberté, l'égalité et la fraternité. Il est donc important que l'éducateur se forme, aux différentes méthodes, d'éducation à la paix

On parle aussi, de plus en plus, de la **Non Violence active**. Cette façon d'agir a été mise en valeur, en particulier par Gandhi. Mais aussi par Martin Luther King. En s'appuyant directement sur l'Évangile. Il est très important d'enseigner, et de pratiquer, ces méthodes d'Action Non-Violente, dans toutes les occasions possibles. Car elles donnent de très bons résultats. Elles peuvent nous apporter la vraie paix du cœur, entre les personnes comme entre les peuples, et entre les différentes groupes opposés de la société.

**Education à l'école** : Ce travail de formation aux droits humains devra se faire aussi, **obligatoirement**, dans les écoles. Car « *si tu n'approche pas la viande du feu, comment veux-tu qu'elle cuise ?* » (proverbe lunyoro)

La 1<sup>o</sup> chose, c'est de permettre à tous les enfants d'aller à l'école, même les plus pauvres. Ensuite, avoir une bonne ambiance à l'école. Pendant les cours, mais aussi pendant les récréations, et sur le chemin de l'école. Cela demande d'accueillir les élèves de toutes les cultures, et de toutes les langues. Pour vivre ensemble dans la paix, sans violence ni méchanceté. Nous voulons une école où les élèves ont **le droit de parler**, pour poser leurs questions, et donner leurs idées. Mais aussi, qu'ils participent à ce qui est décidé, pour la bonne marche de l'école. Que pendant les cours, on ne pense pas seulement à apprendre à lire, à écrire et à compter. Mais aussi, à vivre ensemble, en s'acceptant différents, et en s'aidant les uns les autres. Que l'on ne cherche pas seulement, à connaître plus de choses. Mais à être mieux éduqués, pour mieux vivre. C'est de cette façon, que les élèves **apprendront, à mettre la justice** dans la société, quand ils seront grands. Ils deviendront des personnes, capables de prendre leurs places dans la société. Et de jouer leur rôle, pour construire le pays, en respectant les droits humains.

Nous voulons **une vraie démocratie à l'école** : cela demande que l'enseignant ne décide pas tout, tout seul. Mais que l'association des parents d'élèves, les autres associations éducatives, les responsables du quartier, et les représentants des élèves eux-mêmes, travaillent ensemble. Et participent tous aux décisions. Cela demande aussi « des structures de médiation ». C'est-à-dire un **organisation**, pour régler les problèmes, et pour ramener la paix en cas d'opposition (de conflit). Les personnes choisies pour cela, peuvent très bien être des élèves, à condition de leur donner la formation nécessaire. Il est important qu'il y ait aussi une Charte de l'école : pas seulement un règlement, avec des commandements. Mais un plan d'action, qui explique clairement l'éducation que l'on veut donner, dans cette école. Avec les responsabilités et les libertés de chacun, ses droits et ses devoirs. Et que l'on ne cherche pas seulement, à avoir de bons résultats à la fin de l'année. Il ne suffit donc pas d'enseigner les droits humains à l'école. Il faut organiser l'école, pour qu'on y **vive les droits humains**.

Il faut bien sûr, réfléchir sérieusement à cela. Et **former les différentes personnes**. Pas seulement les élèves, mais aussi les enseignants, l'administration de l'école, les parents d'élèves, les responsables d'associations et de Mouvements de jeunes qui interviennent dans l'école, les chefs de quartiers, les autres autorités et les chefs religieux, etc...

Voici ce que dit l'UNICEF pour **une école amie des enfants** : L'École, amie des enfants, est une école **qui respecte** les droits humains. Elle permet une vie de qualité. Elle n'accepte pas qu'on rejette quelqu'un, ni qu'on le mette de côté. Ni qu'on le « classe », en l'enfermant dans un groupe spécial, avec des idées fixées à l'avance sur lui, dont il ne pourra pas sortir. Dans une telle école, on respecte les différences entre les élèves. On offre le même enseignement à égalité, pour tous les enfants, même ceux des petits groupes (les minorités), les malades du SIDA, les enfants handicapés, et les autres enfants, que la société fait souffrir de toutes les manières.

C'est un endroit **de bonne santé**, où la vie des enfants est protégée. Une école propre, où il n'y a pas de drogue, où on n'attaque pas les enfants, et où on ne les frappe pas. Il y a de l'eau, des cabinets et des soins pour la santé, aussi bien que de la nourriture et des cahiers.

C'est une école

- où on donne un bon enseignement,
- où on protège la santé de l'esprit, autant que la santé du corps. Aussi bien pour l'enseignant, que pour les élèves,
- où on protège les enfants : on les défend contre les souffrances, et le mal qu'on pourrait leur faire,
- où on fait de bonnes choses, pour la vie des enfants (des expériences positives),
- où on met l'égalité entre les filles et les garçons : on lutte contre tout ce qui abaisse les filles. On leur donne autant de chances, et de possibilités pour apprendre. On permet à tous les élèves –garçons et filles– de se connaître. Et de bien vivre ensemble, dans la paix, pour avoir de bonnes relations, sans bagarres et sans méchancetés.
- où on aide les enfants à respecter les droits, la dignité (la valeur), et l'égalité des autres,
- où on aide les enfants, à participer à toute la vie de l'école,
- où on pense non seulement aux enfants, mais aussi à leurs familles : On aide les familles à se construire.
- où on pense à la communauté (le groupe), dans laquelle les enfants vivent. On cherche les personnes du groupe, qui peuvent aider à mieux éduquer les enfants. On rend le groupe meilleur, pour le bien de tous les enfants. On travaille avec le plus de personnes possible, pour faire respecter les droits des enfants.

## **Evaluer la formation que l'on donne**

On doit toujours réfléchir, à la valeur de ce qu'on fait (évaluer) Comme le dit un proverbe : *« Avant de reprendre ton voyage, regarde où tu es arrivé »*. Pour cette évaluation, on ne cherche pas seulement, ce que les enseignés ont appris. Mais surtout, comment on les a formés. On ne cherche pas à donner des notes, comme à l'école pour les devoirs. On voit davantage les **efforts**, que les enseignés ont faits, pas seulement les résultats. Et surtout pas en faisant des comparaisons, entre les différentes personnes (pas de concours, ni d'examen). On voit les **progrès faits dans la vie**, par les enseignés. Et pas seulement les connaissances qu'ils ont apprises. On regarde les transformations qu'il y a dans leur vie personnelle, mais aussi dans la vie de leur groupe. On parle de tout cela avec eux, pour qu'ils donnent leur point de vue. Donc, chaque enseigné participe à cette évaluation. Il dit lui-même, comment il a vécu la formation donnée. Et quels progrès il a vus, en lui-même et chez les autres. On cherche alors à voir, comment les droits humains ont été vécus, **par chacun et tous ensemble**.

On ne cherche pas des résultats tout de suite. On voit surtout les bonnes habitudes, que l'on a prises. Et **le chemin** que l'on a suivi, qui permettra de vivre vraiment les droits humains, avec les autres. Et qui permettra de construire une société, où les droits humains seront davantage respectés. Cela demande à la fois de la patience, de la persévérance (savoir durer) pour continuer les efforts, et de l'espérance, pour croire que l'on arrivera à quelque chose. *« Il n'y a pas qu'un jour. Demain aussi, le soleil brillera »* (proverbe andonga).

## 7°) Solutions à certains problèmes

Former aux droits humains, ce n'est pas comme enseigner le calcul. Les choses ne sont pas toujours claires, ni sûres. On peut rencontrer des problèmes. Comment faire dans ce cas-là ?

D'abord, ne pas avoir peur. Ce sont les problèmes que l'on rencontre, qui permettent de réfléchir davantage. Et de trouver des nouvelles solutions. Cela permet donc de **faire des progrès**, pour que les droits humains soient mieux respectés. Voici quelques questions qui peuvent se poser :

### 1. **Est-ce qu'on peut éduquer aux droits humains, dans une société où ces droits ne sont pas respectés ?**

Oui. Mais c'est plus difficile. Pourtant, c'est encore plus nécessaire, pour que les choses changent et avancent. Souvent, les gens dont les droits ne sont pas respectés, ils sont écrasés et découragés. Parfois, ils ne connaissent même pas leurs droits. Mais quand ils ont compris l'importance de ces droits, ils ont **encore plus envie** que les autres, de lutter pour eux.

Bien sûr, le formateur devra être prudent, faire attention, aller doucement, et avancer peu à peu : *« Tu n'as pas encore ramassé le bois. Ce n'est pas peine de chercher une liane pour l'attacher »* (proverbe tabwa). En effet, si les enseignés veulent agir tout de suite, et sans précaution, ils risquent de beaucoup souffrir : ils seront rejetés et méprisés, abaissés, insultés et même frappés ou punis. Surtout dans les endroits où il n'y a pas de justice. Avant de commencer d'agir, on demandera donc aux enseignés ce qu'ils en pensent. Parce que ce sont eux qui vivent les problèmes : ils connaissent le mieux les situations. Ensuite, il faudra **bien réfléchir ensemble**, pour voir ce qu'il est possible de faire, et ce qui n'est pas possible. Il faudra chercher aussi les meilleurs moyens, qui ne sont pas dangereux, pour faire avancer la situation. On verra les résultats des premières actions (évaluation), pour savoir s'il ne faut pas changer les façons d'agir. On continuera à réfléchir ensemble, au fur et à mesure que les problèmes arrivent, pour chercher les meilleures solutions, et de nouvelles façons de faire. *« Si tu dois faire un long voyage en pirogue, ne part pas trop vite »* (proverbe ekonga).

### 2. **Des choses dont on ne doit pas parler (questions tabous)**

Il y a des choses dont on ne doit pas parler, dans certaines sociétés. Par exemple, les questions de sexualité. Ou des choses, sur lesquelles les gens ne sont pas d'accord entre eux. Ou qui sont interdites par la coutume. Alors on préfère ne pas en parler, pour ne pas avoir de problèmes. Mais bien sûr, ce n'est pas la solution.

Pour ces questions, l'éducateur cherchera à **en parler d'abord, avec d'autres** personnes, pour avoir leur avis et leurs conseils. Par exemple, d'autres éducateurs, des enseignants, des responsables d'associations, des membres de la société civile, des chefs religieux, etc....

Avec les enseignés : *« Un grand serpent ne peut pas te faire de mal, si tu as un bâton en main »* (proverbe andonga)

- On commencera par parler de ces choses « en général ».

- On ne prendra pas d'exemples précis, dans la société où on vit. Sinon les enseignés vont se sentir attaqués. On prendra des **exemples dans d'autres pays**. A ce moment-là, on peut parler de ces exemples, comme des choses extérieures. Et donner des idées, sans que les enseignés se sentent attaqués, dans leur

propre personne. Bien sûr, il faut prendre des exemples de pays que les enseignés connaissent un peu, et dont ils ont au moins entendu parler.

- Si on fait une discussion directe, les gens risquent de ne pas être d'accord, et de se disputer. On peut faire d'abord **un théâtre**, sur le problème. Ensuite, on demande aux enseignés de dire, ce qu'ils pensent de ce théâtre. Cela les aide à réfléchir, et à accepter des idées différentes. Car à ce moment-là, on n'attaque pas des personnes, on parle simplement du théâtre qui a été présenté.

- On peut aussi **faire venir quelqu'un** qui a des idées différentes, mais qui est respecté dans la société. Pour qu'il explique ses idées, et donne un point de vue différent, de ce qu'on dit d'habitude. Dans la discussion, on fera attention à ce que tout le monde parle, pour pouvoir faire sortir des idées nouvelles.

- De toutes façons, l'éducateur doit faire très attention, à **ne jamais imposer ses propres idées**. Au contraire, il permet à chacun de dire ce qu'il pense. En faisant attention, à ce que le groupe écoute chacun, avec respect.

3.

### **Les mauvais comportements**

Par exemple, il y a des gens qui disent : « j'ai des droits, il faut les respecter ». Ou bien : « je suis libre de faire ce que je veux ». A ce moment-là, ils parlent (parce qu'ils ont le droit de parler), mais ils n'écoutent pas les autres. Ils sortent, parce qu'ils ont la liberté de circulation, mais en poussant tout le monde, etc... Que faire dans ces cas-là ? Un proverbe malinké explique : *« C'est le rat qui doit aller vers la termitière. La termitière ne viendra pas vers le rat »*

- L'éducateur **regarde bien** le groupe, pour voir les choses qui se font, mais qui ne respectent pas les autres personnes, ni leurs droits.

- Ensuite, **on en parle ensemble**, pour savoir ce qu'il faut en penser. On redit les droits et les devoirs de chacun (voir la fiche 6 de la série Doctrine Sociale de l'Eglise). Et aussi, l'équilibre à avoir (l'égalité), entre la liberté de chacun et ses responsabilités (ce qu'il doit faire). Egalement, le partage entre les droits personnels de chacun, et les droits de tout le groupe. Car souvent, il faut choisir entre le droit des personnes, et le bien de la société.

- **On tire des conclusions**, sur ce qu'il faut changer, dans notre façon de vivre. On cherche la façon de faire qui est juste, et qui respecte les droits de tout le monde.

4.

### **Des situations difficiles.**

Quand on éduque aux droits humains, on peut se trouver dans des situations difficiles. Par exemple, on parle de l'avortement, et une jeune fille du groupe a avorté. Ou bien, on parle de l'égalité entre les hommes, et l'un des participants vient d'une petite ethnie qui est méprisée. On parle des droits des prisonniers, et le père d'un des enseignés est justement en prison. C'est la même chose, par exemple, si l'on veut réfléchir à la pauvreté, qui enlève les droits fondamentaux : avoir à manger, avoir une maison, pouvoir se faire soigner, vivre en sécurité, etc... Et que les participants sont pauvres, qu'ils n'ont pas de quoi manger, ni de se faire soigner, Ou bien, si on veut parler du droit à l'éducation. Et que les participants n'ont pas les moyens d'aller à l'école, ou d'y envoyer leurs enfants. Il y a encore beaucoup d'autres cas, qui concernent directement les gens. Dans ces cas-là, ils sont obligatoirement touchés. Ils peuvent se sentir abaissés et méprisés (humiliés). Et cela peut entraîner de **grandes émotions**, et de grandes souffrances pour eux. Comment faire, pour diminuer cela ? Un proverbe woyo dit : *« Si les chiquent te mordent trop, assieds-toi sur une natte »*

Quand on parle de ces questions, on doit bien faire attention, à ne pas proposer **des solutions**, que ces personnes ne pourront pas mettre en pratique. Parce qu'elles n'en auront pas les moyens en argent, en éducation ou en liberté, nécessaires pour cela. Sinon, ils seront encore plus écrasés et complètement découragés. *« ajouter une couche de terre sur le mur, ne doit pas le faire tomber »* (proverbe moré)

- D'abord, il faut faire **attention à notre façon de parler**, et aux mots que nous utilisons. Pour ne pas

faire souffrir dans leur cœur, ceux qui nous écoutent. Cela demande de présenter toujours le bon côté des choses, et de toujours respecter les gens et leurs droits. Car *«chaque rivière a sa propre source»* (proverbe zoulou).

- **Faire participer** les personnes. A la fois pour expliquer les problèmes, et pour chercher des solutions. A ce moment-là, elles ne sentent plus accusées ou écrasées. Mais au contraire respectées et actives. Et *«c'est le petit piment qui est le plus fort»* (proverbe lari)

- Donner la parole aux personnes, qui vivent plus directement ces problèmes. En faisant attention, à ce qu'elles soient **écoutées avec respect**. Préparer les gens pour cela, pour que la discussion se passe dans la paix. Car *«on se moque du petit buisson. Mais c'est de lui que peut sortir, la meilleure liane»* (proverbe bambara).

- Parler clairement des choses qui se passent, mais **sans attaquer les personnes**. *«la parole mauvaise, montre une bouche mauvaise»* (proverbe hutu).

- A partir de là, **faire réfléchir** les participants aux souffrances, que leurs façons de parler ou de se conduire, peuvent entraîner chez les autres. Mais aussi à soi-même. *«Si tu fais du bien, c'est à toi-même que tu le fais. Si tu fais du mal, c'est à toi-même que tu le fais»* (proverbe moré)

Si la formation se passe mal, ou entraîne trop de souffrances, il faut **savoir l'arrêter**. On pourra reprendre plus tard, quand les circonstances seront meilleures. Et quand on aura trouvé une meilleure façon de faire. *«Tant que le fruit n'est pas devenu grand sur l'arbre, il ne tombe pas»* (proverbe nyang). L'éducateur se rappellera, que l'on ne peut pas tout faire, ni toujours réussir. Et savoir qu'il n'y a **jamais de solution simple**. Il faut donc avoir le courage et la patience. Mais aussi accepter, de ne pas arriver au but, que l'on voulait atteindre. On n'a pas toujours de réponses, à toutes les questions. Parce que les choses sont souvent compliquées. Et les participants peuvent poser des questions, auxquelles le formateur n'avait pas pensé. Il n'est pas obligé d'avoir des réponses à tout. Ce qui est important, c'est de reconnaître que l'on ne sait pas. Et continuer à chercher, avec l'aide des enseignés, tous ensemble. Et aussi avec l'aide d'autres personnes. *«C'est la pluie qui tombe petit à petit, qui remplit le fleuve»* (proverbe malinké). Et *«on ne met pas les 2 pieds ensemble dans l'eau»*

5.

### **Comment faire, en cas de conflit dans le groupe ?**

Un conflit, c'est s'opposer, entre des personnes qui ne sont pas d'accord. Cela peut même aller, jusqu'à une dispute ou une bagarre, si l'on ne fait pas attention. C'est obligé qu'il y ait des conflits dans un groupe, même quand tout le monde cherche à respecter les autres. Car, de toutes façons, on n'a pas tous les mêmes idées. Un proverbe dit : *«Les dents et la langue travaillent ensemble. Mais quelquefois les dents mordent la langue»*. Que faire dans ces cas-là ?

- Souvent, on a **peur des conflits**. Quand il y a un problème, on dit : il faut s'entendre, il faut la paix. Mais à ce moment-là, le problème reste. On ne cherche pas de solution, et le problème devient de plus en plus grave. Et alors, ce sera encore plus difficile de trouver une solution, car le problème a été caché. *«Si tu ne montres pas ta plaie au guérisseur, il ne pourra pas la soigner»*.

- **Le conflit est bon**. Il permet de poser un problème. Mais bien sûr, il faut ensuite chercher une solution. Comment faire ?

- D'abord, essayer de voir, où est exactement le problème. Et quelles en sont **les raisons**. Alors, on peut chercher des solutions justes, qui peuvent durer. Et qui seront acceptées par tout le monde. *«Pour savoir où tu dois aller, regarded'abord d'où tu viens»*.

- Il ne faut jamais refuser de voir les problèmes. Refuser de les voir, c'est faire grandir les difficultés et les souffrances. Mais quelquefois, cela peut être bon, quand on a bien vu le problème, **d'attendre un peu**, avant de chercher une solution. Pour que les gens se calment, et pour qu'on ait le temps de réfléchir tranquillement, au problème et aux solutions possibles. Un proverbe lari dit : *«On ne tire pas sur le plant de bananier, pour le faire pousser plus vite»*.

## **Pour parler ensemble :**

- Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?
- Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement

## **Questions pour passer à l'action :**

1. Que pensons-nous du but de l'éducation aux droits humains, tel qu'il a été présenté ici ?
2. Que pensons-nous du contenu, de la formation proposée ?
3. Comment aider les « enseignés », à participer activement à leur formation ? Est-ce cela que l'on fait habituellement, par exemple dans les écoles ?
4. Quelles conclusions en tirer ?
5. Nous-mêmes, quels moyens utilisons-nous pour enseigner, et former les gens aux droits humains ? Qu'est-ce que nous pourrions faire encore ?
6. Que doit être une éducation à la paix ?
7. Comment aider les « enseignés » à mieux réfléchir, et à prendre leurs responsabilités ?
8. Quelles sont les qualités nécessaires, pour vivre les droits humains en vérité ?
9. Quelles qualités doit avoir l'éducateur (l'enseignant, le formateur) aux droits humains ?
10. Quelles difficultés avons-nous rencontrées, pour former les gens aux droits humains ? Quelles solutions avons-nous trouvées ?
11. Quelle doit être la place de l'Évangile et de notre foi, dans cette éducation aux droits humains ?

## **Prière et chant**

---

# Comment agir pour les droits de l'homme

Voici une proposition de formationsur les **Droits Humains**.

La 1° partie présente Les droits de l'Homme

La 2° partie parle de : Droits humains et christianisme

La 3° partie parle de : Comment éduquer aux droits humains ?

La 4° partie parle de : Comment agir pour les droits humains ?

Vous pouvez me demander les 3 premières parties à [armelduteil@hotmail.fr](mailto:armelduteil@hotmail.fr), ou les consulter sur le site : <http://armel.duteil.free.fr>.

## Voici le plan de cette 4ème partie :

### I – Agir au niveau personnel

1. Introduction : La vie de Jésus
2. La base de notre engagement
3. Agir pour les droits de l'homme
4. Comment agir ?
5. A quel niveau agir ?
6. Un exemple : la Commission justice et paix
7. Comment travailler avec les autres religions

### II – Au niveau de l'église

1. L'Eglise doit d'abord se transformer elle-même
2. Agir partout dans le monde
- 3.

Agir tous ensemble

4. Agir à partir de l'Évangile
5. Un exemple dans les Églises d'Europe
6. Conclusion : mise en pratique

Voici en rappel, le détail de la 2<sup>o</sup> partie :

1. Droits humains et Parole de Dieu
2. Droits humains et histoire de l'Église
3. Droits humains et enseignement de l'Église
4. Droits Humains et Églises protestantes.
5. Droits Humains et vie chrétienne
6. Justice et Paix et Droits humains

Nous avons aussi écrit des **documents** sur la Doctrine Sociale de l'Église. Voici la liste des fiches actuellement prêtes :

1. La foi chrétienne
2. La Doctrine sociale de l'Église
3. Les dix principes de la Doctrine sociale de l'Église
4. La dignité de la personne humaine
5. Les droits de la personne humaine
- 6.

## Droits et devoirs

7. Rapports entre personnes et société
8. La liberté religieuse.

Nota bene : Pour les chrétiens, la base de leur action, c'est la Parole de Dieu. C'est pourquoi au début de chaque chapitre, nous proposons **un passage de l'Évangile**, en lien avec le chapitre. On pourra d'abord y réfléchir, soit personnellement, soit en groupe, en utilisant si l'on veut les questions proposées. On pourra également terminer par **une prière et un chant**. Si on veut enseigner ces documents en catéchèse, on pourra s'inspirer des fiches sur la Doctrine Sociale de l'Église, pour un déroulement complet, conformément au plan des leçons de catéchèse.

Si l'on donne cette formation **dans un cadre laïc**, bien sûr on sautera ces différents points. On prendra simplement les passages non directement religieux qui conviennent, dans la partie : réfléchissons.

Si le formateur s'adresse à des personnes **d'une autre religion**, il présentera les écrits et les explications au sujet des Droits Humains, avec l'aide des membres de cette religion. Pour cela, le mieux sera de faire venir, un représentant de cette religion, capable de bien expliquer les choses. Mais un certain nombre de choses que nous disons ici sur Dieu, sont reconnues aussi par les **musulmans, et les autres croyants**. Et dans le Coran, on parle non seulement des prophètes de l'Ancien Testament (Abraham-Ibrahima, Moïse-Moussa, David-Daouda,...), mais aussi de Jésus (Issa) et de Marie (Mariama). Même si c'est avec une autre idée des choses.

Ces fiches doivent être **adaptées à la situation locale**, pour en tirer des actions possibles, et qui conviennent. Elles doivent être enseignées, en tenant compte de la culture et de la langue de l'endroit. Nous proposons un questionnaire, à la fin, pour **passer à l'action**. Et aussi quelques **proverbes**, à titre d'exemple. On cherchera bien sûr des proverbes, dans la langue du lieu.

Pour que ces fiches soient comprises par le plus grand nombre de personnes, nous les avons écrites en **français simple**. Pour faciliter la lecture, en public mais aussi personnelle, nous avons ajouté des virgules, là où on peut faire une pose. Tout est écrit en phrases courtes.

***Ce travail n'est pas terminé*** : Ce n'est qu'un début et une première ébauche, afin d'obtenir votre collaboration. Aussi toutes les propositions d'amélioration seront les bienvenues.

## **Introduction :**

Dans la 3<sup>o</sup> partie, nous avons vu comment enseigner les Droits Humains. Mais il ne suffit pas, de connaître ses droits, et les droits des autres. Il faut ensuite **les mettre en pratique** : pour nous-mêmes, pour ceux qui nous entourent, et pour le pays tout entier. Comment agir dans ce sens ? Comment changer les choses et avancer ?

Dans la plupart des pays, il existe des Commissions des Droits de l'Homme. Ces Commissions, comme les autres groupes de réflexions et d'actions, sont ouverts à tout le monde. Car il est nécessaire, que tous les hommes agissent ensemble, pour le bien de tous. Il est aussi très important, **que les croyants s'engagent** dans cette action. Pas seulement en tant qu'hommes, mais aussi à partir de leur foi. Quelle que soit leur religion. Car la Parole de Dieu apporte une lumière supplémentaire, sur les droits humains. Et pour les chrétiens, la vie chrétienne offre des moyens d'agir en plus, par la prière, les sacrements et le soutien de la communauté.

C'est pourquoi dans cette fiche, nous allons parler plus directement, des actions construites sur la foi chrétienne.

Mais en se rappelant toujours, que **les chrétiens doivent agir dans le monde**, et avec tous leurs frères. En particulier, avec les autres croyants. A chacun de voir, dans quel groupe il peut s'engager. Des chrétiens sont engagés avec les autres, dans différents groupes « laïcs », pour les droits humains. D'autres préfèrent s'engager, à l'intérieur de l'Eglise catholique. Le travail se fait alors spécialement, dans les Commissions de Pastorale sociale, et dans les Caritas, pour ce qui concerne les droits économiques. Et dans les Commissions de Justice et Paix, pour les droits politiques et sociaux. Maintenant, cette commission est devenue la Commission Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC). Mais les autres organisations de l'Eglise doivent s'occuper, elles aussi, des Droits Humains. En particulier, les paroisses, les communautés chrétiennes, les CCB/CEB et les mouvements d'Action Catholique.

Dans ce chapitre, nous ne pouvons donner que des **idées générales**, qui nous donnent une base, et des raisons pour agir. Pour avoir des exemples d'actions concrètes, on pourra regarder le blog : <http://justice.paix.guinee.free.fr>. Et également le site : <http://armel.duteil.free.fr>

### **Parole de Dieu : Jean Baptiste Luc 7, 18-23**

*Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :*

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous apporte l'espérance et nous rend heureux).
4. Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

### **Explication :**

Nous remarquons d'abord **l'action de Jésus** : il aide et guérit les malades, les handicapés et ceux qui ont des problèmes, dans leur tête, dans leur cœur et dans leur vie (les possédés) : n° 26. Il fait vivre tous les hommes, il ressuscite même les morts. Et il ajoute : la Bonne Nouvelle de l'Evangile est annoncée aux pauvres (n° 22).

**Ces miracles sont des signes** : il faut comprendre l'action de Jésus, dans toute sa grandeur. - Jésus guérit les malades, mais il n'est pas seulement un médecin. C'est le signe qu'il guérit aussi, les esprits et les cœurs.

Quand Jésus guérit les aveugles, il nous fait comprendre, qu'il ouvre les yeux de notre cœur. Pour recevoir la lumière, qui nous éclaire dans toute notre vie, et qui nous montre le chemin qui nous sauve.

Quand il guérit les boiteux, c'est pour nous faire comprendre, qu'il veut nous faire marcher dans le chemin de Dieu, pour avancer dans la vie. Et qu'il est lui-même le Chemin à suivre, comme il l'a dit (*Jean 14,6*).

Quand il guérit les lépreux, il nous fait comprendre que nous devons agir tous ensemble, pour guérir notre société. En effet, les lépreux étaient rejetés, de leurs familles et de leurs villages. Quand Jésus les guérit, il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres » (Mat 8,4), pour qu'ils puissent à nouveau vivre en société.

Quand il guérit le sourd, c'est pour nous montrer que nous devons écouter la parole de Dieu, qui nous appelle. Et agir d'abord pour les pauvres, et avec eux, pour qu'ils aient leur place dans leur société, et les moyens de vivre (n°22).

Quand Jésus ressuscite les morts, il nous montre qu'il est le Vivant. Il veut nous faire vivre, de la vie même de Dieu. Il nous fait réussir notre vie. Pour «*que nous ayons la vie totale* » (Jean 10,10)

Jésus nous dit (n° 23) : Heureux celui qui ne tombera pas à cause de moi. Jésus veut que nous soyons heureux. Pour cela, il nous faut agir, avec lui et comme lui. Pas tout seul, mais tous ensemble. Comme Jésus a agi, ensemble avec ses apôtres. Et comme il s'est adressé à la foule tout entière (n° 24).

### **Réfléchissons :**

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir, sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Ecouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

### **La vie de Jésus :**

Jésus est le Sauveur promis par Dieu, depuis le péché d'Adam et Eve (Gen 3,15). Il était annoncé par les prophètes. Il s'est fait homme. C'est de là que vient notre dignité : Dieu lui-même ne refuse pas, de devenir un **homme comme nous**, dans son Fils. Si nous croyons dans un Dieu qui s'est fait homme, nous devons obligatoirement défendre les Droits de l'Homme.

Jésus a été tué, parce qu'il défendait une très belle idée de Dieu : un Dieu Père, un Dieu d'Amour, un Dieu qui partage tout. Un Dieu qui se donne totalement à l'intérieur de Lui-même, entre les Trois Personnes, Père, Fils et Saint Esprit. Pour se donner ensuite, à nous et au monde entier. Les croyants de son temps, ont refusé ce **Dieu d'amour, et de partage avec tous**. Car ils auraient dû complètement transformer, leurs idées sur Dieu pour cela.

Jésus est mort aussi, parce qu'**il a défendu les droits humains**, qui étaient rejetés dans la société de son temps. Que ce soit par les Romains colonisateurs, ou par les Juifs, les pharisiens comme les chefs religieux. Mais Dieu n'a pas accepté, que l'on tue Jésus. Parce que c'était un homme juste. C'est pourquoi, Dieu l'a ressuscité. Il a accepté l'amour de son Fils, qui a été jusqu'à la mort pour nous sauver, et pour nous rendre notre dignité. Par sa résurrection, Jésus a été plus fort que le mal. Il nous a rendus nos droits d'enfants de Dieu. C'est cela qui nous donne la joie. Et qui nous donne courage, confiance et espérance. (Voir Philippiens 2, 5)

Jésus est ressuscité. Cela veut dire, que le bien peut être plus fort que le mal. Que tous les hommes peuvent être libérés, et retrouver leur dignité. Et que, tous ensemble, il est possible de **construire un autre monde**, où tous les hommes seront heureux. Et où leurs droits seront respectés. Jésus est la Parole de Dieu qui nous sauve. Il nous montre l'Amour de Dieu pour les hommes. Il est le premier (l'aîné) d'un grand nombre de frères (nous). Il est le premier d'un monde nouveau (Colossiens, 1, 15). Il nous entraîne tous à sa suite.

### **Les bases de notre engagement**

C'est d'abord **la vie de Jésus lui-même**. Jésus est l'homme juste par excellence. Il est la Paix de Dieu. Toute sa vie, il a pardonné, accueilli et réconcilié les gens. Il a rendu leur dignité aux pauvres et aux petits. Il a défendu les droits des femmes, des enfants, des publicains, des pécheurs et des étrangers, et de tous les autres. Il a fait rentrer les lépreux dans la société. Il a défendu la prostituée et la femme adultère. **Et il a aidé les « injustes » à changer leur vie.** Comme Zachée, qui dit « *si j'ai fait du tort à mon frère, je vais réparer quatre fois* ».

La Parole de Dieu est notre lumière, et notre chemin. Dans l'ancienne Alliance, tous les prophètes ont lutté, et souffert, pour la Justice. Moïse demande de défendre la veuve, l'orphelin et l'étranger. Tous les psaumes parlent de justice, de paix, d'aide aux pauvres. Et Jésus ressuscité dit à ses apôtres : « La paix soit avec vous » (Jean 20,19). Et Paul explique : « C'est Jésus notre Paix. Il nous a tous réconciliés avec Dieu, en un seul Corps, par sa Croix » (Ephésiens 2, 14-18). St Pierre, de son côté affirme : « Nous attendons une terre nouvelle, où la justice habitera » (2<sup>ème</sup> Pierre, 3, 13). Notre charte, ce sont les béatitudes (Matthieu 5, 1-12)

« Heureux les pauvres de coeur : le Royaume des cieux est à eux .  
Heureux les doux : ils auront la terre en partage .  
Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés .  
Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés .  
Heureux les miséricordieux (qui ont pitié de leurs frères) : on leur fera miséricorde .  
Heureux ceux qui travaillent pour la paix : ils seront appelés fils de Dieu .  
Heureux ceux qu'on fait souffrir, à cause de la justice: le Royaume des cieux est à eux ».

La base de notre action ce sont donc « la vie de Jésus Christ et la Parole de Dieu. Mais aussi la Doctrine Sociale de l'Eglise (voir les fiches sur ce thème). Sans oublier les lois et les différentes conventions, régionales et internationales, signées par le pays. Car notre action est basée sur la foi, mais aussi sur l'amour, ensemble avec tous les hommes de bonne volonté. »Il faut 2 jambes pour marcher »

## **Quelques principes, pour agir pour les droits humains**

**La dignité de tout homme :** Jésus est venu sauver tous les hommes, sans oublier personne. Il supprime toutes les divisions entre les Juifs, les Grecs et les païens (Romains 10, 12), entre les maîtres et les esclaves, entre les hommes et les femmes (Galates 3, 28). **Tout le monde a la même dignité**, qui vient de Dieu. C'est pour cela, que les premiers chrétiens ont refusé de reconnaître l'Empereur de Rome, comme un dieu. Ils ont préféré être tués, plutôt que d'adorer l'empereur, et de lui offrir des sacrifices. Car il n'était qu'un homme, comme eux, (voir le Chapitre 17 de l'Apocalypse). A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 2008, le pape Benoît 16 écrivait : *« Dans le monde d'aujourd'hui, sur quelles bases construire, pour que les droits de toutes les personnes soient respectés. Et pour que les droits des personnes et de toute la société grandissent ? Cette base, c'est la dignité de la personne humaine ».*

Déjà, le pape Jean 23 expliquait dans sa lettre, La paix sur la Terre : *« Le fondement de toute société bien organisée et qui donne la vie, c'est que tout homme est une personne. A cause de sa nature d'homme, il a des droits et des devoirs, comme l'explique la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, c'est de reconnaître que tous les membres de la famille humaine, ont une dignité, qui fait partie de leur personne. Ils ont des droits égaux, et que nous ne pouvons pas supprimer. A chaque fois que l'on a oublié, ou que l'on a abaissé ces droits de l'homme, on a fait des actions de sauvages, qui font honte à la conscience de tous les hommes. Le plus grand désir des hommes, c'est de vivre dans un monde, où toutes les personnes humaines, seront libres de parler et de croire. Et où ils seront libérés de la peur et de la pauvreté ».* C'est bien ce que nous dit notre foi.

**Agir :** Les droits humains ne sont pas seulement, des choses à apprendre. Ce sont **des choses à faire**, dans toute

notre vie : dans le domaine politique, pour les questions économiques (le travail et l'argent), dans les questions culturelles (la civilisation et les coutumes), et dans toutes les activités des hommes (les hôpitaux, les écoles, les projets de développement...). Comme dit un proverbe : *« Dieu est bon. Mais Il ne donne rien, à celui qui reste couché »*. Et nous commençons par agir nous-mêmes, sans attendre que les autres fassent le travail à ta place ; *« Si tu veux qu'on te lave le dos, commence par te laver le ventre toi-même »*.

**Changer notre vie :** Tous les hommes sont égaux également, dans le **mal et le péché**. Et Jésus explique : *« le péché vient du cœur de l'homme »* (Matthieu 15, 19). Tout homme veut être comme un dieu, comme le disait déjà le serpent à Eve (Genèse 3,5). Chacun de nous est prêt, parfois, à faire souffrir les autres. Chacun de nous pense d'abord à lui-même, et cherche son propre intérêt... Comme le dit un proverbe toucouleur : *« Celui qui a pris une grosse part de nourriture dans sa main, c'est vers sa bouche qu'il l'envoie ! »*. Même si pour cela, il doit abaisser et faire souffrir les autres. C'est pourquoi, si nous voulons défendre les droits humains, nous devons d'abord tous **nous convertir**. C'est-à-dire changer notre cœur et notre vie, avec la grâce de Dieu. En commençant par nous-mêmes. La 1<sup>o</sup> chose pour faire venir les libertés et les droits de l'homme, c'est donc, de nous libérer nous-mêmes du péché. Et de tout ce qui nous empêche de vivre en homme, dans la dignité.

Alors, nous pouvons demander aux autres, de changer leurs idées, eux aussi. Pas seulement, leurs façons de vivre et d'agir. C'est ce qu'on appelle un **changement de mentalité**. Sinon, même si on fait une révolution, cela ne change pas réellement les choses. Ceux qui viennent après, et qui prennent le pouvoir, font la même chose que ceux qui étaient chefs avant. Parce que les gens n'ont pas changé leur tête, ni leur cœur. Mais quand les gens ont changé, et qu'ils se lèvent tous ensemble, alors ils peuvent construire une nouvelle société : *« On ne va pas à la fête, avec des vieux habits »*.

**Aimer :** Moïse disait au peuple d'Israël : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, et de toutes tes forces »* (Dt 6,5). *« Et tu aimeras ton prochain comme toi-même »* (Lv 19,18). Jésus a repris ces paroles (Mat 22, 36 à 40). Si nous aimons Dieu, nous devons obligatoirement aimer nos frères. Et défendre leurs droits. Jésus ajoute : *« Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés »* (Jean 13, 34). Avec Jésus, à son exemple et avec sa force, c'est possible d'aimer tout le monde. Jésus expliquait : *« Si vous aimez seulement vos amis, quelle récompense aurez-vous ? Est-ce que les païens ne font pas la même chose ? »* (Matthieu 5, 46). Je m'approche de n'importe quel homme, même mon ennemi, comme le bon Samaritain s'est approché du Juif, attaqué par les voleurs, et laissé presque mort sur la route (Luc 10, 29 à 37).

Le concile du Vatican 2 explique (**GS 7, 2**) : *« Nous devons être le prochain de n'importe quel homme (comme le Bon Samaritain). Si des personnes se présentent à nous, nous devons les servir d'une manière active : que ce soit les personnes âgées, abandonnées de tout le monde ; les travailleurs étrangers et qui sont abaissés, sans raison ; les exilés qui ont été obligés de quitter leurs pays, à cause de la guerre ou de la pauvreté, pour des raisons politiques ou autres ; les enfants qui sont nés en dehors du mariage, et qui sont traités injustement, alors qu'ils n'ont rien fait de mal eux-mêmes ; et aussi ceux qui ont faim. Ces gens nous rappellent cette parole du Seigneur : « Chaque fois que vous l'avez fait aux plus petits de ceux-ci, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mat 25, 40).*

**Vivre en frères.** Parce que nous sommes tous frères de Jésus, et tous enfants de Dieu notre Père. Nous, les chrétiens, nous avons la même Mère, Marie. Et cette Mère est aussi beaucoup respectée, par les musulmans. C'est pourquoi, nous travaillons les uns pour les autres, pour grandir ensemble. Nous cherchons à libérer nos frères et nos sœurs. Mais nous acceptons aussi, de nous laisser transformer par eux (voir le chapitre 12 de la 1<sup>ère</sup> lettre aux Corinthiens) : *« Nous sommes tous membres les uns les autres. Nous sommes les membres du Corps du Christ. Nous avons besoin les uns des autres. »*

Pour cela, je cherche à voir dans chaque homme, l'image de Dieu (Genèse 1, 26). Je vois en **lui**, un frère ou une

sœur de Jésus. Je vois en lui, quelqu'un que Dieu aime, comme il m'aime moi aussi. Dans ces conditions, comment ne pas libérer nos frères écrasés ? Comment ne pas respecter leurs droits ? Mais il reste encore beaucoup d'hommes et de femmes, dans lesquels on n'a pas encore découvert le Visage de Dieu. Nous cherchons donc à **voir les pauvres et les petits**, alors que beaucoup passent à côté d'eux, sans même les regarder.

**Agir avec les pauvres.** On dit souvent : il faut demander aux riches de partager, et de penser aux pauvres. Mais tant que les riches se contentent de partager, la société ne change pas. Les pauvres sont toujours malheureux et exploités : on profite d'eux et on s'enrichit sur leur dos. On se contente de leur faire quelques cadeaux, pour les endormir. Il faut **permettre aux riches, de rencontrer les pauvres en vérité.** Alors les riches voient leurs souffrances. Ils commencent à comprendre leurs problèmes. Car il ne s'agit pas seulement de faire l'aumône aux pauvres, pour qu'ils aient leur part. Il ne s'agit pas seulement de corriger les inégalités, et de diminuer les souffrances. Il s'agit de changer la société. Pas seulement d'aider les pauvres. Pour que chaque personne puisse avoir sa place, et vivre dans la dignité. Il s'agit de remettre les pauvres au centre. Et de s'attaquer aux racines du mal : **supprimer les causes de la pauvreté.** Et pour cela, permettre à ceux qui vivent les problèmes de réfléchir, et de trouver eux-mêmes les solutions. Parce qu'ils sont les mieux placés pour cela. Car quand on a le pouvoir, on cherche surtout à garder le pouvoir. Et on oublie le bien des gens, surtout des plus petits.

Donc, il ne suffit pas de parler pour les pauvres. Il faut donner aux pauvres les moyens et la formation, pour qu'ils parlent eux-mêmes. Et alors, les écouter

Il y a donc tout un chemin à faire. Au départ, on disait aux riches : « il faut partager, il faut aider les pauvres ». Mais cela n'a pas changé la société. Ensuite, on a dit « il faut travailler avec les pauvres, il faut être à leurs côtés ». Mais souvent, c'était encore nous-mêmes qui choisissons le chemin et les choses à faire. Et cela n'a pas suffi. Maintenant, nous disons : « il faut être derrière les pauvres, pour les suivre. Et **poursuivre ce qu'ils ont choisi de faire, eux-mêmes** ». A ce moment-là, nous pourrions essayer de construire ensemble, un monde nouveau. » *C'est la chasseur, qui connaît les routes des animaux* ».

## Comment agir ?

Nous **faisons grandir les qualités chrétiennes.** En nous-mêmes et dans les autres. Car si nous sommes chrétiens, nous devons lutter pour les droits humains en chrétiens, et pas n'importe comment. Nous ne pouvons pas utiliser les mensonges, la méchanceté ou la violence, par exemple. D'abord, nous cherchons l'amour. Nous savons supporter et pardonner, et nous conduire d'une manière responsable. Nous gardons le courage et la patience dans l'opposition, etc. Comme dit un proverbe wolof : *»Pour manger le beignet akara, il faut supporter le piment* ».

Il s'agit de faire entrer **la Parole de Dieu, dans toute notre vie.** Nous saurons agir différemment, d'après les moments et les situations. Nous agirons avec courage pour lutter contre les choses injustes, mais dans la charité et avec prudence. Comme disait Jésus : *« Soyez simples comme la colombe, et intelligents comme le serpent* ». Nous agirons sans méchanceté et sans orgueil, en parlant avec tout le monde, et en écoutant les autres (dans le dialogue). Nous savons qu'il faudra lutter chaque jour, et pendant longtemps (avec persévérance). Comme dit un proverbe bamoun : *»Si tu supportes la fumée, tu pourras te réchauffer près du feu* ». Le plus important, ce ne sont pas nos paroles et nos conseils. C'est l'exemple que nous donnons, par nos bonnes actions et par toute notre vie. (D'après le 1<sup>o</sup> synode pour l'Afrique)

**Le courage :** Nous, les chrétiens, nous devons **poser des signes**, si nous voulons suivre Jésus. C'est-à-dire de faire des petites choses, qui montrent la route. Pour cela, il faudra parfois dire non aux chefs du pays, quand ils veulent faire des mauvaises choses. Ou s'ils veulent prendre un chemin, qui va faire souffrir les gens. Ou bien, qui va aider seulement quelques personnes, au lieu d'aider tout le monde. Bien sûr, c'est **dangereux de s'opposer**

aux chefs. Beaucoup de chrétiens ont été mis en prison, parce qu'ils voulaient donner la première place aux pauvres. C'est dangereux de mettre en pratique, le Sermon de Jésus sur la montagne (les Béatitudes, Matthieu 5 à 7). Pour construire une autre société, où tout le monde sera respecté, et pourra vivre dans la paix et l'amitié. Il y aura obligatoirement des gens qui seront contre. Comme ils ont été contre Jésus. Jésus nous a avertis (Jean 15,20) : *«Ils m'ont fait souffrir. Ils vous feront souffrir, vous aussi »*

En effet, beaucoup de gens ne veulent pas changer. Alors ils sont **contre ceux qui travaillent, pour les droits humains**. Et ceux-ci souffrent beaucoup. Comme Jésus. Et déjà, comme Moïse et les Prophètes de l'Ancien Testament. Jésus nous a prévenus : *«Soyez heureux, si on vous insulte. Si on vous fait souffrir. Si on dit toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. C'est de cette façon, qu'on a fait souffrir les prophètes, qui sont venus avant vous. Soyez heureux. Soyez dans la joie. Votre récompense sera grande dans le ciel »* (Mat 5,11-12. Voir aussi : Mat 10, 16-31). A la suite de Jésus, et avec la lumière et la force de son Esprit, nous avons à être les prophètes d'aujourd'hui. Nous voulons que la société avance, et que les hommes changent. Et nous croyons que cela va réussir, parce qu'il s'agit du Royaume de Dieu lui-même. *Même la petite hache, peut abattre un gros fromager* » (proverbe bamoun). Les souffrances que nous supportons, ce sont comme les souffrances de l'accouchement, pour mettre au monde une société nouvelle (voir Rom 8).

**L'espérance** : Pour agir, nous avons besoin de **croire, que c'est possible** de transformer le monde. Comme dit un proverbe bornu : *«La nuit dure longtemps. Mais le jour finit toujours par venir »*. Nous les chrétiens, nous avons confiance. Parce que nous nous appuyons sur la Parole de Dieu, et sur l'amour et l'exemple de Jésus. Nous avons reçu la Force du Saint Esprit. C'est ce qui nous donne une vraie Espérance. Et nous devons apporter cette Espérance aux autres. Jésus nous dit : *«N'ayez pas peur, petit troupeau. Car Dieu votre Père a trouvé bon, de vous donner le Royaume»*(Luc 12,32). Et aussi : *«Je vous ai dit tout cela, pour que vous trouviez la paix en moi. Dans le monde vous trouverez la souffrance. Mais ayez confiance ! Moi, j'ai vaincu le monde»*(Voir la Lettre de Benoît 16 : La Charité dans la Vérité). Nous sommes dans les mains de Dieu. Mais pour garder cette Espérance, il est important de voir les bonnes choses qui se font, même si elles sont petites. Pas seulement ce qui ne va pas.

**Agir pour tous** : Dans nos actions, il est important d'agir pour tout le monde. Sans choisir ceux que l'on veut défendre, parce qu'ils nous plaisent. Et en laissant les autres de côté, parce que nous ne sommes pas d'accord avec eux. Ou parce qu'ils n'ont pas les mêmes idées que nous. C'est important aussi de **défendre tous les droits**, pas certains seulement. Comme par exemple, si nous sommes chrétiens, défendre la liberté religieuse, ou la lutte contre l'avortement, ou la défense des écoles catholiques, en oubliant les autres libertés. Même si, bien sûr, il faut agir sur les choses une par une. Car on ne peut pas tout faire à la fois. Mais nous devons penser à tous les hommes. Pas seulement à l'Eglise, ou aux chrétiens. *«L'animal que tu tues dans la brousse, tu le ramènes au village, pour donner à manger à tout le monde »*.

**Agir ensemble** : Un proverbe dit : *«Un seul doigt ne peut pas laver toute la figure »*. Seul, nous ne pouvons pas transformer la société. C'est pourquoi il est important de nous réunir avec d'autres, pour agir. Dans nos communautés chrétiennes de base, et dans les différents groupes et Mouvements d'action catholique de nos paroisses. Mais aussi dans nos quartiers, et avec les non-chrétiens. Car il existe beaucoup de commissions ou d'associations qui luttent pour les droits de l'homme. En général, ou dans un domaine particulier. A chacun de savoir ce qu'il veut faire, et de voir ses qualités pour cela. A partir de là, nous pouvons chercher le groupe qui nous convient. En tout cas, il est important, de **ne pas agir tout seul**. Car dit un proverbe wolof : *«Une seule main ne peut pas applaudir »*. Déjà des gens ont commencé à s'organiser pour cela. Par exemple, les altermondialistes (ceux qui cherchent un autre monde). Ils se réunissent. Ils donnent des idées, qui sont différentes de celles des grands chefs politiques. Par exemple, au cours du Forum Social Mondial. Le dernier a eu lieu à Dakar, en Février 2011. Le prochain aura lieu normalement en Afrique du Nord.

Donc, nous attaquons, tout ce qui divise et abaisse les hommes. Nous soutenons et faisons grandir, tout ce qui

unit les hommes. Nous défendons les plus faibles, et ceux que l'ont fait souffrir. Comme dit un proverbe : » *Si tu écrases une fourmi, toutes les fourmis viennent te mordre* ». Nous cherchons à **rassembler nos frères**. Nous cherchons à mettre ensemble nos qualités différentes, **pour nous compléter**. Nous soutenons les autres, et nous cherchons à les faire grandir. C'est là la base de nos droits, mais aussi de nos devoirs. Les droits humains s'adressent à tous les hommes. Ils nous permettent, de nous unir aux non chrétiens, pour **agir tous ensemble**, chacun avec ses différences. Mais sans avoir peur de donner nos idées, et aussi notre point de vue de chrétiens (Voir dans la série sur la Doctrine Sociale de l'Eglise, la fiche 6 sur ce thème).

**Transformer la société.** Donc, pour aimer, nous n'agissons pas seulement au niveau personnel, un par un, en aidant chaque personne en particulier. Nous agissons ensemble. Mais nous cherchons aussi, à transformer la société dans laquelle nous vivons. Pour que tous les hommes, même les plus petits, soient reconnus. Et que leurs droits soient respectés à égalité. Pour cela, il y a beaucoup de choses à changer, dans notre façon de vivre. Et dans la façon, où la société et le pays sont construits. C'est pourquoi, nous allons parfois contre les lois. Si c'est nécessaire pour le bien et la liberté, de nous-mêmes ou de nos frères. Nous respectons les chefs et les grands de la société, à cause de Dieu (1° Pierre 2,13-17). Mais à condition qu'ils respectent la Loi de Dieu. Et donc qu'ils respectent les droits de tous. Et qu'ils cherchent à rendre tous les citoyens heureux. Sinon, à cause de Dieu, nous nous opposons à ce qu'ils font.

Cela nous demande même d'agir, au niveau du monde entier. Selon nos possibilités, et à partir de là où nous sommes. » *Car, en se mettant ensemble, les petites termites arrivent à construire de grandes termitières* ». En effet, les droits humains ont besoin de **la paix dans nos pays, et de la justice**. L'Afrique est un Continent très riche. Par exemple, pour les mines (les matières premières). Et aussi pour l'agriculture. Mais cette richesse ne profite pas aux habitants, pour deux raisons. D'abord, parce qu'il y a la guerre qui casse tout. Et la guerre est souvent causée, par ceux qui veulent voler, ou garder ces richesses pour eux-mêmes. En plus, les chefs de certains pays détournent l'argent qui, pourtant, appartient à tout le peuple (la corruption). Alors, beaucoup de gens sont obligés de quitter leur pays, à cause de la pauvreté (les migrants). Quand ils pourront vivre normalement chez eux, ils n'auront pas besoin d'aller souffrir à l'extérieur. Mais cette pauvreté, elle vient aussi de ce que les pays riches profitent de nous. Et parce que des grandes sociétés internationales s'enrichissent sur notre dos. C'est pour cela, que nous devons nous unir aux gens des autres pays, pour agir ensemble, **au niveau du monde entier**. *« Le petit ruisseau qui commence au village, il peut arriver jusqu'à la mer » Et « en se mettant ensemble, les petites rivières peuvent faire un grand fleuve »*. Ce n'est pas pour rien, que les Droits de l'Homme ont été écrits par l'ONU. Une organisation qui regroupe les pays du monde entier.

**L'histoire des droits de l'homme**, nous montre plusieurs choses importantes (voir la 1° partie). Souvent nous pensons que ce sont les intellectuels, qui doivent faire avancer les droits de l'homme. Ou les gens qui ont des pouvoirs (les responsables et les chefs des pays). C'est exactement le contraire. Ceux qui ont fait avancer les droits de l'homme dans le passé, ce sont : les esclaves qui se sont révoltés, les femmes écrasées qui se sont organisées, les habitants des pays colonisés qui se sont levés pour l'indépendance. Ce n'étaient pas les riches et les forts. Aujourd'hui encore, ce sont ceux qui souffrent, les pauvres et les petits, qui doivent lutter pour se libérer. Ainsi, ils feront avancer les droits de l'homme pour tous. Cela entraîne deux conclusions :

1. **C'est à nous tous d'agir**, là où nous sommes, pour les droits de l'homme. Sans attendre les grands ou les gens d'ailleurs.
- 2.

Tous, **nous devons soutenir ceux qui sont abaissés**. Et donner les moyens d'agir, à ceux qui sont écrasés. Mais sans leur imposer nos idées, et nos façons de faire : nous les soutenons, pour **qu'ils se libèrent eux-mêmes**. Comme ils ont décidé de le faire, pas d'après nos idées à nous. Car on ne peut libérer personne à sa place.

Cette histoire des droits humains nous montre que c'est une lutte. Comme on l'a déjà dit, il faut faire beaucoup d'efforts. Il faut **accepter beaucoup de souffrances**. Beaucoup de gens ont été mis en prison, torturés et tués, alors qu'ils n'avaient rien fait de mal. Ils demandaient seulement, le respect des droits humains. Mais ils ont été courageux, et ils ont continué jusqu'à la mort. Parce qu'ils pensaient à leurs frères, qui sont traités injustement. C'est difficile de faire grandir les droits de l'homme : il y a des moments où on avance, et d'autres où on recule. Il ne faut donc pas se décourager. Mais au contraire garder l'espérance.

**Justice et charité:**Dans tout cela, on ne peut pas se contenter de la charité (l'aumône). Il faut chercher la justice. Il faut agir sur les causes. Par exemple, les causes de la pauvreté ou des guerres dans le monde. Il faut transformer la société tout entière. Il faut la justice. Pour aider les gens qui n'ont pas de travail, les personnes rejetées, les pauvres, les handicapés, les réfugiés, et tous ceux qui souffrent. Pas seulement un par un, mais tous ensemble. Au niveau de la société et du pays tout entier. Cela demande souvent beaucoup de temps et de patience. Cela nous demande aussi une formation (apprendre), pour savoir comment agir.

En fait, **la charité et la justice doivent aller ensemble**. Parce que, d'un autre côté, la justice, les lois et les droits humains ne suffisent pas toujours, pour libérer les gens. Seule la charité pourra venir à leur secours, dans certains cas. Il faut aussi voir les nouveaux cas de pauvreté et de souffrances, qui apparaissent dans le monde. Pour lesquels il n'y a pas encore de lois. La charité agira tout de suite. Après, elle fera connaître ces problèmes, à tout le monde. Elle agira pour que l'on fasse des lois, pour soulager ces nouveaux besoins qui apparaissent. Par exemple, c'est d'abord par charité, que l'on a créé des écoles et des hôpitaux, autrefois. Et grâce à ceux qui ont agi avec charité, maintenant ce sont devenus des droits, que l'on peut demander pour tous les hommes : le droit à la santé et le droit à l'éducation.

**Des actions concrètes.**Jusqu'à maintenant, nous avons surtout donné des principes, pour conduire nos actions. Ce sont donc des idées un peu générales. Mais concrètement, quelles actions mener ? **Cela dépend de beaucoup de choses** : des possibilités de chacun, ou du genre de groupe qui veut agir ; des circonstances : ce qui se passe actuellement autour de nous ; de la société dans laquelle nous vivons, avec notre culture et notre civilisation, nos habitudes. Cela dépend également de nos histoires passées. Et du but que l'on a choisi pour le pays, avec nos possibilités, nos richesses matérielles et les qualités de notre pays. En même temps, c'est très important de profiter de ce que les autres font, pour avoir des idées d'actions précises. Et pour connaître des manières nouvelles de travailler, et aussi des nouveaux moyens de formation.

Pour toutes ces choses, vous pouvez regarder, par exemple, le blog <http://justice.paix.guinee.free.fr>, ou mon site : <http://armel.duteil.free.fr>. En particulier les rubriques : *justice et paix, travail humanitaire, et activités paroissiales*. On peut lire en particulier : *comment mettre en place un comité paroissial « Justice et Paix », comment faire un programme d'actions, comment faire un plan d'action, agir sur les causes, la non violence, etc ...* Et peut y trouver aussi des idées, pour des actions plus précises : *la corruption, le soutien des prisonniers, le trafic humain, la mobilisation des femmes, l'engagement politique, les élections, les migrants, l'accaparement des terres, les bio-carburants, les projets de développement, etc...*

## **A quel niveau agir ?**

Nous voulons agir pour les Droits Humains, mais ce n'est pas facile de voir clairement, ce que nous devons faire. Nous savons bien, qu'il faut d'abord **agir par nous-mêmes**, là où nous sommes. Mais tout seuls, nous ne

pouvons pas faire beaucoup de choses. Même en nous mettant à plusieurs, beaucoup de choses ne dépendent pas de nous. Car maintenant, nous vivons aux dimensions du monde. Et on nous impose beaucoup de choses, qui sont décidées à l'extérieur. Dans tous nos pays, il y a maintenant des **ONG internationales**. Mais comment travailler avec elles. Est-ce qu'on doit seulement leur demander de l'argent ? Est-ce qu'elles ne vont pas nous obliger à faire des choses, qui ne sont pas bonnes pour nous ? Ou au moins qui ne vont pas avec notre civilisation, et nos façons de vivre ? Et apporter des solutions, qui ne sont pas adaptées, à nos problèmes réels ?

Souvent, quand il y a des inondations, la sécheresse, ou un village qui a brûlé, on nous demande de donner de l'argent. Nous sommes d'accord, pour aider nos frères et nos sœurs qui souffrent. Mais est-ce que cela suffit à supprimer **la pauvreté**, qui est notre grand problème ?

Les Droits Humains ne se limitent pas aux questions d'argent, ou de développement du pays. A côté des droits économiques, il y a les droits politiques, et les droits culturels et sociaux (voir la 1<sup>o</sup> partie). Et que faire, face à **toutes les souffrances** qui viennent des hommes : les divisions, les méchancetés, les vols et les bagarres, et même parfois la guerre ? Comment lutter contre les injustices, et le manque de respect des personnes humaines ? Comment apporter la paix et la réconciliation (le pardon) ?

On nous dit que les Droits de l'Homme sont universels, pour tout le monde. Mais nous n'avons pas tous la même civilisation partout. Comment vivre les Droits Humains, **dans notre propre culture**, de la façon qu'il faut ?

### **La situation dans le monde :**

Partout on parle de justice. L'introduction de la Déclaration Universelle des Droits de des Nations Unies (ONU) dit que *« reconnaître la dignité et les droits des personnes, c'est le fondement (la base) de la liberté, de la justice et de la paix, dans le monde »*. Mais comment arriver à cette justice ? Est-ce qu'on peut appliquer la même justice partout ? D'abord **l'ONU n'a pas la force** pour le moment, d'amener la justice dans le monde entier. Et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est pas comprise, de la même façon partout. Certains disent même : ce n'est pas pour nous, c'est pour les pays européens. Et c'est vrai que les cultures, aussi bien que les conditions de vie, sont très différentes dans le monde. *« On ne peut se gratter, que là où la main peut arriver »* (proverbe agni)

**Pourtant, il faut bien faire quelque chose**, contre les grandes différences de richesses et de pouvoirs, qui existent dans le monde, avec leurs conséquences mauvaises : la pauvreté, la faim et la maladie, en particulier. On fait souffrir de nombreuses populations, qui ont besoin d'être défendues. La souffrance des hommes est partout, elle ne tient pas compte des cultures, ni des frontières des pays. Il faut donc agir partout. *« de soleil n'oublie aucun village »* (proverbe ambede)

**Les responsables**, ce sont bien sûr les riches, les chefs de nos pays, et tous ceux qui cherchent à profiter des richesses, en les gardant pour eux. Mais les causes sont aussi à l'extérieur de nos pays. Ces problèmes viennent de la façon dont le Commerce International (l'OMC) est organisé. Et de la manière dont les Etats riches, aussi bien que les multinationales, se conduisent : ils viennent prendre nos richesses pour eux. Et pour cela, certains sont prêts à soutenir des rebelles, ou à commencer des guerres *« l'aigle qui trouve de la viande, il n'attend pas ses voisins »* (proverbe suto). Et *« 2 singes ne partagent pas un même fruit »* (proverbe mpongwe).

Tout le monde n'est pas d'accord, sur ce que doit être une justice, valable pour tous, au niveau du monde entier. Mais il faut agir. Il n'y a pas encore une organisation, qui peut mettre la justice partout dans le monde. Mais nous pouvons au moins connaître, les souffrances de ceux qui sont écrasés, partout dans le monde. Et nous **pouvons commencer à faire quelque chose** pour eux, aux deux niveaux : humanitaire et politique.

## Au niveau humanitaire.

Quand nous entendons parler d'hommes qui souffrent, nous avons envie de les aider, c'est normal. Car ce sont des personnes humaines, comme nous. Et ces problèmes pourraient nous arriver, à nous aussi. Ce n'est pas seulement de l'amour ou de la pitié. C'est un **«devoir d'aide mutuelle»**. Comme dit le proverbe : *«Si ton frère souffre, souffre avec lui»*. C'est pourquoi, quand il y a par exemple un tremblement de terre, ou une inondation dans un pays, des gens de tous les autres pays, envoient de l'argent pour les aider. Car maintenant on peut savoir, tout ce qui se passe dans le monde, par Internet ou par la radio. Et les ONG (Organisations Non Gouvernementales) ne pourraient rien faire, s'il n'y avait pas des gens qui leur donnent de l'argent, et des moyens pour travailler.

Mais est-ce que quelquefois, **nous n'attendons pas trop**, que ce soient les gens de l'extérieur, et les ONG étrangères, qui viennent nous aider ? On a ainsi reproché à l'Union Africaine, de ne pas avoir fait grand-chose, contre la dernière famine en Somalie. Que ce soit pour empêcher la famine d'arriver, ou ensuite pour lutter contre elle. Car cette famine pouvait être évitée. Il y avait des signes qui montraient à l'avance, qu'il n'y aurait pas de pluies. Et que les récoltes seraient mauvaises. Mais on a attendu que la faim arrive, sans rien faire. Pourtant les anciens nous ont bien dit : *«On n'attend pas le jour de la guerre, pour préparer son bouclier (ses armes)»*. Et après, on a dit : *«c'est une catastrophe naturelle, on ne peut rien y faire»*. Ou même : *«c'est Dieu qui l'a voulu !»* Alors qu'on pouvait très bien l'empêcher. Ou au moins la diminuer, et trouver des solutions. Et d'abord mettre la paix dans le pays. Quand on attend trop, ensuite, on ne peut plus rien faire. C'est *«le médecin après la mort»*.

Souvent, quand la souffrance vient des autres hommes, et non pas de la nature, on a moins de courage, pour aider ceux qui souffrent. Par exemple dans une guerre On dit : *«ils n'ont qu'à régler leurs problèmes eux-mêmes»*. Si on veut aider ces gens, la première chose, c'est d'**empêcher ceux qui les font souffrir**, de continuer. Sinon, cela ne servira à rien de les aider, leurs souffrances vont continuer. Par exemple, quand on vient donner de la nourriture ou des médicaments, dans un pays où il y a la guerre : souvent les rebelles ou les soldats, volent la nourriture, et les médicaments qu'on a apportés. Donc, la première justice, c'est d'abord de protéger ces populations. *«Avant de planter dans ton jardin, tu fais d'abord une clôture»*

- Que ce soit pour les guerres et pour les malheurs « naturels », ce sont toujours **les pauvres** qui souffrent le plus. Pendant les guerres, les plus nombreux à être tués, ce ne sont pas les soldats, ce sont les civils. Ce sont les vieux qui ne peuvent pas s'enfuir, et les femmes qui sont violées. Les enfants sont tués avant d'avoir vécu leur vie, on prend les jeunes de force, pour faire la guerre. Et aussi les jeunes filles pour la cuisine, et même les relations sexuelles.

Les maladies tuent d'abord les plus pauvres : ceux qui n'ont pas de force, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger. Et ceux qui n'ont pas d'argent, pour acheter des médicaments. Et *«quand le pauvre demande quelque chose, on ne lui répond pas»* (proverbe bamoun)

Quand il y a des grandes pluies, c'est dans les quartiers pauvres de la banlieue, qu'il y a le plus d'inondations. Car on n'a pas fait les digues qu'il fallait, pour arrêter l'eau. Et c'est dans ces quartiers pauvres, que les maisons tombent. Parce que leurs maisons sont moins solides, que celles des riches. *«l'herbe ne pousse pas, là où le crapaud se couche»* (proverbe bassar)

Quand il y a la dictature dans un pays, ce sont les riches qui peuvent partir à l'étranger. Pas les pauvres. Eux, ils restent souffrir sur place. Et si les écoles ne marchent pas, les pauvres n'ont pas les moyens, d'envoyer leurs enfants étudier en Europe ou en Amérique du nord. *«la crapaud se lave et s'essuie, avec le même chiffon »* (proverbetandu).

C'est pourquoi la plus grande injustice dans le monde, c'est la pauvreté. Et la première chose que nous devons faire, c'est de lutter contre la pauvreté. Et surtout la misère. Sur la place de l'UNESCO à Paris, on a écrit cette phrase du père Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD- Quart Monde (Aide à toute détresse) : *«Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés (cassés). C'est un devoir sacré, de s'unir pour défendre les Droits Humains »*

Mais il faut **bien réfléchir à ce que l'on fait**. D'abord, si on aide les pauvres, il faut respecter leur dignité. Ne pas les humilier, ni leur faire honte. Et aussi, leurs donner les moyens, de travailler. Car ils sont intelligents. **Ils sont capables de faire déjà** beaucoup de choses, par eux-mêmes. *«La poule ne donne pas de lait. Mais elle est capable de réchauffer ses petits, avec la chaleur de son corps »* (proverbe shambala). Sinon, ils deviennent des « assistés », des gens qui auront toujours besoin d'une aide, des mendiants et même des paresseux. Un proverbe dit : *«si tu veux qu'on te lave le dos, commence par te laver le ventre »*. Et aussi : *«si tu veux qu'on te mette le canari sur la tête, mets-le d'abordtoi-même sur ton genou »*.

Ce sont souvent les ONG qui agissent, ou bien des communautés religieuses. Ou encore les organisations de l'ONU (Organisation des Nations Unies), comme par exemple le P.A.M., l'O.M.S., la F.A.O. ou l'UNICEF. Mais **ceux qui doivent aider en premier, ce sont les Etats**. Sans eux, même l'ONU ne peut rien faire. Il faut donc pousser les Etats –surtout ceux qui ont le plus d'argent- à faire quelque chose, quand il y a un problème dans le monde. Mais les chefs du pays ne feront rien, s'ils ne sentent pas que les citoyens sont d'accord. Et si les citoyens ne leur demandent pas avec force, de le faire. Car ils cherchent à garder le pouvoir, et le soutien de leurs citoyens. C'est cela le travail de **la société civile**. *«La force du caïman, c'est dans sa queue »*(proverbe lari).

Pour commencer, nous n'attendons pas que tout le monde soit d'accord. *«Il suffit d'un peu de sel, pour donner du goût à tout le plat »*. Même si nous sommes peu nombreux à vouloir agir, nous connaissons les souffrances de nos frères. Nous avons pitié d'eux. D'abord, nous faisons le peu que nous pouvons faire, par nous-mêmes. Mais nous demandons aussi aux responsables de notre pays, de faire tout ce qu'ils peuvent, en utilisant l'argent du pays pour cela. Nous avons le droit de leur demander cela, parce que nous sommes des citoyens, comme tous les autres habitants du pays. Et en même temps, **nous sommes des citoyens du monde**. Tous les hommes sont nos frères. Nous sommes des hommes, comme ceux qui souffrent : nous avons le droit de parler pour eux. Nous avons même le devoir de les aider. Pas seulement personnellement, mais en passant par nos pays. Et aussi par les autres pays qui peuvent le faire.

**D'abord, nos pays africains**, pas seulement les pays riches. Car nos pays sont présents à l'ONU, et dans toutes les organisations internationales qui existent, pour aider les hommes. Ce n'est pas parce que nous sommes pauvres, que nous ne devons rien faire, au contraire. Déjà nous voyons bien que, dans notre propre société, ce ne sont pas les riches, qui aident le plus les pauvres. Ce sont toujours les pauvres eux-mêmes, qui aident les autres pauvres en premier. Ils s'organisent pour cela, et ils s'aident entre eux. Si, entre nous, pays africains, nous ne sommes pas capables de nous aider, comment pourrions-nous demander aux pays étrangers, de venir le faire ? Mais quand il y a la guerre et la dictature dans nos pays, souvent l'Union Africaine passe son temps à discuter. Nous ne sommes pas d'accord entre nous. Et ce sont les pays des autres continents qui agissent. A ce moment –là, nous parlons de néo-colonialisme et d'intervention étrangère. Mais, n'est-ce pas de notre faute ? Si nous n'avons rien fait, comment pouvons-nous faire des reproches, à ceux qui viennent aider nos frères ?

**Les interventions « humanitaires »** Quelquefois, on sera obligé d'utiliser la force. Par exemple, si un dictateur tue son peuple. Mais aussi, si un chef détourne les richesses du pays. Car il est responsable de la souffrance et

de la mort, de beaucoup de gens, à cause de la pauvreté et du sous-développement. C'est une question très compliquée. D'abord parce que, souvent, ce sont des pays riches ou des grandes sociétés internationales, qui ont mis en place ces dictateurs. Par intérêt : pour pouvoir exploiter le pays, et profiter de ses richesses. C'est cela, qu'il fallait empêcher, au départ. Mais souvent, on laisse ces dictateurs agir, pendant de longues années, sans rien faire. On ne vient, que quand le pays est complètement cassé. Les moyens de production, pour faire avancer le pays, ne marchent plus. Les gens formés (les cadres) ont été tués. Ou bien, ils ont été obligés de s'enfuir à l'étranger, pour ne pas être mis en prison. La population n'a plus le courage de travailler. Elle voit que ses efforts ne servent à rien. Et qu'elle ne profite pas de son travail. C'est à cause de tout cela, qu'il est tellement difficile de reconstruire un pays, après une dictature. Nous avons de nombreux exemples en Afrique.

Mais même si on a attendu trop longtemps sans rien faire, quand on trouve le courage d'agir, il faut le faire tout de suite. C'est ce qu'on appelle maintenant le « droit d'ingérence », ou les interventions humanitaires. Le problème, c'est que ces interventions, souvent, elles ne sont pas humanitaires justement. On utilise la force et la guerre. Et ceux qui interviennent, le font eux aussi le plus souvent, par intérêt. Plus que par pitié de ceux qui souffrent, et pour leur bonheur. Or la **guerre casse les choses**, elle ne les construit pas. Par exemple, on a voulu régler les problèmes de l'Irak et de l'Afghanistan par la guerre. On a voulu se venger d'Al Quàïda et des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, en utilisant la même violence que lui. On voit bien maintenant les résultats, de ce qu'on a fait. Les pays sont toujours cassés, la paix n'est pas revenue, et les populations souffrent toujours autant. Car on ne peut pas imposer la démocratie, ni la liberté, à un peuple *On ne peut pas forcer l'escargot, à se coller à l'arbre* »

Il ne suffit donc pas de chasser les dictateurs, il faut **voir sérieusement, comment reconstruire le pays**. Et prendre les moyens pour cela. En 2.011 les populations de plusieurs pays arabes se sont révoltées. Spécialement en Afrique du Nord, en Egypte, en Tunisie et en Lybie. On a parlé de « printemps arabe ». Est-ce que ce sera vraiment un printemps, qui annonce l'été ? Ou un automne, qui prépare l'hiver ? Car il ne suffit pas d'enlever un dictateur. Il faut changer la mentalité de toute la population (leurs idées et leur façon de se conduire). Il faut agir sur les causes, qui ont amené cette dictature. Et lutter réellement sur les conséquences, pour reconstruire le pays. Un changement de régime ou de constitution ne suffisent pas.

Mais, encore une fois, **ce n'est pas nécessaire de voir clairement** ce qu'on doit faire, pour passer à l'action. On a un but. On voit les moyens que l'on a. On commence. Et on rend meilleures les façons d'agir, au fur et à mesure. En évitant les dangers, que l'on cherche à connaître le mieux possible. C'est comme pour descendre un fleuve dangereux, en pirogue. On voit où on veut aller. On prépare la pirogue le mieux possible. On se met en route. Et ensuite, on cherche à éviter les pierres (les rochers) et les courants, en dirigeant la pirogue, aussi bien qu'on le peut. Si on pense seulement aux difficultés, on ne se mettra jamais en route.

C'est important que l'on arrive peu à peu, à une **justice internationale**. Mais ne doit pas attendre pour agir, d'avoir une idée claire et acceptée par tous, de ce qu'est cette justice internationale. Si des frères et des sœurs souffrent, il faut à tout prix **faire quelque chose, et tout de suite**, pour diminuer leurs souffrances. Car eux, ils ne peuvent pas attendre. Aider nos frères, ce n'est pas seulement une question de charité. C'est vrai que cela commence par elle, parce que nous avons pitié des gens. Mais ce n'est pas seulement, « si nous voulons bien ». C'est obligé. C'est donc une question de justice. On doit faire tout ce qu'on peut, pour cela. On agit ensemble. On fait agir nos gouvernements, et aussi les autres pays. Et si, par exemple, on doit envoyer des soldats dans un autre pays, pour arrêter une guerre ou une tuerie de la population (des massacres), on le fait. Mais bien sûr, avec toutes les précautions dont nous venons de parler. On a créé une force d'intervention africaine, à quoi sert-elle, si elle n'intervient pas ? Sauf à dépenser notre argent pour rien. Et si elle attend toujours l'ONU, et l'argent des pays occidentaux (l'Europe et l'Amérique), pour faire quelque chose ? Celui qui peut faire quelque chose, il doit le faire. Même si c'est petit. Et il doit le faire sans attendre. D'ailleurs, souvent, *« c'est le petit piment, qui est le plus fort ! »*.

## La responsabilité politique

Il ne suffit pas d'agir, au niveau humanitaire. Il faut aussi agir au niveau politique. Car la pauvreté dans le monde n'est pas obligatoire. La plus grande partie des souffrances et de la pauvreté des hommes, elle est causée par des chefs qui profitent de leurs peuples, par des patrons qui font de **la corruption**, et par des militaires ou des rebelles méchants, qui cassent le pays. Mais ce n'est pas seulement à cause d'eux. Tous ces gens sont soutenus par d'autres. Par exemple, des commerçants, des chefs d'entreprises ou de sociétés, ou d'autres personnes qui veulent elles aussi, profiter des richesses du pays. Il y a des patrons, qui ne respectent pas les droits des travailleurs. Mais ils sont protégés par les chefs du pays, parce que ces patrons leur donnent de l'argent. *« Que peut faire la main, contre une pierre ? »* (proverbe peuhl). Il y a des entreprises (des compagnies) qui donnent de l'argent aux fonctionnaires de l'état (des pots de vin, des dessous de table), plutôt que de payer les impôts et les droits de douane. Et quand il y a du pétrole, des matières premières (les minerais), ou des produits agricoles, comme le coton, dans le pays. Souvent l'argent gagné, n'est pas utilisé pour faire avancer le pays, ou pour aider les pauvres, en particulier les paysans, ou ceux qui ont travaillé à ces productions. Ce sont surtout les gens des beaux quartiers de la ville et les fonctionnaires, qui profitent de cet argent. *« Les traces de l'éléphant effacent celle de l'antilope »* (proverbe douala). En plus, les chefs du pays vont mettre cet argent, dans les banques à l'étranger. Comme cela l'argent est à eux et personne ne peut le leur enlever. Est-ce que cela est juste ? Tout cela rend le pays plus pauvre. Cela fait souffrir d'abord les petits de la société, qui n'auront plus rien. (Voir dans mon site, la page sur la corruption).

Si nous laissons faire ces personnes, qui détournent ou qui corrompent, sans rien dire, nous sommes aussi responsables. Même si nous-mêmes, nous n'avons pas mangé cet argent. Parce que **nous sommes complices** : en ne disant rien, nous laissons faire, ceux qui profitent des pauvres. *« Qui ne dit rien, consent »* Et nous devons alors en supporter les conséquences, nous aussi.

Mais les banques qui acceptent de recevoir cet argent, est-ce qu'elles sont justes ? Et les grandes sociétés, qui exploitent le pays, et qui viennent prendre nos richesses, sans les payer à un prix juste ? Nous qui vivons en Afrique, nous ne pouvons pas agir directement, sur les banques ou les grandes compagnies, qui sont en Europe ou aux Etats-Unis. Et surtout pas dans d'autres petits pays du Tiers Monde, où il n'y a pas de loi, et où se trouvent beaucoup de ces banques et sociétés. Si nous voulons la justice dans le monde, c'est donc important que nous soyons unis, avec les gens et les ONG des autres pays, pour pouvoir **agir tous ensemble**. Car les choses se passent maintenant, au niveau du monde entier. Il faut agir, par exemple avec les syndicats ou les partis politiques du monde entier. Car *« si tu enlèves une brique du mur, c'est tout le mur qui s'écroule »*. Et maintenant, grâce à internet, aux voyages, et aux relations internationales, c'est devenu possible. Mais d'abord, il est important de faire ce que nous pouvons faire là où nous sommes, dans notre quartier, et dans notre village. Et d'agir pour transformer déjà, notre propre pays. Pour avoir un bon gouvernement qui cherche la justice pour tous ses habitants. *« Quand les barbes brûlent, chacun éteint d'abord la sienne ! »*. Car les ONG peuvent aider, mais elles ne peuvent rien faire, si les gouvernements ne sont pas bons, et ne font pas bien leur travail.

Il y aura **beaucoup de choses à faire**. Nous commençons par ce qui est possible : Demander aux responsables de notre pays, de faire les contrats justes, pour qu'on nous achète nos produits à un prix normal (le commerce équitable). Pour avoir l'argent nécessaire, pour nourrir et faire vivre notre population. Et de nous faire des comptes-rendus clairs. Ne pas vendre nos terres, à des pays ou à des sociétés étrangères. Payer les travailleurs à un prix juste, respecter les droits des travailleurs, et permettre aux syndicats et autres groupes de travailleurs d'agir. Ne pas polluer (salir) la terre, l'air ou l'eau (respecter l'environnement). Pour protéger, et ne pas casser la santé des gens, là où ils travaillent. Ne pas vider nos mers et nos rivières, de leurs poissons. Ne pas couper les arbres, sans en replanter. Et tant d'autres choses. Nous demanderons aussi à nos responsables de mettre la paix et la sécurité dans le pays. De permettre la nourriture, la santé et l'éducation pour tous. Et de faire tout ce qu'un état doit faire, pour sa population.

Cela demande **un Etat, où les citoyens ont le droit de parler**, et où ils sont écoutés. Où la population est au courant de ce qui se passe, et a les moyens de contrôler ce qui se fait. Par exemple par des députés, des chefs de quartiers et de villages, choisis par tous, qui disent ce qu'ils font, et font ce qu'on leur demande. Et des fonctionnaires, qui connaissent bien leur travail, et qui le font normalement, au service de tous, sans choisir (sans distinction). Avec des responsables, qui défendent les droits et les intérêts, de ceux qu'ils dirigent, dans tous les groupes et associations. Des enseignants qui enseignent bien, des agents de santé qui soignent bien, et à qui on donne les moyens nécessaires, pour cela. Des militaires qui respectent les civils, et des juges qui sont justes....

Tout cela demande donc **une action, au niveau politique**. Tout le monde ne peut pas être un grand politicien. Il faut avoir des qualités pour cela. Mais nous devons justement choisir des gens capables. Capables, mais aussi honnêtes, travailleurs et sérieux. Pas obligatoirement des gens de notre ethnie, ou de notre religion. Nous devons les soutenir. Et les conseiller, au lieu seulement de les critiquer. Et là encore, au lieu de faire des grands discours, nous commencerons par transformer d'abord notre propre parti politique, à notre niveau, là où nous pouvons tous agir. Car *« quand le feu commence dans les racines, il monte jusqu'en haut du palmier »*

Nous aidons les gens quand il y a un malheur chez nous, ou dans les autres pays. C'est très important. Mais la justice nous demande aussi de tout faire, **pour que les mêmes souffrances n'arrivent pas à nouveau**. Ainsi, nous aidons les gens qui n'ont plus à manger. Mais nous cherchons à leur donner en même temps, les moyens nécessaires : les semences, les outils, les engrais, la formation, etc... Pour qu'ils puissent à nouveau cultiver. Et qu'ils n'aient pas encore besoin de nous, dans quelques années. Et surtout que l'on mette en place, les systèmes de prévoyance, pour que l'on voit que la famine va revenir, et qu'on l'arrête. Et que l'on prenne tous les moyens possibles ; pour lutter contre la sécheresse : arrêter les feux de brousse, planter des arbres, faire l'irrigation,...

Nous aidons des gens qui ont souffert des inondations. Nous cherchons aussi des ingénieurs, pour arrêter les inondations, quand il y aura à nouveau des grandes pluies. Par exemple en faisant des digues, en construisant des maisons plus solides, et en arrangeant les quartiers (égouts et canaux, pour faire partir les eaux, etc...).

Nous empêchons les gens de détourner l'argent du pays. Et de le mettre dans des banques à l'étranger. Nous veillons en même temps, à ce que cet argent soit bien utilisé, maintenant. Par exemple pour la santé, l'éducation ou les projets de développement.

Nous aidons un pays, cassé par la guerre. Nous faisons attention pour que les nouveaux responsables du pays cherchent, vraiment la paix et le bonheur de tous les habitants. Et donc qu'il y ait au oins, des élections démocratiques. Après une bonne préparation, et une bonne éducation de la population. Car ça ne sert à rien de venir aider les gens, après un malheur. Si on n'empêche pas ce malheur, de revenir à nouveau.

## La justice locale

Nous ne pouvons pas tous faire les mêmes choses, dans tous les pays. Car nous n'avons pas les mêmes moyens pour agir. Mais surtout, tous les pays n'ont pas les mêmes valeurs, les mêmes qualités et le même but. On ne donne pas partout la même importance, aux choses que l'on doit faire dans la société. Et ce ne sont pas les mêmes choses que l'on met en premier. Car nous n'avons pas tous, la même civilisation ni la même culture. C'est donc normal que nous ayons des idées différentes des autres pays, sur le bien commun, la vie de la société et les droits humains. Quand il y a des grands problèmes comme les inondations ou les sécheresses, nous avons le droit de demander l'aide des autres pays. Mais **pour faire marcher notre société, cela c'est notre travail**, et notre responsabilité. Personne ne peut le faire à notre place.

Dans notre propre société : nous avons la même histoire. Notre avenir est le même. C'est pourquoi, nous avons besoin d'une justice locale, adaptée à notre société, répondant à nos vrais besoins, et construite sur notre histoire et notre civilisation. C'est **à nous-mêmes de nous libérer**, par nous-mêmes. Même si les autres pays nous aident, personne ne pourra nous libérer à notre place. Personne ne pourra vivre les droits humains et la justice, à notre place.

Cela c'est **le rôle de la politique**. A nous de nous engager dans la politique. Et de choisir des gens capables et sérieux pour nous diriger, comme on vient de l'expliquer plus haut. Cela dépend de nous, car c'est nous qui votons. Et nous veillerons ensuite, à ce que les chefs que nous avons choisis, respectent vraiment la justice pour tous. Et qu'ils conduisent aussi l'économie d'une manière juste : le commerce, le travail, les projets et toutes les affaires d'argent. A ce moment-là, les autres pays n'auront plus besoin de nous aider autant. Et en même temps, ils ne pourront plus nous commander, comme avant. La justice nous rendra libres. Pour que tous vivent mieux les droits humains. (D'après l'article *justice globale et locale* » de Michael Walzer (Revue : « Etudes » de Mai 2011)

## Un Exemple : la commission Justice et Paix de Guinée

« Si tu veux la paix, cultive la justice » (Isaïe 32, 17). - « Je vous donne ma paix » (Jean 14, 27)

Comme on l'a dit, les Organisations qui travaillent pour les Droits de l'Homme sont très nombreuses. C'est à chacun de choisir, là où il veut agir. En voici un exemple :

Buts : Participer à la construction d'une société de justice et de paix, qui respecte la vie et la dignité de la personne humaine, et qui cherche une vraie démocratie. Dans la liberté, la participation, la responsabilité et le respect des droits humains. Pour construire le Royaume de Dieu sur la terre, un Royaume de Justice, de Paix et de Joie, dans l'Esprit Saint (Rom 14, 17)

Justice : Faire grandir la justice dans le pays, par des actions concrètes, menées à tous les niveaux : communautés de base (CCB) ; mouvements, associations et paroisses ; diocèses, pays tout entier Recenser et analyser les situations d'injustices,

- Eduquer à la justice,
- Lutter contre les injustices
-

Enseigner la doctrine sociale de l'Eglise : la dignité de la personne humaine, le bien commun, la solidarité, la responsabilité à la base, la préférence pour les pauvres, les biens de la terre pour tous.

- Défendre la démocratie, la bonne gouvernance, la liberté des citoyens et le respect des droits de tous
- Lutter contre la corruption
- Former les consciences à l'honnêteté, la responsabilité et l'engagement
- Enseigner les droits humains, et les conventions signées par le pays
- Mettre en place des comités, qui luttent contre les injustices
- Bâtir et soutenir la société civile
- Collaborer avec les groupes et associations qui travaillent dans le même sens
- Défendre ceux qui sont persécutés injustement, pour quelque motif que ce soit
- Défendre les droits des femmes, des enfants, des travailleurs, des étrangers, des réfugiés et de tous les sans-voix
- Soutenir les écrasés, les handicapés, les enfants exploités, les gens mis de côté et chassés de la société
- Défendre les prisonniers non-jugés, les personnes sans défense (assistance juridique)
- Faire des déclarations, face aux situations d'injustice
- Plaidoyer (défense) pour les pauvres, les faibles, les nécessiteux et tous les petits de la société
- Intervenir auprès des pouvoirs publics

### ***La Paix*Actions à 3 niveaux :**

1. Etudier les conflits actuels, et rebâtir la paix = action
- 2.

Dénoncer les conflits latents (prévenir des problèmes qui se préparent), et les désamorcer (enlever leur force) = prévention

3. Eduquer à la paix et à la non-violence = formation

Guérir les traumatismes (souffrances) causés par la guerre, et les violences de toutes sortes Réconcilier les gens qui ne s'entendent pas, au niveau des personnes, des groupes et de tout le pays. Permettre aux personnes qui s'opposent, de se rencontrer et de se pardonner Mettre en place un dialogue social Jouer un rôle de médiateur dans les conflits Former des médiateurs (des sages, des conseillers)

Voir en annexe le plan d'action d'un mouvement d'enfants (les CV-AV) sur la Promotion Humaine

## Comment travailler avec les autres religions ?

Dans tous nos pays d'Afrique, il y a au moins trois religions : la religion traditionnelle, que les ancêtres nous ont laissée, et qui nous conduit, même dans notre vie d'aujourd'hui. Ensuite, les gens sont soit chrétiens, soit musulmans. Mais nous avons au moins, une base commune pour nous comprendre.

Nous pouvons parler ensemble, de nos différentes religions. C'est une bonne chose. A condition de nous respecter. Et de chercher vraiment à comprendre les autres ; pas à leur imposer nos idées, ou notre religion. Le Coran dit : *« On ne doit forcer personne en matière de religion, d'ailleurs la vérité se distingue elle-même de l'erreur »*. C'est ce qu'on appelle **le dialogue** entre religions. C'est une bonne chose. Mais ce n'est pas le but, de l'action pour les droits humains.

Un proverbe dit : *« Pour faire un bon plat, il faut plusieurs légumes »*. Si nous voulons faire quelque chose, pour les droits humains et pour libérer nos frères, il est donc important d'agir tous ensemble, avec les gens des autres religions. Mais nous ne nous retrouvons pas, à ce moment-là, pour parler de religion. Nous nous retrouvons en tant que frères, citoyens et amis, pour voir les problèmes du quartier. Et **chercher ce que nous pouvons faire ensemble**. Ce n'est pas toujours facile, car il y a eu souvent des problèmes dans le passé. Il est donc important de mettre la confiance entre nous. Et pour cela, d'abord de nous parler : pour connaître les idées de chacun, dans une bonne ambiance d'amitié.

Pour que les autres acceptent de travailler avec nous, il est bon de leur montrer, l'importance de ce que nous voulons faire. Et leur expliquer que nous le faisons, pour aider les gens qui souffrent. Pas d'abord pour faire grandir notre religion, ou pour faire des conversions.

Malgré cela, certaines personnes peuvent refuser, d'agir avec nous. Et même, refuser de nous écouter. Il faut alors chercher des gens, parmi leurs parents et leurs amis, qui pourront les conseiller : ils leur **montreront l'importance de ce que nous voulons faire**. Mais pour cela, il faut chercher des gens qu'ils vont écouter, pas n'importe qui. Cela peut-être, en particulier, leurs responsables religieux, si ils sont ouverts à notre religion. Par exemple, un musulman voulait chasser une pauvre veuve chrétienne de sa maison, parce qu'elle ne pouvait pas payer le logement. Des chrétiens ont essayé de la défendre, mais le propriétaire a refusé de les écouter. Alors ces chrétiens ont été voir l'Imam du quartier, avec lequel ils avaient déjà collaboré, pour organiser des activités de vacances (un centre aéré), pour tous les enfants du quartier ensemble. L'Imam les a écoutés. Il les a compris, et il a parlé lui-même à son disciple, propriétaire de la maison. Ainsi, ils ont pu trouver une solution (voir la fiche 8, sur la liberté religieuse, de la série « Doctrine sociale de l'Eglise »).

### 3 Textes du Coran

Il faudrait faire une réflexion plus grande, au niveau de l'islam. Cela dépasse les limites de ce travail. Voici au moins 3 textes, auxquels nous pouvons réfléchir. Et sur lesquels nous pouvons nous appuyer, pour agir ensemble.

Sur la justice : *« Vous les croyants, observez avec soin la justice. Soyez des témoins vrais, comme Dieu le demande. Même si pour cela, il faut vous attaquer vous-même. Ou votre père, votre mère ou vos parents proches. Que ce soit par rapport à un riche ou un pauvre. Car Dieu doit passer en premier avant eux. Et il connaît mieux leur intérêt, que vous (4, 135) »*

Sur la réconciliation : *« Si deux groupes de croyants se combattent, vous les réconciliez entre eux. Si un groupe attaque un autre, combattez celui qui a attaqué, jusqu'à ce qu'il suive la parole de Dieu. S'il la suit, réconciliez vous avec justice et en étant équitables. Car Dieu aime ceux qui sont équitables. Les croyants sont des frères. Mettez la paix entre vos frères. Et craignez Dieu pour qu'il vous fasse miséricorde (qu'il ait pitié de vous) 49, 9.1.10 »*

Sur la corruption : *« Quand on leur dit : ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent « Nous sommes des réformateurs ». Pourtant ce sont de vrais corrupteurs. Mais ils ne s'en rendent pas compte (2, 12).*

#### Au niveau de l'église

#### **L'Eglise doit d'abord se transformer elle-même.**

Le Synode des Evêques de 1971 disait : *« L'Eglise doit être témoin de la Justice. Mais pour parler aux hommes de la justice, il faut d'abord être juste à leurs yeux »*. L'Eglise doit donc se transformer.

Un proverbe baoulé dit: *« L'étranger a de gros yeux. Mais il ne voit rien »*. Nous devons donc écouter ce que disent nos frères et nos sœurs, les hommes et les femmes de notre société, sur la manière dont l'Eglise vit et agit. Car *« C'est l'habitant du village, qui montre à l'étranger, les chemins que les animaux suivent »*. **Nous écoutons ce que les hommes disent**, par exemple :

- Sur la façon dont l'Eglise a condamné certains théologiens, sans même leur donner la possibilité de s'expliquer.
- Sur la place et les responsabilités que l'on donne aux femmes, dans l'Eglise.
- Ou sur le soutien que l'Etat du Vatican donne à certains gouvernements, alors qu'ils font souffrir leurs populations, et ne respectent pas les droits humains.

Au moment du Jubilé de l'An 2000, le Pape Jean-Paul 2 a demandé à l'Eglise, de reconnaître ses fautes passées contre les droits humains. Cela doit aider tous les chrétiens, à changer leur comportement, pour ne pas retomber dans les mêmes fautes, aujourd'hui.

Depuis longtemps, des gens ont demandé **la liberté de conscience** (le droit d'avoir ses idées, et de faire ce que l'on pense, après avoir sérieusement réfléchi dans son cœur). Cela a aidé l'Eglise, à revenir à la Vérité de

l'Évangile. Et au comportement de Jésus, qui n'a jamais forcé personne. Il disait toujours : *« Si tu veux, viens et suis moi »*. Mais des chrétiens disaient : « il faut défendre plutôt les droits de Dieu ». D'autres disaient : « Il faut défendre la Vérité ». Comme si un homme pouvait connaître toute la Vérité, à lui tout seul. Dieu seul est la Vérité totale. Pourtant, il a fallu attendre le Concile de Vatican 2, pour qu'on reconnaisse la liberté de religion, en disant : *« Cette liberté, c'est qu'on ne doit forcer personne à agir, contre ce qu'il pense dans son cœur. On ne doit pas l'empêcher non plus, de faire ce qu'il pense bon »* ... A condition qu'il ne fasse pas de mal aux autres, bien sûr. Et qu'il ait sérieusement réfléchi, et demandé conseil, pour connaître la vérité.

Mais nous ne devons **quand même pas, accepter n'importe quoi**. Par exemple, des gens parlent du droit à l'avortement. Mais ce n'est pas un droit. On n'a jamais le droit de tuer. Et aucun passage de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ne permet l'avortement. *« Celui qui veut suivre tous les chemins dans la forêt, il finit par se perdre »*. (Voir dans la 2<sup>o</sup> partie de cette série : Droits Humains et Christianisme, le 2<sup>o</sup> chapitre : Droits Humains et Histoire de l'Eglise)

**Il faut donc continuer à réfléchir** dans l'Eglise. Par exemple, si on veut lutter contre la torture (quand on fait souffrir des gens injustement et avec méchanceté, dans leurs corps ou dans leurs cœurs). Comme on le fait, par exemple, dans l'ACAT (Action des Chrétiens contre la Torture). Si on est vraiment contre la torture, on ne peut plus continuer à dire, que la souffrance sauve le monde. Ou que la souffrance vient de Dieu, pour que nous changions notre vie, et laissons les mauvaises choses. Parce que Dieu est contre la torture. Il ne veut pas que l'on fasse souffrir les hommes, ses enfants. On doit donc en tirer les conséquences. Et **changer**, non seulement nos façons de parler, mais aussi **nos façons de penser, et d'agir**. Un proverbe dit : *« Quand le rythme du tam-tam change, le pas de la danse doit changer, lui aussi »*. D'ailleurs, même pour le Christ, ce qui sauve le monde, ce n'est pas la souffrance, c'est l'AMOUR.

De même, si on cherche la paix, comme l'ONU et la Déclaration des Droits de l'Homme le demandent. A ce moment là, on ne peut plus représenter Dieu comme un chef de guerre, avec du feu et une épée. Jésus n'est pas entré à Jérusalem sur un cheval de guerre, mais sur un petit âne.

Jean-Paul 2 disait, le 4 Juillet 1998 : *« Le travail des chrétiens pour les droits humains, fait partie du travail de l'Eglise elle-même, dans le monde actuel. En effet, l'Eglise ne peut jamais abandonner les hommes. Parce que l'avenir des hommes, est uni pour toujours avec le Christ... . Nous devons donc nous poser les questions importantes, qui regardent la vie des hommes, aujourd'hui et dans l'avenir. Avec justice et vérité, et en prenant nos responsabilités. »*

## **Agir partout dans le monde**

**Former les chrétiens** : La Commission Justice et Paix explique : *« Il faut apprendre les droits humains, dans notre vie de chaque jour »*. C'est pourquoi l'Eglise doit apprendre aux hommes, à prendre leurs responsabilités, et à faire leurs devoirs. L'Eglise s'occupe du plus profond de l'homme, qui est blessé dans sa dignité et dans ses droits. Comme le Bon Samaritain s'est penché sur le blessé, attaqué par des voleurs, et abandonné sur la route (Luc 10,29-37). L'Eglise va chercher les hommes perdus, comme le fait Jésus, le Bon Berger (Jean 10,11-16).

Il y a des chrétiens **dans le monde entier**. Cela doit nous permettre, de faire connaître les problèmes de chaque pays, aux autres pays. Et d'agir partout dans le monde, pour l'intérêt du monde entier. Pour défendre des gens et des **pays** qui ne sont pas défendus. Même s'ils sont très loin de nous. Cela nous permet aussi d'apprendre des choses, de tous les hommes du monde entier. Par exemple, quand il y a eu les Accords d'Helsinki en 1975, pour la paix entre l'Est (les pays communistes) et l'Ouest (les pays d'Europe de l'ouest et les Etats-Unis). La Conférence de toutes les Eglises d'Europe (la KEK) s'est réunie. Cela a beaucoup aidé les Eglises de l'Est, à commencer un nouveau programme, sur les droits de l'homme. Cela a aidé aussi les Eglises de l'Est et de l'Ouest, à mieux s'accepter mutuellement. De même, il est très important pour les Eglises d'Afrique, de mieux

se connaître et d'agir ensemble. Pas seulement entre elles, mais avec les Eglises des autres continents. Pas seulement les Eglises d'Europe et d'Amérique de Nord. Mais surtout les Eglises d'Amérique centrale et du sud, et les Eglises d'Asie.

D'un autre côté, les chrétiens doivent aider, à adapter les droits humains, **à la civilisation et aux coutumes de chaque pays**. Pour que les droits ne restent pas des choses théoriques, dont on parle, mais qu'on n'applique pas.

### **Agir tous ensemble :**

**L'Eglise va travailler pour les droits humains**, avec les autres religions. Et avec tous les hommes de bonne volonté, qu'ils soient croyants ou non. Car *«si tu gardes la main fermée, tu ne peux pas travailler»* (proverbe bamoun). Dans cette marche vers les droits de l'homme, l'Eglise ne se contente pas de parler ou d'enseigner. Elle cherche à aider ceux qui sont exploités. Par tous les moyens qu'elle a, avec la force qui lui vient de Dieu. Elle soutient ceux qui souffrent, en étant à côté d'eux, dans les violences de toutes sortes. Elle apporte la paix ; au milieu de tous les malheurs. Elle apporte l'espérance. Pour défendre les droits humains, l'Eglise cherche aussi à agir, sur les causes des souffrances des hommes. Un proverbe dit : *«Si le feu est arrivé en haut du palmier, il est parti des racines»*

Au fur et à mesure du temps qui passait, l'Eglise a mieux compris, que l'injustice ce n'est pas seulement, des actions de chaque personne séparément. L'injustice s'appuie sur des mauvaises organisations de la société. Il ne suffit donc pas, que chacun respecte les droits de son frère. Il faut **transformer la société** elle-même. Pas tout seul, mais tous ensemble. *«Car c'est quand les 2 mâchoires se rencontrent, qu'elles arrivent à casser un os»* (proverbe lunyoro). On comprend mieux aujourd'hui, que si les personnes ont des droits, **les peuples ont aussi des droits**. Et ces droits doivent être respectés par les autres peuples, pour que le monde devienne juste, uni et en paix.

**L'Eglise a une grande responsabilité** pour cela. Et elle peut faire beaucoup de choses. Parce qu'elle est présente, dans le monde entier. Et elle est respectée par beaucoup de monde. La Commission Justice et Paix de Rome a écrit : *«Tous les pays doivent obligatoirement respecter les droits humains. A n'importe quel moment, et quelles que soient la force et la grandeur du pays (son développement économique). Ces droits sont valables de la même façon, pour toutes les cultures. Parce qu'il n'y a pas de pays, où les hommes et les femmes ont une dignité plus petite, que celle des gens des autres pays. L'homme par son intelligence, peut connaître les droits humains. Ils ont été écrits clairement, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et dans les autres textes des Nations Unies. Mais l'Eglise a reçu en plus, la Lumière de l'Evangile. C'est ce qui lui permet de mieux comprendre les Droits humains»*. C'est pourquoi l'Eglise a mis en place partout dans le monde, des Commissions de **Justice et Paix**, pour mettre en pratique ces droits humains.

### **Agir à partir de l'Evangile**

Pour transformer la Société dans laquelle ils vivent, les chrétiens ont reçu la lumière de l'Evangile, et de la Doctrine sociale de l'Eglise. Suivre les droits de l'homme, cela demande donc à l'Eglise, **d'annoncer l'Evangile**, qui est une parole qui sauve. Une parole d'amour, et une parole d'espoir (d'Espérance). Cet Evangile est pour tous les hommes, dans toutes les situations de la vie du monde. L'Eglise vit cet Evangile, d'abord elle-même. Ensuite, elle le propose aux autres. Même si dans la société, les gens disent autre chose, et ont d'autres idées. L'Eglise montre le Chemin de Jésus aux hommes, en respectant leurs libertés, et en les appelant au fonds de leur cœur. Elle les soutient pour faire le bien, et pour mettre en pratique les droits humains. Dans cette recherche des droits humains, l'Eglise apporte l'Amour du Christ. Et pour cela, elle cherche à vivre elle-même, dans cet amour du Christ. Cela veut dire 2 choses :

## 1°) D'abord, les chrétiens doivent s'opposer à ce qui ne va pas. Par exemple,

- quand on **abaisse les personnes**,
- quand on **empêche les libertés**, et que l'on ne reconnaît pas les droits des gens.
- quand on **attaque leur corps** : par l'avortement, la stérilisation (empêcher les femmes d'avoir des enfants), la mutilation (quand on coupe un bras, une jambe ou une autre partie du corps), quand on torture (quand on fait beaucoup souffrir avec méchanceté), l'euthanasie (quand on fait mourir des grands malades), la faim, le manque de maison, la maladie, etc...
- quand on **attaque l'esprit et le cœur des gens** (l'intégrité morale) : par exemple le manque de liberté de religion ; quand on empêche les gens d'avoir leurs propres idées ou de parler ; le racisme ; quand on oblige les gens, à avoir certaines idées, par les discours (la propagande) ou la publicité ; le manque de respect de la vie des gens, etc...
- Un chrétien doit aussi refuser les mauvaises choses, au **niveau politique** : quand l'Etat veut tout commander (la dictature) ; quand on force les gens, et qu'on les met en prison, au nom de la sécurité et de l'ordre ; quand un petit groupe commande tout le pays ; quand on punit injustement les gens (la répression) ; quand on les oblige de toutes les façons, et en leur faisant peur (le terrorisme).
- Le chrétien doit s'opposer aussi aux mauvaises choses, dans le **domaine économique** : par exemple la société de consommation, où on veut avoir toujours plus de choses. Et où on en gaspille beaucoup : on jette les choses qui marchent encore, on laisse les choses pourrir ou se perdre inutilement, que ce soit de la nourriture ou d'autres objets ; les dépenses pour acheter beaucoup d'armes ; la nature que l'on casse par la saleté (les ordures et la pollution), les feux de brousse, les arbres que l'on coupe sans en replanter ; les gens des villes qui oublient les paysans et les villages. Il y a aussi le manque de partage, des nouvelles connaissances de la science et des nouvelles machines, entre les hommes et entre les pays riches et pauvres.
- Surtout, les chrétiens empêchent, que l'on **rejette certains groupes de personnes**, comme par exemple les handicapés, les enfants, les analphabètes (ceux qui ne savent pas lire), les pauvres, les malades, les personnes âgées, etc...

## 2°) Défendre les libertés et les droits.

Le droit à la vie dans la dignité, le droit à la santé, à l'éducation, au mariage, le droit au travail, à avoir une maison et ce qui est nécessaire pour vivre, le droit de participer à la politique et à la vie du pays. Et aussi le droit des peuples au développement, et le respect des petits groupes (les minorités). (*d'après la commission Justice et Paix de Rome*).

Souvent des chrétiens disent : il faut que les évêques parlent. Mais l'Eglise, c'est qui ? Ce ne sont pas seulement

les évêques. C'est tout le peuple de Dieu. Il est donc important, que les droits humains soient enseignés, à tous les chrétiens. Et **que chaque chrétien parle et agisse**, là où il vit et travaille. Pas seulement les évêques. Que les communautés chrétiennes de base s'engagent dans les quartiers, pour agir avec tous les autres habitants : pour rendre le quartier meilleur, et plus heureux à vivre. Que les chrétiens se réunissent en groupes de réflexions et d'actions, et en Mouvements d'action catholique, pour agir eux-mêmes. En lien avec les gens qui sont dans les mêmes situations : les jeunes, les enfants, les hommes et les femmes, les travailleurs, les agents de santé, les enseignants, ceux qui travaillent dans les tribunaux, etc...

En effet, ce sont **les laïcs**, qui sont présents dans les organisations de la société. Ils sont en contact avec les autres chrétiens, et avec les gens des autres religions. Ils peuvent travailler dans les mouvements politiques, les syndicats, et toutes les autres organisations. Ils peuvent aussi s'engager dans les associations, qui travaillent directement pour les droits humains. *Un seul anneau au bras, ne fait pas de bruit* » (proverbe tetela)

Pour l'engagement spécial des religieux et des religieuses, voir la rubrique de ce nom, dans mon site : <http://armel.duteil.free.fr>

Mais bien sûr, ces chrétiens et ces communautés agiront pour les droits humains, pas seulement à cause de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et des autres lois de l'ONU. Ils le feront, parce qu'**ils ont entendu l'appel de Dieu** pour cela, au fond de leur cœur. Et ils agiront dans la foi chrétienne, à partir de la lumière de l'Évangile, et en se laissant conduire par l'Esprit Saint, dans la prière.

En effet, dans la vie, il n'y a pas que les droits humains. **La vie chrétienne, c'est plus** que la simple lutte pour les droits de l'homme. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme explique des droits, mais elle ne donne pas une morale (des conseils), pour apprendre à bien vivre, comme le faisaient déjà les Dix Commandements (*voir la fiche 6 : droits et devoirs, de la série sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Et le chapitre : droits humains et vie chrétienne, dans la 2<sup>o</sup> partie*). Il faut ajouter à la justice des droits humains, la charité et l'amour du Christ (*voir ce qu'on a dit plus haut, sur justice et charité*). Et l'Évangile nous demande le pardon, la non-violence et l'amour, même de nos ennemis. Seul le Christ pouvait nous demander cela, pas les hommes. Car aucune loi ne peut obliger les gens à pardonner. Et pourtant, c'est seulement le pardon, qui peut nous apporter une véritable paix. Et seule la foi peut nous pousser, non seulement à agir pour les droits humains, mais à aller jusqu'à donner notre vie pour nos frères, comme Jésus.

### **Une déclaration :**

La KEK (Conférence des Eglises d'Europe), affirmait en 1981, à la rencontre de CROYDON :

1. C'est Dieu qui a créé l'homme. Il lui a donné sa dignité. Cela nous demande d'agir, pour les droits des personnes individuelles, et pour toute la communauté humaine. Cela nous appelle aussi à respecter l'environnement (**la nature**), **qui est la Création de Dieu**. L'homme ne doit pas utiliser la terre, comme s'il en était le chef et le propriétaire. Il peut s'en servir, mais avec respect et dans la responsabilité. En pensant aux conséquences de ce qu'il fait, pour aujourd'hui et pour ceux qui viendront plus tard.
2. **Jésus nous a réconciliés** avec Dieu. Il nous appelle pour apporter la réconciliation, le pardon, la paix et la confiance. Entre les personnes humaines, et entre les peuples. La réconciliation, c'est une nouvelle façon de vivre en paix, qui donne la liberté et la dignité (la valeur) à la personne humaine.
3. **Le Saint Esprit construit l'Eglise**, en attendant le Royaume de Dieu. Ce désir du Royaume de Dieu nous

pousse à mettre la paix, entre les personnes et entre les peuples. Nous espérons une vie totale, pour aujourd'hui, et pour les hommes qui viendront après nous. Comme disait Jésus (Jean 10, 10) : *« Je suis venu pour qu'ils aient la vie totale »*. Pour lutter pour la paix, on doit souvent supporter de grandes souffrances. Comme Jésus qui est mort sur la Croix pour cela. Sans paix il n'y a pas de vie. Et sans vie il n'y a pas de droits humains.

Les évêques suisses ont dit le 8 juin 2011 : *« L'Eglise ne fait pas la politique des partis. Mais elle prend partie pour l'Evangile, et pour les hommes qui ne peuvent pas parler. Et là où la dignité des hommes n'est pas respectée. Ils rappellent que c'est le devoir des laïcs chrétiens, hommes ou femmes, de s'engager dans la politique, la vie de la société et l'économie. Grâce à la doctrine sociale catholique, qui leur offre un chemin clair. Ils agissent dans l'esprit de l'Evangile, de l'amour, de la vérité et de la justice. Tous les hommes ont une dignité unique : ils sont tous enfants de Dieu. L'Eglise, à travers son enseignement social, travaille pour que la dignité humaine soit respectée pour tous et par tous, dans la société et par l'état (les chefs du pays). Les baptisés doivent agir dans tous les partis. Tous sont appelés à remplir leur engagement, en tant que baptisés, pour le bien de tous les hommes. Ils le font, quand ils s'engagent pour la justice, qui est nécessaire pour avoir la paix, pour l'égalité et la protection des personnes, pour l'éducation et la formation, et pour le respect de la Création et des ressources naturelles »*.

### **Conclusion:**

**Agir** pour les droits de l'homme, c'est très difficile et dangereux. Beaucoup de gens seront contre nous. Mais nous avons la Force de l'Esprit-Saint. Grâce à Lui, nous continuons à enseigner les droits humains, sans nous décourager. Et nous continuons à agir, pour les mettre en pratique, avec l'aide de tous les hommes de bonne volonté, croyants ou non. Nous cherchons les meilleures façons d'enseigner, et de vivre ces droits humains, comme le demande Jean-Paul 2 dans sa Lettre sur la venue du 3<sup>ème</sup> Millénaire, n° 20 : *« Engageons-nous à mettre en pratique l'enseignement du Concile Vatican 2, dans chacune de nos vies, et dans l'Eglise toute entière »*

### **Pour parler ensemble :**

*Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*

*Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

### **Questions pour passer à l'action**

Quelles paroles de l'Ancien Testament (spécialement des Prophètes) connaissons-nous, qui concernent les droits humains ? Quelles paroles de l'Evangile ? Quelles paroles des Apôtres ?

En quoi ces paroles nous éclairent-elles ?

Qu'est-ce que Dieu a fait dans l'histoire du monde, au sujet des droits humains ? Qu'est-ce que Jésus a fait ? Qu'est-ce que les Apôtres et les premières communautés chrétiennes ont fait ? Comment continuer leur action ?

Quels sont les principes de la Doctrine sociale de l'Eglise qui nous soutiennent, pour agir pour les droits humains ?

Quelles autres idées nous soutiennent, dans notre engagement ?

Que pensons-nous de ce qu'on a dit, sur la Commission justice et paix ? Quels autres groupes connaissons-nous, qui agissent pour les droits humains ? Que font-ils ? Nous-mêmes, dans quels groupes sommes-nous engagés ?

Comment agir en chrétiens, pour défendre et faire grandir les droits humains ?

Comment agir aux différents niveaux : personnellement, dans nos groupes chrétiens (communautés de base et Mouvements), dans notre quartier ou village, et dans les différentes organisations et associations du pays : dans les organisations syndicales et politiques, pour les questions économiques (-les problèmes de travail et d'argent), dans la marche de la société, dans les activités culturelles et nos coutumes, au niveau du pays, et au niveau du monde entier (les organisations internationales).

**Prière et Chant.**

## **Annexe : Documents pour le formateur**

### **1) Réunions des CV-AV 2011**

#### **Explications :**

Un Mouvement d'action catholique suppose des vraies actions pour construire le Royaume de Dieu, faire ce que Dieu nous demande dans notre vie de chaque jour, continuer le travail de Jésus-Christ, faire ce que l'Esprit-Saint nous demande dans notre cœur. Un Mouvement d'action catholique suppose aussi une campagne d'année et des réunions régulières avec des révisions de vie et des révisions d'actions. Mais souvent nos mouvements d'action catholique ne sont pas des mouvements d'actions. Ils ne sont même pas catholiques ni évangélistes, puisque souvent on se contente de cérémonies, de célébrations, de fêtes et d'anniversaires

Pour **la révision de vie**, nous proposons les 4 questions suivantes (qu'il nous faudra reprendre à chaque fois, quel que soit le thème de la réunion, quitte à l'adapter si nécessaire) : une réunion par semaine

1. Comment vivons-nous cette situation (qu'est-ce qui se passe autour de nous) ?
2. Qu'est-ce que la Parole de Dieu nous dit sur cette question ?
3. Si Jésus était là, qu'est-ce qu'il ferait (nous répondons à partir de ce que nous connaissons de Jésus et de ce qu'il a fait dans l'Évangile).
4. Qu'allons-nous faire cette semaine par rapport à ce problème.

Pour **la révision d'action** :

1. Qu'avons-nous fait cette semaine ?
- 2.

Est-ce que ce que nous avons fait correspond à ce qu'on nous dit dans l'Évangile ? Est-ce que cela continue l'action de Jésus ? Comment ?

3. Comment allons-nous continuer cette action cette deuxième semaine ?

### **1ère Réunion : Explication de la Campagne d'Année**

Cette année, on nous demande d'agir sur le thème suivant : « Évangélisation et promotion humaine ». Les responsables expliquent d'une manière simple la lettre de l'évêque sur ce thème.

« Promotion humaine », cela veut dire : faire avancer les hommes. Nous voulons faire grandir toute notre personne, dans toutes ses parties : notre corps, notre esprit, notre cœur et notre âme. Nous voulons faire grandir les autres enfants qui sont autour de nous. Comme le disait le Pape Paul VI : Développer tout l'homme et tous les hommes. (Lettre sur le Progrès des Peuples). Pour cela, nous suivons l'exemple de Jésus. Dans l'Évangile, on nous dit que l'enfant Jésus grandissait et devenait fort. Il était rempli d'intelligence et l'amour de Dieu était sur lui (Luc 2, 40). Et quand Jésus revient du Temple de Jérusalem à 12 ans et qu'il retourne à Nazareth, on nous dit : Il obéissait à ses parents, il grandissait dans son intelligence et dans la grâce, devant Dieu et devant les hommes (Luc 2, 52).

Question : Que voulons-nous faire pour grandir dans notre corps mais aussi dans notre esprit (en intelligence), dans notre cœur (en amitié avec les autres) et dans la grâce (dans la foi, devant Dieu et devant les hommes) ?

### **2ème Réunion : (Révision de vie) : nous grandissons NOUS MEMES**

La promotion humaine, c'est faire avancer et grandir tous les hommes, et donc tous les enfants. Elle doit commencer par nous-mêmes. Nous nous posons ces questions :

1. Un enfant réussi et heureux dans sa vie, c'est quoi ? Et un vrai enfant de Dieu, c'est quoi ?
2. Nous pensons à l'exemple de Jésus. Comment a-t-il vécu sa vie d'enfant ? St Paul disait aux Thessaloniens (1<sup>ère</sup> Thess 5, 23) : « Que le Dieu de la paix Lui-même vous rendent saints entièrement et que toute votre personne, le corps, l'esprit et l'âme, soient bons et sans reproches pour attendre le retour de Notre Seigneur Jésus-Christ » - (le responsable demande aux enfants comment ils comprennent ces paroles et il ajoute des explications : cela sera à faire à chaque fois quand on dit une Parole de Dieu).
3. Qu'est-ce que nous allons faire pour grandir cette année dans notre personne. Et pour être des enfants comme Dieu le veut ?

### **3ème Réunion : (Révision d'action) : nous grandissons NOUS MEMES**

1. Qu'est-ce que nous avons fait cette semaine, pour grandir devant Dieu et devant les hommes ?
2. En quoi cela nous a fait ressembler à Dieu ? Dieu disait aux enfants d'Israël : Tu aimeras le Seigneur ton

Dieu de tout ton cœur, de toutes tes forces, de toute ton âme et de tout ton esprit. Tu aimeras tes frères et tes sœurs comme toi-même (On peut chanter ce chant, si on le connaît).

3. Comment allons-nous continuer à grandir, la semaine qui vient ?

#### **4<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir les autres, DANS LEUR CORPS : révision de vie**

1. Quels sont les problèmes que nous pouvons avoir avec notre corps (faim, maladie, accidents...) ? Un proverbe dit : « Il faut un esprit sain dans un corps sain » : qu'est qu'un corps sain ?
2. St Paul disait aux premiers chrétiens : « Ne savez-vous pas que votre corps est la maison du Saint Esprit qui est en vous ? Rendez gloire à Dieu dans votre corps (1<sup>ère</sup> Corinthiens 6, 19-20) : Expliquer cette parole.
3. Comment, cette semaine, nous allons faire pour aider nos camarades à être heureux dans leur corps ?

#### **5<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir les autres DANS LEUR CORPS : révision d'action.**

1. Comment avons-nous aidé nos camarades, garçons et filles, à grandir dans leur corps, pour avoir un corps heureux et en bonne santé ?
2. Est-ce que cela correspond à ce que Dieu veut pour notre corps ? Comment ? Dans le Livre des Proverbes, on nous dit (3, 8) : « Aime Dieu et laisse le mal. Cela sauvera ton corps et donnera la force à tes os ».
3. Comment allons-nous aider nos camarades cette semaine à grandir dans leur corps.

#### **6<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir nos camarades DANS LEUR ESPRIT : révision de vie**

1. Un esprit développé, c'est quoi ? Qu'est-ce qui nous empêche d'avoir un esprit sain ?
2. Dans le Livre de Job (32, 8), on nous dit : « C'est l'Esprit de Dieu qui nous rend intelligents », et dans l'Épître aux Hébreux (4, 12), on nous dit : « La Parole de Dieu entre jusqu'au plus profond de notre esprit ». Comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous aider nos camarades à avoir un esprit sain, bon et développé ?

#### **7<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir nos camarades DANS LEUR ESPRIT : révision d'action**

- 1.

Qu'avons-nous fait cette semaine pour aider nos camarades à grandir dans leur esprit ?

2. Est-ce que c'est cela que Dieu nous demande pour notre intelligence, et pour avoir la sagesse ? St Paul disait aux Galates (6, 18) : « Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit » : Comment comprenons-nous ces paroles.
3. Comment allons-nous continuer à aider nos camarades, garçons et filles, à grandir en intelligence et en sagesse, dans leur esprit ?

**8<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades à grandir DANS LEUR COEUR (pour mieux aimer) : révision de vie.**

1. Qu'est-ce qu'un enfant qui a un cœur bon ? Qu'est-ce qu'un enfant qui a un cœur mauvais ? (Vous donnez des exemples).
2. St Paul disait aux Colossiens (3, 23) : « Tout ce que vous faites, faites-le avec un cœur bon ». Comment comprenons-nous cette parole ?
3. Cette semaine, comment allons-nous aider nos camarades à avoir un cœur bon ?

**9<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades à grandir DANS LEUR COEUR (pour mieux aimer) : révision d'action.**

1. Qu'est-ce que nous avons fait pour aider nos camarades à avoir un cœur bon : vous racontez.
2. Dieu disait par le Prophète Ezéchiel (11, 19) : Je changerai votre cœur de pierre en cœur de chair » : comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous continuer, pendant la semaine qui vient à rendre meilleur le cœur de Nos camarades ?

**10<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons les garçons et les filles qui nous entourent à grandir DANS LEUR AME (dans la foi) : révision de vie.**

1. Est-ce que nous connaissons des garçons ou filles qui ont la vraie foi en Dieu ? Qu'est-ce qu'ils font ?
2. Moïse disait aux enfants d'Israël (Deutéronome 4, 29) : « Tu trouveras vraiment Dieu, si tu le cherches de toute ton âme » : Comment comprenons-nous ces paroles ?
- 3.

Comment allons-nous aider nos camarades à mieux vivre dans la foi en Dieu cette semaine, quelle que soit leur religion ?

**11<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades garçons et filles à mieux vivre DANS LEUR AME (dans la foi en Dieu) : révision d'action.**

1. Qu'est-ce que nos camarades ont fait cette semaine pour vivre dans la vraie foi en Dieu ? Comment les avons-nous aidés ?
2. Salomon disait dans sa prière pour son peuple (1<sup>er</sup> Rois, 8, 48) : « S'ils reviennent à toi, Dieu, de tout leur cœur, de toute leur âme, en pensant au pays que tu as donné à leurs pères, alors pardonne à ton peuple ses péchés ».
3. Comment allons-nous continuer à aider nos camarades, cette semaine, à avoir la vraie foi en Dieu ?

**12<sup>ème</sup> Réunion : l'Évangélisation : révision de vie.**

Explication (par les responsables) : « Évangélisation » vient du mot Évangile. Évangéliser nos camarades, c'est les aider à vivre comme l'Évangile nous le demande, même s'ils ne sont pas chrétiens ; car l'Évangile est pour tout le monde, pas seulement pour les chrétiens. Évangéliser, ce n'est pas toujours parler de Jésus-Christ. Ce n'est pas seulement donner des conseils. Parce qu'on n'évangélise pas d'abord par ses paroles, mais par notre façon de vivre et l'exemple que nous donnons aux autres. Donc, évangéliser c'est vivre comme des vrais chrétiens, c'est-à-dire comme l'Évangile nous le demande, à la suite de Jésus. Alors nos camarades voient ce que nous faisons et comment nous vivons. Et si nous sommes heureux, ils ont envie de faire la même chose et de vivre comme nous. A ce moment-là, ils sont évangélisés. Ils sont entrés dans le Royaume de Dieu. Même s'ils n'entrent jamais dans nos églises.

1. Est-ce que tu as vu des camarades qui ont changé leur vie, à cause de l'Évangile ? Qu'est-ce qu'ils ont fait ?
2. Jésus disait à ses apôtres (Marc 16, 14) : « Allez dans le monde entier, annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile, à toute la terre. Chassez les esprits mauvais et guérissez les infirmes » (c'est cela l'évangélisation) : Comment comprenez-vous ces paroles ?
3. Comment allons-nous aider nos camarades à mieux vivre, comme l'Évangile nous le demande, en leur donnant un bon exemple de vie ?

**13<sup>ème</sup> Réunion : l'Évangélisation : révision d'action.**

- 1.

Qu'est-ce que nous avons fait cette semaine pour aider nos camarades à vivre comme l'Évangile nous le demande ? Est-ce que nous avons réussi ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?

2. Jésus envoie ses apôtres annoncer le Royaume de Dieu et guérir ceux qui souffrent, en disant : Apporter la paix dans toutes les maisons où vous entrez (Luc 9, 2) : comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous rendre meilleure, notre façon d'être un exemple de vie. Comment allons-nous montrer l'Évangile, par notre façon de nous conduire partout : à la maison, dans le quartier et à l'école ?

## **14<sup>ème</sup> Réunion : journée de masse.**

Comment allons-nous présenter tout ce que nous avons vécu cette année, à partir du programme des réunions de cette feuille, à nos parents, nos camarades et les autres enfants et adultes du quartier. Par exemple en organisant une grande fête, avec des chants, des danses et du théâtre pour montrer ce que nous avons fait, avec des affiches, des dessins, des expositions, un défilé dans le quartier avec des pancartes, etc... Ensuite, vous nous envoyez un compte-rendu de ce que vous avez fait. **BON COURAGE**, et à bientôt ! P.Armel

## **2) Déclaration de Jean Paul II**

Dimanche 16 mai 1999, Journée de la Charité

1. Je vous salue tous avec joie, vous qui êtes réunis Place Saint-Pierre pour la Journée de la Charité, promue par le Conseil pontifical *Cor Unum*. Certains d'entre vous occupent des postes de responsabilité dans les grandes organisations caritatives catholiques, qui à travers des efforts considérables tentent de combattre la pauvreté présente dans le monde. D'autres représentent ce vaste peuple de «volontaires» qui dans de nombreuses parties du monde, se consacre gratuitement au service du prochain. A la suite de catastrophes naturelles, de situations d'urgence, de guerres et de maladies, une foule d'hommes et de femmes, avec une esprit d'altruisme généreux, prennent soin des personnes en difficulté et leur consacrent leur temps et leurs énergies, à l'image du Bon Samaritain. En effet, le Bon Samaritain dont parle l'Évangile est précisément l'icône du volontaire qui est proche de son frère dans le besoin (cf. *Lc 10, 30sq.*).

Dieu veuille que cette pacifique «armée de l'espérance» étende toujours plus son action, à travers des initiatives qui tendent à protéger les droits humains, à porter secours à ceux qui sont dans le besoin, à promouvoir la culture de la solidarité et la civilisation de l'amour.

2. Face à cette croissance réconfortante des organismes d'assistance et de promotion humaine, quelle est la contribution spécifique que les chrétiens sont appelés à offrir? A la lumière des enseignements évangéliques, ils savent qu'ils doivent témoigner partout et par tous les moyens possibles du commandement suprême de l'amour: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces [...] tu aimeras ton prochain comme toi-même» (*Mt 22, 37-39*). Aimer Dieu et aimer son prochain: telle est la vocation et la mission du croyant. L'amour pour les frères découle de l'amour de Dieu et ne peut atteindre la plénitude que chez celui en qui vit l'amour pour Dieu. La philanthropie, aussi louable soit-elle, est impuissante face à certaines formes de pauvreté humaine.

Lorsqu'elle demeure fidèle au mandat et à l'exemple de Jésus, l'action caritative du chrétien devient annonce et témoignage du Christ qui donne sa vie, guérit le cœur de l'homme, en referme les blessures causées par la haine et le péché et apporte à tous joie et paix.

Le monde du volontariat, qui rassemble des personnes de tout niveau social et de divers cadres culturels et religieux, attend que les croyants apportent leur contribution spécifique. S'ils ne ressentent pas cette exigence apostolique, ils risquent de manquer à leur mission évangélique même, qui consiste à être «le sel de la terre» et «la lumière du monde» (cf. *Mt 5, 12-13*).

3. Je m'adresse donc à vous, chers frères et sœurs qui, dans votre action, vous inspirez de l'Evangile. Vous avez reçu le don de la charité: soyez conscients d'être les témoins et les dispensateurs de ce don. Votre mission ne doit jamais se réduire au rôle de simples agents sociaux, ni de philanthropes, même généreux.

L'Evangile de la charité est la grande prophétie des temps présents. Il s'agit du langage de l'évangélisation le plus immédiatement perceptible même par ceux qui ne connaissent pas encore le Christ. Dans le frère qui est dans le besoin, c'est Lui-même qui est présent. Une de ses paroles précise nous l'assure: «Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (*Mt 25, 40*).

En vous remerciant pour ce que vous faites, je vous dis au nom de l'Eglise: montrez à l'homme de notre temps le Christ, mort et ressuscité pour le salut de tout être humain, sans distinction de race et de culture! C'est Lui l'espérance qui brille à l'horizon de l'humanité.

Que vous soutienne Marie, Vierge de l'écoute et Mère attentive de tous les hommes. Que vous accompagne également ma Bénédiction, que je vous donne volontiers, ainsi qu'à vos initiatives et à tous ceux que vous rencontrez dans le cadre de vos activités de promotion humaine et de solidarité chrétienne.

Voici une proposition de formation **sur les Droits Humains**.

La 1° partie présente Les droits de l'Homme

La 2° partie parle de : Droits humains et christianisme

La 3° partie parle de : Comment éduquer aux droits humains ?

La 4° partie parle de : Comment agir pour les droits humains ?

Vous pouvez me demander les 3 premières parties à [armelduteil@hotmail.fr](mailto:armelduteil@hotmail.fr), ou les consulter sur le site : <http://armel.duteil.free.fr>.

**Voici le plan de cette 4ème partie :**

### **I – Agir au niveau personnel**

1. Introduction : La vie de Jésus
2. La base de notre engagement
- 3.

Agir pour les droits de l'homme

4. Comment agir ?
5. A quel niveau agir ?
6. Un exemple : la Commission justice et paix
7. Comment travailler avec les autres religions

## **II – Au niveau de l'église**

1. L'Eglise doit d'abord se transformer elle-même
2. Agir partout dans le monde
3. Agir tous ensemble
4. Agir à partir de l'Évangile
5. Un exemple dans les Eglises d'Europe
6. Conclusion : mise en pratique

Voici en rappel, le détail de la 2<sup>o</sup> partie :

1. Droits humains et Parole de Dieu
2. Droits humains et histoire de l'Eglise
3. Droits humains et enseignement de l'Eglise
4. Droits Humains et Eglises protestantes.
5. Droits Humains et vie chrétienne
- 6.

## Justice et Paix et Droits humains

Nous avons aussi écrit des **documents** sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Voici la liste des fiches actuellement prêtes :

1.  
La foi chrétienne
2.  
La Doctrine sociale de l'Eglise
3.  
Les dix principes de la Doctrine sociale de l'Eglise
4.  
La dignité de la personne humaine
5.  
Les droits de la personne humaine
6.  
Droits et devoirs
7.  
Rapports entre personnes et société
8.  
La liberté religieuse.

Nota bene : Pour les chrétiens, la base de leur action, c'est la Parole de Dieu. C'est pourquoi au début de chaque chapitre, nous proposons **un passage de l'Evangile**, en lien avec le chapitre. On pourra d'abord y réfléchir, soit personnellement, soit en groupe, en utilisant si l'on veut les questions proposées. On pourra également terminer par **une prière et un chant**. Si on veut enseigner ces documents en catéchèse, on pourra s'inspirer des fiches sur la Doctrine Sociale de l'Eglise, pour un déroulement complet, conformément au plan des leçons de catéchèse.

Si l'on donne cette formation **dans un cadre laïc**, bien sûr on sautera ces différents points. On prendra simplement les passages non directement religieux qui conviennent, dans la partie : réfléchissons.

Si le formateur s'adresse à des personnes **d'une autre religion**, il présentera les écrits et les explications au sujet des Droits Humains, avec l'aide des membres de cette religion. Pour cela, le mieux sera de faire venir, un représentant de cette religion, capable de bien expliquer les choses. Mais un certain nombre de choses que nous disons ici sur Dieu, sont reconnues aussi par les **musulmans, et les autres croyants**. Et dans le Coran, on parle non seulement des prophètes de l'Ancien Testament (Abraham-Ibrahima, Moïse-Moussa, David-Daouda,...), mais aussi de Jésus (Issa) et de Marie (Mariama). Même si c'est avec une autre idée des choses.

Ces fiches doivent être **adaptées à la situation locale**, pour en tirer des actions possibles, et qui conviennent. Elles doivent être enseignées, en tenant compte de la culture et de la langue de l'endroit. Nous proposons un questionnaire, à la fin, pour **passer à l'action**. Et aussi quelques **proverbes**, à titre d'exemple. On cherchera bien sûr des proverbes, dans la langue du lieu.

Pour que ces fiches soient comprises par le plus grand nombre de personnes, nous les avons écrites en **français simple**. Pour faciliter la lecture, en public mais aussi personnelle, nous avons ajouté des virgules, là où on peut faire une pause. Tout est écrit en phrases courtes.

**Ce travail n'est pas terminé** : Ce n'est qu'un début et une première ébauche, afin d'obtenir votre collaboration. Aussi toutes les propositions d'amélioration seront les bienvenues.

## **Introduction :**

Dans la 3<sup>o</sup> partie, nous avons vu comment enseigner les Droits Humains. Mais il ne suffit pas, de connaître ses droits, et les droits des autres. Il faut ensuite **les mettre en pratique** : pour nous-mêmes, pour ceux qui nous entourent, et pour le pays tout entier. Comment agir dans ce sens ? Comment changer les choses et avancer ?

Dans la plupart des pays, il existe des Commissions des Droits de l'Homme. Ces Commissions, comme les autres groupes de réflexions et d'actions, sont ouverts à tout le monde. Car il est nécessaire, que tous les hommes agissent ensemble, pour le bien de tous. Il est aussi très important, **que les croyants s'engagent** dans cette action. Pas seulement en tant qu'hommes, mais aussi à partir de leur foi. Quelle que soit leur religion. Car la Parole de Dieu apporte une lumière supplémentaire, sur les droits humains. Et pour les chrétiens, la vie chrétienne offre des moyens d'agir en plus, par la prière, les sacrements et le soutien de la communauté.

C'est pourquoi dans cette fiche, nous allons parler plus directement, des actions construites sur la foi chrétienne. Mais en se rappelant toujours, que **les chrétiens doivent agir dans le monde**, et avec tous leurs frères. En particulier, avec les autres croyants. A chacun de voir, dans quel groupe il peut s'engager. Des chrétiens sont engagés avec les autres, dans différents groupes « laïcs », pour les droits humains. D'autres préfèrent s'engager, à l'intérieur de l'Eglise catholique. Le travail se fait alors spécialement, dans les Commissions de Pastorale sociale, et dans les Caritas, pour ce qui concerne les droits économiques. Et dans les Commissions de Justice et Paix, pour les droits politiques et sociaux. Maintenant, cette commission est devenue la Commission Justice, Paix et Intégrité de la Création (JPIC). Mais les autres organisations de l'Eglise doivent s'occuper, elles aussi, des Droits Humains. En particulier, les paroisses, les communautés chrétiennes, les CCB/CEB et les mouvements d'Action Catholique.

Dans ce chapitre, nous ne pouvons donner que des **idées générales**, qui nous donnent une base, et des raisons pour agir. Pour avoir des exemples d'actions concrètes, on pourra regarder le blog : <http://justice.paix.guinee.free.fr>. Et également le site : <http://armel.duteil.free.fr>

## **Parole de Dieu : Jean Baptiste Luc 7, 18-23**

*Après la lecture de cet Evangile, nous nous posons les 4 questions suivantes :*

1. Qu'avons-nous retenu de ce texte ? (Chacun redit ce qu'il a retenu).
2. Qu'est-ce que cette Parole de Dieu nous montre sur Dieu et sur Jésus ?
3. Quelle est la Bonne Nouvelle de ce texte (ce qui nous donne la joie, la paix, le courage ; ce qui nous apporte l'espérance et nous rend heureux).
- 4.

Que pouvons-nous faire pour mettre cette parole en pratique ? (chacun donne des exemples précis, dans sa vie de chaque jour).

### **Explication :**

Nous remarquons d'abord **l'action de Jésus** : il aide et guérit les malades, les handicapés et ceux qui ont des problèmes, dans leur tête, dans leur cœur et dans leur vie (les possédés) : n° 26. Il fait vivre tous les hommes, il ressuscite même les morts. Et il ajoute : la Bonne Nouvelle de l'Évangile est annoncée aux pauvres (n° 22).

**Ces miracles sont des signes** : il faut comprendre l'action de Jésus, dans toute sa grandeur. - Jésus guérit les malades, mais il n'est pas seulement un médecin. C'est le signe qu'il guérit aussi, les esprits et les cœurs.

Quand Jésus guérit les aveugles, il nous fait comprendre, qu'il ouvre les yeux de notre cœur. Pour recevoir la lumière, qui nous éclaire dans toute notre vie, et qui nous montre le chemin qui nous sauve.

Quand il guérit les boiteux, c'est pour nous faire comprendre, qu'il veut nous faire marcher dans le chemin de Dieu, pour avancer dans la vie. Et qu'il est lui-même le Chemin à suivre, comme il l'a dit (*Jean 14,6*).

Quand il guérit les lépreux, il nous fait comprendre que nous devons agir tous ensemble, pour guérir notre société. En effet, les lépreux étaient rejetés, de leurs familles et de leurs villages. Quand Jésus les guérit, il leur dit : « Allez vous montrer aux prêtres » (*Mat 8,4*), pour qu'ils puissent à nouveau vivre en société.

Quand il guérit le sourd, c'est pour nous montrer que nous devons écouter la parole de Dieu, qui nous appelle. Et agir d'abord pour les pauvres, et avec eux, pour qu'ils aient leur place dans leur société, et les moyens de vivre (n°22).

Quand Jésus ressuscite les morts, il nous montre qu'il est le Vivant. Il veut nous faire vivre, de la vie même de Dieu. Il nous fait réussir notre vie. Pour *« que nous ayons la vie totale »* (*Jean 10,10*)

Jésus nous dit (n° 23) : Heureux celui qui ne tombera pas à cause de moi. Jésus veut que nous soyons heureux. Pour cela, il nous faut agir, avec lui et comme lui. Pas tout seul, mais tous ensemble. Comme Jésus a agi, ensemble avec ses apôtres. Et comme il s'est adressé à la foule tout entière (n° 24).

### **Réfléchissons :**

*(N.B. Pour une formation en groupe : ce qui suit, ce sont des idées à faire découvrir, sous forme de questions. En parlant tous ensemble, et non pas comme un enseignement. Pour chaque paragraphe, poser d'abord une question, par rapport à ce qui est dit. Écouter les réponses des participants. Puis compléter en expliquant ce qui est écrit).*

### **La vie de Jésus :**

Jésus est le Sauveur promis par Dieu, depuis le péché d'Adam et Eve (Gen 3,15). Il était annoncé par les prophètes. Il s'est fait homme. C'est de là que vient notre dignité : Dieu lui-même ne refuse pas, de devenir un **homme comme nous**, dans son Fils. Si nous croyons dans un Dieu qui s'est fait homme, nous devons obligatoirement défendre les Droits de l'Homme.

Jésus a été tué, parce qu'il défendait une très belle idée de Dieu : un Dieu Père, un Dieu d'Amour, un Dieu qui

partage tout. Un Dieu qui se donne totalement à l'intérieur de Lui-même, entre les Trois Personnes, Père, Fils et Saint Esprit. Pour se donner ensuite, à nous et au monde entier. Les croyants de son temps, ont refusé ce **Dieu d'amour, et de partage avec tous**. Car ils auraient dû complètement transformer, leurs idées sur Dieu pour cela.

Jésus est mort aussi, parce qu'il a **défendu les droits humains**, qui étaient rejetés dans la société de son temps. Que ce soit par les Romains colonisateurs, ou par les Juifs, les pharisiens comme les chefs religieux. Mais Dieu n'a pas accepté, que l'on tue Jésus. Parce que c'était un homme juste. C'est pourquoi, Dieu l'a ressuscité. Il a accepté l'amour de son Fils, qui a été jusqu'à la mort pour nous sauver, et pour nous rendre notre dignité. Par sa résurrection, Jésus a été plus fort que le mal. Il nous a rendus nos droits d'enfants de Dieu. C'est cela qui nous donne la joie. Et qui nous donne courage, confiance et espérance. (Voir Philippiens 2, 5)

Jésus est ressuscité. Cela veut dire, que le bien peut être plus fort que le mal. Que tous les hommes peuvent être libérés, et retrouver leur dignité. Et que, tous ensemble, il est possible de **construire un autre monde**, où tous les hommes seront heureux. Et où leurs droits seront respectés. Jésus est la Parole de Dieu qui nous sauve. Il nous montre l'Amour de Dieu pour les hommes. Il est le premier (l'aîné) d'un grand nombre de frères (nous). Il est le premier d'un monde nouveau (Colossiens, 1, 15). Il nous entraîne tous à sa suite.

### **Les bases de notre engagement**

C'est d'abord **la vie de Jésus lui-même**. Jésus est l'homme juste par excellence. Il est la Paix de Dieu. Toute sa vie, il a pardonné, accueilli et réconcilié les gens. Il a rendu leur dignité aux pauvres et aux petits. Il a défendu les droits des femmes, des enfants, des publicains, des pécheurs et des étrangers, et de tous les autres. Il a fait rentrer les lépreux dans la société. Il a défendu la prostituée et la femme adultère. **Et il a aidé les « injustes » à changer leur vie**. Comme Zachée, qui dit « *si j'ai fait du tort à mon frère, je vais réparer quatre fois* ».

La Parole de Dieu est notre lumière, et notre chemin. Dans l'ancienne Alliance, tous les prophètes ont lutté, et souffert, pour la Justice. Moïse demande de défendre la veuve, l'orphelin et l'étranger. Tous les psaumes parlent de justice, de paix, d'aide aux pauvres. Et Jésus ressuscité dit à ses apôtres : « La paix soit avec vous » (Jean 20,19). Et Paul explique : « C'est Jésus notre Paix. Il nous a tous réconciliés avec Dieu, en un seul Corps, par sa Croix » (Ephésiens 2, 14-18). St Pierre, de son côté affirme : « Nous attendons une terre nouvelle, où la justice habitera » (2<sup>ème</sup> Pierre, 3, 13). Notre charte, ce sont les béatitudes (Matthieu 5, 1-12)

« Heureux les pauvres de coeur : le Royaume des cieux est à eux .

Heureux les doux : ils auront la terre en partage .

Heureux ceux qui pleurent : ils seront consolés .

Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice : ils seront rassasiés .

Heureux les miséricordieux (qui ont pitié de leurs frères) : on leur fera miséricorde .

Heureux ceux qui travaillent pour la paix : ils seront appelés fils de Dieu .

Heureux ceux qu'on fait souffrir, à cause de la justice: le Royaume des cieux est à eux ».

**La base de notre action ce sont donc « la vie de Jésus Christ et la Parole de Dieu. Mais aussi la Doctrine Sociale de l'Eglise (voir les fiches sur ce thème). Sans oublier les lois et les différentes conventions, régionales et internationales, signées par le pays. Car notre action est basée sur la foi, mais aussi sur l'amour, ensemble avec tous les hommes de bonne volonté. » Il faut 2 jambes pour marcher »**

## Quelques principes, pour agir pour les droits humains

**La dignité de tout homme :** Jésus est venu sauver tous les hommes, sans oublier personne. Il supprime toutes les divisions entre les Juifs, les Grecs et les païens (Romains 10, 12), entre les maîtres et les esclaves, entre les hommes et les femmes (Galates 3, 28). **Tout le monde a la même dignité**, qui vient de Dieu. C'est pour cela, que les premiers chrétiens ont refusé de reconnaître l'Empereur de Rome, comme un dieu. Ils ont préféré être tués, plutôt que d'adorer l'empereur, et de lui offrir des sacrifices. Car il n'était qu'un homme, comme eux, (voir le Chapitre 17 de l'Apocalypse). A l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, en 2008, le pape Benoît 16 écrivait : *« Dans le monde d'aujourd'hui, sur quelles bases construire, pour que les droits de toutes les personnes soient respectés. Et pour que les droits des personnes et de toute la société grandissent ? Cette base, c'est la dignité de la personne humaine »*.

Déjà, le pape Jean 23 expliquait dans sa lettre, La paix sur la Terre : *« Le fondement de toute société bien organisée et qui donne la vie, c'est que tout homme est une personne. A cause de sa nature d'homme, il a des droits et des devoirs, comme l'explique la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde, c'est de reconnaître que tous les membres de la famille humaine, ont une dignité, qui fait partie de leur personne. Ils ont des droits égaux, et que nous ne pouvons pas supprimer. A chaque fois que l'on a oublié, ou que l'on a abaissé ces droits de l'homme, on a fait des actions de sauvages, qui font honte à la conscience de tous les hommes. Le plus grand désir des hommes, c'est de vivre dans un monde, où toutes les personnes humaines, seront libres de parler et de croire. Et où ils seront libérés de la peur et de la pauvreté »*. C'est bien ce que nous dit notre foi.

**Agir :** Les droits humains ne sont pas seulement, des choses à apprendre. Ce sont **des choses à faire**, dans toute notre vie : dans le domaine politique, pour les questions économiques (le travail et l'argent), dans les questions culturelles (la civilisation et les coutumes), et dans toutes les activités des hommes (les hôpitaux, les écoles, les projets de développement...). Comme dit un proverbe : *« Dieu est bon. Mais Il ne donne rien, à celui qui reste couché »*. Et nous commençons par agir nous-mêmes, sans attendre que les autres fassent le travail à ta place ; *« Si tu veux qu'on te lave le dos, commence par te laver le ventre toi-même »*.

**Changer notre vie :** Tous les hommes sont égaux également, dans le **mal et le péché**. Et Jésus explique : *« le péché vient du cœur de l'homme »* (Matthieu 15, 19). Tout homme veut être comme un dieu, comme le disait déjà le serpent à Eve (Genèse 3,5). Chacun de nous est prêt, parfois, à faire souffrir les autres. Chacun de nous pense d'abord à lui-même, et cherche son propre intérêt... Comme le dit un proverbe toucouleur : *« Celui qui a pris une grosse part de nourriture dans sa main, c'est vers sa bouche qu'il l'envoie ! »*. Même si pour cela, il doit abaisser et faire souffrir les autres. C'est pourquoi, si nous voulons défendre les droits humains, nous devons d'abord tous **nous convertir**. C'est-à-dire changer notre cœur et notre vie, avec la grâce de Dieu. En commençant par nous-mêmes. La 1<sup>o</sup> chose pour faire venir les libertés et les droits de l'homme, c'est donc, de nous libérer nous-mêmes du péché. Et de tout ce qui nous empêche de vivre en homme, dans la dignité.

Alors, nous pouvons demander aux autres, de changer leurs idées, eux aussi. Pas seulement, leurs façons de vivre et d'agir. C'est ce qu'on appelle un **changement de mentalité**. Sinon, même si on fait une révolution, cela ne change pas réellement les choses. Ceux qui viennent après, et qui prennent le pouvoir, font la même chose que ceux qui étaient chefs avant. Parce que les gens n'ont pas changé leur tête, ni leur cœur. Mais quand les gens ont changé, et qu'ils se lèvent tous ensemble, alors ils peuvent construire une nouvelle société : *« On ne va pas à la fête, avec des vieux habits »*.

**Aimer :** Moïse disait au peuple d'Israël : *« Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, et de toutes tes forces » (Dt 6,5). « Et tu aimeras ton prochain comme toi-même » (Lv 19,18)* Jésus a repris ces paroles (Mat 22, 36 à 40). Si nous aimons Dieu, nous devons obligatoirement aimer nos frères. Et défendre leurs droits. Jésus ajoute : *« Je vous donne un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés » (Jean 13, 34)*. Avec Jésus, à son exemple et avec sa force, c'est possible d'aimer tout le monde. Jésus expliquait : *« Si vous aimez seulement vos amis, quelle récompense aurez-vous ? Est-ce que les païens ne font pas la même chose ? » (Matthieu 5, 46)*. Je m'approche de n'importe quel homme, même mon ennemi, comme le bon Samaritain s'est approché du Juif, attaqué par les voleurs, et laissé presque mort sur la route (Luc 10, 29 à 37).

Le concile du Vatican 2 explique (**GS 7, 2**) : *« Nous devons être le prochain de n'importe quel homme (comme le Bon Samaritain). Si des personnes se présentent à nous, nous devons les servir d'une manière active : que ce soit les personnes âgées, abandonnées de tout le monde ; les travailleurs étrangers et qui sont abaissés, sans raison ; les exilés qui ont été obligés de quitter leurs pays, à cause de la guerre ou de la pauvreté, pour des raisons politiques ou autres ; les enfants qui sont nés en dehors du mariage, et qui sont traités injustement, alors qu'ils n'ont rien fait de mal eux-mêmes ; et aussi ceux qui ont faim. Ces gens nous rappellent cette parole du Seigneur : « Chaque fois que vous l'avez fait aux plus petits de ceux-ci, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mat 25, 40).*

**Vivre en frères.** Parce que nous sommes tous frères de Jésus, et tous enfants de Dieu notre Père. Nous, les chrétiens, nous avons la même Mère, Marie. Et cette Mère est aussi beaucoup respectée, par les musulmans. C'est pourquoi, nous travaillons les uns pour les autres, pour grandir ensemble. Nous cherchons à libérer nos frères et nos sœurs. Mais nous acceptons aussi, de nous laisser transformer par eux (voir le chapitre 12 de la 1<sup>ère</sup> lettre aux Corinthiens) : *« Nous sommes tous membres les uns les autres. Nous sommes les membres du Corps du Christ. Nous avons besoin les uns des autres. »*

Pour cela, je cherche à voir dans chaque homme, l'image de Dieu (Genèse 1, 26). Je vois en **lui**, un frère ou une sœur de Jésus. Je vois en lui, quelqu'un que Dieu aime, comme il m'aime moi aussi. Dans ces conditions, comment ne pas libérer nos frères écrasés ? Comment ne pas respecter leurs droits ? Mais il reste encore beaucoup d'hommes et de femmes, dans lesquels on n'a pas encore découvert le Visage de Dieu. Nous cherchons donc à **voir les pauvres et les petits**, alors que beaucoup passent à côté d'eux, sans même les regarder.

**Agir avec les pauvres.** On dit souvent : il faut demander aux riches de partager, et de penser aux pauvres. Mais tant que les riches se contentent de partager, la société ne change pas. Les pauvres sont toujours malheureux et exploités : on profite d'eux et on s'enrichit sur leur dos. On se contente de leur faire quelques cadeaux, pour les endormir. Il faut **permettre aux riches, de rencontrer les pauvres en vérité**. Alors les riches voient leurs souffrances. Ils commencent à comprendre leurs problèmes. Car il ne s'agit pas seulement de faire l'aumône aux pauvres, pour qu'ils aient leur part. Il ne s'agit pas seulement de corriger les inégalités, et de diminuer les souffrances. Il s'agit de changer la société. Pas seulement d'aider les pauvres. Pour que chaque personne puisse avoir sa place, et vivre dans la dignité. Il s'agit de remettre les pauvres au centre. Et de s'attaquer aux racines du mal : **supprimer les causes de la pauvreté**. Et pour cela, permettre à ceux qui vivent les problèmes de réfléchir, et de trouver eux-mêmes les solutions. Parce qu'ils sont les mieux placés pour cela. . Car quand on a le pouvoir, on cherche surtout à garder le pouvoir. Et on oublie le bien des gens, surtout des plus petits.

Donc, il ne suffit pas de parler pour les pauvres. Il faut donner aux pauvres les moyens et la formation, pour qu'ils parlent eux-mêmes. Et alors, les écouter

Il y a donc tout un chemin à faire. Au départ, on disait aux riches : *« il faut partager, il faut aider les pauvres »*.

Mais cela n'a pas changé la société. Ensuite, on a dit « il faut travailler avec les pauvres, il faut être à leurs côtés ». Mais souvent, c'était encore nous-mêmes qui choisissons le chemin et les choses à faire. Et cela n'a pas suffi. Maintenant, nous disons : « il faut être derrière les pauvres, pour les suivre. Et nous **soutenir ce qu'ils ont choisi de faire, eux-mêmes** ». A ce moment-là, nous pourrions essayer de construire ensemble, un monde nouveau. » *C'est la chasseur, qui connaît les routes des animaux* ».

## Comment agir ?

Nous **faisons grandir les qualités chrétiennes**. En nous-mêmes et dans les autres. Car si nous sommes chrétiens, nous devons lutter pour les droits humains en chrétiens, et pas n'importe comment. Nous ne pouvons pas utiliser les mensonges, la méchanceté ou la violence, par exemple. D'abord, nous cherchons l'amour. Nous savons supporter et pardonner, et nous conduire d'une manière responsable. Nous gardons le courage et la patience dans l'opposition, etc. Comme dit un proverbe wolof : *»Pour manger le beignet akara, il faut supporter le piment* ».

Il s'agit de faire entrer **la Parole de Dieu, dans toute notre vie**. Nous saurons agir différemment, d'après les moments et les situations. Nous agirons avec courage pour lutter contre les choses injustes, mais dans la charité et avec prudence. Comme disait Jésus : *»Soyez simples comme la colombe, et intelligents comme le serpent*». Nous agirons sans méchanceté et sans orgueil, en parlant avec tout le monde, et en écoutant les autres (dans le dialogue). Nous savons qu'il faudra lutter chaque jour, et pendant longtemps (avec persévérance). Comme dit un proverbe bamoun : *»Si tu supportes la fumée, tu pourras te réchauffer près du feu* ». Le plus important, ce ne sont pas nos paroles et nos conseils. C'est l'exemple que nous donnons, par nos bonnes actions et par toute notre vie. (D'après le 1<sup>o</sup> synode pour l'Afrique)

**Le courage** : Nous, les chrétiens, nous devons **poser des signes**, si nous voulons suivre Jésus. C'est-à-dire de faire des petites choses, qui montrent la route. Pour cela, il faudra parfois dire non aux chefs du pays, quand ils veulent faire des mauvaises choses. Ou s'ils veulent prendre un chemin, qui va faire souffrir les gens. Ou bien, qui va aider seulement quelques personnes, au lieu d'aider tout le monde. Bien sûr, c'est **dangereux de s'opposer** aux chefs. Beaucoup de chrétiens ont été mis en prison, parce qu'ils voulaient donner la première place aux pauvres. C'est dangereux de mettre en pratique, le Sermon de Jésus sur la montagne (les Béatitudes, Matthieu 5 à 7). Pour construire une autre société, où tout le monde sera respecté, et pourra vivre dans la paix et l'amitié. Il y aura obligatoirement des gens qui seront contre. Comme ils ont été contre Jésus. Jésus nous a avertis (Jean 15,20) : *»Ils m'ont fait souffrir. Ils vous feront souffrir, vous aussi* »

En effet, beaucoup de gens ne veulent pas changer. Alors ils sont **contre ceux qui travaillent, pour les droits humains**. Et ceux-ci souffrent beaucoup. Comme Jésus. Et déjà, comme Moïse et les Prophètes de l'Ancien Testament. Jésus nous a prévenus : *»Soyez heureux, si on vous insulte. Si on vous fait souffrir. Si on dit toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. C'est de cette façon, qu'on a fait souffrir les prophètes, qui sont venus avant vous. Soyez heureux. Soyez dans la joie. Votre récompense sera grande dans le ciel* » (Mat 5,11-12. Voir aussi : Mat 10, 16-31). A la suite de Jésus, et avec la lumière et la force de son Esprit, nous avons à être les prophètes d'aujourd'hui. Nous voulons que la société avance, et que les hommes changent. Et nous croyons que cela va réussir, parce qu'il s'agit du Royaume de Dieu lui-même. *Même la petite hache, peut abattre un gros fromager* » (proverbe bamoun). Les souffrances que nous supportons, ce sont comme les souffrances de l'accouchement, pour mettre au monde une société nouvelle (voir Rom 8).

**L'espérance** : Pour agir, nous avons besoin de **croire, que c'est possible** de transformer le monde. Comme dit un proverbe bornu : *»La nuit dure longtemps. Mais le jour finit toujours par venir* ». Nous les chrétiens, nous avons confiance. Parce que nous nous appuyons sur la Parole de Dieu, et sur l'amour et l'exemple de Jésus. Nous avons reçu la Force du Saint Esprit. C'est ce qui nous donne une vraie Espérance. Et nous devons apporter cette Espérance aux autres. Jésus nous dit : *»N'ayez pas peur, petit troupeau. Car Dieu votre Père a trouvé bon, de vous donner le Royaume*

(Luc 12,32). Et aussi : *«Je vous ai dit tout cela, pour que vous trouviez la paix en moi. Dans le monde vous trouverez la souffrance. Mais ayez confiance ! Moi, j'ai vaincu le monde»*(Voir la Lettre de Benoît 16 : La Charité dans la Vérité). Nous sommes dans les mains de Dieu. Mais pour garder cette Espérance, il est important de voir les bonnes choses qui se font, même si elles sont petites. Pas seulement ce qui ne va pas.

**Agir pour tous :** Dans nos actions, il est important d'agir pour tout le monde. Sans choisir ceux que l'on veut défendre, parce qu'ils nous plaisent. Et en laissant les autres de côté, parce que nous ne sommes pas d'accord avec eux. Ou parce qu'ils n'ont pas les mêmes idées que nous. C'est important aussi de **défendre tous les droits**, pas certains seulement. Comme par exemple, si nous sommes chrétiens, défendre la liberté religieuse, ou la lutte contre l'avortement, ou la défense des écoles catholiques, en oubliant les autres libertés. Même si, bien sûr, il faut agir sur les choses une par une. Car on ne peut pas tout faire à la fois. Mais nous devons penser à tous les hommes. Pas seulement à l'Eglise, ou aux chrétiens. *«L'animal que tu tues dans la brousse, tu le ramènes au village, pour donner à manger à tout le monde ».*

**Agir ensemble :** Un proverbe dit : *«Un seul doigt ne peut pas laver toute la figure »*. Seul, nous ne pouvons pas transformer la société. C'est pourquoi il est important de nous réunir avec d'autres, pour agir. Dans nos communautés chrétiennes de base, et dans les différents groupes et Mouvements d'action catholique de nos paroisses. Mais aussi dans nos quartiers, et avec les non-chrétiens. Car il existe beaucoup de commissions ou d'associations qui luttent pour les droits de l'homme. En général, ou dans un domaine particulier. A chacun de savoir ce qu'il veut faire, et de voir ses qualités pour cela. A partir de là, nous pouvons chercher le groupe qui nous convient. En tout cas, il est important, de **ne pas agir tout seul**. Car dit un proverbe wolof : *«Une seule main ne peut pas applaudir »*. Déjà des gens ont commencé à s'organiser pour cela. Par exemple, les altermondialistes (ceux qui cherchent un autre monde). Ils se réunissent. Ils donnent des idées, qui sont différentes de celles des grands chefs politiques. Par exemple, au cours du Forum Social Mondial. Le dernier a eu lieu à Dakar, en Février 2011. Le prochain aura lieu normalement en Afrique du Nord.

Donc, nous attaquons, tout ce qui divise et abaisse les hommes. Nous soutenons et faisons grandir, tout ce qui unit les hommes. Nous défendons les plus faibles, et ceux que l'ont fait souffrir. Comme dit un proverbe : *« Si tu écrases une fourmi, toutes les fourmis viennent te mordre »*. Nous cherchons à **rassembler nos frères**. Nous cherchons à mettre ensemble nos qualités différentes, **pour nous compléter**. Nous soutenons les autres, et nous cherchons à les faire grandir. C'est là la base de nos droits, mais aussi de nos devoirs. Les droits humains s'adressent à tous les hommes. Ils nous permettent, de nous unir aux non chrétiens, pour **agir tous ensemble**, chacun avec ses différences. Mais sans avoir peur de donner nos idées, et aussi notre point de vue de chrétiens (Voir dans la série sur la Doctrine Sociale de l'Eglise, la fiche 6 sur ce thème).

**Transformer la société.** Donc, pour aimer, nous n'agissons pas seulement au niveau personnel, un par un, en aidant chaque personne en particulier. Nous agissons ensemble. Mais nous cherchons aussi, à transformer la société dans laquelle nous vivons. Pour que tous les hommes, même les plus petits, soient reconnus. Et que leurs droits soient respectés à égalité. Pour cela, il y a beaucoup de choses à changer, dans notre façon de vivre. Et dans la façon, où la société et le pays sont construits. C'est pourquoi, nous allons parfois contre les lois. Si c'est nécessaire pour le bien et la liberté, de nous-mêmes ou de nos frères. Nous respectons les chefs et les grands de la société, à cause de Dieu (1° Pierre 2,13-17). Mais à condition qu'ils respectent la Loi de Dieu. Et donc qu'ils respectent les droits de tous. Et qu'ils cherchent à rendre tous les citoyens heureux. Sinon, à cause de Dieu, nous nous opposons à ce qu'ils font.

Cela nous demande même d'agir, au niveau du monde entier. Selon nos possibilités, et à partir de là où nous sommes. *«Car, en se mettant ensemble, les petites termites arrivent à construire de grandes termitières »*. En effet, les droits humains ont besoin de **la paix dans nos pays, et de la justice**. L'Afrique est un Continent très riche. Par exemple, pour les mines (les matières premières). Et aussi pour l'agriculture. Mais cette richesse ne profite pas aux habitants, pour deux raisons. D'abord, parce qu'il y a la guerre qui casse tout. Et la guerre est

souvent causée, par ceux qui veulent voler, ou garder ces richesses pour eux-mêmes. En plus, les chefs de certains pays détournent l'argent qui, pourtant, appartient à tout le peuple (la corruption). Alors, beaucoup de gens sont obligés de quitter leur pays, à cause de la pauvreté (les migrants). Quand ils pourront vivre normalement chez eux, ils n'auront pas besoin d'aller souffrir à l'extérieur. Mais cette pauvreté, elle vient aussi de ce que les pays riches profitent de nous. Et parce que des grandes sociétés internationales s'enrichissent sur notre dos. C'est pour cela, que nous devons nous unir aux gens des autres pays, pour agir ensemble, **au niveau du monde entier**. *« Le petit ruisseau qui commence au village, il peut arriver jusqu'à la mer » Et « en se mettant ensemble, les petites rivières peuvent faire un grand fleuve »*. Ce n'est pas pour rien, que les Droits de l'Homme ont été écrits par l'ONU. Une organisation qui regroupe les pays du monde entier.

**L'histoire des droits de l'homme**, nous montre plusieurs choses importantes (voir la 1<sup>o</sup> partie). Souvent nous pensons que ce sont les intellectuels, qui doivent faire avancer les droits de l'homme. Ou les gens qui ont des pouvoirs (les responsables et les chefs des pays). C'est exactement le contraire. Ceux qui ont fait avancer les droits de l'homme dans le passé, ce sont : les esclaves qui se sont révoltés, les femmes écrasées qui se sont organisées, les habitants des pays colonisés qui se sont levés pour l'indépendance. Ce n'étaient pas les riches et les forts. Aujourd'hui encore, ce sont ceux qui souffrent, les pauvres et les petits, qui doivent lutter pour se libérer. Ainsi, ils feront avancer les droits de l'homme pour tous. Cela entraîne deux conclusions :

1. **C'est à nous tous d'agir**, là où nous sommes, pour les droits de l'homme. Sans attendre les grands ou les gens d'ailleurs.
2. Tous, **nous devons soutenir ceux qui sont abaissés**. Et donner les moyens d'agir, à ceux qui sont écrasés. Mais sans leur imposer nos idées, et nos façons de faire : nous les soutenons, pour **qu'ils se libèrent eux-mêmes**. Comme ils ont décidé de le faire, pas d'après nos idées à nous. Car on ne peut libérer personne à sa place.

Cette histoire des droits humains nous montre que c'est une lutte. Comme on l'a déjà dit, il faut faire beaucoup d'efforts. Il faut **accepter beaucoup de souffrances**. Beaucoup de gens ont été mis en prison, torturés et tués, alors qu'ils n'avaient rien fait de mal. Ils demandaient seulement, le respect des droits humains. Mais ils ont été courageux, et ils ont continué jusqu'à la mort. Parce qu'ils pensaient à leurs frères, qui sont traités injustement. C'est difficile de faire grandir les droits de l'homme : il y a des moments où on avance, et d'autres où on recule. Il ne faut donc pas se décourager. Mais au contraire garder l'espérance.

**Justice et charité:** Dans tout cela, on ne peut pas se contenter de la charité (l'aumône). Il faut chercher la justice. Il faut agir sur les causes. Par exemple, les causes de la pauvreté ou des guerres dans le monde. Il faut transformer la société tout entière. Il faut la justice. Pour aider les gens qui n'ont pas de travail, les personnes rejetées, les pauvres, les handicapés, les réfugiés, et tous ceux qui souffrent. Pas seulement un par un, mais tous ensemble. Au niveau de la société et du pays tout entier. Cela demande souvent beaucoup de temps et de patience. Cela nous demande aussi une formation (apprendre), pour savoir comment agir.

En fait, **la charité et la justice doivent aller ensemble**. Parce que, d'un autre côté, la justice, les lois et les droits humains ne suffisent pas toujours, pour libérer les gens. Seule la charité pourra venir à leur secours, dans certains cas. Il faut aussi voir les nouveaux cas de pauvreté et de souffrances, qui apparaissent dans le monde. Pour lesquels il n'y a pas encore de lois. La charité agira tout de suite. Après, elle fera connaître ces problèmes, à tout le monde. Elle agira pour que l'on fasse des lois, pour soulager ces nouveaux besoins qui apparaissent. Par exemple, c'est d'abord par charité, que l'on a créé des écoles et des hôpitaux, autrefois. Et grâce à ceux qui ont agi avec charité, maintenant ce sont devenus des droits, que l'on peut demander pour tous les hommes : le droit à la santé et le droit à l'éducation.

**Des actions concrètes.** Jusqu'à maintenant, nous avons surtout donné des principes, pour conduire nos actions. Ce sont donc des idées un peu générales. Mais concrètement, quelles actions mener ? **Cela dépend de beaucoup de choses** : des possibilités de chacun, ou du genre de groupe qui veut agir ; des circonstances : ce qui se passe actuellement autour de nous ; de la société dans laquelle nous vivons, avec notre culture et notre civilisation, nos habitudes. Cela dépend également de nos histoires passées. Et du but que l'on a choisi pour le pays, avec nos possibilités, nos richesses matérielles et les qualités de notre pays. En même temps, c'est très important de profiter de ce que les autres font, pour avoir des idées d'actions précises. Et pour connaître des manières nouvelles de travailler, et aussi des nouveaux moyens de formation.

Pour toutes ces choses, vous pouvez regarder, par exemple, le blog <http://justice.paix.guinee.free.fr>, ou mon site : <http://armel.duteil.free.fr>. En particulier les rubriques : *justice et paix, travail humanitaire, et activités paroissiales*. On peut lire en particulier : *comment mettre en place un comité paroissial « Justice et Paix », comment faire un programme d'actions, comment faire un plan d'action, agir sur les causes, la non violence, etc ...* Et peut y trouver aussi des idées, pour des actions plus précises : *la corruption, le soutien des prisonniers, le trafic humain, la mobilisation des femmes, l'engagement politique, les élections, les migrants, l'accaparement des terres, les bio-carburants, les projets de développement, etc...*

## **A quel niveau agir ?**

Nous voulons agir pour les Droits Humains, mais ce n'est pas facile de voir clairement, ce que nous devons faire. Nous savons bien, qu'il faut d'abord **agir par nous-mêmes**, là où nous sommes. Mais tout seuls, nous ne pouvons pas faire beaucoup de choses. Même en nous mettant à plusieurs, beaucoup de choses ne dépendent pas de nous. Car maintenant, nous vivons aux dimensions du monde. Et on nous impose beaucoup de choses, qui sont décidées à l'extérieur. Dans tous nos pays, il y a maintenant des **ONG internationales**. Mais comment travailler avec elles. Est-ce qu'on doit seulement leur demander de l'argent ? Est-ce qu'elles ne vont pas nous obliger à faire des choses, qui ne sont pas bonnes pour nous ? Ou au moins qui ne vont pas avec notre civilisation, et nos façons de vivre ? Et apporter des solutions, qui ne sont pas adaptées, à nos problèmes réels ?

Souvent, quand il y a des inondations, la sécheresse, ou un village qui a brûlé, on nous demande de donner de l'argent. Nous sommes d'accord, pour aider nos frères et nos sœurs qui souffrent. Mais est-ce que cela suffit à supprimer **la pauvreté**, qui est notre grand problème ?

Les Droits Humains ne se limitent pas aux questions d'argent, ou de développement du pays. A côté des droits économiques, il y a les droits politiques, et les droits culturels et sociaux (voir la 1<sup>o</sup> partie). Et que faire, face à **toutes les souffrances** qui viennent des hommes : les divisions, les méchancetés, les vols et les bagarres, et même parfois la guerre ? Comment lutter contre les injustices, et le manque de respect des personnes humaines ? Comment apporter la paix et la réconciliation (le pardon) ?

On nous dit que les Droits de l'Homme sont universels, pour tout le monde. Mais nous n'avons pas tous la même civilisation partout. Comment vivre les Droits Humains, **dans notre propre culture**, de la façon qu'il faut

?

## La situation dans le monde :

Partout on parle de justice. L'introduction de la Déclaration Universelle des Droits de des Nations Unies (ONU) dit que *« reconnaître la dignité et les droits des personnes, c'est le fondement (la base) de la liberté, de la justice et de la paix, dans le monde »*. Mais comment arriver à cette justice ? Est-ce qu'on peut appliquer la même justice partout ? D'abord **l'ONU n'a pas la force** pour le moment, d'amener la justice dans le monde entier. Et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme n'est pas comprise, de la même façon partout. Certains disent même : ce n'est pas pour nous, c'est pour les pays européens. Et c'est vrai que les cultures, aussi bien que les conditions de vie, sont très différentes dans le monde. *« On ne peut se gratter, que là où la main peut arriver »* (proverbe agni)

**Pourtant, il faut bien faire quelque chose**, contre les grandes différences de richesses et de pouvoirs, qui existent dans le monde, avec leurs conséquences mauvaises : la pauvreté, la faim et la maladie, en particulier. On fait souffrir de nombreuses populations, qui ont besoin d'être défendues. La souffrance des hommes est partout, elle ne tient pas compte des cultures, ni des frontières des pays. Il faut donc agir partout. *« Le soleil n'oublie aucun village »* (proverbe ambede)

**Les responsables**, ce sont bien sûr les riches, les chefs de nos pays, et tous ceux qui cherchent à profiter des richesses, en les gardant pour eux. Mais les causes sont aussi à l'extérieur de nos pays. Ces problèmes viennent de la façon dont le Commerce International (l'OMC) est organisé. Et de la manière dont les Etats riches, aussi bien que les multinationales, se conduisent : ils viennent prendre nos richesses pour eux. Et pour cela, certains sont prêts à soutenir des rebelles, ou à commencer des guerres *« l'aigle qui trouve de la viande, il n'attend pas ses voisins »* (proverbe suto). Et *« 2 singes ne partagent pas un même fruit »* (proverbe mpongwe).

Tout le monde n'est pas d'accord, sur ce que doit être une justice, valable pour tous, au niveau du monde entier. Mais il faut agir. Il n'y a pas encore une organisation, qui peut mettre la justice partout dans le monde. Mais nous pouvons au moins connaître, les souffrances de ceux qui sont écrasés, partout dans le monde. Et nous **pouvons commencer à faire quelque chose** pour eux, aux deux niveaux : humanitaire et politique.

## Au niveau humanitaire.

Quand nous entendons parler d'hommes qui souffrent, nous avons envie de les aider, c'est normal. Car ce sont des personnes humaines, comme nous. Et ces problèmes pourraient nous arriver, à nous aussi. Ce n'est pas seulement de l'amour ou de la pitié. C'est un **«devoir d'aide mutuelle»**. Comme dit le proverbe : *« Si ton frère souffre, souffre avec lui »*. C'est pourquoi, quand il y a par exemple un tremblement de terre, ou une inondation dans un pays, des gens de tous les autres pays, envoient de l'argent pour les aider. Car maintenant on peut savoir, tout ce qui se passe dans le monde, par Internet ou par la radio. Et les ONG (Organisations Non Gouvernementales) ne pourraient rien faire, s'il n'y avait pas des gens qui leur donnent de l'argent, et des moyens pour travailler.

Mais est-ce que quelquefois, **nous n'attendons pas trop**, que ce soient les gens de l'extérieur, et les ONG étrangères, qui viennent nous aider ? On a ainsi reproché à l'Union Africaine, de ne pas avoir fait grand-chose, contre la dernière famine en Somalie. Que ce soit pour empêcher la famine d'arriver, ou ensuite pour lutter contre elle. Car cette famine pouvait être évitée. Il y avait des signes qui montraient à l'avance, qu'il n'y aurait pas de pluies. Et que les récoltes seraient mauvaises. Mais on a attendu que la faim arrive, sans rien faire. Pourtant les anciens nous ont bien dit : *« On n'attend pas le jour de la guerre, pour préparer son bouclier (ses armes) »*. Et après, on a dit : *« c'est une catastrophe naturelle, on ne peut rien y faire »*. Ou même : *« c'est Dieu qui l'a voulu ! »* Alors qu'on pouvait très bien l'empêcher. Ou au moins la diminuer, et trouver des solutions. Et

d'abord mettre la paix dans le pays. Quand on attend trop, ensuite, on ne peut plus rien faire. C'est *«le médecin après la mort»*.

Souvent, quand la souffrance vient des autres hommes, et non pas de la nature, on a moins de courage, pour aider ceux qui souffrent. Par exemple dans une guerre On dit : » ils n'ont qu'à régler leurs problèmes eux-mêmes ». Si on veut aider ces gens, la première chose, c'est d'**empêcher ceux qui les font souffrir**, de continuer. Sinon, cela ne servira à rien de les aider, leurs souffrances vont continuer. Par exemple, quand on vient donner de la nourriture ou des médicaments, dans un pays où il y a la guerre : souvent les rebelles ou les soldats, volent la nourriture, et les médicaments qu'on a apportés. Donc, la première justice, c'est d'abord de protéger ces populations. *«Avant de planter dans ton jardin, tu fais d'abord une clôture»*

- Que ce soit pour les guerres et pour les malheurs « naturels », ce sont toujours **les pauvres** qui souffrent le plus. Pendant les guerres, les plus nombreux à être tués, ce ne sont pas les soldats, ce sont les civils. Ce sont les vieux qui ne peuvent pas s'enfuir, et les femmes qui sont violées. Les enfants sont tués avant d'avoir vécu leur vie, on prend les jeunes de force, pour faire la guerre. Et aussi les jeunes filles pour la cuisine, et même les relations sexuelles.

Les maladies tuent d'abord les plus pauvres : ceux qui n'ont pas de force, parce qu'ils n'ont pas de quoi manger. Et ceux qui n'ont pas d'argent, pour acheter des médicaments. Et *«quand le pauvre demande quelque chose, on ne lui répond pas»* (proverbe bamoun)

Quand il y a des grandes pluies, c'est dans les quartiers pauvres de la banlieue, qu'il y a le plus d'inondations. Car on n'a pas fait les digues qu'il fallait, pour arrêter l'eau. Et c'est dans ces quartiers pauvres, que les maisons tombent. Parce que leurs maisons sont moins solides, que celles des riches. *« l'herbe ne pousse pas, là où le crapaud se couche »* (proverbe bassar)

Quand il y a la dictature dans un pays, ce sont les riches qui peuvent partir à l'étranger. Pas les pauvres. Eux, ils restent souffrir sur place. Et si les écoles ne marchent pas, les pauvres n'ont pas les moyens, d'envoyer leurs enfants étudier en Europe ou en Amérique du nord. *«la crapaud se lave et s'essuie, avec le même chiffon»* (proverbetandu).

C'est pourquoi la plus grande injustice dans le monde, c'est la pauvreté. Et la première chose que nous devons faire, c'est de lutter contre la pauvreté. Et surtout la misère. Sur la place de l'UNESCO à Paris, on a écrit cette phrase du père Joseph Wresinski, le fondateur d'ATD- Quart Monde (Aide à toute détresse) : *«Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés (cassés). C'est un devoir sacré, de s'unir pour défendre les Droits Humains»*

Mais il faut **bien réfléchir à ce que l'on fait**. D'abord, si on aide les pauvres, il faut respecter leur dignité. Ne pas les humilier, ni leur faire honte. Et aussi, leurs donner les moyens, de travailler. Car ils sont intelligents. **Ils sont capables de faire déjà** beaucoup de choses, par eux-mêmes. *«La poule ne donne pas de lait. Mais elle est capable de réchauffer ses petits, avec la chaleur de son corps»* (proverbe shambala). Sinon, ils deviennent des « assistés », des gens qui auront toujours besoin d'une aide, des mendiants et même des paresseux. Un proverbe dit : *«si tu veux qu'on te lave le dos, commence par te laver le ventre»*. Et aussi : *«si tu veux qu'on te mette le canari sur la tête, mets-le d'abord toi-même sur ton genou»*.

Ce sont souvent les ONG qui agissent, ou bien des communautés religieuses. Ou encore les organisations de l'ONU (Organisation des Nations Unies), comme par exemple le P.A.M., l'OMS., la F.A.O. ou l'UNICEF. Mais **ceux qui doivent aider en premier, ce sont les Etats**. Sans eux, même l'ONU ne peut rien faire. Il faut donc pousser les Etats –surtout ceux qui ont le plus d'argent- à faire quelque chose, quand il y a un problème dans le monde. Mais les chefs du pays ne feront rien, s'ils ne sentent pas que les citoyens sont d'accord. Et si les citoyens ne leur demandent pas avec force, de le faire. Car ils cherchent à garder le pouvoir, et le soutien de

leurs citoyens. C'est cela le travail de **la société civile**. *«La force du caïman, c'est dans sa queue»* (proverbe lari).

Pour commencer, nous n'attendons pas que tout le monde soit d'accord. *«Il suffit d'un peu de sel, pour donner du goût à tout le plat»*. Même si nous sommes peu nombreux à vouloir agir, nous connaissons les souffrances de nos frères. Nous avons pitié d'eux. D'abord, nous faisons le peu que nous pouvons faire, par nous-mêmes. Mais nous demandons aussi aux responsables de notre pays, de faire tout ce qu'ils peuvent, en utilisant l'argent du pays pour cela. Nous avons le droit de leur demander cela, parce que nous sommes des citoyens, comme tous les autres habitants du pays. Et en même temps, **nous sommes des citoyens du monde**. Tous les hommes sont nos frères. Nous sommes des hommes, comme ceux qui souffrent : nous avons le droit de parler pour eux. Nous avons même le devoir de les aider. Pas seulement personnellement, mais en passant par nos pays. Et aussi par les autres pays qui peuvent le faire.

**D'abord, nos pays africains**, pas seulement les pays riches. Car nos pays sont présents à l'ONU, et dans toutes les organisations internationales qui existent, pour aider les hommes. Ce n'est pas parce que nous sommes pauvres, que nous ne devons rien faire, au contraire. Déjà nous voyons bien que, dans notre propre société, ce ne sont pas les riches, qui aident le plus les pauvres. Ce sont toujours les pauvres eux-mêmes, qui aident les autres pauvres en premier. Ils s'organisent pour cela, et ils s'aident entre eux. Si, entre nous, pays africains, nous ne sommes pas capables de nous aider, comment pourrions-nous demander aux pays étrangers, de venir le faire ? Mais quand il y a la guerre et la dictature dans nos pays, souvent l'Union Africaine passe son temps à discuter. Nous ne sommes pas d'accord entre nous. Et ce sont les pays des autres continents qui agissent. A ce moment -là, nous parlons de néo-colonialisme et d'intervention étrangère. Mais, n'est-ce pas de notre faute ? Si nous n'avons rien fait, comment pouvons-nous faire des reproches, à ceux qui viennent aider nos frères ?

**Les interventions « humanitaires »** Quelquefois, on sera obligé d'utiliser la force. Par exemple, si un dictateur tue son peuple. Mais aussi, si un chef détourne les richesses du pays. Car il est responsable de la souffrance et de la mort, de beaucoup de gens, à cause de la pauvreté et du sous-développement. C'est une question très compliquée. D'abord parce que, souvent, ce sont des pays riches ou des grandes sociétés internationales, qui ont mis en place ces dictateurs. Par intérêt : pour pouvoir exploiter le pays, et profiter de ses richesses. C'est cela, qu'il fallait empêcher, au départ. Mais souvent, on laisse ces dictateurs agir, pendant de longues années, sans rien faire. On ne vient, que quand le pays est complètement cassé. Les moyens de production, pour faire avancer le pays, ne marchent plus. Les gens formés (les cadres) ont été tués. Ou bien, ils ont été obligés de s'enfuir à l'étranger, pour ne pas être mis en prison. La population n'a plus le courage de travailler. Elle voit que ses efforts ne servent à rien. Et qu'elle ne profite pas de son travail. C'est à cause de tout cela, qu'il est tellement difficile de reconstruire un pays, après une dictature. Nous avons de nombreux exemples en Afrique.

Mais même si on a attendu trop longtemps sans rien faire, quand on trouve le courage d'agir, il faut le faire tout de suite. C'est ce qu'on appelle maintenant le « droit d'ingérence », ou les interventions humanitaires. Le problème, c'est que ces interventions, souvent, elles ne sont pas humanitaires justement. On utilise la force et la guerre. Et ceux qui interviennent, le font eux aussi le plus souvent, par intérêt. Plus que par pitié de ceux qui souffrent, et pour leur bonheur. Or **la guerre casse les choses**, elle ne les construit pas. Par exemple, on a voulu régler les problèmes de l'Irak et de l'Afghanistan par la guerre. On a voulu se venger d'Al Quaïda et des attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, en utilisant la même violence que lui. On voit bien maintenant les résultats, de ce qu'on a fait. Les pays sont toujours cassés, la paix n'est pas revenue, et les populations souffrent toujours autant. Car on ne peut pas imposer la démocratie, ni la liberté, à un peuple *«on ne peut pas forcer l'escargot, à se coller à l'arbre»*

Il ne suffit donc pas de chasser les dictateurs, il faut **voir sérieusement, comment reconstruire le pays**. Et prendre les moyens pour cela. En 2011 les populations de plusieurs pays arabes se sont révoltées. Spécialement en Afrique du Nord, en Egypte, en Tunisie et en Lybie. On a parlé de « printemps arabe ». Est-ce que ce sera vraiment un printemps, qui annonce l'été ? Ou un automne, qui prépare l'hiver ? Car il ne suffit pas d'enlever

un dictateur. Il faut changer la mentalité de toute la population (leurs idées et leur façon de se conduire). Il faut agir sur les causes, qui ont amené cette dictature. Et lutter réellement sur les conséquences, pour reconstruire le pays. Un changement de régime ou de constitution ne suffisent pas.

Mais, encore une fois, **ce n'est pas nécessaire de voir clairement** ce qu'on doit faire, pour passer à l'action. On a un but. On voit les moyens que l'on a. On commence. Et on rend meilleures les façons d'agir, au fur et à mesure. En évitant les dangers, que l'on cherche à connaître le mieux possible. C'est comme pour descendre un fleuve dangereux, en pirogue. On voit où on veut aller. On prépare la pirogue le mieux possible. On se met en route. Et ensuite, on cherche à éviter les pierres (les rochers) et les courants, en dirigeant la pirogue, aussi bien qu'on le peut. Si on pense seulement aux difficultés, on ne se mettra jamais en route.

C'est important que l'on arrive peu à peu, à une **justice internationale**. Mais ne doit pas attendre pour agir, d'avoir une idée claire et acceptée par tous, de ce qu'est cette justice internationale. Si des frères et des sœurs souffrent, il faut à tout prix **faire quelque chose, et tout de suite**, pour diminuer leurs souffrances. Car eux, ils ne peuvent pas attendre. Aider nos frères, ce n'est pas seulement une question de charité. C'est vrai que cela commence par elle, parce que nous avons pitié des gens. Mais ce n'est pas seulement, « si nous voulons bien ». C'est obligé. C'est donc une question de justice. On doit faire tout ce qu'on peut, pour cela. On agit ensemble. On fait agir nos gouvernements, et aussi les autres pays. Et si, par exemple, on doit envoyer des soldats dans un autre pays, pour arrêter une guerre ou une tuerie de la population (des massacres), on le fait. Mais bien sûr, avec toutes les précautions dont nous venons de parler. On a créé une force d'intervention africaine, à quoi sert-elle, si elle n'intervient pas ? Sauf à dépenser notre argent pour rien. Et si elle attend toujours l'ONU, et l'argent des pays occidentaux (l'Europe et l'Amérique), pour faire quelque chose ? Celui qui peut faire quelque chose, il doit le faire. Même si c'est petit. Et il doit le faire sans attendre. D'ailleurs, souvent, *« c'est le petit piment, qui est le plus fort ! »*.

## **La responsabilité politique**

Il ne suffit pas d'agir, au niveau humanitaire. Il faut aussi agir au niveau politique. Car la pauvreté dans le monde n'est pas obligatoire. La plus grande partie des souffrances et de la pauvreté des hommes, elle est causée par des chefs qui profitent de leurs peuples, par des patrons qui font de **la corruption**, et par des militaires ou des rebelles méchants, qui cassent le pays. Mais ce n'est pas seulement à cause d'eux. Tous ces gens sont soutenus par d'autres. Par exemple, des commerçants, des chefs d'entreprises ou de sociétés, ou d'autres personnes qui veulent elles aussi, profiter des richesses du pays. Il y a des patrons, qui ne respectent pas les droits des travailleurs. Mais ils sont protégés par les chefs du pays, parce que ces patrons leur donnent de l'argent. *« Que peut faire la main, contre une pierre ? »* (proverbe peuhl). Il y a des entreprises (des compagnies) qui donnent de l'argent aux fonctionnaires de l'état (des pots de vin, des dessous de table), plutôt que de payer les impôts et les droits de douane. Et quand il y a du pétrole, des matières premières (les minerais), ou des produits agricoles, comme le coton, dans le pays. Souvent l'argent gagné, n'est pas utilisé pour faire avancer le pays, ou pour aider les pauvres, en particulier les paysans, ou ceux qui ont travaillé à ces productions. Ce sont surtout les gens des beaux quartiers de la ville et les fonctionnaires, qui profitent de cet argent. *« Les traces de l'éléphant effacent celle de l'antilope »* (proverbe douala). En plus, les chefs du pays vont mettre cet argent, dans les banques à l'étranger. Comme cela l'argent est à eux et personne ne peut le leur enlever. Est-ce que cela est juste ? Tout cela rend le pays plus pauvre. Cela fait souffrir d'abord les petits de la société, qui n'auront plus rien. (Voir dans mon site, la page sur la corruption).

Si nous laissons faire ces personnes, qui détournent ou qui corrompent, sans rien dire, nous sommes aussi responsables. Même si nous-mêmes, nous n'avons pas mangé cet argent. Parce que **nous sommes complices** : en ne disant rien, nous laissons faire, ceux qui profitent des pauvres. *« Qui ne dit rien, consent »* Et nous devons alors en supporter les conséquences, nous aussi.

Mais les banques qui acceptent de recevoir cet argent, est-ce qu'elles sont justes ? Et les grandes sociétés, qui exploitent le pays, et qui viennent prendre nos richesses, sans les payer à un prix juste ? Nous qui vivons en Afrique, nous ne pouvons pas agir directement, sur les banques ou les grandes compagnies, qui sont en Europe ou aux Etats-Unis. Et surtout pas dans d'autres petits pays du Tiers Monde, où il n'y a pas de loi, et où se trouvent beaucoup de ces banques et sociétés. Si nous voulons la justice dans le monde, c'est donc important que nous soyons unis, avec les gens et les ONG des autres pays, pour pouvoir **agir tous ensemble**. Car les choses se passent maintenant, au niveau du monde entier. Il faut agir, par exemple avec les syndicats ou les partis politiques du monde entier. Car *« si tu enlèves une brique du mur, c'est tout le mur qui s'écroule »*. Et maintenant, grâce à internet, aux voyages, et aux relations internationales, c'est devenu possible. Mais d'abord, il est important de faire ce que nous pouvons faire là où nous sommes, dans notre quartier, et dans notre village. Et d'agir pour transformer déjà, notre propre pays. Pour avoir un bon gouvernement qui cherche la justice pour tous ses habitants. *« Quand les barbes brûlent, chacun éteint d'abord la sienne ! »*. Car les ONG peuvent aider, mais elles ne peuvent rien faire, si les gouvernements ne sont pas bons, et ne font pas bien leur travail.

Il y aura **beaucoup de choses à faire**. Nous commençons par ce qui est possible : Demander aux responsables de notre pays, de faire les contrats justes, pour qu'on nous achète nos produits à un prix normal (le commerce équitable). Pour avoir l'argent nécessaire, pour nourrir et faire vivre notre population. Et de nous faire des comptes-rendus clairs. Ne pas vendre nos terres, à des pays ou à des sociétés étrangères. Payer les travailleurs à un prix juste, respecter les droits des travailleurs, et permettre aux syndicats et autres groupes de travailleurs d'agir. Ne pas polluer (salir) la terre, l'air ou l'eau (respecter l'environnement). Pour protéger, et ne pas casser la santé des gens, là où ils travaillent. Ne pas vider nos mers et nos rivières, de leurs poissons. Ne pas couper les arbres, sans en replanter. Et tant d'autres choses. Nous demanderons aussi à nos responsables de mettre la paix et la sécurité dans le pays. De permettre la nourriture, la santé et l'éducation pour tous. Et de faire tout ce qu'un état doit faire, pour sa population.

Cela demande **un Etat, où les citoyens ont le droit de parler**, et où ils sont écoutés. Où la population est au courant de ce qui se passe, et a les moyens de contrôler ce qui se fait. Par exemple par des députés, des chefs de quartiers et de villages, choisis par tous, qui disent ce qu'ils font, et font ce qu'on leur demande. Et des fonctionnaires, qui connaissent bien leur travail, et qui le font normalement, au service de tous, sans choisir (sans distinction). Avec des responsables, qui défendent les droits et les intérêts, de ceux qu'ils dirigent, dans tous les groupes et associations. Des enseignants qui enseignent bien, des agents de santé qui soignent bien, et à qui on donne les moyens nécessaires, pour cela. Des militaires qui respectent les civils, et des juges qui sont justes....

Tout cela demande donc **une action, au niveau politique**. Tout le monde ne peut pas être un grand politicien. Il faut avoir des qualités pour cela. Mais nous devons justement choisir des gens capables. Capables, mais aussi honnêtes, travailleurs et sérieux. Pas obligatoirement des gens de notre ethnie, ou de notre religion. Nous devons les soutenir. Et les conseiller, au lieu seulement de les critiquer. Et là encore, au lieu de faire des grands discours, nous commencerons par transformer d'abord notre propre parti politique, à notre niveau, là où nous pouvons tous agir. Car *« quand le feu commence dans les racines, il monte jusqu'en haut du palmier »*

Nous aidons les gens quand il y a un malheur chez nous, ou dans les autres pays. C'est très important. Mais la justice nous demande aussi de tout faire, **pour que les mêmes souffrances n'arrivent pas à nouveau**. Ainsi, nous aidons les gens qui n'ont plus à manger. Mais nous cherchons à leur donner en même temps, les moyens nécessaires : les semences, les outils, les engrais, la formation, etc... Pour qu'ils puissent à nouveau cultiver. Et qu'ils n'aient pas encore besoin de nous, dans quelques années. Et surtout que l'on mette en place, les systèmes de prévoyance, pour que l'on voit que la famine va revenir, et qu'on l'arrête. Et que l'on prenne tous les moyens possibles ; pour lutter contre la sécheresse : arrêter les feux de brousse, planter des arbres, faire l'irrigation,...

Nous aidons des gens qui ont souffert des inondations. Nous cherchons aussi des ingénieurs, pour arrêter les inondations, quand il y aura à nouveau des grandes pluies. Par exemple en faisant des digues, en construisant des maisons plus solides, et en arrangeant les quartiers (égouts et canaux, pour faire partir les eaux, etc...).

Nous empêchons les gens de détourner l'argent du pays. Et de le mettre dans des banques à l'étranger. Nous veillons en même temps, à ce que cet argent soit bien utilisé, maintenant. Par exemple pour la santé, l'éducation ou les projets de développement.

Nous aidons un pays, cassé par la guerre. Nous faisons attention pour que les nouveaux responsables du pays cherchent, vraiment la paix et le bonheur de tous les habitants. Et donc qu'il y ait au oins, des élections démocratiques. Après une bonne préparation, et une bonne éducation de la population. Car ça ne sert à rien de venir aider les gens, après un malheur. Si on n'empêche pas ce malheur, de revenir à nouveau.

## **La justice locale**

Nous ne pouvons pas tous faire les mêmes choses, dans tous les pays. Car nous n'avons pas les mêmes moyens pour agir. Mais surtout, tous les pays n'ont pas les mêmes valeurs, les mêmes qualités et le même but. On ne donne pas partout la même importance, aux choses que l'on doit faire dans la société. Et ce ne sont pas les mêmes choses que l'on met en premier. Car nous n'avons pas tous, la même civilisation ni la même culture. C'est donc normal que nous ayons des idées différentes des autres pays, sur le bien commun, la vie de la société et les droits humains. Quand il y a des grands problèmes comme les inondations ou les sécheresses, nous avons le droit de demander l'aide des autres pays. Mais **pour faire marcher notre société, cela c'est notre travail**, et notre responsabilité. Personne ne peut le faire à notre place.

Dans notre propre société : nous avons la même histoire. Notre avenir est le même. C'est pourquoi, nous avons besoin d'une justice locale, adaptée à notre société, répondant à nos vrais besoins, et construite sur notre histoire et notre civilisation. C'est **à nous-mêmes de nous libérer**, par nous-mêmes. Même si les autres pays nous aident, personne ne pourra nous libérer à notre place. Personne ne pourra vivre les droits humains et la justice, à notre place.

Cela c'est **le rôle de la politique**. A nous de nous engager dans la politique. Et de choisir des gens capables et sérieux pour nous diriger, comme on vient de l'expliquer plus haut. Cela dépend de nous, car c'est nous qui votons. Et nous veillerons ensuite, à ce que les chefs que nous avons choisis, respectent vraiment la justice pour tous. Et qu'ils conduisent aussi l'économie d'une manière juste : le commerce, le travail, les projets et toutes les affaires d'argent. A ce moment-là, les autres pays n'auront plus besoin de nous aider autant. Et en même temps, ils ne pourront plus nous commander, comme avant. La justice nous rendra libres. Pour que tous vivent mieux les droits humains. (D'après l'article *justice globale et locale* »de Michael Walzer (Revue : « Etudes » de Mai 2011)

## **Un Exemple : la commission Justice et Paix de Guinée**

« Si tu veux la paix, cultive la justice» (Isaïe 32, 17). - « Je vous donne ma paix » (Jean 14, 27)

Comme on l'a dit, les Organisations qui travaillent pour les Droits de l'Homme sont très nombreuses. C'est à chacun de choisir, là où il veut agir. En voici un exemple :

Buts :Participer à la construction d'une société de justice et de paix, qui respecte la vie et la dignité de la personne humaine, et qui cherche une vraie démocratie. Dans la liberté, la participation, la responsabilité et le respect des droits humains. Pour construire le Royaume de Dieu sur la terre, un Royaume de Justice, de Paix et

de Joie, dans l'Esprit Saint (Rom 14, 17)

Justice : Faire grandir la justice dans le pays, par des actions concrètes, menées à tous les niveaux : communautés de base (CCB) ; mouvements, associations et paroisses ; diocèses, pays tout entier Recenser et analyser les situations d'injustices,

- Eduquer à la justice,
- Lutter contre les injustices
- Enseigner la doctrine sociale de l'Eglise : la dignité de la personne humaine, le bien commun, la solidarité, la responsabilité à la base, la préférence pour les pauvres, les biens de la terre pour tous.
- Défendre la démocratie, la bonne gouvernance, la liberté des citoyens et le respect des droits de tous
- Lutter contre la corruption
- Former les consciences à l'honnêteté, la responsabilité et l'engagement
- Enseigner les droits humains, et les conventions signées par le pays
- Mettre en place des comités, qui luttent contre les injustices
- Bâtir et soutenir la société civile
- Collaborer avec les groupes et associations qui travaillent dans le même sens
- Défendre ceux qui sont persécutés injustement, pour quelque motif que ce soit
- Défendre les droits des femmes, des enfants, des travailleurs, des étrangers, des réfugiés et de tous les sans-voix
- Soutenir les écrasés, les handicapés, les enfants exploités, les gens mis de côté et chassés de la société
- Défendre les prisonniers non-jugés, les personnes sans défense (assistance juridique)
- Faire des déclarations, face aux situations d'injustice
-

Plaidoyer (défense) pour les pauvres, les faibles, les nécessiteux et tous les petits de la société

- Intervenir auprès des pouvoirs publics

### **La PaixActions à 3 niveaux :**

1. Etudier les conflits actuels, et rebâtir la paix = action
2. Dénoncer les conflits latents (prévenir des problèmes qui se préparent), et les désamorcer (enlever leur force) = prévention
3. Eduquer à la paix et à la non-violence = formation

Guérir les traumatismes (souffrances) causés par la guerre, et les violences de toutes sortes Réconcilier les gens qui ne s'entendent pas, au niveau des personnes, des groupes et de tout le pays. Permettre aux personnes qui s'opposent, de se rencontrer et de se pardonner Mettre en place un dialogue social Jouer un rôle de médiateur dans les conflits Former des médiateurs (des sages, des conseillers)

Voir en annexe le plan d'action d'un mouvement d'enfants (les CV-AV) sur la Promotion Humaine

### **Comment travailler avec les autres religions ?**

Dans tous nos pays d'Afrique, il y a au moins trois religions : la religion traditionnelle, que les ancêtres nous ont laissée, et qui nous conduit, même dans notre vie d'aujourd'hui. Ensuite, les gens sont soit chrétiens, soit musulmans. Mais nous avons au moins, une base commune pour nous comprendre.

Nous pouvons parler ensemble, de nos différentes religions. C'est une bonne chose. A condition de nous respecter. Et de chercher vraiment à comprendre les autres ; pas à leur imposer nos idées, ou notre religion. Le Coran dit : *« On ne doit forcer personne en matière de religion, d'ailleurs la vérité se distingue elle-même de l'erreur »*. C'est ce qu'on appelle **le dialogue** entre religions. C'est une bonne chose. Mais ce n'est pas le but, de l'action pour les droits humains.

Un proverbe dit : *« Pour faire un bon plat, il faut plusieurs légumes »*. Si nous voulons faire quelque chose, pour les droits humains et pour libérer nos frères, il est donc important d'agir tous ensemble, avec les gens des autres religions. Mais nous ne nous retrouvons pas, à ce moment-là, pour parler de religion. Nous nous retrouvons en tant que frères, citoyens et amis, pour voir les problèmes du quartier. Et **chercher ce que nous pouvons faire ensemble**. Ce n'est pas toujours facile, car il y a eu souvent des problèmes dans le passé. Il est donc important de mettre la confiance entre nous. Et pour cela, d'abord de nous parler : pour connaître les idées de chacun, dans une bonne ambiance d'amitié.

Pour que les autres acceptent de travailler avec nous, il est bon de leur montrer, l'importance de ce que nous voulons faire. Et leur expliquer que nous le faisons, pour aider les gens qui souffrent. Pas d'abord pour faire grandir notre religion, ou pour faire des conversions.

Malgré cela, certaines personnes peuvent refuser, d'agir avec nous. Et même, refuser de nous écouter. Il faut

alors chercher des gens, parmi leurs parents et leurs amis, qui pourront les conseiller : ils leur **montreront l'importance de ce que nous voulons faire**. Mais pour cela, il faut chercher des gens qu'ils vont écouter, pas n'importe qui. Cela peut-être, en particulier, leurs responsables religieux, si ils sont ouverts à notre religion. Par exemple, un musulman voulait chasser une pauvre veuve chrétienne de sa maison, parce qu'elle ne pouvait pas payer le logement. Des chrétiens ont essayé de la défendre, mais le propriétaire a refusé de les écouter. Alors ces chrétiens ont été voir l'Imam du quartier, avec lequel ils avaient déjà collaboré, pour organiser des activités de vacances (un centre aéré), pour tous les enfants du quartier ensemble. L'Imam les a écoutés. Il les a compris, et il a parlé lui-même à son disciple, propriétaire de la maison. Ainsi, ils ont pu trouver une solution (voir la fiche 8, sur la liberté religieuse, de la série « Doctrine sociale de l'Eglise »).

### 3 Textes du Coran

Il faudrait faire une réflexion plus grande, au niveau de l'Islam. Cela dépasse les limites de ce travail. Voici au moins 3 textes, auxquels nous pouvons réfléchir. Et sur lesquels nous pouvons nous appuyer, pour agir ensemble.

Sur la justice : *« Vous les croyants, observez avec soin la justice. Soyez des témoins vrais, comme Dieu le demande. Même si pour cela, il faut vous attaquer vous-même. Ou votre père, votre mère ou vos parents proches. Que ce soit par rapport à un riche ou un pauvre. Car Dieu doit passer en premier avant eux. Et il connaît mieux leur intérêt, que vous (4, 135) »*

Sur la réconciliation : *« Si deux groupes de croyants se combattent, vous les réconciliez entre eux. Si un groupe attaque un autre, combattez celui qui a attaqué, jusqu'à ce qu'il suive la parole de Dieu. S'il la suit, réconciliez vous avec justice et en étant équitables. Car Dieu aime ceux qui sont équitables. Les croyants sont des frères. Mettez la paix entre vos frères. Et craignez Dieu pour qu'il vous fasse miséricorde (qu'il ait pitié de vous) 49, 9.1.10 »*

Sur la corruption : *« Quand on leur dit : ne semez pas la corruption sur la terre », ils répondent « Nous sommes des réformateurs ». Pourtant ce sont de vrais corrupteurs. Mais ils ne s'en rendent pas compte (2, 12).*

### Au niveau de l'église

#### L'Eglise doit d'abord se transformer elle-même.

Le Synode des Evêques de 1971 disait : *« L'Eglise doit être témoin de la Justice. Mais pour parler aux hommes de la justice, il faut d'abord être juste à leurs yeux »*. L'Eglise doit donc se transformer.

Un proverbe baoulé dit : *« L'étranger a de gros yeux. Mais il ne voit rien »*. Nous devons donc écouter ce que disent nos frères et nos sœurs, les hommes et les femmes de notre société, sur la manière dont l'Eglise vit et agit. Car *« C'est l'habitant du village, qui montre à l'étranger, les chemins que les animaux suivent »*. **Nous écoutons ce que les hommes disent**, par exemple :

- Sur la façon dont l'Eglise a condamné certains théologiens, sans même leur donner la possibilité de s'expliquer.
- Sur la place et les responsabilités que l'on donne aux femmes, dans l'Eglise.
-

Ou sur le soutien que l'Etat du Vatican donne à certains gouvernements, alors qu'ils font souffrir leurs populations, et ne respectent pas les droits humains.

Au moment du Jubilé de l'An 2000, le Pape Jean-Paul 2 a demandé à l'Eglise, de reconnaître ses fautes passées contre les droits humains. Cela doit aider tous les chrétiens, à changer leur comportement, pour ne pas retomber dans les mêmes fautes, aujourd'hui.

Depuis longtemps, des gens ont demandé **la liberté de conscience** (le droit d'avoir ses idées, et de faire ce que l'on pense, après avoir sérieusement réfléchi dans son cœur). Cela a aidé l'Eglise, à revenir à la Vérité de l'Evangile. Et au comportement de Jésus, qui n'a jamais forcé personne. Il disait toujours : *« Si tu veux, viens et suis moi »*. Mais des chrétiens disaient : *« il faut défendre plutôt les droits de Dieu »*. D'autres disaient : *« Il faut défendre la Vérité »*. Comme si un homme pouvait connaître toute la Vérité, à lui tout seul. Dieu seul est la Vérité totale. Pourtant, il a fallu attendre le Concile de Vatican 2, pour qu'on reconnaisse la liberté de religion, en disant : *« Cette liberté, c'est qu'on ne doit forcer personne à agir, contre ce qu'il pense dans son cœur. On ne doit pas l'empêcher non plus, de faire ce qu'il pense bon »* ... A condition qu'il ne fasse pas de mal aux autres, bien sûr. Et qu'il ait sérieusement réfléchi, et demandé conseil, pour connaître la vérité.

Mais nous ne devons **quand même pas, accepter n'importe quoi**. Par exemple, des gens parlent du droit à l'avortement. Mais ce n'est pas un droit. On n'a jamais le droit de tuer. Et aucun passage de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ne permet l'avortement. *« Celui qui veut suivre tous les chemins dans la forêt, il finit par se perdre »*. (Voir dans la 2° partie de cette série : Droits Humains et Christianisme, le 2° chapitre : Droits Humains et Histoire de l'Eglise)

**Il faut donc continuer à réfléchir** dans l'Eglise. Par exemple, si on veut lutter contre la torture (quand on fait souffrir des gens injustement et avec méchanceté, dans leurs corps ou dans leurs cœurs). Comme on le fait, par exemple, dans l'ACAT (Action des Chrétiens contre la Torture). Si on est vraiment contre la torture, on ne peut plus continuer à dire, que la souffrance sauve le monde. Ou que la souffrance vient de Dieu, pour que nous changions notre vie, et laissions les mauvaises choses. Parce que Dieu est contre la torture. Il ne veut pas que l'on fasse souffrir les hommes, ses enfants. On doit donc en tirer les conséquences. Et **changer**, non seulement nos façons de parler, mais aussi **nos façons de penser, et d'agir**. Un proverbe dit : *« Quand le rythme du tam-tam change, le pas de la danse doit changer, lui aussi »*. D'ailleurs, même pour le Christ, ce qui sauve le monde, ce n'est pas la souffrance, c'est l'AMOUR.

De même, si on cherche la paix, comme l'ONU et la Déclaration des Droits de l'Homme le demandent. A ce moment là, on ne peut plus représenter Dieu comme un chef de guerre, avec du feu et une épée. Jésus n'est pas entré à Jérusalem sur un cheval de guerre, mais sur un petit âne.

Jean-Paul 2 disait, le 4 Juillet 1998 : *« Le travail des chrétiens pour les droits humains, fait partie du travail de l'Eglise elle-même, dans le monde actuel. En effet, l'Eglise ne peut jamais abandonner les hommes. Parce que l'avenir des hommes, est uni pour toujours avec le Christ... . Nous devons donc nous poser les questions importantes, qui regardent la vie des hommes, aujourd'hui et dans l'avenir. Avec justice et vérité, et en prenant nos responsabilités. »*

## **Agir partout dans le monde**

**Former les chrétiens** : La Commission Justice et Paix explique : *« il faut apprendre les droits humains, dans notre vie de chaque jour »*. C'est pourquoi l'Eglise doit apprendre aux hommes, à prendre leurs responsabilités, et à faire leurs devoirs. L'Eglise s'occupe du plus profond de l'homme, qui est blessé dans sa dignité et dans ses

droits. Comme le Bon Samaritain s'est penché sur le blessé, attaqué par des voleurs, et abandonné sur la route (Luc 10,29-37). L'Eglise va chercher les hommes perdus, comme le fait Jésus, le Bon Berger (Jean 10,11-16).

Il y a des chrétiens **dans le monde entier**. Cela doit nous permettre, de faire connaître les problèmes de chaque pays, aux autres pays. Et d'agir partout dans le monde, pour l'intérêt du monde entier. Pour défendre des gens et des **pays** qui ne sont pas défendus. Même s'ils sont très loin de nous. Cela nous permet aussi d'apprendre des choses, de tous les hommes du monde entier. Par exemple, quand il y a eu les Accords d'Helsinki en 1975, pour la paix entre l'Est (les pays communistes) et l'Ouest (les pays d'Europe de l'ouest et les Etats-Unis). La Conférence de toutes les Eglises d'Europe (la KEK) s'est réunie. Cela a beaucoup aidé les Eglises de l'Est, à commencer un nouveau programme, sur les droits de l'homme. Cela a aidé aussi les Eglises de l'Est et de l'Ouest, à mieux s'accepter mutuellement. De même, il est très important pour les Eglises d'Afrique, de mieux se connaître et d'agir ensemble. Pas seulement entre elles, mais avec les Eglises des autres continents. Pas seulement les Eglises d'Europe et d'Amérique de Nord. Mais surtout les Eglises d'Amérique centrale et du sud, et les Eglises d'Asie.

D'un autre côté, les chrétiens doivent aider, à adapter les droits humains, **à la civilisation et aux coutumes de chaque pays**. Pour que les droits ne restent pas des choses théoriques, dont on parle, mais qu'on n'applique pas.

### **Agir tous ensemble :**

**L'Eglise va travailler pour les droits humains**, avec les autres religions. Et avec tous les hommes de bonne volonté, qu'ils soient croyants ou non. Car *«si tu gardes la main fermée, tu ne peux pas travailler»* (proverbe bamoun). Dans cette marche vers les droits de l'homme, l'Eglise ne se contente pas de parler ou d'enseigner. Elle cherche à aider ceux qui sont exploités. Par tous les moyens qu'elle a, avec la force qui lui vient de Dieu. Elle soutient ceux qui souffrent, en étant à côté d'eux, dans les violences de toutes sortes. Elle apporte la paix ; au milieu de tous les malheurs. Elle apporte l'espérance. Pour défendre les droits humains, l'Eglise cherche aussi à agir, sur les causes des souffrances des hommes. Un proverbe dit : *«Si le feu est arrivé en haut du palmier, il est parti des racines»*

Au fur et à mesure du temps qui passait, l'Eglise a mieux compris, que l'injustice ce n'est pas seulement, des actions de chaque personne séparément. L'injustice s'appuie sur des mauvaises organisations de la société. Il ne suffit donc pas, que chacun respecte les droits de son frère. Il faut **transformer la société** elle-même. Pas tout seul, mais tous ensemble. *«Car c'est quand les 2 machoires se rencontrent, qu'elles arrivent à casser un os»* (proverbe lunyoro). On comprend mieux aujourd'hui, que si les personnes ont des droits, **les peuples ont aussi des droits**. Et ces droits doivent être respectés par les autres peuples, pour que le monde devienne juste, uni et en paix.

**L'Eglise a une grande responsabilité** pour cela. Et elle peut faire beaucoup de choses. Parce qu'elle est présente, dans le monde entier. Et elle est respectée par beaucoup de monde. La Commission Justice et Paix de Rome a écrit : *«Tous les pays doivent obligatoirement respecter les droits humains. A n'importe quel moment, et quelles que soient la force et la grandeur du pays (son développement économique). Ces droits sont valables de la même façon, pour toutes les cultures. Parce qu'il n'y a pas de pays, où les hommes et les femmes ont une dignité plus petite, que celle des gens des autres pays. L'homme par son intelligence, peut connaître les droits humains. Ils ont été écrits clairement, dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Et dans les autres textes des Nations Unies. Mais l'Eglise a reçu en plus, la Lumière de l'Evangile. C'est ce qui lui permet de mieux comprendre les Droits humains»*. C'est pourquoi l'Eglise a mis en place partout dans le monde, des Commissions de **Justice et Paix**, pour mettre en pratique ces droits humains.

## Agir à partir de l'Évangile

Pour transformer la Société dans laquelle ils vivent, les chrétiens ont reçu la lumière de l'Évangile, et de la Doctrine sociale de l'Église. Suivre les droits de l'homme, cela demande donc à l'Église, **d'annoncer l'Évangile**, qui est une parole qui sauve. Une parole d'amour, et une parole d'espoir (d'Espérance). Cet Évangile est pour tous les hommes, dans toutes les situations de la vie du monde. L'Église vit cet Évangile, d'abord elle-même. Ensuite, elle le propose aux autres. Même si dans la société, les gens disent autre chose, et ont d'autres idées. L'Église montre le Chemin de Jésus aux hommes, en respectant leurs libertés, et en les appelant au fonds de leur cœur. Elle les soutient pour faire le bien, et pour mettre en pratique les droits humains. Dans cette recherche des droits humains, l'Église apporte l'Amour du Christ. Et pour cela, elle cherche à vivre elle-même, dans cet amour du Christ. Cela veut dire 2 choses :

### 1°) D'abord, les chrétiens doivent s'opposer à ce qui ne va pas. Par exemple,

- quand on **abaisse les personnes**,
- quand on **empêche les libertés**, et que l'on ne reconnaît pas les droits des gens.
- quand on **attaque leur corps** : par l'avortement, la stérilisation (empêcher les femmes d'avoir des enfants), la mutilation (quand on coupe un bras, une jambe ou une autre partie du corps), quand on torture (quand on fait beaucoup souffrir avec méchanceté), l'euthanasie (quand on fait mourir des grands malades), la faim, le manque de maison, la maladie, etc...
- quand on **attaque l'esprit et le cœur des gens** (l'intégrité morale) : par exemple le manque de liberté de religion ; quand on empêche les gens d'avoir leurs propres idées ou de parler ; le racisme ; quand on oblige les gens, à avoir certaines idées, par les discours (la propagande) ou la publicité ; le manque de respect de la vie des gens, etc...
- Un chrétien doit aussi refuser les mauvaises choses, au **niveau politique** : quand l'État veut tout commander (la dictature) ; quand on force les gens, et qu'on les met en prison, au nom de la sécurité et de l'ordre ; quand un petit groupe commande tout le pays ; quand on punit injustement les gens (la répression) ; quand on les oblige de toutes les façons, et en leur faisant peur (le terrorisme).
- Le chrétien doit s'opposer aussi aux mauvaises choses, dans le **domaine économique** : par exemple la société de consommation, où on veut avoir toujours plus de choses. Et où on en gaspille beaucoup : on jette les choses qui marchent encore, on laisse les choses pourrir ou se perdre inutilement, que ce soit de la nourriture ou d'autres objets ; les dépenses pour acheter beaucoup d'armes ; la nature que l'on casse par la saleté (les ordures et la pollution), les feux de brousse, les arbres que l'on coupe sans en replanter ; les gens des villes qui oublient les paysans et les villages. Il y a aussi le manque de partage, des nouvelles connaissances de la science et des nouvelles machines, entre les hommes et entre les pays riches et pauvres.
-

Surtout, les chrétiens empêchent, que l'on **rejette certains groupes de personnes**, comme par exemple les handicapés, les enfants, les analphabètes (ceux qui ne savent pas lire), les pauvres, les malades, les personnes âgées, etc...

## 2°) Défendre les libertés et les droits.

Le droit à la vie dans la dignité, le droit à la santé, à l'éducation, au mariage, le droit au travail, à avoir une maison et ce qui est nécessaire pour vivre, le droit de participer à la politique et à la vie du pays. Et aussi le droit des peuples au développement, et le respect des petits groupes (les minorités). (*d'après la commission Justice et Paix de Rome*).

Souvent des chrétiens disent : il faut que les évêques parlent. Mais l'Eglise, c'est qui ? Ce ne sont pas seulement les évêques. C'est tout le peuple de Dieu. Il est donc important, que les droits humains soient enseignés, à tous les chrétiens. Et **que chaque chrétien parle et agisse**, là où il vit et travaille. Pas seulement les évêques. Que les communautés chrétiennes de base s'engagent dans les quartiers, pour agir avec tous les autres habitants : pour rendre le quartier meilleur, et plus heureux à vivre. Que les chrétiens se réunissent en groupes de réflexions et d'actions, et en Mouvements d'action catholique, pour agir eux-mêmes. En lien avec les gens qui sont dans les mêmes situations : les jeunes, les enfants, les hommes et les femmes, les travailleurs, les agents de santé, les enseignants, ceux qui travaillent dans les tribunaux, etc...

En effet, ce sont **les laïcs**, qui sont présents dans les organisations de la société. Ils sont en contact avec les autres chrétiens, et avec les gens des autres religions. Ils peuvent travailler dans les mouvements politiques, les syndicats, et toutes les autres organisations. Ils peuvent aussi s'engager dans les associations, qui travaillent directement pour les droits humains. *Un seul anneau au bras, ne fait pas de bruit* » (proverbe tetela)

Pour l'engagement spécial des religieux et des religieuses, voir la rubrique de ce nom, dans mon site : <http://armel.duteil.free.fr>

Mais bien sûr, ces chrétiens et ces communautés agiront pour les droits humains, pas seulement à cause de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et des autres lois de l'ONU. Ils le feront, parce qu'**ils ont entendu l'appel de Dieu** pour cela, au fond de leur cœur. Et ils agiront dans la foi chrétienne, à partir de la lumière de l'Evangile, et en se laissant conduire par l'Esprit Saint, dans la prière.

En effet, dans la vie, il n'y a pas que les droits humains. **La vie chrétienne, c'est plus** que la simple lutte pour les droits de l'homme. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme explique des droits, mais elle ne donne pas une morale (des conseils), pour apprendre à bien vivre, comme le faisaient déjà les Dix Commandements (*voir la fiche 6 : droits et devoirs, de la série sur la Doctrine Sociale de l'Eglise. Et le chapitre : droits humains et vie chrétienne, dans la 2° partie*). Il faut ajouter à la justice des droits humains, la charité et l'amour du Christ (*voir ce qu'on a dit plus haut, sur justice et charité*). Et l'Evangile nous demande le pardon, la non-violence et l'amour, même de nos ennemis. Seul le Christ pouvait nous demander cela, pas les hommes. Car aucune loi ne peut obliger les gens à pardonner. Et pourtant, c'est seulement le pardon, qui peut nous apporter une véritable paix. Et seule la foi peut nous pousser, non seulement à agir pour les droits humains, mais à aller jusqu'à donner notre vie pour nos frères, comme Jésus.

### Une déclaration :

La KEK (Conférence des Eglises d'Europe), affirmait en 1981, à la rencontre de CROYDON :

1. C'est Dieu qui a créé l'homme. Il lui a donné sa dignité. Cela nous demande d'agir, pour les droits des personnes individuelles, et pour toute la communauté humaine. Cela nous appelle aussi à respecter l'environnement (**la nature**), **qui est la Création de Dieu**. L'homme ne doit pas utiliser la terre, comme s'il en était le chef et le propriétaire. Il peut s'en servir, mais avec respect et dans la responsabilité. En pensant aux conséquences de ce qu'il fait, pour aujourd'hui et pour ceux qui viendront plus tard.
2. **Jésus nous a réconciliés** avec Dieu. Il nous appelle pour apporter la réconciliation, le pardon, la paix et la confiance. Entre les personnes humaines, et entre les peuples. La réconciliation, c'est une nouvelle façon de vivre en paix, qui donne la liberté et la dignité (la valeur) à la personne humaine.
3. **Le Saint Esprit construit l'Eglise**, en attendant le Royaume de Dieu. Ce désir du Royaume de Dieu nous pousse à mettre la paix, entre les personnes et entre les peuples. Nous espérons une vie totale, pour aujourd'hui, et pour les hommes qui viendront après nous. Comme disait Jésus (Jean 10, 10) : *« Je suis venu pour qu'ils aient la vie totale »*. Pour lutter pour la paix, on doit souvent supporter de grandes souffrances. Comme Jésus qui est mort sur la Croix pour cela. Sans paix il n'y a pas de vie. Et sans vie il n'y a pas de droits humains.

Les évêques suisses ont dit le 8 juin 2011 : *« L'Eglise ne fait pas la politique des partis. Mais elle prend partie pour l'Evangile, et pour les hommes qui ne peuvent pas parler. Et là où la dignité des hommes n'est pas respectée. Ils rappellent que c'est le devoir des laïcs chrétiens, hommes ou femmes, de s'engager dans la politique, la vie de la société et l'économie. Grâce à la doctrine sociale catholique, qui leur offre un chemin clair. Ils agissent dans l'esprit de l'Evangile, de l'amour, de la vérité et de la justice. Tous les hommes ont une dignité unique : ils sont tous enfants de Dieu. L'Eglise, à travers son enseignement social, travaille pour que la dignité humaine soit respectée pour tous et par tous, dans la société et par l'état (les chefs du pays). Les baptisés doivent agir dans tous les partis. Tous sont appelés à remplir leur engagement, en tant que baptisés, pour le bien de tous les hommes. Ils le font, quand ils s'engagent pour la justice, qui est nécessaire pour avoir la paix, pour l'égalité et la protection des personnes, pour l'éducation et la formation, et pour le respect de la Création et des ressources naturelles »*.

## **Conclusion:**

**Agir** pour les droits de l'homme, c'est très difficile et dangereux. Beaucoup de gens seront contre nous. Mais nous avons la Force de l'Esprit-Saint. Grâce à Lui, nous continuons à enseigner les droits humains, sans nous décourager. Et nous continuons à agir, pour les mettre en pratique, avec l'aide de tous les hommes de bonne volonté, croyants ou non. Nous cherchons les meilleures façons d'enseigner, et de vivre ces droits humains, comme le demande Jean-Paul 2 dans sa Lettre sur la venue du 3<sup>ème</sup> Millénaire, n° 20 : *« Engageons-nous à mettre en pratique l'enseignement du Concile Vatican 2, dans chacune de nos vies, et dans l'Eglise toute entière »*

## **Pour parler ensemble :**

*Quelles choses nos ancêtres nous ont-ils enseignées, qui peuvent nous aider à mieux vivre, ce que nous venons de dire ? Quelles coutumes faut-il changer ?*

*Quels contes et proverbes connaissons-nous, qui peuvent éclairer cet enseignement ?*

## Questions pour passer à l'action

Quelles paroles de l'Ancien Testament (spécialement des Prophètes) connaissons-nous, qui concernent les droits humains ? Quelles paroles de l'Évangile ? Quelles paroles des Apôtres ?

En quoi ces paroles nous éclairent-elles ?

Qu'est-ce que Dieu a fait dans l'histoire du monde, au sujet des droits humains ? Qu'est-ce que Jésus a fait ? Qu'est-ce que les Apôtres et les premières communautés chrétiennes ont fait ? Comment continuer leur action ?

Quels sont les principes de la Doctrine sociale de l'Église qui nous soutiennent, pour agir pour les droits humains ?

Quelles autres idées nous soutiennent, dans notre engagement ?

Que pensons-nous de ce qu'on a dit, sur la Commission justice et paix ? Quels autres groupes connaissons-nous, qui agissent pour les droits humains ? Que font-ils ? Nous-mêmes, dans quels groupes sommes-nous engagés ?

Comment agir en chrétiens, pour défendre et faire grandir les droits humains ?

Comment agir aux différents niveaux : personnellement, dans nos groupes chrétiens (communautés de base et Mouvements), dans notre quartier ou village, et dans les différentes organisations et associations du pays : dans les organisations syndicales et politiques, pour les questions économiques (-les problèmes de travail et d'argent), dans la marche de la société, dans les activités culturelles et nos coutumes, au niveau du pays, et au niveau du monde entier (les organisations internationales).

**Prière et Chant.**

## Annexe : Documents pour le formateur

### 1) Réunions des CV-AV 2011

#### Explications :

Un Mouvement d'action catholique suppose des vraies actions pour construire le Royaume de Dieu, faire ce que Dieu nous demande dans notre vie de chaque jour, continuer le travail de Jésus-Christ, faire ce que l'Esprit-Saint nous demande dans notre cœur. Un Mouvement d'action catholique suppose aussi une campagne d'année et des réunions régulières avec des révisions de vie et des révisions d'actions. Mais souvent nos mouvements d'action catholique ne sont pas des mouvements d'actions. Ils ne sont même pas catholiques ni évangélistes, puisque souvent on se contente de cérémonies, de célébrations, de fêtes et d'anniversaires

Pour **la révision de vie**, nous proposons les 4 questions suivantes (qu'il nous faudra reprendre à chaque fois, quel que soit le thème de la réunion, quitte à l'adapter si nécessaire) : une réunion par semaine

1. Comment vivons-nous cette situation (qu'est-ce qui se passe autour de nous) ?

2.

Qu'est-ce que la Parole de Dieu nous dit sur cette question ?

3. Si Jésus était là, qu'est-ce qu'il ferait (nous répondons à partir de ce que nous connaissons de Jésus et de ce qu'il a fait dans l'Évangile).
4. Qu'allons-nous faire cette semaine par rapport à ce problème.

Pour **la révision d'action** :

1. Qu'avons-nous fait cette semaine ?
2. Est-ce que ce que nous avons fait correspond à ce qu'on nous dit dans l'Évangile ? Est-ce que cela continue l'action de Jésus ? Comment ?
3. Comment allons-nous continuer cette action cette deuxième semaine ?

### **1ère Réunion : Explication de la Campagne d'Année**

Cette année, on nous demande d'agir sur le thème suivant : « Évangélisation et promotion humaine ». Les responsables expliquent d'une manière simple la lettre de l'évêque sur ce thème.

« Promotion humaine », cela veut dire : faire avancer les hommes. Nous voulons faire grandir toute notre personne, dans toutes ses parties : notre corps, notre esprit, notre cœur et notre âme. Nous voulons faire grandir les autres enfants qui sont autour de nous. Comme le disait le Pape Paul VI : Développer tout l'homme et tous les hommes. (Lettre sur le Progrès des Peuples). Pour cela, nous suivons l'exemple de Jésus. Dans l'Évangile, on nous dit que l'enfant Jésus grandissait et devenait fort. Il était rempli d'intelligence et l'amour de Dieu était sur lui (Luc 2, 40). Et quand Jésus revient du Temple de Jérusalem à 12 ans et qu'il retourne à Nazareth, on nous dit : Il obéissait à ses parents, il grandissait dans son intelligence et dans la grâce, devant Dieu et devant les hommes (Luc 2, 52).

Question : Que voulons-nous faire pour grandir dans notre corps mais aussi dans notre esprit (en intelligence), dans notre cœur (en amitié avec les autres) et dans la grâce (dans la foi, devant Dieu et devant les hommes) ?

### **2ème Réunion : (Révision de vie) : nous grandissons NOUS MEMES**

La promotion humaine, c'est faire avancer et grandir tous les hommes, et donc tous les enfants. Elle doit commencer par nous-mêmes. Nous nous posons ces questions :

1. Un enfant réussi et heureux dans sa vie, c'est quoi ? Et un vrai enfant de Dieu, c'est quoi ?
2. Nous pensons à l'exemple de Jésus. Comment a-t-il vécu sa vie d'enfant ? St Paul disait aux Thessaloniens (1<sup>ère</sup> Thess 5, 23) : « Que le Dieu de la paix Lui-même vous rendent saints entièrement et

que toute votre personne, le corps, l'esprit et l'âme, soient bons et sans reproches pour attendre le retour de Notre Seigneur Jésus-Christ » - (le responsable demande aux enfants comment ils comprennent ces paroles et il ajoute des explications : cela sera à faire à chaque fois quand on dit une Parole de Dieu).

3. Qu'est-ce que nous allons faire pour grandir cette année dans notre personne. Et pour être des enfants comme Dieu le veut ?

### **3<sup>ème</sup> Réunion : (Révision d'action) : nous grandissons NOUS MEMES**

1. Qu'est-ce que nous avons fait cette semaine, pour grandir devant Dieu et devant les hommes ?
2. En quoi cela nous a fait ressembler à Dieu ? Dieu disait aux enfants d'Israël : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toutes tes forces, de toute ton âme et de tout ton esprit. Tu aimeras tes frères et tes sœurs comme toi-même (On peut chanter ce chant, si on le connaît).
3. Comment allons-nous continuer à grandir, la semaine qui vient ?

### **4<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir les autres, DANS LEUR CORPS : révision de vie**

1. Quels sont les problèmes que nous pouvons avoir avec notre corps (faim, maladie, accidents...) ? Un proverbe dit : « Il faut un esprit sain dans un corps sain » : qu'est qu'un corps sain ?
2. St Paul disait aux premiers chrétiens : « Ne savez-vous pas que votre corps est la maison du Saint Esprit qui est en vous ? Rendez gloire à Dieu dans votre corps (1<sup>ère</sup> Corinthiens 6, 19-20) : Expliquer cette parole.
3. Comment, cette semaine, nous allons faire pour aider nos camarades à être heureux dans leur corps ?

### **5<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir les autres DANS LEUR CORPS : révision d'action.**

1. Comment avons-nous aidé nos camarades, garçons et filles, à grandir dans leur corps, pour avoir un corps heureux et en bonne santé ?
2. Est-ce que cela correspond à ce que Dieu veut pour notre corps ? Comment ? Dans le Livre des Proverbes, on nous dit (3, 8) : « Aime Dieu et laisse le mal. Cela sauvera ton corps et donnera la force à tes os ».
3. Comment allons-nous aider nos camarades cette semaine à grandir dans leur corps.

**6<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir nos camarades DANS LEUR ESPRIT : révision de vie**

1. Un esprit développé, c'est quoi ? Qu'est-ce qui nous empêche d'avoir un esprit sain ?
2. Dans le Livre de Job (32, 8), on nous dit : « C'est l'Esprit de Dieu qui nous rend intelligents », et dans l'Épître aux Hébreux (4, 12), on nous dit : « La Parole de Dieu entre jusqu'au plus profond de notre esprit ». Comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous aider nos camarades à avoir un esprit sain, bon et développé ?

**7<sup>ème</sup> Réunion : nous faisons grandir nos camarades DANS LEUR ESPRIT : révision d'action**

1. Qu'avons-nous fait cette semaine pour aider nos camarades à grandir dans leur esprit ?
2. Est-ce que c'est cela que Dieu nous demande pour notre intelligence, et pour avoir la sagesse ? St Paul disait aux Galates (6, 18) : « Que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit » : Comment comprenons-nous ces paroles.
3. Comment allons-nous continuer à aider nos camarades, garçons et filles, à grandir en intelligence et en sagesse, dans leur esprit ?

**8<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades à grandir DANS LEUR COEUR (pour mieux aimer) : révision de vie.**

1. Qu'est-ce qu'un enfant qui a un cœur bon ? Qu'est-ce qu'un enfant qui a un cœur mauvais ? (Vous donnez des exemples).
2. St Paul disait aux Colossiens (3, 23) : « Tout ce que vous faites, faites-le avec un cœur bon ». Comment comprenons-nous cette parole ?
3. Cette semaine, comment allons-nous aider nos camarades à avoir un cœur bon ?

**9<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades à grandir DANS LEUR COEUR (pour mieux aimer) : révision d'action.**

1. Qu'est-ce que nous avons fait pour aider nos camarades à avoir un cœur bon : vous racontez.
2. Dieu disait par le Prophète Ezéchiel (11, 19) : Je changerai votre cœur de pierre en cœur de chair » :

comment comprenons-nous ces paroles ?

3. Comment allons-nous continuer, pendant la semaine qui vient à rendre meilleur le cœur de Nos camarades ?

**10<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons les garçons et les filles qui nous entourent à grandir DANS LEUR AME (dans la foi) : révision de vie.**

1. Est-ce que nous connaissons des garçons ou filles qui ont la vraie foi en Dieu ? Qu'est-ce qu'ils font ?
2. Moïse disait aux enfants d'Israël (Deutéronome 4, 29) : « Tu trouveras vraiment Dieu, si tu le cherches de toute ton âme » : Comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous aider nos camarades à mieux vivre dans la foi en Dieu cette semaine, quelle que soit leur religion ?

**11<sup>ème</sup> Réunion : nous aidons nos camarades garçons et filles à mieux vivre DANS LEUR AME (dans la foi en Dieu) : révision d'action.**

1. Qu'est-ce que nos camarades ont fait cette semaine pour vivre dans la vraie foi en Dieu ? Comment les avons-nous aidés ?
2. Salomon disait dans sa prière pour son peuple (1<sup>er</sup> Rois, 8, 48) : « S'ils reviennent à toi, Dieu, de tout leur cœur, de toute leur âme, en pensant au pays que tu as donné à leurs pères, alors pardonne à ton peuple ses péchés ».
3. Comment allons-nous continuer à aider nos camarades, cette semaine, à avoir la vraie foi en Dieu ?

**12<sup>ème</sup> Réunion : l'Evangélisation : révision de vie.**

Explication (par les responsables) : « Evangélisation » vient du mot Evangile. Evangéliser nos camarades, c'est les aider à vivre comme l'Evangile nous le demande, même s'ils ne sont pas chrétiens ; car l'Evangile est pour tout le monde, pas seulement pour les chrétiens. Evangéliser, ce n'est pas toujours parler de Jésus-Christ. Ce n'est pas seulement donner des conseils. Parce qu'on n'évangélise pas d'abord par ses paroles, mais par notre façon de vivre et l'exemple que nous donnons aux autres. Donc, évangéliser c'est vivre comme des vrais chrétiens, c'est-à-dire comme l'Evangile nous le demande, à la suite de Jésus. Alors nos camarades voient ce que nous faisons et comment nous vivons. Et si nous sommes heureux, ils ont envie de faire la même chose et de vivre comme nous. A ce moment-là, ils sont évangélisés. Ils sont entrés dans le Royaume de Dieu. Même s'ils n'entrent jamais dans nos églises.

1. Est-ce que tu as vu des camarades qui ont changé leur vie, à cause de l'Evangile ? Qu'est-ce qu'ils ont fait

?

2. Jésus disait à ses apôtres (Marc 16, 14) : « Allez dans le monde entier, annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile, à toute la terre. Chassez les esprits mauvais et guérissez les infirmes » (c'est cela l'évangélisation) : Comment comprenez-vous ces paroles ?
3. Comment allons-nous aider nos camarades à mieux vivre, comme l'Évangile nous le demande, en leur donnant un bon exemple de vie ?

### **13<sup>ème</sup> Réunion : l'Évangélisation : révision d'action.**

1. Qu'est-ce que nous avons fait cette semaine pour aider nos camarades à vivre comme l'Évangile nous le demande ? Est-ce que nous avons réussi ? Si oui, pourquoi ? Si non, pourquoi ?
2. Jésus envoie ses apôtres annoncer le Royaume de Dieu et guérir ceux qui souffrent, en disant : Apporter la paix dans toutes les maisons où vous entrez (Luc 9, 2) : comment comprenons-nous ces paroles ?
3. Comment allons-nous rendre meilleure, notre façon d'être un exemple de vie. Comment allons-nous montrer l'Évangile, par notre façon de nous conduire partout : à la maison, dans le quartier et à l'école ?

### **14<sup>ème</sup> Réunion : journée de masse.**

Comment allons-nous présenter tout ce que nous avons vécu cette année, à partir du programme des réunions de cette feuille, à nos parents, nos camarades et les autres enfants et adultes du quartier. Par exemple en organisant une grande fête, avec des chants, des danses et du théâtre pour montrer ce que nous avons fait, avec des affiches, des dessins, des expositions, un défilé dans le quartier avec des pancartes, etc... Ensuite, vous nous envoyez un compte-rendu de ce que vous avez fait. **BON COURAGE**, et à bientôt ! P.Armel

## **2) Déclaration de Jean Paul II**

Dimanche 16 mai 1999, Journée de la Charité

1. Je vous salue tous avec joie, vous qui êtes réunis Place Saint-Pierre pour la Journée de la Charité, promue par le Conseil pontifical *Cor Unum*. Certains d'entre vous occupent des postes de responsabilité dans les grandes organisations caritatives catholiques, qui à travers des efforts considérables tentent de combattre la pauvreté présente dans le monde. D'autres représentent ce vaste peuple de «volontaires» qui dans de nombreuses parties du monde, se consacre gratuitement au service du prochain. A la suite de catastrophes naturelles, de situations d'urgence, de guerres et de maladies, une foule d'hommes et de femmes, avec une esprit d'altruisme généreux, prennent soin des personnes en difficulté et leur consacrent leur temps et leurs énergies, à l'image du Bon Samaritain. En effet, le Bon Samaritain dont parle l'Évangile est précisément l'icône du volontaire qui est proche de son frère dans le besoin (cf. *Lc 10, 30sq.*).

Dieu veuille que cette pacifique «armée de l'espérance» étende toujours plus son action, à travers des initiatives qui tendent à protéger les droits humains, à porter secours à ceux qui sont dans le besoin, à promouvoir la culture de la solidarité et la civilisation de l'amour.

2. Face à cette croissance réconfortante des organismes d'assistance et de promotion humaine, quelle est la contribution spécifique que les chrétiens sont appelés à offrir? A la lumière des enseignements évangéliques, ils savent qu'ils doivent témoigner partout et par tous les moyens possibles du commandement suprême de l'amour: «Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit et de toutes tes forces [...] tu aimeras ton prochain comme toi-même» (Mc 12, 30-31). Aimer Dieu et aimer son prochain: telle est la vocation et la mission du croyant. L'amour pour les frères découle de l'amour de Dieu et ne peut atteindre la plénitude que chez celui en qui vit l'amour pour Dieu. La philanthropie, aussi louable soit-elle, est impuissante face à certaines formes de pauvreté humaine.

Lorsqu'elle demeure fidèle au mandat et à l'exemple de Jésus, l'action caritative du chrétien devient annonce et témoignage du Christ qui donne sa vie, guérit le cœur de l'homme, en referme les blessures causées par la haine et le péché et apporte à tous joie et paix.

Le monde du volontariat, qui rassemble des personnes de tout niveau social et de divers cadres culturels et religieux, attend que les croyants apportent leur contribution spécifique. S'ils ne ressentent pas cette exigence apostolique, ils risquent de manquer à leur mission évangélique même, qui consiste à être «le sel de la terre» et «la lumière du monde» (cf. Mt 5, 12-13).

3. Je m'adresse donc à vous, chers frères et sœurs qui, dans votre action, vous inspirez de l'Evangile. Vous avez reçu le don de la charité: soyez conscients d'être les témoins et les dispensateurs de ce don. Votre mission ne doit jamais se réduire au rôle de simples agents sociaux, ni de philanthropes, même généreux.

L'Evangile de la charité est la grande prophétie des temps présents. Il s'agit du langage de l'évangélisation le plus immédiatement perceptible même par ceux qui ne connaissent pas encore le Christ. Dans le frère qui est dans le besoin, c'est Lui-même qui est présent. Une de ses paroles précise nous l'assure: «Dans la mesure où vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait» (Mt 25, 40).

En vous remerciant pour ce que vous faites, je vous dis au nom de l'Eglise: montrez à l'homme de notre temps le Christ, mort et ressuscité pour le salut de tout être humain, sans distinction de race et de culture! C'est Lui l'espérance qui brille à l'horizon de l'humanité.

Que vous soutienne Marie, Vierge de l'écoute et Mère attentive de tous les hommes. Que vous accompagne également ma Bénédiction, que je vous donne volontiers, ainsi qu'à vos initiatives et à tous ceux que vous rencontrez dans le cadre de vos activités de promotion humaine et de solidarité chrétienne.

---

## **Association d'éducation aux droits humains**

Notre Association rencontre un certain nombre de problèmes depuis 2 ans. Nous venons de nous retrouver pour essayer de relancer les activités. Voici ce que nous avons décidé.

### **1 – Au niveau des relations humaines.**

Nous motiver à nouveau, pas par de l'argent (que nous n'avons pas), mais en nous redisant l'importance de

l'éducation aux différents droits humains.

Accepter de travailler bénévolement.

Mettre une véritable amitié entre nous, pas seulement une simple entente.

A la prochaine Assemblée générale, choisir deux sages (conseillers, réconciliateurs...), un homme et une femme, pour désamorcer et prévenir les problèmes avant qu'ils n'éclatent dans tous les domaines : manque d'entente, détournements d'argent, absentéisme, etc...

## **2 – Pour les activités.**

Faire ce que nous pouvons faire par nos propres moyens, sans attendre de recevoir des subventions extérieures : interventions dans les écoles, les lycées, les universités, les associations de quartier, les maisons de la culture, les groupes informels de jeunes, les thé-débats.

Profiter de nos relations et connaissances pour cela.

Multiplier les contacts et faire connaître ce que nous faisons.

Utiliser le matériel pédagogique que nous avons composé (jeux...).

Profiter de nos activités pour trouver des nouveaux membres, à former comme éducateurs.

Faire des clubs de jeunes et des clubs de parents ; former des enseignants.

## **3 – Pour la communication.**

Profiter de toutes les occasions pour nos rencontres (voyages...) et utiliser toutes les possibilités (téléphone, mail, notes envoyées par occasion).

## **4 – Être réalistes.**

Nous n'avons pas les possibilités financières d'avoir un local, ni de prendre en charge un permanent.

Nous réunir dans les lieux disponibles (écoles, centres, ...), travailler de 9 h à 15 heures si on n'a pas les moyens de fournir un repas.

Utiliser nos propres moyens de communication (téléphone, Internet, matériel de bureau...).

---

# **Réflexions au sujet de la Journée Internationale des Droits de la Femme**

Comme chaque année, cette journée a été célébrée un peu partout au Sénégal dans les établissements publics et même dans les prisons. Et aussi bien sûr dans les ONG et les différentes associations de femmes, y compris les femmes catholiques, avec des chants, des danses, des nouvelles tenues et des grands repas. Ce qui veut dire que les personnes qui travaillent personnellement, **qui font des petits métiers** et qui ne sont pas dans les services publics et dans les bureaux, ne peuvent pas participer à ces manifestations.

Il y a des grands et beaux **discours faits souvent par des hommes** !! C'est devenue une cérémonie rituelle et formelle jusqu'à la banalité, où on répète chaque année la même chose sans aucune avancée réelle, ni de changement de mentalité, ni d'actions concrètes.

Autre chose. On présente l'émancipation et la réussite de la femme, **uniquement au niveau de la réussite professionnelle** : avoir un salaire assuré, et travailler dans un bureau. On ne fait donc qu'augmenter la société de consommation, et l'exploitation matérielle de la femme.

Ou bien on présente des héroïnes d'autrefois, qui ont résisté à la colonisation, comme Sitoë Diatta NDatté Yalla ou les femmes de NGuer, mais sans en tirer **des conclusions pour la société actuelle**. Ni voir comment les femmes d'aujourd'hui peuvent se libérer, de tout ce qui les écrase et les fait souffrir. Cela devient du folklore. Alors que la plupart des femmes vivent dans la précarité, et sont à la recherche de la nourriture quotidienne en faisant un petit commerce, au marché ou à la gare routière. Elles se demandent, avec tristesse et angoisse, quel sera l'avenir de leurs enfants.

C'est vrai qu'on a parlé de la dot, de l'excision ou des violences faites aux femmes. Mais trop souvent, cela reste des discours... quand ce n'est pas seulement une occasion de profiter de l'argent donné par les ONG, sans suivi efficace sur le terrain. **Car on ne met en cause ni le modèle de femmes, ni les types de développement** que l'on veut mettre en place. On ne met pas en cause non plus, le masochisme ambiant. Ni la première place, prise systématiquement par les hommes dans notre société. Mais comment éviter cela, quand ces journées de la femme sont surtout animées par des femmes fonctionnaires occidentalises ?

Souvent ces femmes cherchent à être égales de l'homme, soit en s'opposant à lui, soit en essayant de grandir dans le modèle masculin... au lieu de chercher à **être elle-même, pleinement égale de l'homme et complémentaire** de celui-ci. Un proverbe dit : *» la lionne qui veut imiter le lion devient un singe »*. Trop souvent, nous nous laissons coloniser par des modèles qui viennent d'ailleurs, étrangers à notre culture, mais aussi à nos problèmes concrets : émancipation de la femme, femmes leaders, etc... sans parler des fêtes des mères et maintenant des grand'mères, ou de la Saint Valentin qui sont des entreprises uniquement commerciales. Dans notre pays, on pense que lorsqu'on a donné une place de ministre ou de député à l'une ou l'autre femme, on a libéré toutes les femmes, et travaillé à leur véritable épanouissement.

**On fait beaucoup de projets pour les femmes nécessiteuses.** Mais la plupart de ces projets sont décidés d'en haut, ou même de l'extérieur. On vient aider ces femmes d'après nos idées à nous, au lieu de les responsabiliser. Et de leur demander quels sont leurs vrais problèmes, et qu'est-ce qu'elles veulent faire pour s'en sortir. A ce moment-là, on pourrait les soutenir et les aider, comme elles le souhaitent elles-mêmes. Car ce sont elles qui vivent les problèmes. Ce sont donc elles qui les connaissent le mieux, et qui peuvent trouver les solutions les plus adaptées. Tant que ces femmes qui vivent dans l'extrême pauvreté, qui sont rejetées de la société et complètement écrasées, ne seront pas libérées, la femme ne sera pas vraiment libérée dans le pays. Notre Pape François nous demande sans cesse d'aller à la périphérie, c'est-à-dire aller aux frontières de notre société. C'est bien pour cela.

**Il faudrait permettre aussi à chaque femme de développer ses qualités et ses possibilités.** Au lieu de vouloir imposer le même modèle de femme à toutes. Cela ne peut être qu'un appauvrissement de la société. Finalement, on complique trop les choses. Il suffirait que chaque femme prenne sa place là où elle est. Malgré tout, nous

rendons grâce à Dieu, de pouvoir vivre dans un pays libre et démocratique, où beaucoup de choses sont possibles. Mais nous n'oublions pas toutes ces femmes partout dans le monde, victimes des djihadistes, des rebelles ou de militaires, qui sont volées, torturées et violées. Et quand elles arrivent à s'échapper, elles se retrouvent **émigrées avec leurs enfants** en Europe, dans des conditions de vie très difficile. Et on cherche de plus en plus à leur fermer les portes.

Au **niveau des femmes catholiques**, nous avons voulu partir de la base, en voyant nos problèmes concrets, et en donnant la parole aux femmes elles-mêmes. Dans le cadre de l'Année de la Miséricorde, nous avons choisi de parler du pardon et de la réconciliation, dans le couple et dans la famille (voir l'autre article).

---

## Régulation des Naissances

**On m'a demandé** mes réflexions sur un film sur la régulation des naissances. Voici certaines choses que j'ai dites. Dans ce film il y a deux choses : la question de la régulation des naissances. Mais aussi la question de pauvreté, qui fait que l'on ne peut pas accueillir des enfants dans la paix, les prendre en charge et les éduquer. Il est important de voir les deux dimensions de ce problème.

La régulation des naissances, **ce n'est pas seulement une question de méthode**. Actuellement, de nombreuses méthodes existent pour limiter les naissances. Mais je parle bien de régulation, et non pas obligatoirement de limitation. Et dans ce sens, il ne faudrait pas négliger **les méthodes naturelles** d'auto observation (MAO), comme l'observation de la glaire cervicale. C'est une méthode scientifique sûre, au contraire de l'ancienne méthode Ogino (compter les jours). Mais elle suppose une éducation, et surtout une entente dans le couple pour un dialogue au sujet de sa sexualité, que l'on cherche à maîtriser. Ce qui est un grand avantage, et permet un amour plus profond. Et ces méthodes permettent non seulement de limiter les naissances si on le désire, mais aussi d'avoir des enfants quand la grossesse est difficile.

Ce qu'il faut, c'est d'abord se poser la question : pourquoi on veut limiter les naissances ? **Quelles sont les motivations ?** Un couple marié qui a déjà plusieurs enfants, qui n'a pas beaucoup d'argent et des difficultés pour bien les éduquer, a tout à fait le droit de vouloir limiter les naissances. C'est même son devoir. Pour lui-même, pour les enfants, et aussi **pour l'avenir du pays**. En effet, il ne s'agit pas seulement du couple et de la famille, mais du pays tout entier. Un pays où la population augmente plus vite que la richesse nationale (le PIB) tombe de plus en plus dans la pauvreté. Avec toutes les conséquences mauvaises pour les enfants et pour les familles : mauvaise santé, manque d'éducation, délinquance...

Par contre, on voit maintenant de jeunes couples qui ne veulent pas avoir d'enfant tout de suite, parce que « si on a un enfant, on ne peut plus aller aux soirées dansantes » ou bien « parce qu'ils veulent d'abord s'installer, acheter une télévision ou un frigidaire, et qu'un enfant cela coûte cher ». Il est important **que l'on garde l'amour de l'enfant**, et le désir de donner la vie. Un enfant c'est plus important que les soirées dansantes, c'est plus important qu'un frigidaire.

L'enfant a besoin d'un père et d'une mère qui soient unis pour l'éduquer ensemble, dans la paix et dans l'amour. C'est pour cela que la régulation des naissances **demande l'entente entre le mari et la femme** : qu'ils s'assoient et qu'ils en parlent ensemble, et qu'ils soient bien d'accord. Il y a des maris qui n'ont aucun souci de la santé de leurs femmes. Même si elle a beaucoup d'enfants, même si elle est malade et fatiguée, ils veulent encore avoir des enfants. Et ils laissent tout le poids de la famille à la mère. A l'inverse il y a des femmes qui se cachent de leurs maris pour prendre des contraceptifs. Cela ne peut qu'entraîner des problèmes.

La régulation des naissances **concerne aussi les deux familles**. Le mariage n'est pas seulement un amour entre

un homme et une femme, c'est une alliance entre deux familles. Il est donc important qu'elles soient au courant. Mais en même temps qu'elles respectent la liberté et la responsabilité du couple. Trop souvent les beaux-parents veulent imposer leur volonté, et amènent beaucoup de problèmes dans le couple. Même si le couple est bien d'accord pour limiter les naissances, si les beaux parents ne sont pas au courant, ils risquent d'amener une deuxième femme au mari pour lui donner des nouveaux enfants, ou de reprendre la femme pour la marier à un autre homme qui lui fera d'autres enfants.

Tout cela suppose qu'au niveau des jeunes, il y ait **une véritable éducation sexuelle**. Je parle bien d'éducation, et pas seulement d'information : apprendre à vivre sa sexualité d'une manière humaine. Il ne s'agit pas seulement d'expliquer le fonctionnement des appareils génitaux. Ni comment faire des relations sexuelles sans causer de grossesse. Mais comment vivre sa sexualité d'une manière épanouissante et avoir des enfants dans la paix. Cela suppose aussi, du côté des jeunes, **une véritable préparation au mariage** qui, la plupart du temps, n'existe pas. Quand ils sont mariés, il faudrait mettre aussi en place une éducation des couples, aussi bien pour l'entente entre mari et femme que pour apprendre à accueillir et à éduquer le mieux possible les enfants : apprendre à être de bons parents. Cela ne se fait pas tout seul.

Le deuxième problème pour accueillir dans la paix, autant d'enfants qu'on peut en éduquer, **c'est la question de la pauvreté**. Il faut que les chefs de famille puissent avoir les moyens de nourrir leurs familles, l'homme mais la femme aussi. Dans ce film on a vu aussi des gens qui soutenaient ce couple : une amie de la femme et une «marraines de quartier» (badjenu gokh). **Le soutien communautaire** pour aider les familles nécessiteuses est très important. Le gouvernement a mis en place les bourses familiales, la Couverture Médicale Universelle, les césariennes gratuites, les soins gratuits pour les enfants de 0 à 5 ans mais on sait bien que cela ne marche pas toujours. Il est important que tous nous nous engageons pour que ces choses qui sont de bonnes décisions soient vraiment mises en pratique.

**Au niveau de l'Eglise catholique**, nous avons dans toutes les paroisses **une préparation au mariage** pour les jeunes. Les fiancés se retrouvent ensemble pour 5 ou 6 rencontres avec des éducateurs mariés qui les préparent aussi bien à la vie de couple qu'à être des parents comme Dieu le veut.

**La Caritas** cherche aussi à aider les familles nécessiteuses. Les mouvements de jeunes comme les scouts et les CV/AV cherchent à assurer une vraie éducation sexuelle, de même que les écoles catholiques.

Dans chaque paroisse, il y a des **communautés chrétiennes des quartier** (CEB). C'est aussi leur rôle d'aider les familles nécessiteuses, d'éduquer les jeunes à la sexualité et d'éduquer les parents à la vie de couple et à l'éducation des enfants.

L'ASPF (Association Sénégalaise pour la Promotion de la Famille) et les sœurs des maternités catholiques enseignent les méthodes naturelles et forment à **l'éducation sexuelle des couples et des jeunes**.

Enfin, je tiens à signaler que **l'avortement** ne peut jamais servir de méthode de régulation de naissances. Car l'enfant a commencé à vivre dans le sein de sa mère. On dit que la femme a le droit de disposer de son propre corps. C'est vrai. Mais l'enfant qui grandit en elle, ce n'est pas son propre corps. C'est un enfant qui vit sa propre vie. Il est déjà vivant et on doit le respecter. On n'a jamais le droit de supprimer une vie humaine. C'est pour cela qu'on ne pourra jamais parler valablement du droit à l'avortement. On ne peut pas avoir le droit de supprimer une vie humaine. Il y a le droit de la femme mais il y a aussi le droit de l'enfant. Surtout de l'enfant qui n'est pas encore né, qui est faible et sans défense, qui est encore dans le ventre de sa mère.

Par ailleurs il ne faudrait pas confondre légalisation de l'avortement et dépénalisation. **Dépénalisation** veut dire ne pas punir. Effectivement ce n'est certainement pas normal, ni la solution, de mettre en prison les femmes qui ont avorté. Elles n'ont pas besoin d'être punies, elles ont besoin d'être aidées et soutenues. Elles-mêmes savent très bien que ce qu'elles ont fait n'est pas bon. Et la solution ce n'est pas les mettre en prison avec des

criminelles. Ce n'est certainement pas cela qui va les aider à s'en sortir. Ce serait donc important de dépenaliser l'avortement. Et ne pas mettre les femmes qui ont avorté dans les prisons. Mais ce n'est pas une raison de légaliser l'avortement, c'est à dire de l'autoriser par une loi. Ce n'est pas de cela que les femmes enceintes en difficulté ont besoin, mais d'un soutien matériel, psychologique et moral. Il est important que nous continuions à réfléchir et à agir ensemble dans ce sens.

---

## Femmes porteuses d'eau vive

Nous nous sommes réunis pour préparer la **Journée Mondiale de la Femme Catholique** sur le thème « *Porteuses d'eau vive, à un monde assoiffé de paix* » (Jean 4, 10-43).

Nous avons partagé les comptes-rendus des équipes des différentes paroisses, sur **les thèmes d'approfondissement** qui leur avaient été proposés. Puis nous avons réfléchi ensemble à ce thème.

### Les comptes rendus :

1. L'éducation des filles
2. L'autonomisation des femmes
3. Construire un monde assoiffé de paix et de sécurité
4. Les violences faites aux femmes et aux enfants
5. Femme porteuse d'eau vive
6. La place des jeunes femmes
7. Le rôle de la famille.

1) Après la présentation de chacun des thèmes, nous avons pris **un temps de réflexion et de discussions** pour approfondir les réponses proposées. *On peut nous demander ces compte-rendus.* Voici l'une ou l'autre chose que nous avons dites, par exemple sur **le premier thème, l'éducation des filles**. Cette éducation doit commencer dans notre propre famille, avec nos propres enfants et les enfants qui vivent chez nous. Cette éducation ne doit pas se limiter à la ville, mais voir aussi ce qui nous est possible de faire dans le monde rural. Nous avons tous des parents et des amis qui vivent dans les villages. Nous devons améliorer ces relations. Nous ne pouvons pas accepter qu'on fasse venir des petites cousines ou **des nièces du village**, pour venir s'occuper de nos bébés et de nos maisons en ville, comme cela se fait malheureusement, même dans des bonnes familles chrétiennes. Au lieu de les envoyer à l'école, ou de leur apprendre un métier Pour le travail à la maison, nous veillerons à ne pas laisser tout ce travail à nos filles. Nous demanderons leur participation aussi à **nos garçons**, pour qu'ils soient de bons pères et de bons maris plus tard. Et pour que nos filles aient le temps d'étudier et de

préparer leur avenir, aussi bien que nos garçons.

Nous avons parlé de l'éducation dans les écoles catholiques, où il y a encore des choses à faire. Mais sans nous limiter aux écoles catholiques. Catholique veut dire universel. Nous sommes **responsables de toutes les écoles**, de tous les enseignants, de tous les élèves et de tous les parents d'élèves, quelle que soit leur école. D'ailleurs il y a beaucoup d'élèves et d'enseignants chrétiens dans les écoles publiques et dans les écoles laïques privées, où il y a beaucoup de problèmes. C'est là aussi que nous devons nous engager, pas seulement dans les écoles catholiques. Est-ce que nous participons aux assemblées des parents d'élèves ? Est-ce que nous voyons ce qui s'y passe réellement ? Est-ce que nous voyons comment l'argent des cotisations des parents d'élèves est utilisé : Est-ce qu'il n'est pas détourné ? Est-ce qu'il est utilisé par les plus pauvres ? Et pour les vrais besoins ?

Nous les mamans, il n'est pas question d'agir toutes seules. Nous parlons avec nos maris et nous agissons ensemble. Nous éduquons nos filles pour qu'elles prennent leurs responsabilités, dans la vie du couple et la famille. Quand elles se marient, qu'elles ne pensent pas c'est le mari qui doit assurer toute la vie de la famille. Et que l'argent qu'elles gagnent, elles, c'est seulement pour s'acheter des habits, des bijoux, ou pour se maquiller. Si la femme travaille, elle doit prendre sa part, **à égalité et ensemble avec son mari**, que ce soit pour la vie de la maison ou l'éducation des enfants. Tous les deux, ensemble, sont responsables, aussi bien des garçons que des filles.

Ensuite, après encore d'autres propositions, nous nous sommes demandés, pas seulement ce qu'on pourrait faire, mais **qu'est-ce que nous avons déjà fait** en cela. Il est important de voir déjà les bonnes choses que nous vivons. Et de même nos décisions en pratique.

4) Je ne peux pas reprendre tout ce qui a été dit sur ces 7 thèmes. Simplement l'une ou l'autre chose par rapport au thème de **la violence faite aux femmes et aux enfants**. Nous avons parlé des enfants travailleurs dans les ateliers et aussi aux petits porteurs dans les marchés, les petites filles que l'on fait travailler comme employées de maison au lieu de les envoyer à l'école. Nous avons parlé pas seulement des coups aux enfants, aux filles et même aux femmes. Mais aussi de toutes les humiliations et de toutes les brimades. Nous avons réfléchi à la question de l'excision qui est l'une des plus grandes violences faites contre les petites filles. Et aussi des enfants mendiants, en essayant d'analyser le phénomène, et d'en **voir les causes**. En particulier les écoles coraniques, car ce sont elles qui fournissent le plus grand nombre d'enfants dans la rue : les talibés frappés et mal traités s'enfuient à cause des coups. Il s'agit de réfléchir ensemble, avec nos amis musulmans, avec eux non pas contre eux.

Il est important dans tout cela de **soutenir les efforts de l'Etat, et aussi des ONG**. Pas seulement d'aider les personnes, individuellement, dans nos associations catholiques. A ce sujet, nous avons parlé **des boutiques des droits et des maisons de justice**, pour régler les conflits et aider les femmes et jeunes filles victimes de violence. Mais certaines d'entre nous ne les connaissent même pas ! Dans ces conditions, comment soutenir leurs actions ? Sur un plan plus général, nous avons parlé aussi des actions de l'Etat pour la santé, la CMU (Couverture Médicale Universelle), du plan Sésame pour les personnes âgées, de la carte d'égalité des chances pour les handicapés, des césariennes et des soins gratuits pour les enfants de 0 à 5 ans.

Nous avons parlé de l'importance d'un **engagement politique**, au moins à la base, dans nos quartiers. Et d'abord de la nécessité d'avoir nos nouvelles cartes d'identité, pour pouvoir voter. Et puisque le parrainage a été décidé, d'y participer, en réfléchissant en conscience pour qui nous allons choisir. L'Eglise nous laisse libre. Mais elle nous demande de nous engager d'une façon désintéressée, pour le bien du pays et sans nous laisser acheter.

**En conclusion**, nous avons dit que **la prière** est vraiment ce qui nous donne l'eau vive, pour la partager avec tous ceux et celles qui ont soif de cette eau qui donne la vie. Mais nous ne pouvons pas nous limiter à la prière, ni limiter l'évangélisation à enseigner la parole de Dieu. Il s'agit **d'agir avec nos frères et nos sœurs**,

ensemble, dans la vie de tous les jours. Jésus disait : *« Ce ne sont pas ceux qui disent : Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le Royaume de Dieu, mais ce sont ceux qui **FONT** la volonté de mon Père »*. Ce Royaume est ouvert à tous, sans distinction, et il concerne toute la vie. Ne pas agir individuellement mais agir ensemble.

D'abord au niveau de **la paroisse** : pas seulement dans la chorale, les groupes de prières, ou la catéchèse mais aussi dans la Caritas, la Commission Justice et Paix et dans les CEB. Dans le mouvement des femmes catholiques, et en soutenant les mouvements de jeunes et d'enfants.

Pas seulement entre chrétiens, mais **avec les autres organisations** et associations qui existent autour de nous, comme nous l'avons expliqué plus haut. Agir à la base dans les quartiers en commençant par de petites choses. Et en participant aux bonnes choses qui sont menées par l'Etat, les ONG et d'autres personnes.

Dans tout cela, il est important de revenir à la **méthode de l'action catholique** : ne pas nous contenter de grandes déclarations, de discours, de conférences suivies de débats. Mais partir des **petites choses concrètes de notre vie**, ce qu'on appelle des faits de vie : voir ce qui se passe vraiment avec les causes et les conséquences, réfléchir à la lumière de la Parole de Dieu et ensuite agir avec la force et la lumière de l'Esprit Saint.

A ce moment-là nous serons *vraiment porteuses d'eau vive pour un monde assoiffé de paix.*

Nous avons donc réfléchi ensemble à ce thème, qui comporte trois mots importants : **EAU VIVE, PAIX et ASSOIFFE.**

## 1) Assoiffés

Nous avons commencé par nous demander de quoi ceux qui nous entourent ont soif. En particulier, ceux et **celles qui vivent dans les conditions les plus difficiles**: les pauvres, les petits, ceux qui sont méprisés, ceux qui sont rejetés. Car c'est le Christ qui parle en eux, quand Il dit à la Samaritaine : *« Donne-moi à boire »* C'est dans le plus petit de nos frères et de nos sœurs, que nous rencontrons Jésus (Matthieu 25, 42). Nous avons parlé de tous ceux qui ont faim, qui n'arrivent pas à vivre, les mendiants qui sont sur la route et ceux qui se cachent, tous les étrangers qui viennent parmi nous. Et surtout ceux qui vivent dans la plus grande pauvreté (les plus fatigués) et que l'on ne voit pas. Ceux qui ne viennent jamais à la Caritas demander de l'aide, parce qu'ils ont trop honte. Et qu'ils n'ont plus aucun courage ni pour eux, ni pour leurs enfants. Nous avons parlé aussi de toutes les victimes de violences autour de nous (voir plus loin).

## 2) Jésus et la samaritaine

**L'eau vive**, on en parle en particulier, dans la rencontre de Jésus avec la Samaritaine. Jésus accepte, non seulement de rencontrer cette femme, mais Il lui demande un service, Il lui demande à boire. Pourtant cette femme est d'une autre ethnie, une Samaritaine. Et les Juifs et les Samaritains se faisaient la guerre. C'est une païenne, et en plus c'est une femme de mauvaise vie. Et pourtant Jésus lui parle. Il l'accueille avec respect. Il voit en elle sa dignité de femme, fille de Dieu. Il ne lui fait pas la morale. Il ne lui demande pas de changer sa vie, **Il lui demande un service**. C'est la première chose que nous avons à faire, avec ceux qui ont soif d'eau vive autour de nous. Quand je demande un service à quelqu'un, je lui donne sa dignité. Je crois qu'il peut faire quelque chose pour moi : j'ai besoin de lui, il est important pour moi.

Ensuite, Jésus lui parle de **sa vie de chaque jour** : elle est obligée de venir puiser de l'eau pour la maison, et elle le fait en plein midi, à l'heure où les autres se reposent. Parce qu'elle est méprisée et humiliée au village. Jésus nous demande d'aider en premier les pauvres, les petits, ceux qui sont rejetés, ceux qui sont écrasés. Il nous demande d'aimer tout le monde sans choisir, et sans rejeter personne. Et quand nous rencontrons nos frères et nos sœurs, ne commençons pas à leur faire des discours religieux. Parlons-leur de leur vie, de leurs besoins et de ce qu'il y a dans leur cœur. Comme Jésus l'a fait avec cette femme.

Ensuite Jésus l'aide à **aller plus profondément**, à dépasser les besoins matériels, à voir les besoins de son cœur, en lui disant : « Va appeler ton mari ! ». Et quand elle dit : je n'ai pas de mari, Jésus ne lui fait pas de reproches, Il ne lui dit pas « Tu es une femme de mauvaise vie, il faut te marier, il faut être sérieuse », Jésus lui dit : *Femme, tu as dit la vérité* ». Donc Il la félicite, Il l'encourage, Il ne voit pas les mauvaises choses qu'elle a faites, Il voit ses qualités, sa vérité. C'est cela qui la fait grandir. C'est comme cela que nous pouvons nous aussi aider ceux qui ont soif de vie dans leur corps, la vie matérielle, et de vie dans leur cœur : l'amitié et la vie spirituelle.

Arrivé à ce niveau spirituel, Jésus peut répondre à la femme qui lui demande : « Où on doit prier ? » *Dieu cherche des adorateurs, en esprit et en vérité* ». Nous aussi, nous voulons aider nos frères et nos sœurs qui souffrent, à être ces adorateurs en esprit et en vérité, quelle que soit leur religion. Dieu regarde les cœurs. Il nous demande **d'aimer les hommes de toutes les religions**. L'important ce n'est pas Jérusalem, ce n'est pas Rome ou la Mecque. C'est le cœur de l'homme. Car le cœur de l'homme, c'est le temple du Saint Esprit comme Saint Paul nous l'a dit.

Et alors, nos frères et nos sœurs pourront se mettre debout. Ils iront vers les autres. Ils deviendront missionnaires, comme cette femme qui va faire connaître Jésus à ceux de son village en disant : *Je n'ai jamais vu quelqu'un qui a parlé comme cela, Il m'a dit tout ce que j'ai fait* ». Et Il l'a dit dans la bonté, dans l'amour et dans le pardon. **C'est de cette façon que nous avons à être missionnaires** envers les uns et les autres. Pas seulement en parlant, en enseignant l'Évangile. Mais en aidant les gens à connaître et à aimer Jésus, pour qu'eux-mêmes puissent vivre avec Jésus, comme les habitants de Samarie le disaient à cette femme : « *maintenant nous l'avons vu et nous croyons en lui. Pas à cause de ce que tu as dit, mais à cause de ce qu'Il est et que nous avons vu* ». Notre but ce n'est pas d'annoncer une parole, ni d'enseigner, mais c'est de **mettre nos frères et nos sœurs en contact avec Jésus**, qu'ils soient chrétiens ou musulmans. Car Jésus est aussi un prophète dans l'islam. On en parle souvent dans le Coran. Et lorsque nous avons mis nos frères et nos sœurs en contact avec Jésus, de nous reculer et de nous effacer, comme Jean Baptiste disait de Jésus : *Il faut qu'il grandisse et que moi je diminue* ». Nous commençons par vivre l'amitié, une vraie amitié avec nos frères et nos sœurs, puis nous laissons la place à Jésus. Comme cette femme de Samarie, dont nous ne connaissons même pas le nom. Nous n'attachons pas ceux que nous aimons à nous-mêmes, nous les conduisons à Jésus, pour qu'ils puissent vivre leur vie dans la paix, dans la joie et dans la liberté.

### 3) L'eau vive

Cette eau vive qu'est-ce que c'est ? Bien sûr, ce n'est pas seulement l'eau que nous buvons chaque jour. C'est l'eau de la vie, c'est l'eau qui vient de Dieu, c'est le Saint Esprit. C'est, comme le dit Jésus, **prier et aimer en esprit et en vérité**. Nous ne pouvons pas être porteuses d'eau vive, si nous-mêmes nous ne vivons pas de cette eau. Si nous ne nous laissons pas conduire par l'Esprit Saint : en l'écoutant dans notre cœur, en lui demandant de nous éclairer, en lui demandant : « **si Jésus était là, qu'est-ce qu'Il ferait ?** » . Pour vivre avec nos frères et nos sœurs ce que Jésus a vécu avec cette Samaritaine.

### 4) Apporter la paix

La paix, tout le monde la cherche dans son cœur. C'est comme cela que nous nous saluons, dans chacune de nos

langues ici au Sénégal : **Djamma rek, Kassoumaye, Jamm tan, Jamm son....** Pour nous chrétiens, il s'agit d'apporter la vraie paix, la paix de Jésus Christ, Jésus nous dit : « *Je ne suis pas venu apporter la paix, comme le monde la donne* ». Jésus nous apporte la vraie paix, au plus profond de notre cœur. Cette paix nous la vivons dans les plus petites choses de notre vie. D'abord dans notre famille, et aussi dans nos relations, là où nous travaillons, **dans notre vie de tous les jours**, dans nos rencontres et nos loisirs, dans notre vie de quartier. Cette paix nous ne la construisons pas personnellement. Nous la construisons ensemble d'abord dans notre mouvement des femmes catholiques, ensuite dans notre paroisse.

Mais pas seulement dans notre paroisse. Aussi dans notre quartier, avec toutes les organisations qui existent : les ONG pour l'alphabétisation, la santé, la régulation des naissances, l'emploi, les transformations des produits, la lutte contre la violence, et toutes ces autres choses. Et avec les chefs de **quartiers**, les badièni gokh, les imams, les associations de femmes, les ASC et les autres organisations de jeunes. Et avec le Conseil municipal, et la **commune**.

C'est là que le Seigneur nous appelle. Jésus n'a pas rencontré cette femme à la synagogue, la maison de prière. Sans doute qu'elle n'y allait même pas ! Il l'a rencontrée au puits, au travail, dans sa vie de femme. Nous sommes le sel de la terre, pas seulement le sel de la paroisse. Nous sommes la lumière du monde, du monde entier, pas seulement de l'Eglise. Et si nous sommes la lumière du monde, nous devons protéger ce monde : protéger notre terre que Dieu nous a donnée, respecter la création, participer à tous les efforts pour l'écologie, pour la protection de la nature. C'est ainsi que nous porterons l'eau qui fait vivre, l'eau vive, au monde entier. « *Agneau de Dieu qui enlève le péché du monde, donne-nous la paix* »